



IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

Sous la direction du **LCL Olivier ENTRAYGUES**
Chercheur Enseignement de la guerre

É T U D E S



LA RUPTURE STRATÉGIQUE

Sous la direction du **LCL Olivier ENTRAYGUES**
Chercheur Enseignement de la guerre

Cette étude est composée des actes du colloque La Rupture stratégique organisé par l'IRSEM le 11 février 2015 et de l'ensemble des travaux préparatoires.

Pour citer cette étude

LCL Olivier Entraygues (dir.), *La Rupture stratégique*, Étude de l'IRSEM n°48, février 2017.

Dépôt légal

ISSN : 2268-3194

ISBN : 978-2-11-151019-7

DERNIÈRES ÉTUDES DE L'IRSEM

- 47- *Les Blogs de défense en France*
LCL Arnaud PLANIOL
- 46- *Les États-Unis au Moyen-Orient : orientation et perspectives stratégiques*
Antoine COPPOLANI et Pierre RAZOUX (dir.)
- 45- *La Sociologie des organisations appliquée aux groupes armés*
Alix LE MOIGN
- 44- *L'Émergence des nouvelles puissances de sécurité en Afrique*
Yusra ABOURABI et Julien DURAND DE SANCTIS
- 43- *L'Intégration des femmes dans les armées américaines*
LCL Arnaud PLANIOL
- 42- *L'Homme augmenté ? Réflexions sociologiques pour le militaire*
Agnès COLIN (dir.)
- 41- *Defending Europe? A Stocktaking of French and German Visions for European Defense*
Barbara KUNZ
- 40- *Stratégies de mise en place des soft powers européen et russe en Moldavie après la Guerre froide*
Michael E. LAMBERT
- 39- *Parlements et légitimité démocratique de la Politique de sécurité et de défense commune*
Général de division (2S) Maurice de LANGLOIS, Sara CANTO
- 38- *Quelles stratégies face aux mutations de l'économie de défense mondiale ?*
Aude-Emmanuelle FLEURANT (dir.)

ÉQUIPE

Directeur de l'IRSEM

Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER

Directeur scientifique

Jean-Vincent HOLEINDRE

Secrétaire générale

Contrôleuse des armées Marie-Noëlle QUIOT

Chef du bureau Valorisation de la recherche

Caroline VERSTAPPEN

Responsable publications

Olivia RONSAIN

Retrouvez l'IRSEM sur les réseaux sociaux :

@ <https://www.defense.gouv.fr/irsem>



@IRSEM1



AVERTISSEMENT : l'IRSEM a vocation à contribuer au débat public sur les questions de défense et de sécurité. Ses publications n'engagent que leurs auteurs et ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère de la Défense.

PRÉSENTATION DE L'IRSEM

L'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), créé en 2010, est un institut de recherche rattaché à la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère de la Défense. Composé d'une quarantaine de personnes, civiles et militaires, sa mission principale est de renforcer la recherche française sur les questions de défense et de sécurité.

L'équipe de recherche est répartie en cinq domaines :

- Questions régionales Nord, qui traite de l'Europe, des États-Unis, de la Russie et de l'espace post-soviétique, de la Chine, du Japon et de la péninsule coréenne.
- Questions régionales Sud, qui traite de l'Afrique, du Moyen-Orient, du Golfe, du sous-continent indien, de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique.
- Armement et économie de défense, qui s'intéresse aux questions économiques liées à la défense et aux questions stratégiques résultant des développements technologiques.
- Défense et société, qui examine le lien armées-nation, l'attitude de l'opinion publique vis-à-vis des questions de défense, et la sociologie de la violence, de la guerre et des forces armées.
- Pensée stratégique, qui étudie la conduite des conflits armés à tous les niveaux (stratégique, opératif, tactique).

En plus de conduire de la recherche interne (au profit du ministère de la Défense) et externe (à destination de la communauté scientifique), l'IRSEM favorise l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs (la «relève stratégique») en encadrant des doctorants dans un séminaire mensuel et en octroyant des allocations doctorales et postdoctorales. Les chercheurs de l'Institut contribuent aussi à l'enseignement militaire supérieur et, au travers de leurs publications, leur participation à des colloques et leur présence dans les médias, au débat public sur les questions de défense et de sécurité.

BIOGRAPHIE

Le lieutenant-colonel Olivier Entraygues est titulaire d'un doctorat en histoire contemporaine de l'Université Paris-Sorbonne, et d'un PhD du département d'études de la guerre du King's College de Londres pour une thèse sur *J.F.C Fuller, Comprendre la guerre*. Ancien élève du collège interarmées de défense, c'est un spécialiste de la pensée militaire britannique, de l'enseignement militaire supérieur, de l'organisation du commandement et de l'influence de la personnalité sur l'exercice du commandement.

Après une longue expérience opérationnelle à l'échelon tactique comme à celui de la planification, le lieutenant-colonel Entraygues a dirigé la section « Afghanistan » du Centre de préparation des postes de commandement de Mailly-le-Camp entre 2008 et 2010. Il est ensuite officier de liaison interarmées au sein du Joint Services Command and Staff College (JSCSC) et du centre de la doctrine de Shrivenham au Royaume-Uni au moment de la signature des Accords de Lancaster House le 2 novembre 2010. Il quitte ce poste en août 2013.

Parallèlement à son activité de chercheur au sein du domaine « Pensée stratégique » à l'IRSEM, il enseigne à l'École de guerre et est co-responsable du séminaire de Master 1 « Étudier la guerre » à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Principales publications :

- (-dir), *L'Âge du drone, Polémoscopie*, 2, 2016, 195 p. ;
- (-dir), *L'Esprit de défense au XXI^e siècle, Polémoscopie*, 1, 2017, 195 p. ;
- *La Préparation du soldat à la guerre, J-F-C Fuller*, Le Polémarque, 2016, 220 p. ;
- *La Troisième voie, écrits politiques du général Fuller*, Le Polémarque, 2015, 285 p. ;
- *Formes de guerre, stratégies et déclin de l'Occident*, Economica, 2014, 195 p. ;
- *Les Fondations de la science de la guerre, J.F.C. Fuller*, Economica, 2014, 385 p.

SOMMAIRE

Avant-propos : La notion de rupture stratégique, fondement d'une réflexion renouvelée 11

Thierry BALZACQ

Introduction : La rupture stratégique, jalon et changement d'état de la stratégie..... 13

LCL Olivier ENTRAYGUES

**PARTIE 1 - QUELLES DÉFINITIONS PERMETTENT D'ASSEOIR
UNE APPROCHE ÉPISTÉMOLOGIQUE ? 23**

Essai de définition philosophique 25

Thibaud COLLIN

Le concept de rupture stratégique 29

Thierry WIDEMANN

Ruptures stratégiques: exemples historiques 35

Beatrice HEUSER

Géopolitique des ruptures stratégiques contemporaines..... 49

Bruno TERTRAIS

**PARTIE 2 - L'ÉCONOMIE EST-ELLE AU FONDEMENT DE LA RUPTURE
STRATÉGIQUE ? 57**

Économie et rupture stratégique. Essai de réflexion critique 59

Aude-Emmanuelle FLEURANT

Les finances publiques comme facteur de véritable rupture stratégique 71

Hugues ESQUERRE

Rupture stratégique, économie et société 87

Pierre-Yves HÉNIN

**PARTIE 3 - LES FACTEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES NE SONT-ILS PAS
LES VÉRITABLES VECTEURS DE RUPTURE ? 101**

Le recrutement des femmes dans les armées est-il
une rupture stratégique ? 103

Irène EULRIET

Le fait technologique comme déterminant des ruptures..... 113

Frédéric COSTE

Démographie et rupture stratégique 125

Par le Recteur Gérard-François DUMONT

**PARTIE 4 - COMMENT ILLUSTRER LE NOUVEAU CHANTIER
STRATÉGIQUE ? 153**

Si oui, alors quelle rupture ? 155

Bernard WICHT

Le Soldat du futur 165

Christopher COKER

**PARTIE 5 - QUELS SCENARII POUR S'APPROPRIER L'INTERROGATION
STRATÉGIQUE ? 193**

La guerre soviétique en Afghanistan comme élément de rupture
stratégique 195

Col. Philippe SIDOS

L'affaire Edward Snowden, « une rupture stratégique » 207

Quentin MICHAUD

CONCLUSION 217

Les relations internationales et la rupture stratégique 219

Georges-Henri SOUTOU

AVANT-PROPOS : LA NOTION DE RUPTURE STRATÉGIQUE, FONDEMENT D'UNE RÉFLEXION RENOUVELÉE

Thierry BALZACQ

Ancien directeur scientifique de l'IRSEM¹.

Depuis quelques années la notion de « rupture » a fait son apparition dans les milieux feutrés de la réflexion stratégique sans pour autant avoir été préalablement définie. Aujourd'hui, l'état de conflictualité du monde nous incite à définir cette notion singulière. D'une part, elle enrichit le champ sémantique de la prospective stratégique et, d'autre part, elle aide à penser les recompositions politico-sociales d'un système-monde. Les diplomates connaissent la portée de cette notion, car ils savent, bien avant que le stratège ne soit surpris, que la rupture diplomatique annonce souvent un changement d'état de la stratégie. La rupture vient alors interrompre le jeu classique des relations diplomatiques et elle vient compromettre ses développements futurs. Cependant, ce qui est central, c'est son caractère et sa dimension critique puisqu'elle requiert une prise de décision. Ainsi un des enjeux politiques de toute société humaine n'est-il pas d'éviter d'atteindre le point de rupture ? Quand bien même elles auraient échoué à déjouer cet obstacle, le potentiel de résilience d'une société doit lui permettre de surmonter la crise, pour retrouver un état d'équilibre qui ne sera pas intrinsèquement identique à la situation ante.

La notion de rupture s'inscrit dans une pensée de la durée, qui elle-même constitue l'un des fondements de la stratégie. Elle y ajoute la variable de l'incertitude. C'est pourquoi la notion de rupture stratégique doit préparer à l'imprévu et représenter une pédagogie de l'incertitude de l'avenir. Mais, pour surmonter la surprise, par définition impossible à anticiper, elle constitue une mise à l'épreuve des capacités des États et de leur outil militaire à y faire face et à s'adapter. Deux défis se présentent donc à nous. D'une part, il s'agit de comprendre les évolutions en cours pour être en mesure de penser la rupture, à défaut d'en anticiper avec précision le scénario.

¹ Le professeur Thierry Balzacq était le directeur scientifique de l'IRSEM de juillet 2014 à septembre 2016.

Cela suppose de dépasser le travail routinier de la pensée stratégique pour se rendre réceptif à la nouveauté. D'autre part, il s'agit d'entretenir l'agilité de la pensée et des organisations pour rester en mesure de s'adapter à de nouvelles données. L'idée de rupture rappelle que l'acte « penser la stratégie » s'appuie sur un art de la maïeutique qui doit permettre aux échelons de prise de décisions de dépasser les interactions « savoir-pouvoir » afin de faire face à l'émergence d'objets stratégiques insolites qui les dépouillent de leurs confortables habitudes de penser.

Définir la notion de rupture stratégique est un chantier heuristique qui doit contribuer au rayonnement de la pensée stratégique française aux plans national et international. C'est dans cet esprit que pendant 15 mois, le lieutenant-colonel Olivier Enraygues, responsable du programme « Penser la guerre » au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire a dirigé une équipe de chercheurs d'horizons disciplinaires et professionnels variés. En s'appuyant sur les pôles d'expertise universitaires français comme l'Institut des Études sur la Guerre et la Paix de l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, mais aussi sur plusieurs Universités européennes (London School of Economics, King's College London-department of War studies, Université de Reading et Université de Lausanne), ce groupe a exploré, sans esquivier les difficultés, ce qui détermine une rupture stratégique, ce qu'elle provoque et comment les États y répondent. Car plus que la rupture en elle-même, c'est bien la réponse que l'on y apporte qui établit une réelle différence entre les États. En fin de compte, la pertinence de ces travaux montre que la rupture stratégique n'est pas un état figé, mais un processus qui transforme les relations internationales. Elle est aussi plastique et difficilement prévisible. Elle est surtout, par la subordination de la stratégie au politique, le point de rencontre entre deux pôles qui forment un diptyque insécable. Elle est enfin, par sa dimension heuristique, un élément pertinent pour explorer le champ des relations internationales et des questions de sécurité et de défense.

INTRODUCTION : LA RUPTURE STRATÉGIQUE, JALON ET CHANGEMENT D'ÉTAT DE LA STRATÉGIE

LCL Olivier ENTRAYGUES

Chercheur enseignement de la guerre à l'IRSEM

Le mercredi 7 janvier 2015, les Français ont pris soudainement conscience de leur environnement stratégique. Et pourtant, depuis le mardi 11 septembre 2001, quatorze années se sont écoulées, et deux autres attentats ont encore meurtri les capitales occidentales de Madrid et Londres. Voilà la temporalité de la stratégie, celle du temps long qui s'oppose aujourd'hui à la temporalité médiatique et à son cortège de réactions émotionnelles, « je suis Charlie », mais qui impose la réflexion. Le temps béni où la France et l'Europe prétendaient toucher les dividendes de la paix est irrémédiablement terminé. Tel est le sens des paroles prononcées par le Premier ministre Manuel Valls le lundi 16 janvier 2015, dans son discours longuement ovationné à l'Assemblée nationale lorsqu'il déclare « nous sommes en guerre contre le terrorisme, le jihadisme et l'islamisme radical ». Quand bien même cette guerre serait une réalité, « de quoi s'agit-il ? », comme s'enquérissait le lieutenant-colonel Ferdinand Foch² par cette question devenue désormais célèbre.

UN ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE SINGULIER

Le mardi 11 septembre 2001, une nébuleuse terroriste utilisant la force grâce à une manne financière occulte, lance une série d'attaques suicides en direction du territoire nord-américain. Le bilan est effarant : 2595 victimes civiles. Si dans le sillage des premiers détournements d'avion au cours des années 1970, la piraterie aérienne était devenue le modus operandi des terroristes du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), aucun « stratège » - près de 98 années après le vol du Kitty Hawk - et 51

² Foch est à ce moment chef du cours d'Histoire militaire, de tactique générale et de stratégie de l'École supérieure de guerre en 1899.

années après l'envol d'Enola gay, n'avait encore eu le « génie démoniaque » d'utiliser la puissance aérienne comme le stratagème emblématique du terrorisme à l'échelle supra-étatique. Cette action stratégique, matérialisée par les deux avions de ligne qui percutèrent les tours jumelles du World Trade Center, ouvrit une nouvelle ère dans la conduite de la guerre : celle menée insidieusement sur les fronts intérieurs et où le drone pourrait devenir le roi du champ de bataille. En effet « les planificateurs » des cellules terroristes d'Al-Qaïda se sont d'une part appropriés la cité comme nouveau champ de conflictualité et, d'autre part, ont utilisé avant l'heure le concept des drones armés, en hybridant la technique de l'Unmanned Aerial Vehicle à celle de la piraterie aérienne. En ayant ciblé leurs objectifs au cœur même de New York, la ville cosmopolite par excellence, ils parviennent ainsi froidement - et de manière complètement autonome - à assassiner leur ennemi. Le mode d'action choisi permet aisément de répandre la terreur dans le cœur des « mécréants ». Si la méthode n'est pas exactement celle d'une arme « à distance », les commanditaires de cet acte de violence inimaginable sont eux retranchés dans leurs cavernes afghanes ! Le 11 Septembre incarne alors froidement, aux yeux du monde occidental pétrifié, cette pensée de l'agir collectif mais aussi, le génie de l'action « non-conventionnelle ». Action que l'on doit pourtant qualifier de « stratégique ». Aux prises avec sa torpeur, l'« Homo occidentalis » n'a pas encore réalisé qu'un petit groupe de combattants fanatiques est alors capable de produire de l'intelligence collective au service d'une conception stratégique renouvelée, et voit ainsi son espace vital - habituellement sanctuarisé - devenir le théâtre de la guerre. Divine surprise !

À la fin du mois de juillet dernier, après une offensive blindée-mécanisée, sans appui aérien, en Irak, la ville symbolique de Mossoul tombait sous le joug de l'ennemi. Au cours d'une cérémonie télédiffusée en « mondovision », Abou Bakr al-Baghadi s'autoproclamait « calife³ » de tous les musulmans. Grâce aux raffineries de pétrole⁴ qu'il contrôle désormais sur des territoires situés dans le nord de l'Irak et dans l'est de la Syrie, aux banques qu'il a dévalisées, à l'armement et aux véhicules militaires américains

³ Le terme désigne le « successeur » ou le « représentant » du Prophète.

⁴ Des experts en énergie estiment que Daech produirait 80 000 barils de pétrole par jour, ce qui pourrait lui offrir une rente quotidienne moyenne estimée à 8 millions de dollars s'il pouvait les vendre au cours du marché actuel - Keith Johnson, "The Islamic State is the Newest Petrostate", *Foreign Policy*, août 2014.

ravis aux fuyards de l'armée irakienne formatée par M-NSTC-I⁵, Daech est alors devenu la plus grande organisation terroriste, autofinancée, que le monde ait connu. Nouvelle surprise ! Cette irruption soudaine d'objets stratégiques insolites sur la scène internationale (hier des terroristes aux commandes d'avions, comme aujourd'hui « l'État islamique en Irak et au Levant ») dépouille la plupart des responsables civils et militaires sidérés de l'OTAN, de leurs confortables habitudes de penser. Puisque ces nouveaux objets stratégiques mettent en évidence le passage à de nouvelles formes de stratégies, peut-on continuer à se réfugier derrière le concept éculé de surprise stratégique pour décrire la recomposition d'un géosystème politique et social ? Depuis une quinzaine d'années, en se réappropriant les fondamentaux de l'art coranique de la guerre⁶, quelques guerriers « islamistes » qui brandissent l'étendard du jihad sont devenus *de facto* les nouveaux génies créateurs de stratégie. Avec eux, dans le sillage d'une amorce de banalisation du fait nucléaire, le lot de surprises stratégiques semble donc se répéter de façon chronique et endémique. Ne serait-il pas alors judicieux d'ouvrir un nouveau chantier heuristique ? Puisque la surprise se répète, face à cette série d'événements singuliers n'est-il pas maintenant opportun de chercher à enrichir le champ sémantique de la stratégie en proposant une nouvelle notion, celle de rupture stratégique. En ce sens la rupture stratégique devient alors une surprise qui dure !

LA CHRONOSTRATÉGIE

La notion de « rupture stratégique » devient donc une notion incontournable car elle contraint le stratège comme le stratéguiste à inclure l'élément « temps » comme première variable de l'analyse stratégique. La fonction « temps » permet de « mesurer la dimension de la rupture et l'ampleur de ses conséquences » (Poirier, Géré, 2001 :7). La rupture stratégique s'inscrit ainsi plus largement dans le synopsis de la « chronostratégie » qui est le repère fondamental pour penser la stratégie. Comprendre, puis utiliser le « temps » à bon escient devient une fonction incontournable chez le décideur politique et le stratège. On pourrait ainsi donner une nouvelle définition de la stratégie en la reliant à la variable « temps » en écrivant :

⁵ *Multi-Nation Security Transition Command-Irak*, organe qui a instruit, organisé et équipé les forces de sécurité, de police et militaires de l'Irak post-Saddam Hussein.

⁶ Brigadier SK Malik, *The Quranic Concept of War*, Wajidalis, 149 p.

la stratégie est une discipline qui utilise, avec efficacité, le temps à des fins d'exercer une violence légitimée par l'incapacité des décideurs politiques à résoudre pacifiquement une situation conflictuelle donnée. Sous cette acception, la notion de « temps » devient une notion relative, car elle lie deux partis, les deux entités en conflit qui ne vivent pas dans le même référentiel « temps ». C'est la dialectique des volontés que Lucien Poirier définit par « Même-Autre ». Les stratèges occidentaux l'ont une nouvelle fois appris à leurs dépens en Afghanistan depuis le 7 octobre 2001, lorsque les premières formations américaines de B-52 larguèrent leurs munitions de part et d'autre des versants de l'Hindou-Kouch. En effet, pour les planificateurs du Pentagone qui ont pensé l'engagement politico-militaire, l'échelle du temps se réduit dans sa rationalité aux notions de Shaping operations⁷, Sustaining operations⁸ et encore Decisive operations⁹. Chacune d'entre elles variant probablement de 6 à 12 mois. Mais de l'autre côté de la colline, depuis que le Premier ministre Daoud a initié les grandes réformes sociales au début des années 1960 pour les Afghans, chacune de ces phases correspond à des durées qui peuvent varier de 30 à 50 ans. La notion du « temps » se rapporte alors à la vie de l'Homme ancrée dans un espace géographique figé. C'est la grande famine des années 1971-1972, c'est le putsch communiste d'avril 1976, c'est l'invasion soviétique de décembre 1979, c'est l'arrivée au pouvoir de Najibullah en juin 1986, c'est le retrait des troupes soviétiques en 1989, c'est encore la prise de Kaboul par les Talibans en 1996.

Le révélateur afghan inscrit donc la pensée et l'action stratégique dans un référentiel temps dual. Cet exemple conjoncturel montre alors combien il est difficile de chercher à définir une notion classique du temps. Le « temps » devient alors indissociable de la notion de stratégie. C'est donc la lecture et le suivi du développement de celle-ci au cœur de sa temporalité qui marque son historicité dans ses continuités et ses discontinuités. L'analyse temporelle devient la grille d'analyse pour la réflexion de tout homme qui cherche à comprendre le sens des évolutions possibles du monde dans lequel doit s'insérer une stratégie dont la plasticité doit épouser l'esprit du temps. Aujourd'hui, un des problèmes stratégiques qui devraient nous occuper pour les deux prochaines décennies s'appelle Daech. Face au martyr des chrétiens d'Orient, aux massacres des yézi-

⁷ Opérations qui consistent à modeler l'espace d'engagement.

⁸ Opérations de soutien à l'action principale.

⁹ Opérations décisives.

dis, comme des musulmans, et aux autres mises en scène macabres des décapitations d'Occidentaux, les décideurs politiques, s'enfermant dans le registre émotionnel, inscrivent leur prise de décision sous la contrainte de la temporalité médiatique. Dans cette nouvelle dialectique des volontés « Même-Autre » ou « Pays qui se réfèrent à l'Occident-Daech », l'espace de conflictualité de ces deux pôles s'inscrit en définitive dans deux espaces-temps totalement différents. La guerre qui s'ouvre pour abattre l'hydre Daech est un excellent cas d'école pour illustrer la pertinence de la notion de « chronostratégie ». Face à l'hyperviolence la réponse stratégique que l'on semble vouloir apporter ne se limite-t-elle pas à une autre forme de violence ? Elle se compte toujours en avions, bombes, navires, nombre d'hommes... Voilà l'Occident à nouveau enfoncé dans une voie exclusivement militaire et technocentrée ! Face à cette tentative de renouveau d'un grand califat, est-il alors temporellement nécessaire de détruire physiquement l'adversaire et son territoire pour éradiquer le terrorisme à l'échelle mondiale si le modèle social et démocratique occidental que l'on souhaite imposer est sans cesse rejeté, hier par la vallée afghane, ou aujourd'hui par le fellah irakien et syrien ?

QUELLE GÉNÉALOGIE ?

Les analyses chronostratégiques des guerres afghanes (1979-2013), comme celle du cas Daech, montrent qu'en stratégie, le facteur « temps » doit être considéré au-delà de sa dimension purement technique de mesure de la durée ou de la fenêtre d'opportunité d'une opération militaire. Compris au sens de *Zeitgeist*¹⁰, comme boussole d'orientation socio-historique, la « chronostratégie » devient alors la grille d'analyse permettant d'examiner l'adéquation d'une stratégie avec l'environnement dans lequel elle se déploie. Dans ce cadre, la notion de « rupture stratégique » devient un concept singulier qui aide à discriminer la continuité de la discontinuité. Cette idée se trouve pleinement exprimée par le général Lucien Poirier dans *La crise des fondements*. Dans l'avant-propos, le général écrit : « Or, le

¹⁰ Le *zeitgeist* est un mot allemand signifiant « l'esprit du temps », c'est-à-dire le climat intellectuel ou culturel propre à une époque. C'est un concept utilisé en philosophie de l'histoire. Il a principalement été théorisé par Hegel. Dans *Phénoménologie de l'esprit* (1807), Hegel écrit : « Aucun homme ne peut surpasser sa propre époque, car l'esprit du temps est aussi son esprit ».

constant banal et immédiat d'une rupture dans la coulée généalogique de notre stratégie procède autant, aujourd'hui, de notre inquiétude sur la persistance de cette volonté que des bouleversements du système-monde : ceci n'érode-t-il pas les fondements de celle-là ? » (Poirier L., 1994:6). À partir de l'année 1991, la discontinuité devient pour notre stratège une véritable coupure praxéologique puisque pour la première fois depuis 1870 il s'agit désormais de penser stratégiquement sans ennemi désigné. C'est ce qu'a souligné Alexei Arbatov, ministre des Affaires étrangères soviétique lorsqu'il déclare en 1989 : « Nous allons vous rendre le pire service que vous puissiez imaginer : nous allons vous priver d'ennemi »¹¹. Dans ce cadre-temps il y a donc une rupture stratégique puisque les fondements de l'acte « penser la stratégie » viennent de s'effondrer. C'est pour Lucien Poirier une révolution mentale car la polarité « Même-Autre » n'est plus d'aucune utilité pour définir une stratégie avec pertinence et efficience. Tous les repères de la pensée stratégique disparaissent dans le brouillard d'un système-monde complexe où seul le référentiel temps demeure.

C'est donc grâce à la temporalité que le stratège et le stratéliste peuvent revenir aux origines de la pensée stratégique en construisant une « stratégothèque »¹² ; cela leur permet de comprendre les éléments de continuité et de discontinuité. Il s'agit en fin de compte d'établir une généalogie de la stratégie. Grâce à cette démarche, la notion de « rupture stratégique » est déterminante pour suivre la métamorphose de la stratégie dans sa dimension transhistorique c'est-à-dire ses évolutions et ses involutions. Les facteurs de coupure qui représentent des nœuds de transformation radicale deviennent aussi des bornes temporelles pour caractériser la nature des inflexions de la courbe de l'évolutionnisme stratégique dans son étendue géohistorique. Athènes et la guerre du Péloponnèse engendrent la matrice stratégique de Xénophon, Rome celle de Polybe, la Révolution française et l'épopée napoléonienne celle de Jomini comme de Clausewitz. Cependant de tels systèmes européocentrés ont lentement conduit le stratège dit « régulier » à inscrire sa pensée au cœur d'une culture stratégique qui repose exclusivement sur la puissance destructrice de ses armements et

¹¹ Cité par Jean-Pierre Chevènement dans *Défis Républicains*, Fayard, 2004, p. 239.

¹² Pour le général Poirier, la notion de stratégothèque doit être comprise comme la réalisation d'un tableau qui décrit les modes, formes et styles de la stratégie militaire dans sa dimension généalogique. Il s'agit donc d'un répertoire et d'une typologie de toutes les pratiques et de toutes les théories de la stratégie.

dont le dogme croit toujours à une évolution technique linéaire et cumulative. Mais voilà, la notion de « rupture stratégique » invite subitement à une lecture critique car la « stratégothèque » dessine aussi des stratégies exotiques où la « guérilla 2.0 », la subversion, et le terrorisme déclinent une multitude de variétés stratégiques. En fin de compte en relisant l'œuvre du général Lucien Poirier la rupture stratégique se définit comme une coupure praxéologique qui « procède d'un événement - un fait de mutation ou la convergence de plusieurs - elle ne devient ce qu'elle est que par le travail de l'entendement et du jugement, qui traitent sur les facteurs de l'évolution et leurs effets » (Poirier L., 1984 : 54).

LA RECHERCHE DES CAUSES

La « rupture stratégique » devient finalement un chantier stratégique qui consiste à rechercher l'apparition du changement comme les différences avec les situations antérieures pour essayer d'en mesurer les effets. Sous ce prisme, la notion de « rupture stratégique » montre que les facteurs de ruptures et de changement (économie, sociétal, démographie, croyances collectives, faits techniques...) sont toujours multiples et enchevêtrés. Néanmoins, une vision occidental-centrée souligne que l'un d'entre eux semble malheureusement prépondérant. Le fait technique impose son diktat à la main et au cerveau de l'homme : cheval attelé, feu grégeois, étrier, arbalète, arc gallois, caractère mobile à imprimer, arme à feu, moteur à vapeur, voies ferrées, moteur à explosion, électricité, télégraphe, char, avion, feu nucléaire, fusée, satellite, internet... Dans cette quête pour esquisser les causes, stratège et stratéguiste doivent s'écarter de la voie tracée par Épiméthée. Celui qui réfléchit trop tard ne peut pas prétendre aux exigences de l'étiologie. La pensée de l'avant, celle d'Argos qui voit tout et embrasse une vision globale, devient la fonction maïeutique qui laisse entrevoir que quelque chose est en train de changer et qui remet en cause l'état des choses. Pour autant, si un stratège comme Guibert a la préscience de décrire tous les facteurs d'évolution qui annoncent la rupture majeure des temps modernes, il n'arrive cependant pas à imposer la pertinence de son appréciation de la situation. Quelques années plus tard, c'est Carnot qui sera capable de traduire le caractère prophétique de deux éléments - le système divisionnaire et la levée en masse - pour transposer les idées novatrices de Guibert dans le champ de la réalité stratégique. Un autre cas concret historique - la coupure provoquée par le fait nucléaire -

permet à Lucien Poirier d'écrire que « la rupture résulte, en effet, de la rencontre d'un fait de culture - la formule d'Einstein $E=MC^2$ et les recherches amorcées avant 1939 sur ses applications - et d'un état de conflit entre deux univers idéologiques irréconciliables engagés dans une lutte à mort : fin politique radicale et guerre d'anéantissement » (Poirier L., 1984 : 55).

Alors, si comme Aristote on définit l'élément humain comme « animal social », c'est la vie des hommes en sociétés, organisée par des règles, des réflexions et des décisions collectives, qui détermine les ruptures stratégiques ; elles conduisent à la guerre qui demeure fondamentalement un acte social. La rupture stratégique est donc provoquée par une absence d'homologie¹³ entre différents groupes sociaux. Depuis 1871 la matrice de la stratégie a été peu ou prou pertinente principalement parce qu'elle assurait une triple homologie : homologie organisationnelle, homologie sociale et homologie militaire par rapport à l'adversaire désigné. En effet, premièrement le ministère de la Guerre encore appelé « l'état-major central » était le miroir des états-majors opérationnels (brigade, division, corps d'armée, armée...). Deuxièmement parce que la société civile et la société militaire étaient organisées de la même manière. Troisièmement, parce que jusqu'à la disparition du Pacte de Varsovie, nous étions militairement organisés comme notre principal adversaire. Ainsi pendant 150 ans, à un type d'« art de la guerre » caractérisé par la bataille décisive occidentale, fruit de l'attrition des petits niveaux tactiques, correspondait symétriquement un « art de l'organisation », la fonction état-major, c'est-à-dire un ensemble de systèmes de commandement centralisé et hiérarchique. Avec l'entrée dans l'âge nucléaire, qui se superpose aujourd'hui avec l'âge du numérique, le rapport d'inclusion entre guerre et stratégie s'est inversé. L'apparition d'objets stratégiques insolites, le 11 Septembre ou Daech, met cruellement en lumière que les innovations techniques empiriques et les désordres sociétaux sont en avance de phase par rapport à la théorisation de la stratégie. La pertinence de la notion de rupture stratégique aide à anticiper la révision théorique pour adapter la grille d'analyse conceptuelle - méthodes, concepts, modèles - à la phase de discontinuité. Elle permet aussi de combler un vide théorique car l'élément humain, c'est-à-dire l'imagination théorique, prend le pas sur la lecture des événements.

¹³ L'auteur emprunte ce terme à la biologie. Ce mot désigne un lien évolutif entre deux traits, généralement anatomique, observés chez deux espèces animales différentes qui résulte du fait qu'elles ont toutes deux hérité d'un ancêtre commun.

UN CHANTIER STRATÉGIQUE

Dans une phase de rupture, pour sortir de la nymphose, stratège et stratégiste ne pourront renouveler l'acte « penser la stratégie » qu'en formulant la critique et la négation du passé dans le but de se projeter dans le futur. Mais pour cela il faut pouvoir penser librement, c'est-à-dire s'extirper de la pensée dominante et du conformisme intellectuel. Le chantier stratégique qui nous incombe s'inscrit maintenant dans le champ des perceptions puisque la rupture stratégique met en exergue le décalage fondamental entre deux états de la stratégie. Ce point d'inflexion, jalon temporel, est atteint lorsqu'il n'y a plus d'homologie entre les entités socio-politiques, souveraines ou émergentes, du système-monde, c'est-à-dire qu'un élément apparaît et vient rompre l'état stratégique qui assurait l'équilibre ante, socle de notre pensée qui se trouve subitement remis en cause. Nous voilà pathologiquement en crise. Dès lors des hommes encore conscients de leur identité et attachés à leurs singularités seraient prêts à « se défendre jusqu'à la mort, si nécessaire, contre tous les risques d'effacement » (Poirier, Géré, 2001 :7). C'est « la crise des fondements » qui solde une défaite intellectuelle de la pensée stratégique. Alors si la pensée stratégique ne veut pas porter la responsabilité de cette défaite elle doit proposer une nouvelle interrogation. En ce sens la stratégie ne devient-elle pas cet art de la maïeutique qui autorise le décideur politique à dépasser les interactions « savoir-pouvoir » afin de faire face à l'émergence d'objets stratégiques insolites qui le dépouille de ses confortables habitudes de penser ?

Finalement le concept de rupture stratégique doit être plus largement caractérisé afin de s'inscrire dans une réflexion plus large dont l'ambition est de devenir l'étincelle d'une impulsion théorique. Tel est le but ultime de l'interrogation de ce nouveau chantier scientifique. En effet bien que la stratégie mère soit génétiquement la stratégie militaire, cette notion est devenue englobante, d'une part puisque le continuum « paix-guerre-paix » a volé en éclat et d'autre part, parce que la guerre classique n'est devenue qu'une simple modalité parmi d'autres de la « stratégothèque ».

C'est la raison pour laquelle les fruits de cette interrogation stratégique collective peuvent ainsi s'articuler autour des cinq questionnements :

Quelles définitions permettent d'asseoir une approche épistémologique ?

L'économie est-elle au fondement de la rupture stratégique ?

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

Les facteurs socio-démographiques ne sont-ils pas les véritables vecteurs de rupture ?

Comment illustrer le nouveau chantier stratégique ?

Quels *scenarii* pour s'approprier l'interrogation stratégique ?

En fin de compte, à l'ombre d'une stratégie nucléaire prégnante mais muette, et contrainte par le fait technologique qui irrigue et dimensionne désormais toutes les activités de nos sociétés matérialistes, l'interrogation stratégique demeure essentielle. Elle a pour épicentre le travail mental du stratège, comme celui du stratégiste. Seule, elle peut réintroduire la prédominance de l'élément humain qui semble aujourd'hui faire défaut à une pensée devenue monolithique et techno-centrée. Quand bien même la technique pourrait avoir asservi certaines communautés socio-politiques, elle n'a pas encore vaincu l'Homme. L'élément intellectuel, c'est-à-dire le gène culturel d'un homme défini par sa temporalité géo-historique reste la pierre angulaire de tout raisonnement stratégique. Alors puisque la fragmentation de la stratégie semble aujourd'hui inévitable, la complexification de son approche méthodologique et de son champ d'analyse conduit à définir une stratégie composite comme stratégie de rupture. Mais cette alternative ne doit-elle pas aussi s'accompagner d'une rupture épistémologique dans la pensée stratégique ? Voilà donc ouvert le chantier heuristique dont le défi pour conceptualiser la rupture stratégique est de rendre évident le passage à une autre stratégie pour éviter de sombrer dans un état de confusion !

BIBLIOGRAPHIE

POIRIER Lucien, GÉRÉ François, *La Réserve et l'attente*, Economica, 2001.

POIRIER Lucien, *Les Voies de la stratégie*, Fayard, 1984.

POIRIER Lucien, *La Crise des fondements*, Economica, 1994.

PARTIE 1
QUELLES DÉFINITIONS PERMETTENT D'ASSEOIR
UNE APPROCHE ÉPISTÉMOLOGIQUE ?

ESSAI DE DÉFINITION PHILOSOPHIQUE

Thibaud COLLIN

Professeur de philosophie au lycée Stanislas

Le premier service que peut rendre un philosophe à la réflexion est de s'interroger sur les sens des mots et sur l'expérience humaine la plus commune. De là, peuvent être manifestés des enjeux et des problèmes inhérents à la chose étudiée. *Le Robert* (2012) définit la rupture comme « division, séparation brusque d'une chose solide en deux ou en plusieurs parties ; résultat de cette division » ou encore « arrachement, déchirure d'une chose souple », enfin « interruption, cessation brusque de ce qui durait ». Examinons tout d'abord ce que cela présuppose conceptuellement, puis identifions les différentes causes de rupture et enfin appliquons ces quelques matériaux recueillis à l'ordre de l'action dans laquelle se meut la stratégie. Nous allons voir que l'intelligence de toute rupture, quel qu'en soit le domaine, exige de l'articuler avec trois termes : identité, continuité et finalité. Dès lors une rupture stratégique ne peut être pensée adéquatement que si l'on s'interroge sur l'identité du corps politique qui l'éprouve, la continuité dans laquelle cette rupture s'inscrit et la finalité recherchée par le corps politique en question.

PRÉSUPPOSÉS

La rupture relève donc du champ lexical du devenir. Or, comme le dit Aristote dans son traité des *Physiques* (Livre I), tout changement présuppose bien sûr deux qualités contraires, par exemple jeune/vieux, ignorant/savant, pauvre/riche, mais aussi un sujet. De pauvre, je deviens riche, etc. Donc « la chose », « ce qui » change ne change pas... ou en tout cas ne change pas dans sa substance car si tel était le cas, le changement ne serait plus attribué et il perdrait donc son identité de changement. Qu'est-ce que serait le vieillissement s'il n'était pas le vieillissement de quelqu'un ? Il convient ainsi de se prémunir contre la tentation récurrente de croire que le devenir n'a que deux principes alors qu'il en a trois : le sujet du devenir et les deux contraires. Quand je dis à quelqu'un « comme tu as changé ! », c'est que mon interlocuteur est bien la même personne que j'ai connue dans le passé. Si l'on nie le sujet du devenir qui demeure dans

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

son identité, alors « rien ne devient » ! Plus grande est l'indétermination du sujet (= n'importe quoi), plus il est difficile de saisir le sens d'un devenir et donc d'une rupture. Celle-ci devient inintelligible. Concluons notre premier point : toute rupture présuppose une continuité et une identité antérieures, aussi bien chronologiquement qu'ontologiquement.

LES DIFFÉRENTES CAUSES DE LA RUPTURE

La rupture peut venir d'une modification « interne » lente et imperceptible des éléments d'une chose (ou d'un système) les uns par rapport aux autres. On arrive alors à un seuil de bascule où ce qui était caché (fêlure, faille imperceptible) se révèle en plein jour. Il peut y avoir des signes avant-coureurs, mais ceux-ci sont à interpréter comme tels et ce n'est souvent qu'après-coup que l'on perçoit de quoi ils étaient porteurs. Tel est le rôle du diagnostic médical (rupture d'anévrisme), sociologique (pensons au fameux éditorial de Pierre Vanssion-Ponté le 15 mars 1968 dans *Le Monde* « Quand la France s'ennuie ») ou encore le regard attentif d'un parent ou d'un collègue vis-à-vis de la dégradation psychique d'un tiers (dépression, *burn-out*).

La rupture peut aussi être causée par un choc avec un élément « extérieur » au sujet, qui en désorganise la structure interne. Elle est alors subie et peut soit provoquer une réponse, une réaction, une adaptation, soit engendrer une disparition si la rupture est telle qu'elle désorganise l'unité vitale, la structure de la chose ou du système: corruption et dissolution consécutive à certaines ruptures (mort violente, faillite d'une entreprise, etc.)

Mais, troisième cas de figure, la rupture peut être voulue. Ici c'est la liberté qui en est la cause ; elle est, en effet, spontanéité, autodétermination, innovation, surgissement. Face à une situation insatisfaisante voire à une impasse, une aporie, la liberté liée à l'imagination créatrice peut rompre la trame dans laquelle l'agent était jusque-là inséré. Cependant la liberté engendrant la rupture est-elle une fin en soi ? Non, elle est toujours réponse à l'attraction d'un but vu comme un bien désirable.

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

La stratégie est une partie d'un tout architectonique qui est la politique. Or la vertu du politique est la prudence qui consiste à ordonner les actions comme moyens pour atteindre le but désiré en fonction des circonstances souvent contraignantes. Le contexte de l'action est toujours complexe et se déploie dans le temps. Parfois l'événement imprévu et imprévisible jailit et oblige à réagir.

La rupture peut donc se penser comme concernant les circonstances de l'action ; il s'agit alors d'adapter l'agir-moyen en vue de la finalité qui demeure identique. La saisie du moment opportun ne peut s'effectuer qu'à la condition que la finalité demeure la même, car c'est la finalité qui est le principe à l'aune duquel on peut discerner les moyens pertinents à mettre en œuvre pour réagir. Sinon, on n'est plus dans la stratégie, mais dans le spontanéisme qui consiste à s'adapter au fil de l'eau.

Mais la rupture ne peut-elle pas, plus radicalement, affecter la finalité elle-même ? Il s'agit alors d'une crise des fondements (dans l'ordre pratique la finalité est fondement). En effet, l'obscurcissement de la finalité reflue sur l'identité de l'agent et le contraint à se poser la question : « qui suis-je et que suis-je ? », c'est-à-dire « d'où je viens et où je vais ? ». La finalité et l'identité sont dans un enveloppement réciproque dans le domaine pratique. L'expression familière parlant de « quelqu'un de paumé » signifie bien que cette personne ne sachant plus qui elle est, elle ne sait plus où elle doit aller et ne sachant plus où elle doit aller, elle ne sait plus qui elle est. Ainsi l'agent confronté à une rupture et y réagissant doit demeurer lui-même car sinon, comme nous l'avons noté plus haut, la rupture n'affecte plus le devenir d'un « sujet », mais s'identifie à sa dissolution. Or la perte de la continuité et de l'identité de l'agent finalisé supprime le cadre au sein duquel penser la rupture stratégique. Là encore la rupture effectue une sortie de la stratégie.

Il y aurait donc une illusion à conclure que la montée de l'incertitude, la complexité croissante de notre monde postmoderne, l'accélération des processus en tout genre, la confusion intellectuelle propre au nihilisme contemporain sont autant de raisons d'abandonner le triptyque : identité du sujet, continuité du devenir et finalité de l'action. Au contraire, plus le monde s'opacifie et se fragmente, plus il est nécessaire d'approfondir le rapport à soi afin d'y discerner ce qui demeure et par là peut servir

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

de boussole pour s'orienter. Certes, la liquidité du monde contemporain ébranle bien des certitudes et exige d'élargir son champ de vision, de remonter en amont vers ses présupposés pour identifier les limites dans lesquelles le rapport à soi, son action et sa manière de penser s'étaient peut-être enfermés. Cela demande de l'humilité, de la détermination et de l'espérance pour chercher de nouveaux repères et vaincre le découragement et le doute qui peuvent paralyser. Mais ce travail critique de perpétuelle attention au réel, loin de valider la fuite en avant et la simple adaptation à des processus chaotiques, est au service de la réalisation des buts inhérents à la nature du sujet qui agit, en l'occurrence ici le corps politique au bien duquel la stratégie est ordonnée. Comme le dit Sun Zi « celui qui connaît son ennemi et se connaît lui-même mènera cent combats sans risque. » (Sun Tzu, 1999 : 11)

Concluons : la rupture s'inscrit-elle dans la rationalité ou bien lui est-elle irréductible, en excès ? Le pari de la réflexion stratégique est que l'action se déploie selon une rationalité non pas seulement théorique, mais pratique, dans un monde contingent et en devenir. La rationalité adéquate à l'action est mise en œuvre par la vertu de prudence, mais celle-ci présuppose une saisie de la finalité désirée et pensée comme telle. La stratégie nécessite évidemment de déterminer et de connaître son ennemi, mais aussi, et on l'oublie parfois en cette période de flottement de trouble identitaire, de se connaître et de savoir ce que l'on désire comme étant son but ultime, celui par la réalisation duquel le sujet va être pleinement lui-même. La réflexion sur la rupture stratégique ne peut donc faire l'économie d'une prise en compte des facteurs liés à la diversité et à l'identité des civilisations en présence.

BIBLIOGRAPHIE

SUN TZU, *L'Art de la guerre*, Economica, 1999.

LE CONCEPT DE RUPTURE STRATÉGIQUE

Thierry WIDEMANN

Chargé de recherches au SHD, Service historique de la défense

L'apparition récente du concept de rupture stratégique le contraint à trouver sa place au milieu d'autres concepts d'ordre comparable, parmi lesquels ceux de surprise stratégique et de révolution militaire. La rupture stratégique entretiendrait avec ces deux autres notions des relations étroites au point que les définitions se recouvriraient partiellement.

Qu'est-ce qu'une surprise stratégique ? Une action offensive, mettant en œuvre des moyens stratégiques, capable de suspendre un moment la dialectique de l'affrontement et d'obtenir, pendant un temps généralement bref, une sidération de la victime¹⁴. « En surprenant son adversaire, écrit Corentin Brustlein, on neutralise de manière temporaire sa capacité à réagir. Pour une durée variable, celui-ci est désarmé au sens où Clausewitz pouvait l'entendre » (Brustlein, 2008). Ce qui appelle deux précisions. Il existe certes des surprises stratégiques entièrement couronnées de succès, lorsque l'effet de sidération a eu raison des mécanismes de résilience de l'agressé. On peut songer à la campagne de France de 1940. Dans ce cas, les Allemands ont agencé des surprises dans l'espace, le temps, la technique et la doctrine qui ont amené une rapide capitulation de la France. Mais dans l'histoire, la surprise stratégique n'est pas pour autant synonyme de victoire. Si elle offre de toute évidence un avantage immédiat, celui-ci peut être éphémère. Et la recherche de l'effet de surprise n'est pas sans danger, car le surprenant prend le risque d'être lui-même surpris. Lors de l'opération Barbarossa, attaque surprise de l'Union soviétique par les Allemands déclenchée le 22 juin 1941, le premier effet a été désastreux pour les Soviétiques. Mais les Allemands ont été eux-mêmes exposés à de nombreux effets de surprise, avec des centaines de milliers de prisonniers soviétiques à gérer. Disposant d'une cartographie obsolète, ils découvrent des cités ouvrières là où ils s'attendaient à trouver des villages. Ils se heurtent à des équipements inattendus (comme le char T 34)

¹⁴ Ce concept n'est pas extensible à l'évolution inattendue d'une situation internationale (comme cela a été dit, notamment, à propos des « Printemps arabes »). Celle-ci peut avoir des conséquences stratégiques, mais elle n'est pas en temps que telle « stratégique ».

dans un contexte météorologique qui n'avait pas été envisagé. Enfin, ils se trouvent confrontés à une volonté de résistance que leurs préjugés raciaux empêchaient d'imaginer. Il en va de même lors de l'attaque japonaise sur Pearl Harbor en décembre 1941. Les Japonais n'ont ni matériellement ni moralement désarmé les États-Unis. Engagés dans une guerre qu'ils imaginaient limitée, ils se sont trouvés devant un adversaire qui leur a livré une guerre totale, achevée par un bombardement nucléaire. La deuxième précision concerne le degré d'innovation de l'entreprise. Une surprise stratégique, non seulement s'épuise généralement vite, mais elle n'entraîne que rarement de grandes modifications dans la façon de concevoir et de mener la guerre.

Une autre expression semble proche de celle de rupture stratégique, il s'agit du concept de révolution militaire. Sa définition et sa légitimité ont longtemps été un objet de controverse, particulièrement avec la publication, en 1988, de l'ouvrage de Geoffrey Parker intitulé *La révolution militaire, la guerre et l'essor de l'Occident 1500-1800*. Il s'agissait à l'origine de transposer dans le domaine militaire le concept de « révolution industrielle ». L'ensemble des historiens s'entendait malgré tout pour reconnaître que les transformations des moyens et procédés militaires réalisées par les Européens de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle ont abouti à une domination par l'Occident du tiers de la planète¹⁵. Mais peut-on parler de « révolution » pour décrire un processus qui s'étale sur trois siècles ? Le terme de « mutations », au pluriel, serait probablement préférable pour décrire cet ensemble de transformations, de l'invention de la phalange dans l'Antiquité à la RMA (révolution dans les affaires militaires), changements techniques, doctrinaux, organisationnels qui ont profondément modifié la façon de percevoir, de penser et de conduire la guerre.

Certaines de ces évolutions se sont traduites dans des processus lents, sans surprise, comme la diffusion des armes à feu entre la fin du Moyen Âge et le début des Temps modernes. Les premières d'entre elles se sont répandues alors qu'elles étaient militairement moins efficaces que l'arbalète ou l'arc gallois. Les quelques canons probablement présents à la bataille de Crécy, en 1346, n'ont eu, face à la chevalerie française, qu'un rôle parfaitement négligeable comparé à celui de l'archerie. Cent trente ans plus tard, en 1476, à la bataille de Morat, l'artillerie du duc de Bourgogne, nom-

¹⁵ Voir notamment Laurent Henninger, 2000.

breuse, de bonne facture et très bien positionnée, n'est pas parvenue à arrêter l'offensive des carrés de piquiers suisses¹⁶.

La révolution ou mutation de l'art de la guerre conçue par Napoléon constitue un cas différent¹⁷. Disposant d'une armée de conscription offrant un réservoir humain perçu comme presque inépuisable, comparé aux armées professionnelles de l'Ancien Régime, il a hérité de deux innovations majeures : dans le domaine de l'artillerie, le système Gribeauval, en avance sur son temps, et en ce qui concerne la structure des armées, le fractionnement des troupes en divisions interarmes. Et c'est précisément dans le fractionnement des armées que Napoléon a créé le principal instrument de ses victoires, par l'invention du corps d'armée regroupant plusieurs divisions. L'apparition du corps d'armée bouleversa les possibilités de manœuvre. Ces fractales d'armées, contrairement aux divisions, étaient capables de tenir assez longtemps en cas de mauvaise rencontre, et pouvaient ainsi s'éloigner les unes des autres, opérer dans un espace assez vaste pour surprendre un adversaire maintenu dans l'incertitude du moment et du lieu de la concentration des forces. C'est ce que Napoléon a pleinement réalisé lors de la campagne de 1805. Le général autrichien Mack, amené à capituler à Ulm, n'a rien anticipé de la manœuvre de l'Empereur, et ni lui ni son état-major n'ont réellement compris comment ils en étaient arrivés là. Il s'agit donc ici d'une mutation décisive dans l'art de la guerre qui est apparue dans l'histoire sous la forme d'une surprise stratégique.

Une surprise stratégique peut donc ne contenir aucune innovation dans l'art de la guerre, et inversement, une révolution militaire peut intervenir en l'absence de tout effet de surprise. Une importante innovation militaire apparaissant dans un contexte de surprise stratégique pourrait être qualifiée de « rupture stratégique », dans la mesure où le phénomène se manifeste sous la forme d'une brusque discontinuité, ce qu'évoque le concept de rupture. Le temps de la rupture est proche de celui de la surprise. La rupture stratégique pourrait ainsi se définir comme la combinaison d'une révolution militaire et d'une surprise stratégique. Une surprise révélatrice d'un changement profond et durable. En d'autres termes, la rupture stratégique serait une surprise stratégique qui dure, et elle dure

¹⁶ Sur le rôle de l'artillerie dans les batailles rangées à la fin du Moyen Âge (Contamine 1986 : 339-342 et 383-389).

¹⁷ Voir Colson Bruno, 2011 ; Béraud Stéphane 2007 et 2013.

parce qu'elle s'impose aux yeux des protagonistes comme un événement aux conséquences irréversibles.

Une rupture stratégique fonctionne toujours comme un révélateur. Une surprise stratégique peut n'agir que comme révélateur d'impréparation, généralement causée par une faillite du renseignement. C'est le cas des premiers succès de l'armée égyptienne lors de la guerre du Kippour en 1973, quand le renseignement israélien s'est révélé incapable de détecter la manœuvre de désinformation conçue par les services égyptiens. Il s'agit là d'un révélateur d'impréparation de l'armée israélienne qui n'était pas pour autant inadaptée à la menace, en témoigne sa contre-offensive victorieuse. Or, ce qui caractérise la rupture stratégique, c'est qu'elle se manifeste comme révélateur d'inadaptation. Comme la phalange hellénistique à Cynocéphales, en 197 av. J.-C., s'est brusquement révélée inadaptée devant la mobilité de la légion romaine, comme la chevalerie française l'était face aux archers anglais au début de la guerre de Cent Ans, ou les adversaires de Napoléon lors des premières campagnes.

À partir de là, on peut tenter une définition de la rupture stratégique : une mutation brusque et irréversible dans la représentation d'un antagonisme de niveau stratégique. Le changement doit être profond, d'où le terme de mutation. Celle-ci se déroule selon un processus rapide, ce qui légitime le terme de « rupture ». Elle s'impose comme irréversible, lorsqu'on ne peut plus faire comme si la situation n'avait jamais existé : on doit la comprendre et s'y adapter. On ne « désinventera » pas l'arme nucléaire, ni l'attentat suicide. La situation demeure dans le domaine des représentations, parce que la rupture stratégique peut intervenir sans passage à un acte de guerre : le lancement du Spoutnik en 1957 a fait brusquement prendre conscience aux Américains qu'ils allaient désormais être exposés à la menace permanente d'un « Pearl Harbor atomique ». Elle relève enfin du registre stratégique dans la mesure où c'est d'abord à ce niveau que le sentiment de rupture agit comme révélateur d'inadaptation à une menace, ensuite parce qu'une telle rupture peut opérer dans des domaines stratégiques économiques, culturels ou relevant du cyberspace, c'est-à-dire autres que la stratégie militaire.

BIBLIOGRAPHIE

BÉRAUD Stéphane, *La Révolution militaire napoléonienne*, (2 vol.), Bernard Giovanangeli Éditeur, 2007 et 2013.

BRUSTLEIN Corentin, « La surprise stratégique. De la notion aux implications », IFRI, *Focus stratégique* n°10, octobre 2008.

COLSON Bruno, *De la guerre*, Perrin, 2011.

HENNINGER Laurent, « Révolutions militaires de l'Antiquité », « Révolutions militaires de la féodalité et de la chevalerie », « Révolutions militaires de la Renaissance et des Temps modernes », dans MONTBRIAL (de) Thierry, KLEIN Jean (dir.), *Dictionnaire de stratégie*, PUF, 2000.

RUPTURES STRATÉGIQUES: EXEMPLES HISTORIQUES

Beatrice HEUSER

Professeur de relations internationales et de science politique à l'Université de Reading, Royaume-Uni

On peut probablement parler d'une rupture stratégique à partir du moment où des groupes d'hommes dépourvus d'armes balistiques rencontrèrent pour la première fois des adversaires armés de lances ou d'arcs, quand des hommes se défendant à pied rencontrèrent les premiers cavaliers, ou quand un peuple terrien se fit attaquer la première fois par la mer (comme par exemple les Anglo-Saxons à partir de 793 après J.C.). Mais la rupture stratégique n'est complètement réalisée qu'avec l'adaptation aux nouvelles données par les groupes initialement inférieurs. Elle est donc le passage d'une manière de faire la guerre à une autre, ce qui est un processus d'une durée variable. C'est avec cette définition que nous examinerons quelques exemples historiques, afin d'évaluer s'il s'agit effectivement de ruptures stratégiques.

L'EMPIRE ROMAIN FACE AUX BARBARES

Les grandes migrations des populations en Europe, qu'on appelle les invasions barbares, sont souvent réduites à la période couvrant les invasions des Huns en 375 à celles des Lombards et des Slaves dans la deuxième moitié du VI^e siècle. Pourtant, il y eut de tels phénomènes avant et après : à l'Est, les Hellènes furent périodiquement attaqués par des peuples migratoires socialement et culturellement moins développés, notamment les Scythes, les Parthes, les Sarmates. Les Romains, ayant conquis les territoires grecs, furent aussi régulièrement menacés par les nomades des grandes steppes. Les Celtes, autre peuple moins civilisé, traumatisèrent les Romains, en envahissant la péninsule italienne au IV^e siècle avant J.-C.

Lors des invasions barbares (375-577), l'Empire romain subit les assauts des Huns, des Goths, des Vandales, entraînant finalement la chute de l'Empire d'Occident. Était-ce une rupture stratégique ? Certainement, en ce sens que les Romains occidentaux n'ont pas réussi complètement à adapter leur stratégie – qui reposait sur une infanterie disciplinée – à ces incursions de cavaleries, même s'ils essayèrent d'intégrer des cava-

liers barbares (comme les Daces) dans leurs propres forces armées. À la bataille d'Adrianople, en 378, les deux armées en présence étaient principalement composées d'infanterie. Quoique les Romains opposèrent aux Goths aussi une cavalerie, selon Ammien Marcellin, ce fut surtout la cavalerie des Goths qui domina le champ de bataille, leur assurant une victoire écrasante et causant la mort de l'empereur Valens (Rolfe, 1935). Sir Charles Oman, le grand historien de la guerre, date de cette bataille le début de l'âge de la domination de la cavalerie : il estime que 378 marque une rupture stratégique entre la période de l'infanterie classique et celle de la cavalerie (Oman, 1924).

Mais les invasions barbares continuèrent plus longtemps : d'abord, au VII^e siècle avec les cavaliers arabes, arborant le pavillon vert du Prophète, puis, à partir du XI^e siècle, avec les Turcs, dont ceux de la dynastie ottomane, qui allaient finalement faire éclater l'Empire romain d'Orient. Durant ces siècles, ce fut systématiquement la cavalerie des envahisseurs qui posa problème à l'Empire, même quand les incursions arabes du X^e siècle prirent généralement la forme de raids menés par de petits groupes armés. Bien que les Byzantins perdirent entre temps la plus grande partie de leurs provinces méridionales au profit des Arabes, les armées des Byzantins restaient néanmoins dispersées et ses membres pas assez nombreux pour pouvoir défendre les territoires impériaux le long de toutes ses frontières. Tentant de relever ce défi, l'empereur Nicéphore II Phocas chercha une troisième voie, en mettant en œuvre une stratégie qu'il a lui-même décrite dans son ouvrage *Peri Paradromes*. Cette stratégie visait à opposer à la cavalerie légère des Arabes une cavalerie également légère qui n'empêcherait pas certes ceux-ci d'envahir le territoire byzantin, mais permettait de les intercepter sur le chemin de retour qui aurait été repéré (Dagron, 1999). Une telle stratégie alternative permit au centre de l'Empire situé autour de Constantinople de subsister jusqu'au milieu du XV^e siècle, mais pas d'être privé successivement de toutes ses possessions autour de la Méditerranée.

LES TURCS FACE AUX CROISÉS; LES EUROPÉENS FACE AUX TURCS

Selon Charles Oman, le passage de l'âge de l'infanterie disciplinée des Grecs et des Romains à celui de la cavalerie constitua une grande rupture stratégique. Pourtant, ce ne fut pas une transition soudaine, mais bien plus une confrontation, pendant plusieurs siècles, de deux paradigmes de

guerre. Mais même dans un monde dominé par le cavalier, il put y avoir une forme d'asymétrie, comme le soulignèrent les affrontements violents entre, d'un côté, les croisés (les chevaliers d'Occident lourdement armés) et, de l'autre, les Turcs, les Sarrasins, les Kurdes et les Arabes (dotés de cavaleries légères). Pour ces derniers, l'arrivée des croisés à la fin du XI^e siècle représenta une singulière surprise stratégique.

Ce fut également le cas pour les croisés quand ils combattirent à plusieurs reprises les musulmans. Lors de la bataille de Hattin en 1187, les croisés (les « Francs ») du Royaume de Jérusalem, lourdement armés, furent certes vaincus par la chaleur et la soif, mais aussi par les forces rassemblées par le Kurde Saladin, notamment par sa cavalerie légère. Cette défaite des chrétiens provoqua la Troisième croisade dont un combattant, compagnon de Richard Cœur de Lion, relata un combat entre croisés et Turcs : en traversant l'Asie mineure – encore aux mains des Byzantins – pour se diriger vers la Terre sainte, les croisés rencontrèrent des envahisseurs turcs, des cavaliers légèrement armés, luttant surtout avec des arcs et des flèches, qui attaquèrent les Occidentaux. Quand ces derniers se retournèrent contre les Turcs pour les poursuivre, ceux-ci fuirent, mais, dès que leurs poursuivants furent à bout de souffle, ils revinrent les attaquer. Ce témoin anonyme comparait les Turcs à des mouches bourdonnant autour de leurs proies, disparaissant quand on les chassait et revenant à l'attaque dès qu'on cessait (Nicholson, 1997 : 234).

Peut-on aussi ici parler de rupture stratégique ? En fait, c'est plutôt une façon asymétrique de faire la guerre : aucune des deux parties en présence ne changea fondamentalement sa façon de combattre.

LE DÉFI POSÉ PAR L'INFANTERIE AUX CHEVALIERS

Il en fut autrement avec la « Révolution de l'Infanterie » de la fin du Moyen Âge, marquée par une série de batailles décisives : la première, en 1176, fut celle de Legnano, près de Milan, où des forces très diverses de la Ligue lombarde (y compris des fantassins) ont lutté contre les troupes de l'empereur Frédéric Ier Hohenstauffen (le célèbre Barberousse). Dans cette bataille, les fantassins - des paysans - étaient encadrés par la Compagnie de la Mort et constitués en formations ressemblant à la phalange grecque. Les Lombards l'emportèrent sur les forces impériales qui, elles, étaient sur-

tout formées de cavaliers. Cette défaite honteuse de l'empereur fut perçue comme le triomphe inimaginable des fantassins sur la cavalerie.

D'autres exemples suivirent. Les Écossais employèrent de telles unités de fantassins, appelées schiltrons, contre les Anglais au cours des guerres d'indépendance des XIII^e et XIV^e siècles. Les schiltrons, comme la phalange grecque, étaient composés de fantassins armés de lances ou de piques. La cavalerie ennemie venait s'éventrer sur ce hérisson. Les victoires écossaises les plus célèbres furent, d'une part, la bataille de Stirling Bridge (1297), triomphe de William « Braveheart » Wallace sur Édouard I^{er}, « marteau des Écossais », et, d'autre part, la bataille de Bannockburn (1314), succès de Robert le Bruce sur Édouard II.

Entre temps, sur le continent européen, avait lieu en 1302 la bataille de Courtrai opposant les fantassins flamands aux forces de Philippe IV de France. Ce combat porta le nom de bataille des Éperons d'or, en raison des nombreux éperons que les Flamands, armés d'une lance appelée goudendag (soit « bon dague », en référence probablement à la forme de sa pointe), récupérèrent sur leurs adversaires. Un siècle et demi plus tard, les Suisses adoptèrent la même tactique qui leur permit de remporter plusieurs victoires contre les troupes de Charles le Téméraire, à Grandson, à Morat et à Nancy, pendant la guerre contre la Bourgogne (1476-1477).

Ces batailles annoncèrent un véritable changement dans la conduite de la guerre. Petit à petit, le chevalier médiéval perdait sa position dominante, alors que l'infanterie bien organisée gagnait en importance. Certains historiens considèrent cette révolution de l'infanterie comme un signe avant-coureur de mutations sociales, notamment la perte de prestige du chevalier et la progression des couches inférieures, de la classe des artisans et des marchands.

Une variation allemande sur le schiltron s'appelait le Haufen, et une variation espagnole des XVI^e et XVII^e siècles était le tercio. Au cours de cette période du XII^e au XVII^e siècle qui vit l'infanterie devenir déterminante, il y eut, en outre, des innovations de technologie militaire qui contribuèrent aussi à la montée en puissance des combattants roturiers par rapport aux chevaliers : outre l'arbalète, il s'agissait aussi de l'arc long (longbow), arme originaire du Pays de Galles, qui fut ensuite adopté par les Anglo-Normands et employé contre les Français pendant la guerre de Cent Ans. Quant au trébuchet, il était une redécouverte d'un engin de siège romain. Ces armes changeaient déjà la guerre en Europe, même sans employer la poudre.

LA CAMPAGNE DE CHARLES VIII EN ITALIE, 1494-1498

C'est l'introduction de la poudre, d'abord pour des canons, puis pour des armes à feu tenues à la main, qui selon Michael Roberts et Geoffrey Parker déclençait une « Révolution militaire ». Si les deux historiens n'étaient pas d'accord sur les dates de cette révolution, ils s'entendaient en revanche sur ses origines (Roberts, 1956 ; Parker, 1988). La première illustration d'un canon date de 1128 et provient d'Asie. Les premiers canons européens, mentionnés dès 1326, furent clairement modelés sur l'exemple asiatique. Le canon se répandit après que fut inventée la poudre en grains (vers 1420). Trente ans plus tard, en 1453, Constantinople fut bombardée par de très gros canons turcs (les Basilicas).

Cependant, selon maints historiens, c'est la campagne d'Italie de Charles VIII de France, en 1494-1497, qui marque une véritable rupture stratégique dans l'introduction de la poudre pour l'artillerie. Charles envahit l'Italie avec 70 pièces d'artillerie mobiles, suffisamment pour impressionner les villes italiennes : Pise, Florence et Rome se rendirent rapidement, par peur du bombardement. Volant de victoire en victoire, Charles progressa si vite que cela interpella les contemporains. Jamais armée équipée de canons n'avait avancé si rapidement (Taylor, 1973 ; Corvisier, 1976 ; Tallett, 1992).

À partir de cette campagne, les canons firent partie de la guerre non seulement comme engins de siège, mais également comme armement du champ de bataille. Toutes les armées d'Europe eurent besoin en l'occurrence de se transformer. Ainsi, lors de la bataille de Flodden (1513), les schiltrons écossais ne purent rien faire contre l'artillerie anglaise. Les châteaux et les villes durent adopter de nouvelles formes de défense plus en profondeur (dite la « trace italienne »), afin de pouvoir résister aux canonnades. Les États furent aussi dans l'obligation d'instaurer de nouveaux systèmes fiscaux destinés à permettre l'acquisition de canons et recruter des soldats d'un nouveau type, des professionnels d'une armée permanente. Ceci fut sans doute une grande rupture stratégique, même si la question se pose de savoir si la campagne de 1494-1497 constitua un tournant ou fut seulement la manifestation d'un développement plus lent. On peut se demander si l'affaiblissement relatif de l'Empire ottoman par rapport aux puissances européennes ne résulte pas de son absence de transformation intérieure (Murphey, 1998 ; Pamuk, 2012).

LES GUERRES RÉVOLUTIONNAIRES ET NAPOLÉONIENNES

La prochaine grande rupture stratégique n'était pas due à des innovations technologiques. Pourtant, les nouvelles formes de guerre pratiquées par les armées de la Révolution française et par Napoléon introduisirent, sans aucun doute, une rupture stratégique, comme les témoins l'attestèrent. Ainsi, l'archiduc Charles, commandant les forces autrichiennes, analysa que « l'emploi de troupes plus importantes que dans les temps passés » « associé à une légèreté et à une accélération inhabituelles de leurs mouvements, se répercuta nécessairement sur la conduite de la guerre dans son ensemble et notamment sur le rayon d'action des fortifications ». Il s'ensuivit un déclin des fortifications qui, avant la Révolution française, étaient encore considérées « comme offrant une protection parfaite pour l'arrière-pays ».

L'archiduc Charles précisait :

« Cette conception insensée disparut à mesure que s'accroissaient les effectifs des forces armées. Les fortifications, dont la situation, les dimensions et les garnisons n'ont guère d'importance, ne jouent un rôle aujourd'hui que si les forces armées de l'adversaire sont si faibles que ses entreprises se limitent nécessairement à la conquête d'un espace réduit et qu'il ne puisse se séparer du moindre détachement pour lui confier une mission d'observation. Si les effectifs sont importants, de telles fortifications ne présentent plus aucun intérêt. » (Charles d'Autriche, 1882 : 209)

De son côté, le Prussien Julius von Voß jugeait, en 1809, que la nouvelle manière française de faire la guerre constituait « la petite guerre à grande échelle » (Rink, 1999 : 197).

Le nouveau système de guerre de Napoléon fut largement étudié par les stratèges, tels que Jomini et Clausewitz qui en furent les plus célèbres observateurs. Avec la conception napoléonienne consistant à déplacer des armées par colonnes et non ensemble, ce qui permettait de disposer d'armées plus grandes, la guerre changea de nature. Les idées de Napoléon concernant la tactique, les longues marches à travers le territoire ennemi, l'attaque au « centre de gravité » de l'adversaire, l'utilisation de l'artillerie, obligèrent ses adversaires à réviser leur manière de faire la guerre. Vers 1813, ceux-ci étaient parvenus à se réinventer, comme l'illustra la bataille de Leipzig. Avec leurs propres armées de masses, les Prussiens battirent Napoléon et réitérèrent deux ans plus tard à Waterloo. Du reste, ils conti-

nuèrent de cultiver par la suite le système napoléonien et engrangèrent, de la sorte, sous les ordres de Helmuth von Moltke, des victoires contre les Danois, les Autrichiens et les Français (1864-1871). Moltke complétait donc la rupture stratégique en adoptant des éléments majeurs du système de guerre français pour finir par battre les Français en 1871.

RUPTURE OU DÉGRADATION LENTE ? VERS LA GUERRE TOTALE

Les guerres de la Révolution française et de Napoléon, particulièrement destructives, avaient certaines caractéristiques de ce que Léon Daudet définit plus tard comme « la guerre totale » :

« C'est l'extension de la lutte, dans ses phases aiguës comme dans ses phases chroniques, aux domaines politique, économique, commercial, industriel, intellectuel, juridique et financier. Ce ne sont pas seulement les armées qui se battent, ce sont aussi les traditions, les institutions, les coutumes, les codes, les esprits et surtout les banques. » (Daudet, 1918 : 8)

Certains aspects de cette conception de la guerre remontent à la Révolution, à l'image du célèbre décret du 23 août 1793¹⁸. Bien qu'elles furent aux origines du nationalisme européen, les guerres de 1792-1815 ne furent pas des guerres totales dans le sens génocidaire d'Erich Ludendorff qui caractérisa, en 1935, le but des guerres futures comme « l'anéantissement de l'armée ennemie et [...] de la nation ennemie » (Ludendorff, 1935 : 19 : 106). Un tel racisme, une telle haine de l'ennemi apparurent déjà durant la guerre de Sécession, par exemple lors de la campagne du général William Tecumseh Sherman en Géorgie, ou lors de celle de la vallée de Shenandoah en Virginie par le général Philip Sheridan. Ce dernier se rendit en Europe et, pendant la guerre franco-prussienne, conseilla au chancelier prussien Otto von Bismarck de causer aux habitants de la France « autant de souffrances

¹⁸ « Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances ; les femmes feront des tentes et serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront le vieux linge en charpie ; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République. » (Serman, Bertaud, 1998 : 75)

qu'ils doivent désirer la paix, afin que leur gouvernement la demande. Il ne faut laisser aux gens que leurs yeux pour pleurer la guerre. » (Degler, 1997 : 68).

Certaines caractéristiques de la guerre totale définie par Ludendorff se retrouvèrent sur des théâtres d'opérations de la Première Guerre mondiale, comme le traitement réservé aux Serbes par les Autrichiens, et surtout le génocide arménien (Chickering, Förster, 2000). Mais c'est l'Allemagne nationale-socialiste qui développa pleinement cette idée, de même que le Japon qui agit d'une manière génocidaire en Chine et en Mandchourie (Chickering, Förster, Greiner, 2005). Le nombre des pertes de la Seconde Guerre mondiale démontra cette rupture stratégique. Hitler voulait anéantir les Juifs et assujettir les peuples slaves. Avec plus de 30 millions de morts parmi les Slaves (Russes et autres peuples de l'URSS, Polonais, Yougoslaves, ...) et 6 millions de victimes juives, tous majoritairement des civils, cette guerre est, en nombre absolu, la plus meurtrière de l'histoire de l'humanité. Les outils de ces génocides furent multiples : famine artificielle, siège (Leningrad, Stalingrad), camps de travail forcé, camps d'extermination. Il faut ajouter, durant l'occupation japonaise, tous les morts en Chine dont le nombre reste imprécis.

Les parties adverses furent contraintes de réagir à cette rupture stratégique. Elles s'orientèrent vers la mobilisation totale. Ce sont les Russes qui s'adaptèrent le moins : au cours des deux guerres mondiales, ils opposèrent aux forces germano-autrichiennes une stratégie de masse, acceptant des pertes élevées parmi les troupes. On estime que, pendant la Première Guerre mondiale, la Russie perdit autant de soldats (morts, blessés, disparus) que la France et l'Empire britannique réunis ; durant la Seconde, l'URSS enregistra trois fois plus de pertes que l'Allemagne¹⁹. En revanche, les Alliés de l'Ouest ripostèrent aux armées germano-autrichiennes par la conscription, mais aussi par la mobilisation des industries, ce qui permit à chaque fois de vaincre. Ce fut une victoire par la masse, mais aussi une victoire par la propagande (incitation à l'insurrection des peuples soumis, soutien à la résistance). Finalement, il s'est agi d'une adaptation aux nouveaux paradigmes de la guerre de différentes façons : par l'organisation des armées et de la logistique de masse ; par les inventions techniques, comme le char, le sous-marin et l'avion au cours de la Première Guerre

¹⁹ [Estimated War Dead World War II](#), consulté le 3 février 2015.

mondiale, les fusées, le radar les machines d'encodage et de décodage, la bombe atomique, pendant la Seconde Guerre mondiale.

LA TROISIÈME GUERRE MONDIALE N' Aura pas lieu : LA RUPTURE NUCLÉAIRE

Malgré l'utilisation de la bombe atomique contre les deux malheureuses villes japonaises en août 1945, l'adaptation des pays occidentaux à la rupture stratégique causée par la guerre totale contenait, dès le début, un élément de dissuasion. C'est en effet la raison principale pour laquelle deux physiciens d'origine germano-autrichienne, réfugiés au Royaume-Uni dont ils acquièrent la nationalité, demandèrent, dès le mois de mars 1940, au gouvernement britannique de développer une bombe atomique, dans le but de dissuader l'Allemagne de lancer une attaque atomique. Ils estimaient que :

« L'Allemagne est, ou sera, en possession de cette arme, il faut se rendre compte qu'aucun abri n'est disponible qui serait effectif et pourrait être utilisé à grande échelle. La réplique la plus évidente serait une contre-menace avec une bombe pareille. Il nous paraît donc important de commencer la production le plus tôt et le plus rapidement possible, même si l'intention n'est pas d'utiliser la bombe comme moyen d'attaque. [...] Il serait évidemment trop tard pour commencer la production une fois qu'on saurait que l'Allemagne possède une telle bombe. » (Lorna, 2003 : 111-126).

En 1940, le gouvernement britannique demanda l'aide américaine pour ce projet. À l'été 1945, il décida de se procurer des bombes atomiques par ses propres moyens, avant tout dans un but dissuasif, non pas pour les utiliser (Heuser, 1997). Ce principe dissuasif devint le fondement de la stratégie de l'OTAN. Alors que les États-Unis développèrent initialement une posture destinée à contrer une attaque soviétique, et s'inspirant de la stratégie qu'ils avaient mené durant la Seconde Guerre mondiale, en ajoutant des armes atomiques au bombardement aérien. Au milieu des années 1950, sous l'impulsion des Européens, l'OTAN abandonna tout objectif de victoire. Désormais, l'OTAN ne visait qu'à mettre rapidement un terme à toute guerre commencée « par accident ou erreur de jugement » et elle ne recherchait pas une victoire entraînant l'occupation de la totalité du territoire ennemi. Ce fut une importante rupture de la stratégie qui fut adoptée par l'URSS, seulement trois décennies plus tard, au milieu des années 1980 (Cave Brown, 1978).

LA RÉVOLUTION DANS LES AFFAIRES MILITAIRES COMME RUPTURE ?

Cette présentation des grandes transformations de la guerre tend à simplifier la réalité. En fait, il y a toujours eu, côte à côte, plusieurs formes de guerre. Rome affrontait non seulement des envahisseurs brutaux montés à cheval, mais aussi des peuples plus facilement soumis, comme les Celtes à partir du 1^{er} siècle avant J.-C., ou les populations d'Afrique du Nord. Les chevaliers franc(çai)s ont facilement battu les Cathares, et les chevaliers anglo-normands ont défait les Gallois. Ces derniers, comme les Écossais, firent souffrir les Anglais par leurs stratégies insurrectionnelles qui ne s'inscrivaient pas dans les paradigmes prévalant dans la guerre entre États européens. Le schiltron ou Haufen fut développé comme moyen de lutte du faible contre le fort, c'est-à-dire des populations opprimées luttant contre des maîtres étrangers. Cette forme de guerre populaire causa des problèmes également aux armées, sinon victorieuses, de la Révolution française et de Napoléon, ainsi qu'à la Wehrmacht et à l'Armée rouge. À l'inverse, l'Armée populaire de Chine est elle-même née d'une telle insurrection.

Dans cette optique, il convient d'examiner la résurgence des « petites guerres » - autrement dit les insurrections et la guerre populaire (Heuser, 2013)- depuis la fin de Guerre froide. Cette réapparition ne représente pas une rupture stratégique (Heuser, 2014 : 107-121), mais correspond à un phénomène très ancien, présent à divers degrés à travers toute l'histoire.

En revanche, elle semble avoir empêché la réalisation complète d'une autre rupture stratégique qui se dessinait au début des années 1990 sous le label de « Révolution des affaires militaires », avec des armements de précision au ciblage guidé, et la technologie d'information. Les innovations en technologie introduisent une nouvelle dimension de la guerre, dite cyber, utilisée surtout par des pays sophistiqués contre leurs adversaires. L'adaptation à ce défi de supériorité technologique prend la forme inverse : avec des moyens « simples », des combattants irréguliers, pendant les guerres de Yougoslavie, d'Irak, d'Afghanistan, de Syrie, réussirent et continuent de réussir à largement compenser la supériorité technologique des pays occidentaux et des forces nationales. Pourtant, si on compare la conduite de la Seconde Guerre mondiale par la Grande-Bretagne et les États-Unis, et l'action de l'OTAN au Kosovo et en Libye, deux paradigmes de guerre fort différents se révèlent : une guerre de haute fatalité d'un côté, une guerre avec relativement peu de morts de l'autre.

RUPTURE UNILATÉRALE: LA JUDICIARISATION DE LA GUERRE

Le dernier exemple souligne qu'un nouveau paradigme tend à s'imposer de plus en plus, ce qui correspond à un changement progressif de l'attitude occidentale vis-à-vis de la guerre et qui mène à la recherche de nouveaux moyens d'utiliser la force. L'Ouest éprouve, en effet, une intolérance croissante à l'égard des pertes militaires et se montre très réticent à causer la mort de civils, d'autant que ceux-ci ne sont plus vus comme faisant partie d'une « nation ennemie » qu'il faut anéantir, comme le pensait Ludendorff, mais comme l'enjeu principal des guerres dont le but réside dans la conquête des « cœurs et des esprits ».

Par conséquent, les militaires des États membres de l'OTAN et d'autres pays occidentaux se trouvent de plus en plus sous la surveillance des juristes et des cours de justice. Ne pouvant plus, comme auparavant, recourir à la force maximale, ils se plaignent parfois qu'ils doivent se battre « avec un seul bras ». La législation moderne relative aux conflits armés interdit, en effet, l'usage de certaines méthodes et pratiques, comme la torture, le ciblage de civils, la riposte disproportionnée, etc. Les armées et les opinions publiques sont particulièrement sensibilisées à ces règles. L'intervention de 2011 en Libye fournit un exemple récent de cette retenue, l'OTAN ayant atteint le « standard d'or » en matière de tir de précision (Kuperman, 2013 : 105-136).

Ces développements résulteraient d'une éducation plus libérale et d'une culture plus tolérante qui rejetteraient les terribles erreurs du nationalisme, du fascisme, du totalitarisme, et des guerres de religions. Selon Steven Pinker, ce ne serait pas l'armement nucléaire qui aurait empêché une troisième guerre mondiale, mais l'évolution de la nature humaine (Pinker, 2012).

Toutefois, les valeurs humanistes ne sont pas partagées ni partout ni par tous. Cette transformation radicale de la position occidentale à l'égard de la guerre et de sa conduite n'est-elle donc pas une rupture unilatérale qui pose davantage un défi aux Occidentaux qu'à leurs adversaires et qui les rend plus vulnérables ? L'attrait des valeurs humanistes et d'un mode de vie libéral peut-il vaincre la force brute ? On assiste plutôt, dans certaines régions du monde, à un rejet radical des modèles occidentaux. Pour l'instant, il paraît encore difficile de se prononcer sur la période actuelle et

de prétendre que celle-ci annonce une rupture stratégique. Les chapitres suivants examineront cette question de plus près.

BIBLIOGRAPHIE

Archiduc Charles D'AUTRICHE, "Das Kriegswesen in Folge der französischen Revolutionskriege (1838)" dans WALDTSTÄTTEN (von) Franz (dir.), *Erzherzog Karl: Ausgewählte militärische Schriften*, Richard Wilhelmi, 1882.

CAVE BROWN Anthony (dir.), *Dropshot: The United States Plan for War with the Soviet Union in 1957*, 1978, Dial Press.

CHICKERING Roger, FÖRSTER Stig (dir.), *Great War, Total War: Combat and Mobilisation on the Western Front, 1914-1918*, Cambridge University Press, 2000.

CHICKERING Roger, FÖRSTER Stig et al. (dir.), *A World at Total War: Global Conflict and the Politics of Destruction, 1940-1945*, Cambridge University Press, 2005.

CORVISIER André, *Armées et Sociétés en Europe de 1494 à 1789*, PUF, 1976.

DAGRON Gilbert (trad.) et MIHĂESCU Haralambie, *Le Traité sur la guérilla de l'empereur Nicéphore Phocas*, édition bilingue grec-français, CNRS, 1999.

DAUDET Léon, *La Guerre totale*, Nouvelle Librairie, 1918.

DEGLER Carl, "The American Civil War and the German Wars of Unification: the Problem of Comparison", dans FÖRSTER Stig, NAGLER Jörg (dir.), *On the Road to Total War: The American Civil War and the German Wars of Unification, 1861-1871*, Cambridge University Press, 1997, p. 53-72.

HEUSER Beatrice, *NATO, Britain, France and the FRG: Nuclear Strategies and Forces for Europe, 1949-2000*, Macmillan, 1997.

HEUSER Beatrice, "Victory in a Nuclear War? A Comparison of NATO and WTO War Aims and Strategies", *Contemporary European History*, 3:7, 1997, p. 311-327.

HEUSER Beatrice, *Penser la Stratégie*, Picard, 2013.

- HEUSER Beatrice, « La guerre asymétrique », dans BAECHLER Jean et HOLEINDRE Jean-Vincent (dir.), *Guerre et Politique*, Éditions Hermann, 2014.
- KUPERMAN Alan, “A Model Humanitarian Intervention? Reassessing NATO’s Libya Campaign”, *International Security*, 1:38, été 2013, p. 105-136.
- LORNA Arnold (dir.), “The History of Nuclear Weapons: The Frisch-Peierls Memorandum on the possible construction of atomic bombs of February 1940”, *Cold War History*, 3:3, 2003, p. 111-126.
- LUDENDORFF Erich, *Der Totale Krieg*, Ludendorff Selbstverlag, 1935.
- MURPHEY Rhoads, *Ottoman warfare 1500-1700*, University College Press, 1998.
- NICHOLSON Helen J. (trad.), *Chronicle of the Third Crusade: A Translation of the Itinerarium Peregrinorum et Gesta Regis Ricardi*, Ashgate, 1997.
- OMAN Charles W. C., *The Art of War in the Middle Ages*, Methuen, 1924.
- PAMUK Sevket, “The Evolution of Fiscal Institutions in the Ottoman Empire, 1500-1914”, dans Yun-Casalilla Bartolomé, O’Brien Patrick K. et al. (dir.), *The Rise of Fiscal States: A Global History, 1500-1914*, Cambridge University Press, 2012, p. 304-331.
- PARKER Geoffroy, *The Military Revolution: Military innovation and the rise of the West 1500-1800*, Cambridge University Press, 1988.
- PINKER Steven, *The Better Angels of our Nature: A History of Violence and Humanity*, Penguin, 2012.
- ROBERTS Michael, *The Military Revolution, 1560-1660*, Marjory Boyd, 1956.
- ROLF John C. (trad.), MARCELLINUS Ammianus, *Œuvres*, William Heinemann et Loeb Classical Library, t. 1-3, 1935, 1937, 1939.
- SERMAN William, BERTAUD Jean-Paul, *Nouvelle histoire militaire de la France. 1789-1919*, Fayard, 1998.
- TALLETT Frank, *War and Society in Early-Modern Europe, 1495-1715*, Routledge, 1992.
- TAYLOR Frederik Lewis, 1921, *The Art of War in Italy. 1494-1529*, Greenwood, 1973.

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

Voss (von) Julius, *Der Kleine Krieg*, 1809, cité par RINK M., *Vom Partheygänger' zum Partisanen: Die Konzeption des kleinen Krieges in Preußen, 1740-1813*, Peter Lang, 1999.

WAR CHRONICLE, « [Estimated War Dead World War II](#) », consulté le 10 janvier 2017.

GÉOPOLITIQUE DES RUPTURES STRATÉGIQUES CONTEMPORAINES

Bruno TERTRAIS

Directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique

« SURPRISES » VS. « RUPTURES » STRATÉGIQUES

Les Livres blancs de 2008 et 2013 ont inscrit les notions de « surprise stratégique » et de « rupture stratégique » dans le corpus doctrinal officiel français en matière de sécurité et de défense²⁰.

Ces deux notions sont parfois confondues. La « surprise stratégique » est une notion centrale de la réflexion politico-militaire occidentale contemporaine, et a fait l'objet d'analyses récentes en France²¹. Elle se réfère à un événement majeur qui n'avait pas été prévu, ou dont la probabilité de réalisation était jugée négligeable par la plupart des grands acteurs. La « rupture stratégique » est en revanche une notion plus française, qui n'a pas d'équivalent réel en anglais, et qui mérite donc un approfondissement conceptuel et intellectuel. Sa caractéristique principale est d'être multidisciplinaire : la rupture peut être militaire (cf. les processus de « révolution dans les affaires militaires »), technologique, économique ou sociétale. Peu importe son origine – elle se définit dans l'acception qui nous intéresse par ses effets majeurs, de nature à transformer profondément la sphère de sécurité et de défense²².

Ce sont évidemment des notions relatives, à un triple égard : d'abord parce que n'est surprise ou rupture que l'événement qui se distingue des autres ; ensuite parce que chacun n'a pas la même définition de ce qui constitue

²⁰ « Des surprises, voire des ruptures stratégiques, sont possibles, et même probables », ministère de la Défense, 2013:10.

²¹ Voir par exemple Geoffroy Delcroix, 2005 ; TERTRAIS Bruno et Olivier Debouzy, hiver 2008-2009 ; Corentin Brustlein, 2008 ; dossier « La surprise stratégique », *Stratégique*, 106:2014.

²² La rupture stratégique peut exister dans d'autres domaines : pour l'industrie nucléaire, la catastrophe de Tchernobyl en était une.

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

une surprise ou une rupture ; enfin parce qu'un événement donné peut être une surprise ou une rupture pour un pays, mais pas pour un autre²³. Leur analyse doit donc être comparatiste.

Toutes les surprises ne sont pas des ruptures, et toutes les ruptures ne sont pas des surprises. Certains événements sont les deux à la fois : on peut penser à l'opération Barbarossa, à l'attaque de Pearl Harbour, à l'installation de missiles à Cuba, à l'invasion de l'Afghanistan, à la chute du Mur, aux attentats du 11 Septembre, mais aussi, sans doute, à la crise financière de 2008 en raison de ses effets induits (crise mondiale et crise européenne spécifique), ou encore aux révoltes arabes. Mais la guerre du Kippour, vraie surprise stratégique, ne fut pas une rupture (même si le voyage d'Anouar el-Sadate à Jérusalem, conséquence en partie induite, relevait davantage de cette catégorie). À l'inverse, des événements tels que la guerre des Six Jours, la dislocation de l'Union soviétique, ou encore le premier essai nucléaire nord-coréen, furent des ruptures sans être à proprement parler des surprises²⁴.

LES RUPTURES STRATÉGIQUES RÉCENTES

Les deux dernières années ont été particulièrement fertiles en événements stratégiques majeurs. Sept peuvent être recensés : (1) la montée en puissance rapide de l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels aux États-Unis, avec un impact à la fois sur le rétablissement économique américain, sur l'affaiblissement de certains grands pays producteurs (Russie, Iran...), et sur les relations américano-saoudiennes ; (2) l'emploi massif d'armes chimiques par le régime de Bachar el-Assad ; (3) la croissance territoriale et militaire fulgurante de l'organisation s'auto-intitulant « État islamique », assise sur une puissance financière inédite, et sa résonance désormais mondiale ; (4) l'annexion de la Crimée et l'intervention directe de la Russie en Ukraine ; (5) la pandémie de fièvre hémorragique

²³ Par exemple, l'attentat de Bali (2002) fut une rupture stratégique pour l'Australie, mais pas pour le reste du monde.

²⁴ Si la rapidité de l'effondrement de l'Union soviétique prit nombre d'observateurs par surprise, elle était envisagée dès le mois de janvier 1991, dès lors que les partis communistes des républiques fédérées avaient cessé de payer leurs cotisations au PCUS.

Ebola, la plus grave jamais recensée (l'extension de ce virus était toujours limitée lors des crises précédentes) ; (6) l'attaque informatique contre la firme japonaise Sony ; (7) le triple attentat de janvier 2015 en France et ses suites.

Ces événements relèvent-ils des catégories qui nous intéressent ici ? C'est naturellement en grande partie une affaire de perception. La crise des armes chimiques syriennes, l'affaire de Crimée et la montée en puissance de Daech sont à la fois des surprises et des ruptures. Deux tabous de l'après-Guerre froide ont été brisés : d'une part celui de l'emploi d'armes dites « de destruction massive » pour la première fois depuis 1988 (Irak au Kurdistan), et celui de la modification des frontières internationales par la force (effacement physique de la frontière syro-irakienne, pseudo-referendum sur la Crimée suivi par l'annexion immédiate du territoire). La révolution des hydrocarbures non conventionnels est peut-être une rupture, mais elle n'est pas une surprise, puisque l'on s'y attendait depuis une dizaine d'années. Les événements du mois de janvier 2015 relèvent de la même catégorie : ils ne sont une rupture que pour la France – et encore. À l'inverse, l'attaque contre Sony et la pandémie d'Ebola ont constitué des surprises de par leur ampleur et leur rapidité, mais n'ont pas débouché sur des ruptures.

QUATRE ESPACES GÉOGRAPHIQUES DISTINCTS

Les grandes crises stratégiques se déroulent aujourd'hui sur quatre grands espaces géographiques distincts.

La tempête moyen-orientale ne fait que s'aggraver, et débouche aujourd'hui sur des faillites d'États (Irak, Libye, Syrie, Yémen) ainsi que, parallèlement, sur la montée en puissance de quasi-États (Hezbollah, Daech). Elle comprend désormais cinq dimensions imbriquées les unes avec les autres : (1) les secousses politiques autrefois appelées « printemps arabes », qui se traduisent par de rares stabilisations (Tunisie, Égypte sous la forme d'un retour au statu quo), mais aussi par la destruction de certains États (Syrie, Libye) ; (2) la renaissance du jihadisme combattant à grande échelle, sous une forme qu'il n'est pas exagéré de qualifier « d'islamo-totalitarisme », et son extension à la fois sur l'espace saharo-sahélien et l'espace syro-irakien, avec au milieu ce que l'on a qualifié de « hub libyen » ; (3) la poursuite de la radicalisation de l'affrontement confessionnel, l'extension des opé-

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

rations iraniennes le long du Croissant fertile, que Téhéran semble vouloir transformer en « Croissant chiite », ainsi qu'au Yémen ; (4) la crise du nucléaire iranien, dont les chances de règlement définitif à court terme restent faibles ; (5) la permanence du conflit israélo-palestinien.

La question ukrainienne, et plus largement les décisions stratégiques prises par la Russie depuis la fin de l'année 2013, violent l'ensemble du cadre politico-juridique mis en place dans les années 1990, et conduisent à « la réouverture de la question de la sécurité européenne », alors que l'achèvement de la supervision internationale du Kosovo (2012) avait pu laisser espérer la fin de deux décennies de crises balkaniques.

Le cyberspace est désormais un champ d'affrontement stratégique permanent, secoué par des attaques parfois brutales et de grande ampleur. À l'attaque contre Sony a « répondu » une opération de déni de service contre les infrastructures nord-coréennes, par exemple.

Enfin, la montée des tensions interétatiques en Asie se poursuit. La relation indo-pakistanaise est à la merci d'un « nouveau Bombay » (en référence aux attentats de 2008). La Corée du nord de Kim Jong-Un demeure agressive, et le risque de provocation de grande ampleur sur la péninsule est loin d'être nul. Les navires chinois continuent leurs actions de provocation à l'est et au sud du pays.

L'IMPÉRATIF DE LA « LONGUE DURÉE »

L'apparente multiplication des surprises et des ruptures stratégiques, et ce que l'on décrit souvent comme une plus grande « fluidité » de l'environnement international, ne doivent pas masquer l'importance des tendances lourdes et des évolutions de très longue durée.

Plus de 60 ans. Dans certains cas, les crises sont permanentes depuis plusieurs décennies et trouvent leur origine dans des événements et des décisions de la fin des années 1940 : on pense à la question israélo-palestinienne, à la péninsule coréenne, au conflit indo-pakistanaise, ou à l'affaire taïwanaise.

Plus de 30 ans. La crise du nucléaire iranien, la transformation du Hezbollah en entité quasi-étatique, et dans une certaine mesure l'aggravation de la guerre civile syrienne (auxquels certains ajoutent la montée en puissance

des houthis yéménites), trouvent leur origine dans la révolution islamique de 1979 et sa rapide radicalisation antioccidentale. De même pour l'instabilité de l'espace afghano-pakistanaï, endémique et sans doute durable, qui est le produit de son internationalisation depuis 1979, il est vrai aggravée par des facteurs plus structurels (mauvaise gouvernance, cercle vicieux de la guerre civile, pyramide des âges propice à la violence...).

Plus de 10 ans. Les crises en Europe et en Asie de l'est sont largement dues à l'émergence et au nationalisme exacerbé de deux États, la Russie et la Chine, qui se manifestent par un expansionnisme militaire (généralement) masqué et des violations des espaces terrestres, aériens ou maritimes de leurs voisins (ainsi que, bien souvent, par l'agitation de la carte nucléaire : cf. essais de missiles à des moments diplomatiques choisis, qui sont une spécialité chinoise et désormais russe). Quant au phénomène djihadiste contemporain, que les États-Unis espéraient circonscrit il y a encore quelques années (mort d'Oussama ben Laden), il a repris de la vigueur sur le terreau du printemps arabe, avec la « mutation » d'Al-Qaïda en une organisation encore plus violente, disposant d'une meilleure assise territoriale, mieux équipée et plus riche, et d'un professionnalisme inédit en matière de propagande et de recrutement.

La durée et le caractère structurel de ces évolutions (la métaphore de la « guerre de Trente ans » est devenue très fréquente depuis le 11 septembre 2001) doivent être pleinement appréhendés en termes de préparation des réponses occidentales. Cela n'empêche pas qu'elles puissent être interrompues par... de futures ruptures stratégiques.

QUELLES SERONT LES PROCHAINES RUPTURES STRATÉGIQUES ?

Les ruptures sont souvent des surprises, et sont donc généralement imprévues – elles le sont en tout cas fréquemment pour ce qui concerne leur moment et leur ampleur. Mais elles ne sont pas toujours imprévisibles et elles sont rarement impensables. Il importe donc de se préparer au moins intellectuellement et politiquement à leur survenue. Cinq grandes catégories d'hypothèses de réflexion :

La chute brutale d'un régime politique stratégiquement important (Chine, Corée du nord, Iran, Pakistan, Russie...).

Un conflit militaire à grande échelle impliquant les pays occidentaux ou leurs alliés. On pense à un choc entre la Russie et l'OTAN, à un affrontement aéroterrestre en Asie du sud, ou à une escalade militaire en Asie. Si ces conflits sont improbables, l'Histoire nous enseigne que les erreurs stratégiques et l'incapacité des dirigeants politiques à maîtriser l'enchaînement de la violence sont au cœur de grand nombre de conflits violents...

Un emploi de l'arme nucléaire, probablement en Asie. En termes relatifs, le risque principal est l'hypothèse d'un emploi délibéré de l'arme par le Pakistan au cours d'un conflit avec l'Inde.

Une attaque non conventionnelle de très grande ampleur, qu'elle soit à caractère terroriste ou étatique, de nature cybernétique ou effectuée à l'aide de moyens plus traditionnels. Il convient de noter que ces catégories sont encore plus artificielles qu'elles ne l'étaient par le passé : les États ont recours à des moyens non conventionnels sophistiqués (Russie, Iran...), et les acteurs non-étatiques disposent parfois de véritables armées (Hezbollah, Daech...) ²⁵. Notons par ailleurs que si le soi-disant « État islamique » n'a pas la même stratégie qu'Al-Qaïda (attentats spectaculaires contre « l'ennemi lointain » pour in fine déstabiliser « l'ennemi proche »), ses moyens lui permettraient sans doute d'organiser ou de financer des actes particulièrement meurtriers s'il l'estimait nécessaire à son combat. Et la « compétition » entre ces deux branches majeures de la nébuleuse djihadiste internationale peut accroître les risques.

La matérialisation d'un risque majeur non militaire, mais ayant des conséquences importantes, fussent-elles indirectes, sur le plan sécuritaire : implosion financière d'un grand État d'Asie, retrait d'un État de la zone euro (et donc, presque mécaniquement, de l'Union européenne), pandémie majeure aux effets dévastateurs suite à la mutation inattendue d'un virus grippal...

Il serait très surprenant qu'aucun de ces événements ne se produise dans les dix ans qui viennent.

²⁵ Ce n'est pas à proprement parler une nouveauté lorsque l'on pense à la puissance militaire de certaines organisations indépendantistes africaines ou asiatiques du temps de la Guerre froide.

BIBLIOGRAPHIE

BRUSTLEIN Corentin, « La surprise stratégique, de la notion aux implications », *Focus Stratégique*, 10, Institut français des relations internationales, 2008.

DELCROIX Geoffroy, « Prospective, défense et surprise stratégique : le stratège, l'improbable et l'inattendu », *Futuribles*, 27, mai 2005.

INSTITUT DE STRATÉGIE COMPARÉE (ISC), « La surprise stratégique », *Stratégie*, 106, 2014.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, 2013.

TERTRAIS Bruno, DEBOUZY Olivier, « De la surprise stratégique », *Commentaire*, 124, 2008.

PARTIE 2
L'ÉCONOMIE EST-ELLE AU FONDEMENT DE LA
RUPTURE STRATÉGIQUE ?

ÉCONOMIE ET RUPTURE STRATÉGIQUE. ESSAI DE RÉFLEXION CRITIQUE

Aude-Emmanuelle FLEURANT

*Directrice du programme Armements et dépenses militaires au SIPRI,
Stockholm International Peace Research Institute.*

Si les liens entre économie et stratégie sont relativement bien connus – l’emploi et la gestion efficace des ressources disponibles étant considérés comme une dimension intégrale de la stratégie militaire (Collins, 2002)– la relation entre la « rupture stratégique » et l’économie est beaucoup moins facile à apprécier. Une partie du problème est liée à l’absence de définition consensuelle du concept. Il est en effet notoirement difficile à cerner tant empiriquement que sur le plan épistémologique, comme le soulignent d’autres articles consacrés à l’examen des fondements philosophiques, théoriques et historiques du terme. Cette imprécision le rend ainsi mal-léable et lui fait prendre un sens différent selon le propos. Concrètement, cela signifie que la définition qu’on lui donne est susceptible d’orienter la réponse formulée d’entrée de jeu. Pour la réalisation de ce texte, qui porte sur sa relation avec l’économie, la rupture stratégique est comprise de manière générique comme un événement provoquant un changement soudain et significatif d’une situation politique (par exemple une guerre) ou économique (un krach).

Même si, de manière intuitive, les liens entre rupture stratégique et économie semblent évidents, une brève investigation tant conceptuelle qu’empirique tend à montrer que c’est loin d’être le cas. Il est en fait très difficile de rendre compte de l’articulation de cette relation, particulièrement quand on cherche un lien causal. Ce problème vient du fait que l’économie, comprise comme étant la création et l’allocation des ressources, imprègne la totalité de l’activité humaine et est pratiquement indissociable de tout événement majeur affectant une société. À notre connaissance, aucune étude portant spécifiquement sur ce sujet n’existe dans la littérature académique. De surcroît, l’analyse du marché de la défense est un sujet marginal pour la discipline ; elle reste largement tributaire des outils provenant des grands courants de la pensée économique.

Ce texte a pour objectif de montrer que la relation entre économie et rupture stratégique n’est pas appréciable en l’état actuel de la connaissance,

et que les conclusions que l'on peut tirer de celle-ci seront, au mieux, superficielles. Il approche le sujet en adoptant l'angle plus large de l'économie de défense, seule branche de la discipline faisant le pont entre les deux mondes. Utilisant le cas des États-Unis, il éclaire le fait que les facteurs économiques sont des parties prenantes des décisions en matière de stratégie et de sécurité, mais que leur rôle et leur importance sont extrêmement difficiles à isoler d'autres dimensions influençant la prise de décision. Il tend également à montrer que parfois, des choix de défense basés sur des considérations économiques sont présentés comme étant dans l'intérêt stratégique de l'État.

Pour parvenir à ces objectifs, le texte procède en trois étapes distinctes. La première présente une rapide synthèse de la manière dont les grandes écoles de l'analyse économique appréhendent la défense pour mettre à jour les postulats fondamentaux qui orientent l'évaluation de son rôle dans l'économie. Cette partie montre également que les outils conceptuels dérivés de ces cadres ne sont pas suffisamment affûtés pour être en mesure de saisir et de qualifier rigoureusement d'hypothétiques liens entre rupture stratégique et économie. La seconde partie s'appuie d'abord sur le cas des États-Unis pour illustrer les difficultés empiriques liées à l'appréciation d'une corrélation entre les deux variables. Enfin, la troisième explore comment les changements d'orientation sont liés à l'allocation des ressources pour la défense.

FONDEMENTS DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE ET DÉFENSE : UNE RELATION PROBLÉMATIQUE

La défense est un sujet relativement récent de l'analyse économique, émergeant au début de la Guerre froide dans le contexte de l'établissement d'une « économie de guerre permanente » (Oakes, 1944). Aux États-Unis en particulier, l'économie de défense est liée à l'observation du maintien de dépenses militaires élevées en période de paix relative, ainsi qu'à la pérennisation d'un vaste dispositif de production d'armement. Cette dynamique est nouvelle dans le paysage américain, les fins de guerres ayant jusqu'alors mené à un désarmement massif de l'État fédéral ainsi qu'à un retour aux activités civiles des entreprises qui avaient été mobilisées pour l'effort de guerre. Le rôle, le fonctionnement et la place de la défense dans l'économie américaine prennent donc un nouveau sens, et deviennent un objet d'étude.

Malgré la reconnaissance de caractéristiques propres aux activités de préparation à la guerre, l'économie de défense recourt aux cadres d'analyse fournis par les grands courants de la pensée économique, soit le mercantilisme, le libéralisme et le marxisme²⁶ dans toutes leurs variations. Reflétant des clivages ontologiques majeurs²⁷, ces trois grands courants divergent de manière significative et jugent notamment de manière différente la place de l'activité militaire et celle de l'État dans l'économie. Compte tenu du sujet même de l'économie, celui de l'allocation des ressources et des choix qui les supportent, un biais majeur caractérise tout un pan de la littérature : celui d'une concentration de l'attention sur les grandes puissances militaires.

On peut identifier quatre grandes propositions applicables à la relation défense-économie qui sont situées au cœur du raisonnement mercantiliste : 1) la richesse est absolument nécessaire au maintien et à l'exercice de la puissance par l'État, que ce soit pour assurer sa sécurité ou pour faire la guerre ; 2) la puissance militaire est l'un des principaux moyens dont dispose l'État pour acquérir de la richesse ou pour la conserver ; 3) la recherche de puissance et de richesse incarne des objectifs légitimes de la politique de l'État ; et 4) ces buts sont compatibles à plus long terme, même si parfois, il est nécessaire de faire des sacrifices économiques en employant la richesse pour assurer la sécurité de l'État (Viner, 1958). Cette articulation stato-centrée du lien entre puissance militaire et richesse trouve encore de nombreux échos dans la pratique des pays disposant de capacités de production significatives, notamment à travers l'idée d'autonomie stratégique.

Contrairement aux mercantilistes vis-à-vis desquels ils se sont posés en critiques, les libéraux estiment que la défense est en quelque sorte un « mal nécessaire », l'un de ces domaines d'activités qui ne peuvent être pris en charge par les mécanismes naturels du marché (Hébert, 1993) et qui doivent donc être assumé par l'État. Pour ces derniers, la défense est donc

²⁶ Le mercantilisme n'est généralement pas considéré comme une théorie économique au sens propre, mais plutôt comme une approche assez éclatée regroupant certaines pratiques comme le protectionnisme ou la conduite de politique industrielle par les États, par exemple.

²⁷ L'idée de clivages ontologiques majeurs signifie que les grandes écoles de pensée de l'économie proposent des visions du monde et de son fonctionnement – de « ce qui est » – qui sont différentes. Voir Dufour Frédéric Guillaume, 2007.

essentiellement une activité improductive et sa place dans l'économie doit être maintenue au strict minimum, l'intervention de l'État étant vue comme une interférence dans le fonctionnement optimal des mécanismes naturels de l'offre et de la demande. Aux fondements de la pensée libérale se trouve le postulat que le marché et le libre-échange sont en eux-mêmes porteurs de paix (Gilpin, 1987). Encore largement répandue aujourd'hui malgré le fait qu'elle ait été remise en cause à plusieurs reprises (Martin, Mayer, Thoenig, 2006), l'idée que les pays qui commercent entre eux ne se font pas la guerre circule encore largement, endossant la proposition d'un marché porteur de paix.

Les marxistes, quant à eux, réfutent l'idée du caractère naturel et harmonieux du marché au sein d'une économie caractérisée par l'accumulation du capital. Au contraire, le capitalisme est marqué par la lutte entre des classes sociales aux intérêts opposés et est donc porteur de conflits. En tant qu'institution de l'État, la défense est l'incarnation des intérêts de la classe dominante – la bourgeoisie (Melman, 1970) – et son rôle est de les protéger et de les perpétuer. Adoptant aujourd'hui une posture davantage critique que prescriptive au niveau de l'analyse et étudiant l'économie de défense sous l'angle marxiste, les auteurs cherchent à éclairer comment le mode d'allocation des ressources consacrées à cette activité privilégie certains groupes d'acteurs et leurs intérêts, nuisant à l'émancipation des groupes qui sont subordonnés à ces intérêts.

Offrant des visions très différentes du rôle de l'État, et par extension de celui de la défense dans l'économie, la rupture stratégique sera comprise différemment selon le cadre d'analyse choisi. Par exemple pour les libéraux, la guerre en elle-même comporte une connotation foncièrement négative et peut ainsi être perçue comme une rupture stratégique dans la mesure où elle détruit les relations commerciales établies naturellement par le marché, alors que pour les mercantilistes, la guerre est en quelque sorte la poursuite d'objectifs économiques par d'autres moyens, pour paraphraser Von Clausewitz. Pour les marxistes, la guerre est un instrument au service de la bourgeoisie pour l'accumulation du capital ce qui lui permet également de maintenir sa domination et l'aliénation du prolétariat.

CARACTÉRISTIQUES PROPRES À L'ÉCONOMIE DE DÉFENSE ET À SON APPLICATION : LIMITES D'UNE APPROCHE

L'économie de défense comme discipline se présente comme une application des outils développés par les courants de la pensée économique au domaine de la défense. Elle est caractérisée par des études empiriques situées dans le temps et l'espace, souvent basées sur une approche inductive recourant simultanément à des méthodes d'analyse quantitative et qualitative. Les travaux contemporains réalisés par les experts du domaine portent pour la majeure partie, sur des problèmes circonscrits comme l'évaluation de l'impact des dépenses militaires sur la richesse nationale, les moteurs des dérives des coûts des grands programmes d'armement ou l'économie des alliances (le *burden sharing* et les comportements de passagers clandestins) pour ne mentionner que ceux-ci. Une majorité de travaux comporte aussi une dimension normative de type *problem-solving*, c'est-à-dire qu'ils cherchent à identifier la source de problèmes que l'on retrouve dans la gestion des ressources dédiées à la défense, et à proposer les moyens à employer pour les surmonter.

Les auteurs s'inscrivant dans le champ de l'économie de défense reconnaissent d'emblée le caractère particulier du sujet, à savoir qu'une bonne part des principales caractéristiques économiques du domaine est conditionnée par la main très visible de l'État²⁸. Ne sortant toutefois pas des cadres fournis par les courants de la pensée économique présentés plus haut, le rôle de l'État est évalué à l'aulne des préférences implicites que ceux-ci véhiculent, notamment en ce qui a trait à l'action publique dans l'économie. Par ailleurs, les quelques concepts propres au champ de l'économie de défense, tels que ceux de *spin-off*²⁹, ont été développés dans le cadre de la Guerre froide et se révèlent aujourd'hui questionnés par de nouveaux phénomènes, comme la pénétration croissante des technologies civiles dans les applications militaires, les moteurs de ce changement et leurs impacts sur la stratégie des États. N'ayant pas fait l'objet de

²⁸ Cette expression fait référence à des travaux portant sur le capitalisme d'État. Voir *The Economist*, 21 janvier 2012.

²⁹ Le terme de *spin-off* désigne l'idée d'un transfert vers le marché civil de biens ou de technologies qui ont été développés à des fins militaires. Il provient essentiellement de l'observation du succès des transferts des moteurs à réaction vers l'aviation civile dans les années 1950 et 1960.

réflexion visant à leur renouvellement ou à leur adaptation à une nouvelle configuration géostratégique et géoéconomique, ils sont de plus en plus difficiles à employer de manière convaincante.

CIRCONSCRIRE L'INTERSECTION ENTRE ÉCONOMIE ET DÉFENSE : QUELQUES ÉLÉMENTS EMPIRIQUES

Si l'économie de défense prend ses racines dans les grands courants de l'analyse économique, le champ affiche néanmoins des caractéristiques propres. La plus importante est la reconnaissance plus ou moins explicite de la domination de la dimension stratégique dans l'appréciation de l'importance et du rôle de l'économie dans la défense. Cette section explore ce phénomène à travers deux exemples, celui des dépenses militaires des États-Unis et celui de la pénétration limitée des principes néolibéraux dans les politiques de gestion des ressources des ministères de défense.

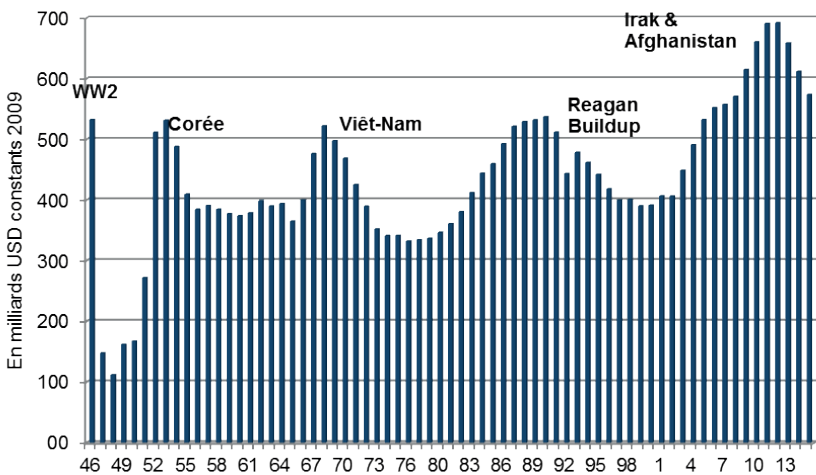
L'examen de l'évolution des dépenses militaires des États-Unis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale montre que le principal moteur de celles-ci est lié à des événements stratégiques majeurs comme des guerres ou une recrudescence significative de tensions politiques (le Reagan Buildup). Ainsi, les cycles de décroissance sont avant tout conduits par la fin des opérations.

Cette idée tend à être soutenue, dans la période actuelle, par l'évolution des chiffres d'affaires des entreprises militaires américaines, qui se classent parmi les 100 plus importantes firmes d'armements et de services de défense. Les décroissances sont généralement modestes, les entreprises affichant les plus importantes chutes de revenus étant celles liées soit à la fourniture de services en théâtre opérationnel, qui dégringolent de manière très appréciable dans le classement³⁰, ou celles fabriquant des véhicules blindés résistants aux mines et explosifs improvisés comme la compagnie Navistar (Fleurant, Perlo-Freeman, 2014). Pour le moment, et malgré les discours catastrophistes ayant parcouru les quotidiens américains sur les impacts des compressions des budgets de défense, celles-ci demeurent à des niveaux historiquement élevés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et semblent peu affectées par la récession.

³⁰ L'entreprise KBR par exemple, se classait au 14^e rang en 2009. Elle ne fait plus partie du top 100 en 2013.

Il est néanmoins intéressant de noter qu'à l'image de la période actuelle, la fin de la Guerre de Corée, de celle du Vietnam et de la Guerre froide coïncide avec des périodes de récession affectant le monde occidental à la charnière des années 1980. On peut ainsi postuler que les conditions économiques jouent un rôle dans la décision de mettre un terme à une guerre (sans victoire évidente dans les cas cités), mais qu'étant foncièrement un facteur « environnemental » elles ne seraient pas nécessairement une variable centrale (indépendante) de ce choix.

Figure 1 : Dépenses militaires des États-Unis, 1946-2015, en milliards de dollars constants de 2009



Source : États-Unis, 2015, *Historical tables*, Office of Management and Budget, Washington, Maison blanche.

Utiliser une étude de cas est toujours problématique lorsque l'on essaie de distinguer des constats plus généraux. C'est particulièrement vrai lorsque le cas choisi est celui des États-Unis. La principale raison qui motive cette sélection est qu'il s'agit de l'un des rares pays pour lesquels ce type de données est présenté de manière consistante (i.e. en devise constante sur la base d'une définition unique) couvrant l'ensemble de la période étudiée. Une seconde est le fait que l'ampleur des variations qui y sont affichées est parlante. Cela dit, des limites importantes doivent être signalées. D'abord, la figure dépeint une situation nationale. Plusieurs autres grandes puissances militaires, comme la France, n'étaient pas engagées dans la Guerre du Vietnam, mais il est probable que la guerre d'Algérie ait eu un effet à

la hausse sur les dépenses militaires de l'Hexagone. Les cycles sont donc propres à chaque pays. Ensuite, l'amplitude entre le sommet et le creux de la vague est beaucoup moins prononcée dans plusieurs des pays européens de l'OTAN pour la période post-Guerre froide. D'abord, parce que pour certains d'entre eux, l'approche de gestion des dépenses militaires a été différente de celle des États-Unis, et que la participation aux opérations des années 2000 en Asie centrale a été très restreinte pour plusieurs États. Enfin, la dernière limite du cas américain est qu'il gomme l'effet des cycles de modernisation des équipements, second secteur le plus important en matière d'augmentations de dépenses militaires, qui est plus facile à observer dans un pays n'ayant pas entrepris de guerre majeure, comme le Brésil.

Le second exemple s'intéresse davantage à l'une des dimensions de l'activité de défense qui a peut-être été la plus touchée par l'introduction de nouveaux modes de gestion des ressources issus des prescriptions portées par les courants économiques dominants. Depuis la fin de la Guerre froide jusqu'à la crise de 2008, le paradigme qui oriente en grande partie la pensée et la pratique économique générale des États occidentaux est profondément ancré dans l'approche néolibérale, qui préconise de laisser faire les lois de l'offre et de la demande pour maximiser la dépense publique. Ces pays incarnent les puissances militaires et industrielles les plus importantes³¹, et regroupent près des deux tiers des dépenses militaires mondiales. Or, le champ de la défense montre une pénétration mitigée de ces principes.

D'un côté, il est mis à l'écart de ce mouvement. Par exemple, on note que les marchés militaires sont soustraits des règles de libre-échange et d'ouverture à la concurrence internationale appliquées par l'Organisation mondiale du commerce, que et la défense bénéficie ainsi ouvertement de politiques protectionnistes. Même dans le cadre européen, les tentatives de création d'un marché commun des armements où les conditions d'accès aux contrats seraient les mêmes pour tous les acteurs³² se heurtent au principe de préférence nationale dans la sélection d'un fournisseur de biens ou de services³³.

³¹ Les autres grandes puissances militaires non-occidentales sont la Russie et la Chine, et dans une moindre mesure l'Inde.

³² En anglais, le *level-playing field*.

³³ On peut citer l'exemple récent du programme Scorpion, pour lequel seules les

D'un autre côté, les années 1980 et 1990 signalent l'introduction et l'application de politiques d'acquisition mettant en œuvre certaines des prescriptions clés du néolibéralisme. Au Royaume-Uni, le gouvernement Thatcher adopte une politique d'acquisition de matériel de guerre axée sur la recherche de meilleurs rapports coûts bénéfiques. Les nouvelles mesures priorisent la concurrence pour l'attribution des contrats et amènent l'État à garder une certaine distance (appelée *arms length*) par rapport à l'industrie qui le fournit en armes. Ces approches, qui tendent à présenter l'État comme un « bon intendant » des deniers publics, ont été reproduites et adaptées par de nombreux pays dans les années 1990 alors que leurs dépenses militaires chutent suite à la disparition de l'Union soviétique (Fleurant, 2008). C'est particulièrement vrai pour les membres de l'OTAN de l'époque, à des degrés et à des moments variables cependant (en France par exemple, où ce type de mesures sera implanté plus tardivement sous la présidence de Sarkozy).

Au niveau national, on retrouve donc des combinaisons hétéroclites de politiques de soutien/rationalisation/privatisation de l'industrie d'armement et de protection /libéralisation des budgets alloués à la défense. Ce qu'il importe de retenir est que l'application de ces mesures se fait généralement au cas par cas et que la majeure partie du temps, elles sont suffisamment floues et souples pour être contournées. De nombreux observateurs³⁴ notent en effet des évitements réguliers de ces directives, notamment par le recours aux contrats en source unique donc octroyés sans appel d'offre, justifié par l'invocation de l'intérêt national.

LA PLACE ET LE RÔLE DE L'ÉCONOMIE DANS L'ANALYSE DE LA DÉFENSE : LA NÉCESSITÉ DE PLUS DE CRÉATIVITÉ

La domination de l'analyse politico-stratégique dans le champ des études de défense et l'attention plus parcellaire portée aux dimensions économiques indiquent qu'une certaine hiérarchie est implicitement établie entre les deux angles d'approche. Cette situation est clairement mise à jour dans les discours sur l'adéquation entre les ressources et la stratégie.

entreprises françaises étaient invitées à soumettre des propositions.

³⁴ Voir entre autres les travaux de Richard K. Hartley, de Andrew D. James et d'Ann Markusen.

On peut l'observer à travers les expressions telles que celle de « stratégie guidée par les ressources » ou « budget-driven strategy » dans le monde anglophone. Celles-ci sont généralement employées de manière négative ou en tant que dénonciation, lorsque les pressions exercées sur les financements octroyés aux activités de défense sont jugées dommageables pour la sécurité de l'État. Dans cette optique, leur insuffisance ne soutiendrait pas adéquatement les objectifs de la stratégie ou alors elles conditionneraient l'élaboration d'une stratégie a minima comportant des carences majeures, particulièrement face à l'éventualité d'une surprise ou d'une rupture stratégique. Le raisonnement subsume d'emblée la dimension économique aux impératifs stratégiques de l'État et dans un contexte de ressources restreintes tel que celui qui prévaut au début de la décennie 2010 en Occident, il pose la défense contre les autres postes budgétaires de l'État.

Le fait que la discipline de l'économie de défense ait peu évolué au cours des deux dernières décennies et se contente en partie d'adapter les concepts de la Guerre froide au XXI^e siècle plutôt que d'en développer de nouveaux contribue certainement à la perpétuation de cette situation. Les tentatives de penser l'économie du cyber, un domaine par essence largement dématérialisé pour lequel l'État est un acteur parmi d'autres, illustrent assez bien ce problème, les outils n'étant toujours pas au point. Les défis posés par les nouvelles tendances de fond du champ de la défense requièrent de nouveaux concepts : c'est particulièrement vrai pour la notion de rupture stratégique qui, dans un monde largement dépeint comme volatile et incertain dans les politiques de défense des pays occidentaux, appelle à un travail de fond.

BIBLIOGRAPHIE

COLLINS John M., *Military Strategy. Principles, Practices and Historical Perspectives*, Brassey's, 2002.

DUFOUR Frédéric Guillaume, « Ontologie », dans MACLEOD Alex et O'MEARA Dan (dir.), *Relations internationales. Théories et concepts*, Athéna Éditions, 2007.

FLEURANT Aude-Emmanuelle., *Convergences et divergences des stratégies de quatre États: la dynamique post-Guerre froide*, Thèse de doctorat en Science politique, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2008.

FLEURANT Aude-Emmanuelle., PERLO-FREEMAN Sam, *The SIPRI Top 100 arms producing and military services companies. 2013*, SIPRI Fact Sheet, décembre 2014.

GILPIN Robert, *The Political Economy of International Relations*, Princeton University Press, 1987.

HÉBERT Jean-Paul, *Mutation du système français de production d'armement: la fin d'une régulation administrée*, thèse de Doctorat en Sciences économiques, Université Pierre Mendès France, 1993.

MARTIN Philippe, MAYER Thierry *et al.*, *La mondialisation est-elle un facteur de paix ?*, Centre pour la recherche économique et ses applications, novembre 2006.

MELMAN Seymour, *Pentagon Capitalism: The Political-Economy of War*, McGraw-Hill, 1970.

OAKES Walter J., "Towards a Permanent Arms Economy?", *Politics*, février 1944.

The Economist, "The Visible Hand", 21 janvier 2012.

VINER Jacob, *The Long View and the Short: Studies in Economic Theory and Policy*, Free Press, 1958.

LES FINANCES PUBLIQUES COMME FACTEUR DE VÉRITABLE RUPTURE STRATÉGIQUE

Hugues ESQUERRE

Inspecteur général à l'Inspection générale des finances (IGF)

En politique, la stratégie consiste à préparer l'avenir et à fixer des ambitions au service desquelles des ressources et des moyens seront mobilisés. Les finances publiques sont l'instrument de sa concrétisation et de sa mise en œuvre³⁵.

En ce qui concerne la défense, les finances publiques traduisent ainsi matériellement la volonté de se défendre de la société dont le pouvoir exécutif est censé se faire l'organisateur. Dans l'îlot de paix et de prospérité (relatives) qu'est l'Occident³⁶ actuel, et plus spécifiquement au sein de l'Union européenne, cette volonté ne semble plus très vivace à la lecture des budgets nationaux alloués à la défense, qui sont en réduction constante.

Dans une situation économique dégradée telle que celle que la France traverse, cette réduction se combine à un effort « intégrant pleinement la nécessité d'un redressement des comptes publics »³⁷. S'il est légitime que la défense – comme d'autres politiques publiques – supporte une part de la rigueur budgétaire nationale, il est plus préoccupant de constater qu'elle en supporte l'essentiel au rythme de réformes devenues permanentes et au détriment d'une ambition stratégique et industrielle pérenne.

³⁵ Selon le site institutionnel www.vie-publique.fr, « les finances publiques sont couramment définies comme l'étude des ressources, des charges et des comptes des collectivités publiques. Elles sont au cœur de la décision politique. Elles constituent un des principaux leviers de l'action publique et expriment des choix de société. Ainsi, par l'impôt et les dépenses (ex : subventions, recrutements), les acteurs publics pèsent sur la croissance économique, la répartition des ressources et le développement de certains secteurs ».

³⁶ Au sens du groupe des États d'Europe occidentale et autres États de l'ONU (UE, États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Israël, Turquie, Suisse et micro-États européens).

³⁷ Allocution du président de la République à l'hôtel de Brienne (siège du ministère de la Défense) le 13 juillet 2013.

Devenues un outil de gestion du quotidien orienté vers la recherche d'économies sur les investissements et le fonctionnement de l'État, les finances publiques s'avèrent donc aujourd'hui être un véritable facteur de rupture stratégique.

PRÉAMBULE

Peu d'économistes font la distinction entre la guerre et la défense (ou la préparation de la guerre). Cet écueil nuit à la réflexion et oriente largement les théories économiques relatives à la guerre et par extension à la défense. Quelle que soit l'école économique, l'absence d'une telle distinction s'explique en partie par l'époque agitée où ces réflexions ont été initiées ou théorisées (fin XIX^e/XX^e siècles). Il est donc nécessaire de faire un point sur la perception de la guerre par les économistes avant d'aller plus avant.

La guerre s'inscrit dans une forte dimension économique, soit par les dommages causés, soit par les richesses procurées, soit par l'activité qu'elle génère, soit par l'utilisation qui est faite de l'économie à des fins guerrières.

Ainsi, il est indéniable que :

La préparation de la guerre exerce d'une certaine façon une fonction de redistribution des revenus, sinon, dans une acception keynésienne, une fonction régulatrice favorisant la réalisation du plein emploi et l'obtention de l'équilibre économique interne.

L'impact le plus évident de la guerre sur l'activité économique est sa contribution en tant que consommatrice de biens et son incitation à l'activité industrielle via la production d'armement et, plus largement, à son impact sur la création de technologies.

Malgré tout, si la mobilisation de moyens pour la défense produit a priori des effets positifs (production de biens pour la défense, approvisionnements, innovation), elle en produit aussi des négatifs (détournement des ressources vers des activités non-productives). Ainsi la défense pourra, en période de chômage, contribuer à l'emploi (Keynes) ou, en période de croissance, immobiliser inutilement une part de la force productive qui eût été mieux employée dans le secteur civil.

C'est pourquoi la plupart des économistes estime qu'en dehors même des périodes de guerre, la part de richesse nationale affectée à la fonction de défense, au lieu de contribuer à la croissance, est en fait stérilisée, et que le retour économique de l'activité militaire liée à la consommation (emplois militaires) et à l'industrie (production et exportations) ne peut compenser cette neutralisation.

Les économistes libéraux considèrent de manière générale que la guerre n'a plus d'avenir dans une société développée. Les dépenses militaires, aux effets d'entraînement faibles et discutables, constituent un gâchis et un coût insupportable. En son temps, Pareto s'est ainsi insurgé contre les dérives militaristes des gouvernements européens (Pareto, 1965).

Ricardo (école classique) pense que si un accroissement des dépenses militaires peut, à court terme, augmenter la demande globale, à long terme, avec la paupérisation qu'il engendre inéluctablement, il devient une source fondamentale de conflits.

Keynes considère que les dépenses militaires sont la forme la plus improductive des dépenses publiques.

Certaines études récentes tendent à plaider la neutralité des dépenses militaires sur le long terme³⁸, et selon Lester Thurow³⁹, « les États-Unis seront la superpuissance militaire du XXI^e siècle. Mais c'est le premier des handicaps s'ils veulent rester une superpuissance économique ».

Une fois ceci exposé, il apparaît clairement que l'amalgame entre la guerre en tant qu'activité et le financement de la défense a limité l'étude économique du second, conduisant ainsi à ignorer ou à occulter plus ou moins fortement ses apports objectivement positifs :

historiquement, la technologie militaire a toujours été un vecteur de développement et nombre de découvertes scientifiques ont été financées par les armées (on pense ici particulièrement à Internet, aux drones, à la notion logistique de flux tendus...);

la défense fut le premier aménageur du territoire en France. « La paix armée qui sévit dans les soixante dernières années a été probablement le

³⁸ Asetoglu (Mueller, 1990) ; Huang (Mintz, 1990) ; Aben (1992).

³⁹ Professeur de science économique et ancien doyen de la MIT Sloan school of management.

plus grand facteur d'industrialisation de l'Europe, puis du Japon » (Gaston Bouthoul)⁴⁰.

En raison de ce contexte général d'étude et, avant d'aborder les « dépenses nationales de défense » qui représentent un risque de rupture stratégique pour la France, il est donc nécessaire de définir avec précision ce que contient cette notion. Elle repose sur trois points qui lui confèrent une teneur précise et concrète :

La politique de défense consiste en l'ensemble des décisions d'un État, d'un groupe d'États ou de collectivités décentralisées, visant à constituer, entretenir et éventuellement mettre en œuvre une capacité de prévention, de dissuasion, d'arrêt, d'annulation de toutes les formes d'agression, afin de garantir la sécurité et l'intégrité des intérêts dont ils ont la charge⁴¹.

La guerre n'est plus qu'un avatar de la politique de défense, correspondant au moment où le responsable de ladite politique de défense décide de mettre en œuvre la capacité d'arrêt et d'annulation dont il est doté.

La « dépense nationale de défense » définie comme le montant global des dépenses en biens et services de toute nature consacrées au domaine par les administrations publiques de défense. En France, depuis l'introduction de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) en 2001, ce montant correspond à la « mission Défense » du budget de l'État⁴².

⁴⁰ Sociologue français spécialiste du phénomène de la guerre, fondateur et promoteur de la polémologie qui a pour objectif d'entreprendre l'étude scientifique de la guerre et des formes d'agressivité organisées dans les sociétés.

⁴¹ Définition proposée par Jacques Aben, directeur général de l'enseignement universitaire des Écoles d'officiers de l'armée de l'air et chargé d'enseignements à l'Université Paul-Valéry et à l'Institut du droit de la paix et du développement de l'Université de Nice.

⁴² Mission composée de quatre programmes (par ordre d'importance de l'enveloppe budgétaire) : préparation et emploi des forces (programme n°178), équipement des forces (146), soutien de la politique de défense (212) et environnement et prospective de la politique de défense (144).

L'ILLUSION DE LA PAIX UNIVERSELLE

Le niveau de « l'esprit de défense » d'une société se mesure à l'importance de l'effort consenti face à un état donné des menaces. Ainsi, en période de grand danger ou au sortir d'une guerre, la conscience de devoir se défendre tout comme les moyens qui y sont consacrés sont généralement élevés. Inversement, lorsqu'une société traverse une longue période de paix et de prospérité, ceux-ci diminuent peu à peu.

De ce point de vue, la décennie 1990-2000 est emblématique. Les analystes de la « fin de l'histoire » ainsi que la plupart des économistes ont vu à cette époque l'achèvement d'une espèce « d'âge de fer » marqué par la plus grande violence connue de l'histoire de l'humanité. Dans leur vision, la guerre (et par une assimilation discutable, l'armée) ne devait plus être considérée comme un instrument de gestion des conflits entre les États, parce qu'elle est trop coûteuse, et parce que l'essor de la démocratie constituait selon eux un facteur de paix qui devait la marginaliser. En dehors de la dissuasion, la défense devenait donc au mieux une garantie minimale propre à assurer la sécurité et la stabilité, non plus contre une menace directe, mais dans les zones du monde relativement lointaines agitées de soubresauts.

Parallèlement, le rôle de « réassureur » mondial que les États-Unis ont pris dans ce monde devenu unipolaire a conduit les États d'Europe occidentale à considérer l'énorme puissance américaine comme la garantie ultime de leur protection. Une forme de démission face aux menaces s'est alors faite jour, qui s'est notamment traduite par le non-respect permanent des objectifs de financement de défense fixés par l'OTAN pour ses membres (2 % des PIB nationaux hors pensions, hors forces de gendarmerie) dans l'écrasante majorité des pays d'Europe membres de l'Alliance⁴³. Pour certains, cette dépendance envers les États-Unis s'est même traduite par une perte de souveraineté technologique induite par l'achat systématique de matériels américains sur l'emploi desquels le pouvoir américain garde un droit de regard (et de veto). Si ce n'est à ce jour pas le cas de la France,

⁴³ En 2013, seuls quatre pays ont tenu cet objectif : les États-Unis (4,4 %), le Royaume-Uni (2,4 %), la Grèce (2,3 %) et l'Estonie (2 %). Au cours de la décennie entamée en 2001, les membres de l'OTAN (hors États-Unis) ont tous ensemble consacré moitié moins de moyens que Washington à la défense. Source : rapport annuel du secrétaire général de l'OTAN.

l'évolution actuelle, qui va être décrite plus avant dans ce document, peut conduire à une telle situation⁴⁴.

Or, dans le même temps, la suspension du service national a scellé l'éloignement des armées des préoccupations des Français. Une indifférence plus ou moins profonde et bienveillante au gré des événements, qui pourrait être qualifiée d'« a-militarisme » de la société française, s'est alors installée. Il en a résulté une réelle incompréhension du rôle des armées et des missions qui leur sont attribuées. Inéluctablement, la diminution de l'esprit de défense s'est donc accélérée, rendant de moins en moins acceptable la part de dépenses « à perte » que la nation était prête à assumer pour se garantir d'un risque aléatoire.

Ignorée de Français de moins en moins conscients de la nécessité de se protéger, et conçue dans une vision atlantiste servant de refuge, la défense est ensuite devenue, avec la dégradation continue de la situation financière française, une variable d'ajustement budgétaire diminuant de façon permanente depuis plus de deux décennies.

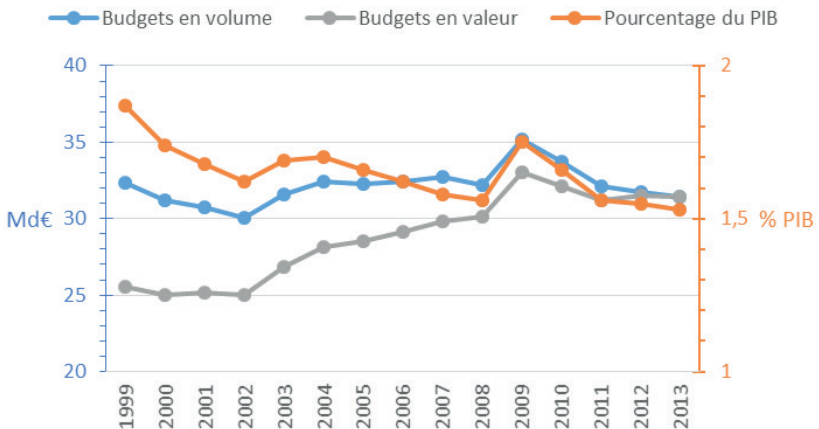
Historiquement, les efforts consacrés à la mission Défense du budget de l'État (et à ses équivalents antérieurs à la LOLF) sont en déclin permanent sous la V^e République. En 1960, la France y consacre 5,44 % de son PIB. C'est alors l'époque du développement de la dissuasion nucléaire et de ses vecteurs navals et aéroportés, dont les retombées civiles seront nombreuses, notamment dans les secteurs de la production énergétique et de l'industrie aérospatiale. Une baisse continue sur la période qui suit porte alors cet effort à 2,55 % en 1974 avant qu'une légère augmentation ne soit consentie sous le septennat de M. Giscard d'Estaing pour atteindre 2,97 % en 1981. Jusqu'en 1991, si les budgets décroissent, ils se maintiennent toujours au-dessus des 2,5 % de l'ère pompidolienne. C'est alors que se combinent les effets de la « fin de l'histoire » et de la suppression du service national qui viennent d'être évoqués. Entre 1991 et 1997, l'effort est réduit à 2 % du PIB. Il ne repassera plus jamais au-dessus et la chute s'accroît même à un rythme soutenu : 1,88 % en 1998, 1,74 % en 2000, 1,62 % en

⁴⁴ Le premier cas se pose avec l'« européenisation » des drones RQ9-Reaper achetés en 2013-2014 par l'armée française. Pour les doter de capteurs et de systèmes électroniques français, allemands ou britanniques, il faudra attendre une autorisation américaine, conditionnant jusque-là leur emploi à l'aval des autorités de Washington.

2002 pour atteindre un « bas » historique de 1,56 % du PIB en 2008 malgré une remontée éphémère à 1,7 % en 2004.

En 2008, la parution du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale conditionne la mise en place d'un modèle d'armée auquel est consacrée une moyenne de 1,61 % du PIB sur la période 2008-2012 (avec un pic à 1,75 % en 2009). C'est ce modèle qui doit aujourd'hui être modifié à la suite du nouveau Livre blanc de 2014 et de la Loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019, qui, si elle consacre une enveloppe de 190 milliards d'euros courants à la défense, n'en marque pas moins le passage sous la barre des 1,5 % du PIB pour la première fois de l'histoire de la France moderne, et va même porter l'effort à 1,35 % en 2019 puis à peine plus de 1 % du PIB à l'horizon 2025 (projection tendancielle). Au bilan, pour la période récente, la mission Défense a été réduite de plus de 3,3 milliards d'euros annuels en volume entre 2008 et 2014, dont plus de 800 millions d'euros annuels sur l'équipement des forces, tandis que les missions confiées aux armées n'ont pas changé.

Effort budgétaire de défense 1999-2013



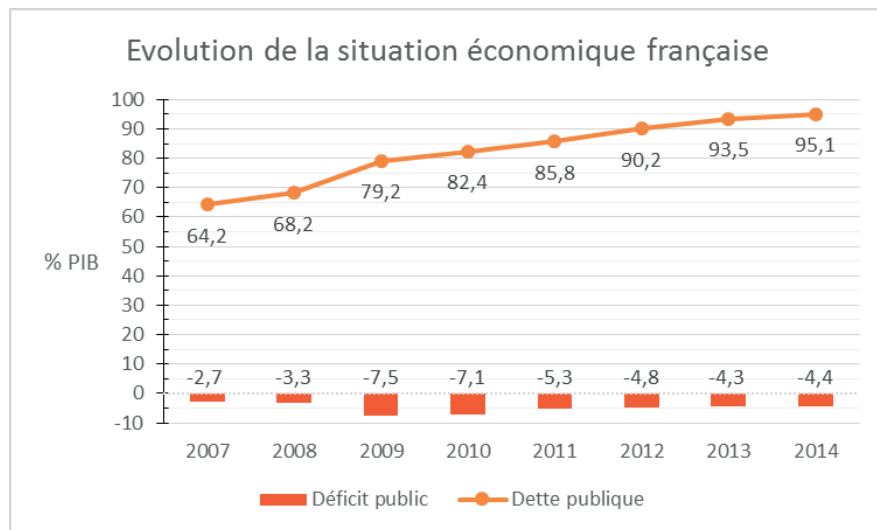
Source : Esquerre H., projets de loi de finance 2008 et 2014 pour les montants et calcul d'inflation sur www.insee.fr.

Les choix politiques qui déterminent l'attribution des moyens affectés à la défense se caractérisent donc par une remarquable constance à la baisse malgré un environnement géopolitique qui ne s'est pas stabilisé.

LA RÉDUCTION PRAGMATIQUE DE L'OUTIL DE DÉFENSE

Généralement, ces baisses de crédits successives ont été expliquées par différentes mesures positives, qui ne sont pas toutes inutiles ou infondées, mais dont l'effet cumulatif sous pression n'est pas nécessairement positif : la rationalisation du fonctionnement (faire mieux avec moins) ; l'apport de la technologie (des soldats moins nombreux, mais mieux équipés et avec une meilleure technologie) ; le recentrage sur le cœur de métier (front line first) et les externalisations qui seraient plus efficaces qu'un fonctionnement en régie.

Facteur aggravant, la situation des finances publiques ne s'améliorant pas, les objectifs de financement de la défense n'ont systématiquement jamais été atteints, entraînant réformes sur réformes pour absorber les réductions de format et de moyens.



Dès 2000, l'inexécution des lois de programmation militaire a d'ailleurs poussé un rapporteur parlementaire à se demander s'il ne fallait pas en finir avec la programmation militaire⁴⁵ qui, si elle n'a constitutionnellement pas d'impératif normatif, devrait tout de même engager moralement l'exécutif. Quinze ans plus tard, la situation demeure inchangée et tout aussi cri-

⁴⁵ Jean-Michel Boucheron, débats sur le budget pour 2001.

tique, Patricia Adam, présidente de la commission défense de l'Assemblée nationale, rappelant qu' «à chaque LPM on perd une année budgétaire».

De plus, étant plus rares, les moyens affectés à la défense font l'objet d'enjeux industriels et politiques dans leur attribution, au détriment d'une répartition découlant d'une réflexion stratégique. Les industries d'armement, concentrées au sein de groupes polyvalents et capables d'offrir des solutions complètes de défense, peuvent être tentées de chercher à substituer leur vision à celle des états-majors pour orienter l'équipement des forces.

Dans une telle phase d'affaiblissement conjoncturel, le risque pour la défense est d'aboutir à un outil à la fois réduit et inadapté. C'est alors que peut apparaître le spectre plus inquiétant d'un affaiblissement structurel.

LA PERTE IRRÉMÉDIABLE DE CAPACITÉS

La baisse continue des budgets de défense entraîne nécessairement, en dessous d'un certain seuil, un désintérêt des industriels pour ce secteur. Ceci est d'autant plus vrai qu'au sein des crédits de la mission Défense, la part consacrée à l'équipement des forces (programme 146, qui regroupe une large part des investissements de l'État⁴⁶) ne représente en 2014 que 32,7 % des crédits (hors pensions)⁴⁷ – en légère hausse par rapport à 2013 – et ne devrait pas croître beaucoup plus en raison du seuil critique déjà atteint par les crédits de préparation et d'emploi des forces⁴⁸ au regard des activités opérationnelles confiées aux armées⁴⁹.

⁴⁶ 64,3% des investissements totaux de l'État en 2013. Source : avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat sur le projet de loi de finances pour 2013.

⁴⁷ 10,278 millions d'euros, source : chiffres clés de la Défense 2014, ministère de la Défense.

⁴⁸ 22,13% des crédits de la mission Défense (hors pensions), soit 6,95 millions d'euros, source : annexe à la loi de finances initiale pour 2014, mission défense.

⁴⁹ Sur les préoccupations et les avertissements des chefs d'état-major à ce sujet, voir l'avis fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 2014.

L'exemple récent d'Airbus est à ce titre très éclairant. L'avionneur européen a annoncé début décembre 2013 la suppression de 5800 postes dans ses activités spatiales et de défense en raison – ce sont les mots de Tom Enders, PDG d'Airbus group – de « la conjoncture morose qui touche les activités militaires ». De fait, EADS fait face à une baisse des budgets militaires : Berlin a récemment réduit ses commandes d'hélicoptères de combat Tigre et la nouvelle Loi de programmation militaire en France prévoit une réduction des livraisons prévues d'A400M d'ici à 2020 de 35 à 15 unités. Dans la continuité, Airbus a annoncé en septembre 2014 la cession de deux milliards d'euros d'actifs de son pôle défense et espace « ne correspondant pas à ses objectifs stratégiques », mesure qui serait, selon les mots de son PDG, « la conséquence logique de la revue stratégique de 2013 ». Plus globalement, selon le Stockholm International Peace Research Institute (Sipri), les dépenses militaires mondiales ont connu en 2013 une baisse de 1,9 % par rapport à 2012, qui poursuit la tendance entrevue depuis 2010, année qui a mis fin à plus d'une décennie de très forte augmentation (moyenne mondiale à +4,5 % par an entre 2001 et 2009). Mais, comme l'indique le Sipri, « la baisse du montant global est due à une diminution des dépenses dans les pays occidentaux, États-Unis en tête, en dépit d'une augmentation dans toutes les autres régions. En fait, les dépenses militaires dans le reste du monde hors États-Unis ont augmenté de 1,8 % »⁵⁰.

Petit à petit, les industriels de défense se tournent donc vers d'autres acheteurs (avec d'autres spécifications), d'autres segments industriels, et réduisent leur R&D militaire ou duale que l'État réduit aussi de son côté pour des raisons budgétaires. Parallèlement, les plus petites entreprises spécialisées sont menacées et peuvent disparaître, faute d'investissements et de marchés. C'est précisément ce que sept grands groupes d'armement français⁵¹ ont tenu à rappeler en mai 2014 au président de la République dans une lettre ouverte mentionnant ce que seraient les conséquences du non-respect de la LPM 2014-2019⁵² : « licenciements, décrochage technologique, perte de compétitivité et de souveraineté, déclasserement et désindustrialisation. Les entreprises duales seraient contraintes d'en tirer

⁵⁰ Vingt-trois pays dont l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Irak, la Russie et la Chine ont doublé leurs dépenses militaires entre 2003 et 2014.

⁵¹ EADS, Dassault, Safran, Nexter, DCNS, MBDA et Thales.

⁵² À la date de rédaction de cet article, la première annuité de cette *Loi de Programmation Militaire* a déjà fait l'objet d'une réduction de 350 millions d'euros (NDLA).

les conséquences et accélèreraient leur mutation en privilégiant leurs activités civiles. Elles seraient alors soumises aux seules contraintes concurrentielles mondiales (parité euro-dollar, coût du travail, fiscalité...) qui placeront l'équation nationale au second plan. De nombreux fournisseurs, ETI et PME, n'y survivraient pas. Les entreprises tournées vers les seuls marchés de Défense seraient, pour leur part, victimes d'une anémie qui rapidement ne leur laissera d'autre alternative que de passer sous la coupe de sociétés étrangères ou de disparaître ».

Le renouvellement du fusil d'assaut de l'armée de Terre en est l'illustration annonciatrice. Pour la première fois depuis 1717⁵³, il est fort probable que le remplaçant du FAMAS soit une arme étrangère car, pour reprendre les mots du ministre de la Défense, « les entreprises françaises capables de produire directement ce type d'armement il y a une quinzaine d'années ne le font plus ou ont été fermées (manufacture d'armes de Saint-Étienne et l'atelier munitionnaire du Mans de GIAT-Industries). Il n'y a plus en France ce type d'activités⁵⁴ ».

Ce sont donc des capacités de développement, d'innovation, de conception, de production, et des savoir-faire industriels qui se perdent de la sorte, auxquels viendront s'ajouter des diminutions et des pertes de savoir-faire militaires liées à la disparition de certains équipements au sein des forces. Ainsi, par exemple, les budgets qui seront consacrés – ou pas – par Airbus au missile nucléaire français M51 et au programme de satellite d'imagerie spatiale pour la surveillance, la reconnaissance, et l'observation de télécoms (Musis) conditionneront le maintien des savoir-faire et des capacités françaises futures dans ce domaine.

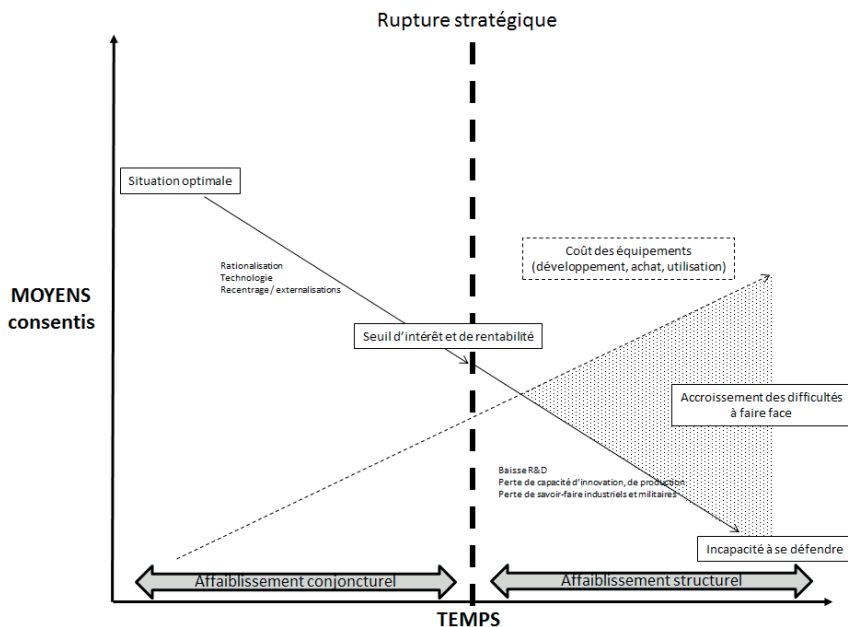
La véritable rupture stratégique qui pourrait se produire est donc celle-là : à un affaiblissement conjoncturel auquel la France était plutôt habituée dans son histoire succèdera à moyen ou long terme un affaiblissement structurel inédit dans un pays qui a toujours techniquement maîtrisé sa production d'armement et disposé d'une main d'œuvre qualifiée.

⁵³ Apparition du fusil d'infanterie de 1717, qui fut la première arme réglementaire française, fusil Gribeauval (1777), Chassepot (1866), Lebel (1886) et la série des MAS (36, 49/56) jusqu'au FAMAS entré en service en 1979.

⁵⁴ Réponse à une question posée par M. Philippe Meunier, député du Rhône, lors de la séance des questions au gouvernement du 19 juin 2014.

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

Avec l'incapacité grandissante à développer et à acheter des matériels de plus en plus coûteux pour les raisons budgétaires qui ont déjà été présentées, la France va alors subir un effet de ciseau qui aggravera ses difficultés si une situation implique le recours à ses moyens de défense.



L'INCAPACITÉ À REMPLIR SA MISSION

Tant que l'aide militaire et le bouclier de protection américains sur lesquels comptent la France et ses partenaires européens existeront (que ce soit dans le cadre de l'OTAN ou en dehors, comme cela a été le cas lors de l'intervention militaire française au Mali en 2013), les risques courus seront certes réduits, mais pas inexistants. Cette implication américaine n'est cependant pas éternelle ni systématiquement acquise et dépend principalement de facteurs de politique interne. Il est donc impossible de prédire si les États-Unis auront toujours la même volonté et les mêmes possibilités⁵⁵

⁵⁵ Les moyens affectés à la défense baissent aussi outre-Atlantique et la crise financière de 2008 s'y est durement fait sentir. En 2012, la part des États-Unis dans les dépenses militaires mondiales est tombée en dessous des 40%, une première depuis l'effondrement de l'Union soviétique. Une tendance à la baisse initiée en 2011 et qui s'est accélérée en 2012 avec un recul des dépenses militaires américaines.

de venir au secours de l'Europe en général et de la France en particulier, qui n'est pas son allié le plus docile. Fonder ses propres décisions de réduction des moyens attribués à la défense sur une solution dont les limites sont minimisées, voire sciemment éludées, pourrait un jour s'avérer une terrible erreur.

Confrontée à une menace directe ou à une catastrophe de grande ampleur, une France privée de compétences scientifiques et industrielles en matière de défense sera dans l'incapacité de faire face et de se défendre, indépendamment du niveau d'esprit de défense du moment.

Si elle ne s'effondre pas comme en mai 1940, elle serait alors probablement obligée de recourir à des solutions difficilement soutenables :

acheter très cher et en urgence les équipements et les services dont elle a besoin car elle serait incapable de les produire, de remonter en compétence et de former ses soldats à leur utilisation ;

briser l'universalité de sa défense, à savoir sa vocation de bien collectif indivisible disposant des moyens de couvrir l'intégralité du territoire en n'excluant a priori aucun citoyen de son bénéfice, de sorte qu'il n'existe pas de rivalité entre usagers potentiels. Les responsables de la défense auraient alors à faire face à une situation d'encombrement et à des choix indignes⁵⁶.

Ultime conséquence, il est fort probable que face à l'incapacité de l'État à assumer ce qui fonde sa légitimité, le « contrat social » s'effondre à son tour, laissant à chacun le soin d'organiser sa propre protection en dehors des règles publiques.

Même sans pessimisme excessif, l'immense effort financier et humain qu'impliquerait une reconquête des savoir-faire, des technologies et des moyens de production perdus au fil du temps et de l'assèchement des ressources rend l'émergence d'autres scénarios moins catastrophiques assez improbable.

caines de 6 % et confirmée en 2013 avec un recul de 7,8%. Source : Sipri.

⁵⁶ Théorie développée par Jacques Aben.

Cette perspective prend un sens encore plus regrettable si l'on s'adonne à un petit exercice d'uchronie⁵⁷. En imaginant que la France, à l'issue de la professionnalisation de ses armées en 1999, ait maintenu son effort de défense de cette année-là (1,87 % du PIB), elle y aurait consacré 59,8 milliards d'euros supplémentaires sur quatorze ans (1999-2013) dont environ 18 milliards juste pour l'équipement des forces (part du P146 à 30 %, ce qui est une hypothèse basse). Le budget pour 2014 s'élèverait à près de 39,6 milliards d'euros (hors pensions) dont 12,9 milliards pour les équipements (respectivement 8,2 et 2,7 milliards de plus que les budgets réels). Ce financement aurait entre autres permis à la France de s'équiper d'un deuxième porte-avions et de nouveaux sous-marins nucléaires d'attaque, ainsi que de renouveler la flotte de ravitailleurs en vol et de transport. Ces moyens auraient facilité l'exploration de voies nouvelles comme les drones, la robotique ou le cyber pour y être en pointe. Non seulement les équipements seraient plus modernes, mais ils seraient plus nombreux et leur disponibilité technique serait sans doute plus élevée. La France serait plus puissante militairement que la Russie et pourrait mener des opérations militaires d'envergure en toute autonomie (ce qu'elle n'a pas pu faire en Libye ou au Mali). Cet effort maintenu aurait eu un impact économique important. Ces 60 milliards et surtout les 18 milliards d'achats industriels auraient occasionné un accroissement de richesses, consolidé l'industrie française et, à l'instar des États-Unis, largement stimulé une R&D irriguant l'ensemble du tissu économique. Les industries de défense, qui représentaient 320 000 emplois en 2001⁵⁸ (et n'en comptent plus que 165 000 aujourd'hui⁵⁹) n'auraient probablement pas connu autant de restructurations et des dizaines de milliers d'emploi (peu délocalisables) auraient été maintenus. La réduction d'effectifs des armées (78 000 entre 2007 et 2019) n'aurait pas été aussi nécessaire et au bilan, ce sont donc de 100 à 200 000 emplois publics et privés qui auraient été préservés. À l'aune du chômage français en 2014, l'investissement dans la défense aurait eu un effet social non-négligeable.

⁵⁷ Analyse développée (avec une base temporelle différente) par le colonel Michel Goya, (Goya, 2013).

⁵⁸ Source : étude de l'IDHE (Institutions et Dynamiques Historiques de l'Economie, École Normale Supérieure de Cachan), 2001.

⁵⁹ Source : Groupement des industries françaises de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres (GICAT).

La problématique des finances publiques, si elle ne s'améliore pas, place quasi-irréremédiablement notre pays dans l'incapacité future de faire face à tout imprévu. À l'heure où la Russie rappelle à l'Europe que la puissance n'est pas une notion obsolète, c'est un risque qui doit être évité. D'où la nécessité impérieuse de réduire le déficit public français et de promouvoir inlassablement l'esprit de défense pour prévenir un affaiblissement structurel funeste. Le sociologue Gaston Bouthoul disait que l'« on ne peut pas faire la guerre sans un capital initial de main-d'œuvre, d'approvisionnements et d'outillage ». Il a plus que jamais raison et la France ne doit pas l'oublier.

BIBLIOGRAPHIE

ABEN Jacques, *Économie politique de la défense*, Cujas, 1992.

ATESOGLU H. Sonmez, MUELLER Michael J., "Defence Spending and Economics Growth", *Defence Economics*, 1990, p. 89-100.

ENSELME Xavier, SALAIS Robert, *Le Contenu quantitatif et qualitatif en emplois des industries liées à la Défense*, IDHES (Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société) École Normale Supérieure de Cachan, 2001.

GOYA Michel, « La France aurait pu être la troisième puissance militaire mondiale, à moindre coût... mais finalement non », *La Voie de l'épée*, 10 septembre 2013.

HUANG Chi, MINTZ Alex, "Ridge Regression Analysis of the Defence Tradeoff in the United States", *Defence Economics*, 1990, p. 29-37.

PARETO Vilfredo et BUSINO Giovanni, *Libre-échangeisme, protectionnisme et socialisme*, Librairie Droz, 1965.

RUPTURE STRATÉGIQUE, ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

Pierre-Yves HÉNIN

*Professeur émérite d'économie et ancien président de l'Université Paris I
Panthéon-Sorbonne*

« Ce siècle s'achève avec la domination de l'économie » : s'il date maintenant de quinze ans, ce constat resterait sans doute incontesté aujourd'hui (Dostaler, 2000 : 11). De là à considérer que la rupture stratégique procède étroitement des exigences de l'économie, il n'y a qu'un pas que nous ne franchirons pas. Si l'économie est au cœur des bouleversements qui affectent les diverses formes d'affrontements qui menacent et parfois impactent directement la communauté nationale, elle n'y agit pas seule, mais en constante interaction avec d'autres dimensions de la vie en société.

De quelque manière que l'on définisse et caractérise la rupture stratégique à laquelle est maintenant confrontée toute réflexion sur une politique de défense nationale, nous retiendrons de ce concept l'exigence d'une remise en cause radicale de notre manière de poser le problème des relations de notre société avec le phénomène « guerre », dans les multiples modalités qu'il peut revêtir. Le constat du général Poirier selon lequel « la crise des fondements », que traverse notre pays en la matière n'était pas résolue, n'a rien perdu de son actualité. La crise des fondements se trouve au contraire amplifiée et ce, pas seulement du fait de « l'évolution chaotique du système monde » (Poirier, 1994 : 11).

Que la Guerre - et donc la Défense - soit aussi, voire surtout, une question de moyens, est une réalité constamment rappelée par l'expérience historique, mais parfois négligée par les plus hauts responsables. On ne saurait pourtant réduire à cela la longue tradition d'une réflexion diverse et foisonnante, canalisée depuis le milieu du XX^e siècle dans la discipline des Defense Economics⁶⁰. Bien d'autres aspects doivent être pris en compte. Loin de constituer un simple prélèvement de ressources, la défense contribue à l'activité économique, au développement ou à la sauvegarde de capacités industrielles et technologiques. L'accès aux ressources, à des marchés ouverts, la sécurité de nationaux à l'étranger, notamment dans

⁶⁰ Sur cette littérature, essentiellement anglo-saxonne, cf. les deux volumes de *Handbooks of Defense Economics* édités par Todd Sandler et Keith Hartley.

leurs activités économiques, relèvent des préoccupations normales des autorités en charge de la définition d'une stratégie. Au-delà de ces enjeux traditionnellement reconnus, il nous semble nécessaire, en ces temps de « domination de l'économie », d'élargir notre regard à l'examen de relations plus indirectes, par lesquelles l'analyse économique interfère avec des considérations d'ordre « sociétal ».

ÉVALUER LES DÉPENSES DE DÉFENSE: QUELQUES REPÈRES

L'affirmation d'une interdépendance entre l'économie et la guerre est sans doute aussi étroite que la guerre elle-même. Il n'y a guère plus d'un siècle que Foch écrivait : « parmi les caractères originaux de la guerre moderne, elle est devenue nationale [...] nous la voyons encore nationale, et cela pour conquérir des avantages commerciaux. Après avoir été le moyen violent que les peuples employaient pour se faire une place dans le monde en tant que nations, elle devient le moyen qu'ils pratiquent encore pour s'enrichir »⁶¹. Pourtant, l'impact économique de la guerre, régulièrement évoqué au lendemain des guerres mondiales comme des conflits limités, ne fait que rarement l'objet d'évaluations rigoureuses. Paul Poast, dans son ouvrage de synthèse, présente, en l'appliquant aux États-Unis, une méthodologie fondée sur l'examen de cinq points: la conjoncture initiale du pays concerné, la localisation du conflit, l'ampleur de la mobilisation des ressources, la durée, le coût et les méthodes de financement de la guerre⁶².

L'évaluation de l'impact des dépenses militaires en temps de paix est cependant plus directement pertinente pour l'économie de la défense (Poast, 2006 : 69-107). Sur ce point, l'économie de la défense a suivi le mouvement des idées de la discipline. Dans un premier temps, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, prévalait une stricte conception keynésienne : comme la dépense publique en général, la dépense militaire est une composante et un stimulant de la demande globale, supposée être le déterminant unique de l'activité dans une économie structurellement

⁶¹ Maréchal Ferdinand Foch, *Principes de la Guerre*, 1904, p. 126.

⁶² Paul Poast, *Principes d'économie militaire*, traduction française préfacée par François Cailleteau, Economica, 2006, p. 6 pour cette méthodologie et p. 7-66 pour son application.

en excès d'offre. L'expérience de l'avant-guerre, et tout particulièrement des États-Unis où la véritable « sortie de crise » n'intervient qu'en 1939-1940 sous l'effet du réarmement américain et des commandes franco-anglaises, vient valider cette analyse. Comme la macroéconomie en général, l'économie de la défense devait toutefois réintroduire progressivement les facteurs d'offre⁶³. En termes classiques, la demande engendrée par les dépenses militaires ne se traduit en surcroît de produit que dans un rapport égal au quotient de l'élasticité de l'offre globale à la somme des élasticités de l'offre et de la demande. Proche de l'unité quand il existe de larges réserves de capacité, ce rapport tend vers zéro dans une économie complètement mobilisée, comme l'économie anglaise de la même époque, ainsi que le reconnaissait Keynes lui-même dans son essai *How to Pay for the War* (1940). À partir des années 1970, on devait montrer que l'existence même d'un niveau important de chômage ne signifiait pas que l'activité pouvait être accrue par un surcroît de dépense publique, si ce chômage était de type classique, résultant d'un déficit de compétitivité plutôt que de demande interne.

Quand elle n'entraîne pas de hausse de la production, une augmentation des dépenses militaires évince d'autres composantes de l'absorption. Si la dépense additionnelle est financée par un impôt levé sur les ménages, l'effet d'éviction s'exercera principalement sur la consommation des ménages, mais les gouvernements reculeront souvent devant l'impopularité d'une telle mesure, ce qui conduira à une éviction de l'investissement ou des exportations. L'enjeu de l'arbitrage entre stimulation de la demande et effets d'éviction s'est trouvé amplifié quand les considérations relatives à la croissance ont pris le pas sur les considérations conjoncturelles⁶⁴. L'impact défavorable des effets d'éviction s'en trouve amplifié, mais de nouveaux effets d'entraînement apparaissent alors, qui viennent relayer les effets keynésiens traditionnels, en particulier dans l'approche théorique dite de la croissance endogène. Intensive en R&D, la dépense de défense contribue à l'accumulation d'un capital technologique tant directement qu'indirectement, en stimulant l'investissement en R&D des entreprises privées. Même s'il doit être relativisé au regard d'autres effets

⁶³ Pour une vue d'ensemble de cette évolution, Hénin, 2000.

⁶⁴ Citons parmi les études importantes sur ce point, Aizenman et Glick, 2003.

d'éviction, ce mécanisme mérite incontestablement d'être pris en compte dans l'évaluation de l'impact des dépenses de défense⁶⁵.

C'est pourtant à rebours que s'exercent aujourd'hui les mécanismes d'entraînement considérés : la réduction des investissements en R&D militaire ou duale, comme des commandes de matériels permettant de développer ou même d'entretenir des capacités et des savoir-faire hautement spécialisés, n'est que l'image inversée des mécanismes mis à jour par les travaux sur la croissance endogène.

L'évaluation des « dividendes de la Paix », des retombées d'une baisse de la charge des dépenses de défense accompagnant la réduction des tensions internationales comme dans les années 1990, constitue également un pôle traditionnel des Defense Economics (Fontanel, 1995 : 563-590).

LE DURCISSEMENT DES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES

Il convient d'introduire ici un facteur essentiel de la crise des politiques de défense : si la réduction des dépenses militaires a bien répondu dans un premier temps à une réduction des menaces liées à la configuration de la Guerre froide, elle s'est poursuivie au-delà dans un contexte de montée d'autres menaces qui pourraient appeler à la mise en place de moyens de réponse appropriés. C'est qu'en effet les considérations budgétaires ont pris un poids croissant, pesant lourdement sur les marges d'évolution de la dépense publique.

Initialement centré sur l'impact macroéconomique d'un déficit, considéré dans une perspective keynésienne, le débat sur les déficits publics a connu une évolution parallèle, avec la remise en cause du paradigme keynésien⁶⁶. La préoccupation de soutenabilité de la dette, et donc de la persistance de déficits excessifs, s'est fait jour dans les années 1980, quand il est apparu que les déficits qui ont suivi le premier choc pétrolier tendaient à persister au-delà d'une logique d'ajustement conjoncturel. Il est incontestable que la préoccupation née des constats objectifs de croissance de la dette

⁶⁵ Dans une étude récente, Thierry Laurent trouve même que la R&D de défense a sur la R&D privée un impact supérieur à celui du CIR (Laurent, 2013).

⁶⁶ Pour une vue d'ensemble de cette question, on peut se reporter à Hénin, 1997 : 371-395.

a été amplifiée par des réorientations profondes des politiques économiques. Les stratégies de financement inflationniste, comme celui de la guerre du Vietnam à l'origine indirecte de la rupture de 1971-1973 qui devait mettre fin aux Trente Glorieuses, sont alors rejetées, et avec elles, la perspective d'un financement monétaire de la dette publique. L'économie politique des ajustements budgétaires retient alors l'attention des économistes. Sans entrer dans des développements qui dépasseraient le cadre de cet exposé, retenons-en deux aspects pertinents pour comprendre la genèse de la situation que connaît actuellement notre pays. Des travaux examinent ainsi pourquoi une stabilisation budgétaire est retardée au-delà des délais raisonnables. La réponse réside dans la résistance des acteurs qui refusent de porter le coût de la stabilisation, conduisant à une forme de jeu non coopératif analysable en termes de guerre d'usure. Un autre argument est celui du caractère stratégique du déficit pour des partis politiques dans la perspective d'une alternance dans l'exercice du pouvoir. Repousser un ajustement coûteux ne permet pas seulement de reporter sur d'autres l'impopularité de cet ajustement auprès des électeurs, mais aussi de réduire les marges d'un futur gouvernement d'alternance (Hénin, 2000 : 377-379). Cet argument est sans doute important pour expliquer que, dans une concurrence bipartisane, même le parti « conservateur », a priori moins enclin à soutenir la dépense publique, s'accommode de déficits persistants.

Les contraintes spécifiques au contexte européen de la zone euro participent largement de cette rupture plus globale des années 1980, entre la longue séquence des ajustements différés et de l'évolution des normes perçues et institutionnalisées.

Bien sûr, l'exigence d'ajustements budgétaires concerne l'ensemble du système de dépenses et de recettes, mais elle vient exacerber les difficultés d'arbitrages et les divergences politiques sur la légitimité perçue des dépenses et la disposition à payer. Dans ce contexte, la perception politique par la population et par des groupes de pression des objectifs et des contenus d'une politique de défense revêt une importance particulière.

ÉCONOMIE, TECHNOLOGIE, DES ÉVOLUTIONS MAJEURES

Notre recherche de fondements économiques d'une rupture stratégique ne peut se faire sans tenir compte des grands facteurs de changements

que constituent la mondialisation et les technologies de l'information, devenus aujourd'hui des lieux communs.

Si elle n'est pas nouvelle dans l'histoire économique, la mondialisation atteint aujourd'hui des niveaux sans précédent, tant par l'ampleur que par la diversité de ses modalités. Le poids des échanges de biens et de services s'exerce bien au-delà de pourcentages de biens importés ou vendus à l'étranger. Les exigences commerciales et les normes d'organisation internationales ou communautaires, visant à la constitution d'un marché unique, tendent à une uniformisation de normes de consommation, puissant réducteur des spécificités nationales. Que ces échanges ne portent pas sur des biens finis, mais s'accompagnent d'une segmentation verticale des processus de production permet aux entreprises de répartir coûts et recettes au détriment de la souveraineté fiscale d'États bien impuissants à établir la véritable répartition des profits et, à un moindre degré, des autres bases fiscales. Dans ce processus, le caractère national des entreprises s'estompe, et la délimitation de périmètres d'intérêt national devient plus complexe et incertaine.

Commerciale, la mondialisation est également - voire surtout - financière. Certes, à l'encontre de l'image de marchés financiers, censeurs ultimes des politiques budgétaires et des déficits, on ne saurait méconnaître les facilités de financement avantageuses qu'ils autorisent et auxquelles recourt largement notre pays. La mondialisation financière n'en vient pas moins peser sur les marges d'action budgétaire de notre pays, selon les modalités associées à la création, puis au fonctionnement, de la zone euro. Une telle intrusion des marchés financiers dans l'évaluation des dépenses de défense n'est pas nouvelle. Rappelons par exemple que, dans des circonstances bien différentes il est vrai, le réarmement français s'était trouvé ralenti en 1937 et 1938 pour ne pas compromettre la valeur du franc sur les marchés de Londres et de New York. Ayant arbitré en faveur de Paul Reynaud contre Paul Merchandeau qui souhaitait recourir au contrôle des changes pour desserrer cette contrainte, Daladier devait s'accommoder d'un retard, certes limité, affectant en particulier les achats d'avions aux États-Unis (Frank, 1982 : 197-199).

La mondialisation introduit de profonds changements dans la distribution des enjeux et des opportunités sur le plan géostratégique. « Le Livre blanc de 2008 avait déjà identifié les effets multiplicateurs de la mondialisation qui rétrécit et unifie l'espace stratégique, et rapproche les menaces de la force comme les risques de la faiblesse. C'est un accélérateur et un ampli-

ficateur, pour le meilleur comme pour le pire » (Ministère de la défense, 2013 : 42)⁶⁷. Elle comporte également des répercussions plus indirectes. En effet, phénomène économique, la mondialisation ne saurait être réduite à cette dimension. Elle est aussi, et pour certains aspects d'abord, un phénomène culturel. Les objets et personnalités cultes qui servent de repères sont souvent définis sans référence à un contexte national.

Le phénomène de mondialisation culturelle se nourrit bien sûr de l'autre rupture majeure que constitue le développement des technologies de l'information et de la communication - les TIC, que l'on qualifiait il y a quelques années encore de « nouvelles », à travers le sigle de NTIC. On a parfois évoqué la préoccupation militaire à l'origine de cette révolution scientifique et institutionnelle. C'est en effet la DARPA - Defense Advanced Research Agency - qui finança en 1969 les premiers réseaux établis entre quelques Universités américaines, et qui devait porter de 1975 à 1983 l'ARPANET, précurseur de l'internet moderne. Le rôle des militaires est moins voyant dans la seconde innovation majeure constitutive de notre environnement informationnel contemporain, l'invention du WEB au CERN entre 1989 et 1991. Comme le montre bien cette image de la toile, l'innovation est paradigmatique autant que technique. Jusque-là, la croissance exponentielle de la puissance de calcul des ordinateurs semblait favoriser les grandes organisations centralisées. Suivant l'approche cybernétique proposée par Oskar Lange, des économistes polonais et soviétiques pensaient que cette puissance de calcul allait permettre de relever le défi d'une planification socialiste scientifique (Greniewski, 1962 : 115-159).

Avec le modèle de la toile, c'est au contraire un système de nombreuses connexions parallèles qui vient multiplier les potentialités des systèmes décentralisés et donc l'efficacité relative des économies de marché. Sur le plan militaire, une telle organisation se présentait comme plus résiliente que les architectures purement hiérarchiques.

Cette mutation dans l'organisation des systèmes d'information montre bien ses effets aujourd'hui. Sans méconnaître l'importance d'une explosion simplement quantitative des flux d'information qui circulent et des stocks de données accessibles, on doit remarquer combien le système de la toile diffère du système d'information centralisé, géré par une gigantesque Académie des sciences et des savoirs, auquel le développement

⁶⁷ Pour une approche américaine plus académique (McGuire, 2007 : 623-648).

de l'informatique traditionnelle aurait pu conduire, avec des effets très différents en matières économique et culturelle. Sous-jacent à cette structure non hiérarchique, le dispositif d'administration de la toile, de ses protocoles et de ses outils constitue un enjeu économique et stratégique considérable de pouvoirs et d'avantages dont les États-Unis s'attachent à conserver le contrôle, tandis que la Chine seule semble pouvoir relever ce défi et contester ce monopole.

Mondialisation et changement technique affectent aussi un autre enjeu traditionnel de l'économie de la défense, celui de l'accès aux ressources. La logique d'un grand marché mondialisé accessible à tous semble dévaluer le problème du contrôle des matières premières stratégiques, du moins tant qu'un niveau de tensions ne vient pas menacer la libre commercialisation de ces ressources. On continue donc, avec raison, de se soucier d'une concentration excessive des ressources en terres rares dont la Chine fournissait, en 2010, 97 % de la production mondiale. Dans le même temps, l'innovation technique est sollicitée pour déplacer les données mêmes du problème. L'histoire offre peu d'exemples d'une symbiose aussi complète entre enjeux économiques et stratégiques que le développement de l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, en particulier les fameux gaz de schistes aux États-Unis et au Canada. Le volontarisme américain dans le domaine se comprend quand on mesure combien s'en trouve modifiée la donne tant en matière de géostratégie au Moyen-Orient, que de rapport de force économique entre les États-Unis et la Russie, et même entre cette puissance et ses alliés européens⁶⁸.

À L'ORIGINE DES RUPTURES, MUTATIONS ÉCONOMIQUES, MUTATIONS « SOCIÉTALES »

Les effets directs de ces évolutions économiques sur les données stratégiques sont en eux-mêmes considérables. On ne saurait pourtant y limiter notre recherche des fondements d'une rupture stratégique. Écrivant en 2001 un article sur le thème « Stratégie: la rupture », le général de la Maisonneuve montrait bien comment l'enquête devait être poussée plus avant « l'État-nation, fondé sur le rapport de force et donc sur la guerre,

⁶⁸ Cf. parmi de multiples références Kuhn et Umbach, 2011.

est partout en perte de vitesse. Dans les pays développés, il est débordé par la montée de l'économisme » (Maisonneuve, 2001).

« L'aptitude d'une société à se défendre, nous dit le Colonel Entraygues, repose sur trois piliers complémentaires [...] premièrement la prise de conscience du danger [...] deuxièmement, l'implication de la population dans la défense, [...] troisièmement les moyens et le budget dédiés à l'outil de défense » (Entraygues, 2014 : 106). Sur chacun de ces points, les mutations de l'économie ne pèsent pas seulement en elles-mêmes, mais aussi en interaction avec des mutations que nous qualifierons de sociétales, pour employer un néologisme pratique par ses ambiguïtés mêmes. De la perception des dangers à la disposition à payer pour un outil de défense, l'essentiel dépendra du sentiment d'appartenance à une communauté de référence - en principe nationale. Loin d'une caractérisation dichotomique - absence/présence - ce sentiment peut présenter de multiples modalités tant dans son intensité que dans ses contenus et motivations. Dans la ligne de l'avis précité du général de la Maisonneuve, l'économie, ou du moins l'économisme, est souvent mis en cause dans le délitement du sentiment national. Pour un blog souverainiste, « aujourd'hui, il ne semble plus subsister du sentiment patriotique que ses symboles (le drapeau, la Marseillaise) et le chauvinisme sportif... Il ne s'agit là, bien entendu, que de l'un des effets de la mondialisation, machine à disloquer toutes les solidarités nationales et sociales, et à renvoyer l'individu désormais isolé à ses liens communautaristes, ethniques, régionalistes ou religieux, d'autant plus violents qu'en grande partie artificiels » (Arié, 2013). Loin de sacrifier à cette vue quelque peu simplificatrice, on doit observer que le problème va bien au-delà de la question, certes essentielle, de l'intégration de nouvelles générations à la communauté nationale.

En effet, même pour l'action publique institutionnelle et en particulier juridique, l'État-nation n'est plus la seule source de légitimité, ni donc de valeurs à promouvoir et à défendre contre d'éventuelles menaces. L'autre pôle de référence est constitué par le socle des valeurs universalistes des droits de l'Homme. Triomphe occasionnel de cette seconde référence, l'emploi de la force armée contre un gouvernement reconnu sur la base du devoir d'ingérence, indépendamment de toute considération d'intérêt national. Comme le constatait le général Poirier, après la fin de la Guerre froide, « la pensée de la guerre s'est réinstallée dans notre pensée politique, mais comme corrélat d'une conception nordiste de l'ordre international érigé en ordre moral » (Poirier, 1994 : 111).

Sur le même socle de légitimité potentielle, le pouvoir judiciaire voit sa compétence s'élargir au détriment du pouvoir exécutif. Si le « gouvernement des juges » pose problème à partir du moment où il est amené à trancher des questions d'opportunité et non plus de légalité, ses interférences avec la conduite des actions de défense peuvent devenir problématiques. Au-delà de contraintes sur les marges nationales d'une action antiterroriste, il peut s'avérer dans la logique de cette conception extensive du pouvoir judiciaire qu'une instance judiciaire, nationale ou supranationale, soit demain juge de la légitimité de telle ou telle intervention armée entreprise par des autorités politiques nationales.

Faut-il voir également dans cette évolution une conséquence des tendances lourdes portées par l'économie ? Les droits de l'Homme constitueraient l'ultime socle normatif subsistant après l'effacement des systèmes nationaux de légitimité démocratique. Étant définis, du moins dans la tradition occidentale, comme droits de l'individu face à l'État ou à toute institution intermédiaire, notamment religieuse, leur promotion face aux solidarités internes à l'État-nation répond aux attentes de sociétés plus individualistes, et l'on rejoint alors une autre implication des mutations de l'économie, avec le constat, souvent accusateur, que les mécanismes concurrentiels promus par la « mondialisation libérale » ont contribué à généraliser, avec le détricotage des liens sociaux, un modèle centré sur l'individu.

Considérons un instant comment la perception de la menace peut se présenter dans une société plus individualiste. Des perspectives traditionnellement perçues comme menace contre des intérêts nationaux seront négligées, tandis que les menaces qui pourraient affecter l'individu – ou d'autres personnes auxquelles il est susceptible de s'identifier, proches, parents, collègues, seront fortement perçues. Ceci n'est sans doute pas étranger à la résonance profonde que comportent les actes de terrorisme et à la place prédominante qu'ils occupaient dans la perception des menaces, avant même les événements dramatiques des 7, 8 et 9 janvier 2015. Ainsi, la rupture majeure introduite par le Livre blanc de 2008 « marqué par l'extension de notre stratégie à la sécurité nationale » (Ministère de la défense, 2013 : 70) ne s'explique pas seulement par l'évolution des menaces, mais aussi par les tendances lourdes des priorités perçues dans la société. Donner la priorité à l'objectif de sécurité intérieure est certes conforme à la responsabilité du gouvernement à l'égard des citoyens. Il n'est pas sûr que cela réponde complètement aux exigences d'une stratégie efficace contre les menaces du jour.

La montée de l'individualisme résulte-t-elle des mouvements de l'économie, et plus particulièrement de l'orientation libérale qui prévaut depuis les années 1990 ? La question est assez centrale pour que, sans nous lancer dans des considérations approfondies de philosophie politique, nous lui consacrons un moment d'attention.

La mise en accusation de l'économie à ce chef, généralisée dans les milieux critiques, souverainistes ou altermondialistes, nous paraît devoir être sérieusement nuancée. Plus qu'un schéma déterministe dans lequel l'économie plierait à ses exigences les mentalités et les représentations sociales, il nous paraît plus pertinent de considérer que les évolutions de l'économie interagissent constamment avec les mutations sociétales, souvent en symbiose, mais parfois aussi en opposition.

Sur ce point, il est éclairant de revenir sur la polysémie attachée au terme de libéralisme, opposant un libéralisme économique condamnable à un libéralisme politique positif. C'est oublier la réalité de l'histoire de la culture occidentale qui nous montre l'émergence du libéralisme, à l'aube du Siècle des lumières, comme un phénomène unitaire, à la fois philosophique, économique et politique. Pour Jean-Claude Michéa, qui met bien en valeur cette « unité du libéralisme » : « le mouvement historique qui transforme en profondeur les sociétés modernes doit être fondamentalement compris comme l'accomplissement logique (ou la vérité) du projet philosophique libéral qui s'est progressivement défini depuis le XVIII^e siècle, et tout particulièrement depuis le Siècle des lumières » (Michéa, 2007 : 14). Dans sa fresque historique de la construction de la notion d'homme économique, Christian Laval voit dans « ce régime normatif du moi intéressé comme fondement paradoxal de la société », sous lequel nous vivons, « une résurgence des idéaux [...] et de la représentation de l'homme économique construite par une abondante littérature depuis au moins le XVIII^e siècle » (Laval, 2007 : 9 et 11).

CONCLUSION

Alors que les précédentes mutations stratégiques pouvaient être ramenées pour l'essentiel aux implications de changements géopolitiques ou technologiques, la crise de la défense à laquelle est confrontée la France d'aujourd'hui met en jeu des mutations plus profondes de nos sociétés, auxquelles l'économie est certes partie prenante, mais dans une inte-

raction plus complexe avec d'autres facteurs sociaux. Il convient, nous semble-t-il, d'avoir ce fait présent à l'esprit lorsqu'on doit reconsidérer les fondamentaux d'une stratégie nationale de défense, de la perception hiérarchisée des menaces au consentement partagé dans la population à apporter sa contribution à l'effort que le pays doit réaliser pour sa sécurité.

BIBLIOGRAPHIE

ARIÉ Élie, « Europe : quel avenir pour le patriotisme ? », *marianne.net*, 1^{er} avril 2013.

AIZENMAN Joshua, GLICK Reuven, "Military Expenditures, Threats and Growth", *National Bureau of Economic Research (NBER) Working Paper*, 9618, avril 2003, p. 129-155.

DOSTALER Gilles, *De la domination de l'économie au néolibéralisme*, Possibles, 2000.

ENTRAYGUES Olivier, *Formes de guerre, stratégies et déclin de l'Occident*, Economica, 2014.

FONTANEL Jacques, "The Economics of Disarmament" dans Hartley K., Sandler T. (ed), *Handbook of Defense Economics*, 1:1, Elsevier, 1995, p. 563-590.

FRANK Robert, *Le Prix du réarmement français, 1935-1939*, Publications de la Sorbonne, 1982.

FREELAND Nathaniel, "The Strategic Importance of Shale Gas", *US Army War College Issue Paper*, 16:11, septembre 2011.

GRENIOWSKI Henryk, « Logique et cybernétique de la planification », *Cahiers du Séminaire d'Econométrie*, 6, 1962, p. 115-159.

HÉNIN Pierre-Yves, « Soutenabilité des déficits et ajustements budgétaires », *Revue Économique*, 3:48, 1997, p. 371-395.

HÉNIN Pierre-Yves, *L'Impact de la dépense de défense sur la croissance : Le cas de la Recherche-Développement*, Rapport d'étude pour l'Observatoire Économique de la Défense, 2000.

KUHN Maximilian, UMBACH Frank, "Strategic Perspectives of Unconventional Gas", *EUCERS Strategy Papers*, 1:1, mai 2011.

LAURENT Thierry, « Dépenses militaires, croissance et bien être : une simulation de l'impact macroéconomique de la R&D défense », *Revue d'économie politique*, 6, 2012, p. 971-1009.

LAVAL Christian, *L'Homme économique : Essai sur les racines du néo-libéralisme*, Gallimard, 2007.

MAISONNEUVE (de la) Éric, Général, « Stratégie : la rupture », *Géostratégiques*, 5, 2001.

MCGUIRE Martin C., « Economics of Defense in a Globalized World », dans HARTLEY Keith, SANDLER Todd, *Handbook of Defense Economics*, 2, 2007, p. 623-648.

MICHÉA Jean-Claude, *L'Empire du moindre mal. Essai sur la civilisation libérale*, Flammarion, 2007.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, *Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale*, 2013.

POAST Paul, *Principes d'économie militaire*, traduction française préfacée par François Cailleateau, Economica, 2006.

POIRIER Lucien, *La Crise des fondements*, Economica, 1994.

PARTIE 3
LES FACTEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES NE
SONT-ILS PAS LES VÉRITABLES VECTEURS DE
RUPTURE ?

LE RECRUTEMENT DES FEMMES DANS LES ARMÉES EST-IL UNE RUPTURE STRATÉGIQUE ?

Irène EULRIET

Chercheuse à l'IRSEM jusqu'en novembre 2014

Afin d'aborder cette question, la présente communication s'appuie sur des résultats de recherches menées dans le domaine de la sociologie militaire sur les femmes dans les armées (Eulriet, 2012). Ceux-ci démontrent, entre autres, que la culture politique façonne la manière dont les femmes sont considérées dans différents pays. En effet, il n'existe pas une seule et unique façon de faire société avec les membres de groupes aux caractéristiques objectives diverses. Encore faut-il que la société les identifie comme distincts et les traite, au niveau tant du discours que de la pratique, d'une manière socialement et politiquement différenciante.

Aussi s'agira-t-il de montrer ici que les hypothèses le plus couramment émises sur les ruptures stratégiques que constituerait, en soi, le recrutement des femmes dans les armées, vont un peu vite en besogne. Leur concentration sur le rôle soi-disant déterminant d'une catégorie de population identifiée par des caractéristiques objectives données est insuffisante dans la mesure où elles ne prennent pas assez en compte des éléments plus centraux encore qui consistent, d'une part, en le projet spécifique de société dans chaque pays et, d'autre part, en la multiplication et l'intrication des différents niveaux de gouvernance mondiale depuis la fin de la guerre 1939-1945.

La présente communication s'attache dès lors à fournir des éléments empiriques permettant d'évaluer à quel degré certains facteurs sociologiques, en l'espèce le recrutement accru des femmes dans les forces armées occidentales, peuvent être considérés comme étant de nature à engendrer une rupture stratégique.

LES HYPOTHÈSES LES PLUS COURANTES

Lorsque l'on parle des femmes dans les armées, le discours militaire et le discours savant mettent le plus souvent en avant deux interprétations :

Continuité démocratique

La première stipule que la part plus grande prise par les femmes au sein de l'institution militaire est imputable à la culture démocratique des sociétés occidentales. Cette participation accrue serait le fruit d'une lente appropriation de l'idéal démocratique, et des obligations civiques qui lui ont été associées dans de nombreux pays, par des groupes jusque-là exclus de la communauté politique, en l'espèce les femmes. Cette première interprétation place la plus grande intégration des femmes au sein des forces armées dans le cadre d'une évolution « normale », qui procède par extension.

Rupture

La seconde interprétation la plus courante est, elle, une hypothèse de rupture. Dans sa version la plus radicale, elle avance que les femmes dans les armées sont une aberration anthropologique, une sorte de fin de la civilisation – même, à vrai dire, le signe du déclin de l'Occident. Selon cette hypothèse, la guerre a toujours été une affaire d'hommes, c'est-à-dire du devenir homme pour les jeunes garçons. Le recrutement des femmes dans les forces armées serait donc un non-sens, une inversion de l'ordre des choses qui se retournera contre ceux qui l'ont initiée.

Deux prises de position politiques antinomiques découlent de cette seconde hypothèse:

- l'une est ancrée dans une pensée qu'on qualifiera de masculiniste. D'après ce point de vue, le recrutement des femmes serait regrettable car il entraînerait une perte de virilité des soldats. Celle-ci équivaldrait à une perte de combativité – c'est-à-dire le développement d'une culture militaire qui n'en est plus une – et contiendrait par conséquent la promesse de revers militaires et stratégiques ;
- l'autre est ancrée dans la pensée féministe, et énonce que ce recrutement va mener à une masculinisation des femmes, celle-ci aboutissant, en dernière instance, à une militarisation de la société. Le recrutement des femmes correspondrait ici à l'anéantissement de la culture de paix que les femmes auraient développé du fait de leur domination par des hommes et de leur relégation à la sphère privée.

Dans les deux cas procédant de cette seconde interprétation, c'est de l'effondrement d'un modèle dont il est question : une vraie rupture.

LE RECRUTEMENT DES FEMMES DANS LES ARMÉES		
Hypothèses dominantes		
CONTINUITÉ	RUPTURE	
Démocratisation	Perte de virilité des hommes = fin de la défense	Masculinisation des femmes = militarisation de la société

LES FAITS

Ces deux interprétations, et les hypothèses qui en sont dérivées, sont-elles corroborées par les faits ? L'analyse empirique permet-elle de conforter l'une ou l'autre ? C'est ce à quoi se sont attachées à répondre les recherches menées en sociologie militaire mentionnées un peu plus haut sur les femmes. Ce sont les résultats de ces investigations qu'il s'agit ici de présenter succinctement afin d'éclairer le débat sur les facteurs sociologiques de la rupture stratégique.

Posons la question suivante : l'examen du cadre juridique applicable concernant le recrutement des femmes dans les armées permet-il de déceler l'expression d'une tendance sociale lourde vers leur démocratisation (dans le sens d'un équilibre entre droits politiques et devoirs militaires), leur dénaturation (affaiblissement du potentiel de combat) ou encore vers la militarisation de la société ? Prenons le cas de l'Europe.

L'Europe

La Cour de justice des communautés européennes (aujourd'hui Cour de justice de l'Union européenne) a rendu quatre arrêts sur le recrutement des femmes dans les armées. Il s'agit des arrêts Johnson (1986), Sirdar (1999), Kreil (2000) et Dory (2003).

Sans les aborder ici en détail, signalons les apports de cette jurisprudence :

- Premièrement, la Cour européenne reconnaît qu'elle n'a pas à se prononcer sur les préférences des États en matière d'organisation de leur défense. Dans le cas Dory, elle a considéré que le système de conscription masculin en œuvre en Allemagne (jusqu'en 2011) n'équivalait pas à une discrimination sur le marché du travail dans la mesure où il relevait d'une décision souveraine des États en matière de défense tout comme le serait, le cas échéant, celle d'étendre ce système aux femmes.
- En revanche, elle a considéré dans le cas Kreil que l'exclusion des femmes des filières militaires professionnelles pouvait, dans certaines circonstances, constituer un manquement au principe d'égal traitement entre les femmes et les hommes sur le marché du travail. La Cour s'est déclarée compétente puisqu'il s'agit là d'un domaine qui touche directement le marché commun établi par le Traité de Rome en 1957.

À partir de cette clarification des compétences, quelles sont les règles applicables et peut-on y déceler des éléments de nature à corroborer l'une ou l'autre hypothèse émise plus haut ?

- Les armées peuvent exclure de leurs rangs des femmes dans des contextes qui le justifient, par exemple dans les unités où le principe d'interopérabilité implique que des fonctions de combat puissent être assumées à tout moment par les membres de cette unité, qu'ils soient cuisiniers ou mécaniciens – c'est le cas des Royal-Marines qui a été abordé dans le cas Sirdar ; les armées peuvent également exclure les femmes de leurs rangs dans des contextes d'intervention où leur présence augmenterait la probabilité de se faire cibler par l'ennemi – c'est ce qui est ressorti du cas Johnson, qui concernait l'Irlande du Nord.
- Toutefois, les armées ne peuvent invoquer le « contexte » de manière générale. Ce « contexte » doit toujours faire référence à des conditions spécifiques. Et toute exclusion doit répondre à deux autres critères classiques dans le droit communautaire : être proportionnée au but poursuivi et nécessaire à sa réalisation. Par exemple, les femmes ont été exclues de la Bundeswehr jusqu'en 2000, sauf dans le service de santé, et dans les fanfares et orchestres militaires. Dans le cas Kreil, le gouvernement allemand a argumenté que cette exclusion était liée à une obligation de protection des femmes qui incombait à l'État allemand. Les juges européens considérèrent que les mesures employées

– l’exclusion des femmes de tous les autres postes – étaient trop générales, d’une part, et qu’elles ne s’avéraient ni proportionnées ni adaptées au but poursuivi, d’autre part.

Ce qui se passe dans les États membres

Afin de voir si le recrutement accru des femmes constitue potentiellement un facteur de rupture stratégique, il importe de regarder plus finement la façon dont le cadre juridique communautaire façonne les politiques des États membres de l’UE.

En effet, le cadre juridique communautaire laisse aux États membres une réelle marge de manœuvre dans l’organisation de leur défense et dans la définition de leurs politiques de recrutement. Or, la comparaison des mesures adoptées selon les contextes montre que la question des femmes dans les forces armées ne peut être comprise à partir d’un cadre d’analyse binaire, opposant les femmes à la guerre, car elles font intervenir une série de considérations qui sont révélatrices du modèle dominant de société dans chaque cas. Considérons le cas de l’Allemagne, du Royaume-Uni et de la France.

En Allemagne, la politique qui a été mise en œuvre concernant les femmes dans les armées à partir de 2000 est articulée autour de 3 pôles de référence :

- premièrement, la reconnaissance du rôle social des femmes en tant que mères de famille, qui interdit la conscription des femmes, hypothèse évoquée de façon très brève après l’arrêt de la CJCE ;
- deuxièmement, l’idée selon laquelle les conditions d’emploi au sein de l’institution militaire doivent être calquées, le plus possible, sur celles du secteur public, afin de faire en sorte qu’il n’y ait pas d’exception militaire. C’est au nom de ce principe que la possibilité de travailler à temps partiel et de solliciter un congé parental fut introduite très rapidement après la levée des restrictions d’emploi issue de la décision du juge européen ;
- troisièmement, la croyance en un État régulateur. L’État arbitre entre les groupes en Allemagne, contrairement à la France, où l’État et le droit « incarnent » la nation et se situent, par là même, « au-dessus »

des groupes. C'est au nom de cette croyance que des quotas incitatifs furent mis en place outre-Rhin afin de favoriser, pour chaque poste et à compétences égales, le recrutement de femmes. L'État fut ainsi chargé de corriger les biais introduits par les logiques socio-économiques, qui tendent à défavoriser les femmes.

Suite aux injonctions de la CJCE, on a donc recruté des femmes en Allemagne parce qu'il fallait leur ouvrir un marché avec l'aide de l'État régulateur d'un côté ; de l'autre, on a veillé à ce qu'elles puissent exercer dans de bonnes conditions les fonctions qui leurs sont socialement dévolues : celles de reproduire la société en tant que mères de famille, tout en s'assurant que les armées conservent autant que faire se peut un fort ancrage dans la fonction publique.

Prenons maintenant le cas du Royaume-Uni. La configuration est ici complètement différente dans la mesure où le gouvernement du Royaume-Uni a gagné les deux procédures engagées auprès de la Cour européenne de justice. Il a par la suite tiré pleinement parti de la marge de manœuvre laissée par la jurisprudence communautaire et maintenu toutes les restrictions autorisées par elle.

Bien sûr, le Royaume-Uni fut contraint d'aménager son cadre légal dans les années 1990. Il a fallu mettre fin, par exemple, à la politique pratiquée par les forces armées britanniques consistant à licencier les femmes enceintes. Les postes dits « combattants », c'est-à-dire les postes qui impliquent « de se rapprocher de l'ennemi et de le tuer » - soit 30 % des postes de l'armée de terre et quelques postes dans l'Air Force et la Marine -, demeurèrent néanmoins fermés aux femmes⁶⁹.

En vertu de quoi une telle restriction légale a-t-elle été maintenue ? L'examen des débats parlementaires et des rapports officiels sur le sujet fait apparaître les éléments suivants :

- Les Britanniques excluent les femmes des unités combattantes au nom de la spécificité du métier. L'exception militaire – activité virile par excellence, activité de l'homme « britannique » plus que tout autre

⁶⁹ Royal Marines General Service (RMGS), the Household Cavalry and Royal Armoured Corps (H Cav/RAC), the Infantry, and the Royal Air Force Regiment.

– justifie que le métier militaire soit traité en marge de toute autre activité professionnelle.

- Plus que cela, les femmes en sont exclues car leur capacité émotionnelle à faire de bons combattants est incertaine. On considère même élevée leur propension à rompre, par leur présence même, le lien émotionnel entre combattants de sexe masculin nécessaire à l'accomplissement de leur mission.

En d'autres termes, les femmes sont exclues de postes dits « combattants » au Royaume-Uni du fait de la spécificité du métier militaire, qui requiert des qualités humaines et émotionnelles proprement et exclusivement masculines.

En France, les choses sont encore différentes. La plupart des postes ont été ouverts sans restriction aux femmes quelque temps avant que la CJCE ne rende son arrêt dans le cas Kreil. Le système en France était particulier par rapport aux deux autres pays : il consistait à appliquer des quotas, variables selon les spécialités. C'est à ce système de quota, dont les armées n'avaient pas l'apanage, que fut mis un terme à la fin des années 1990.

Alors que l'effet d'entraînement du cas Kreil sur le cadre législatif de tous les pays européens ne saurait être sous-estimé, divers éléments peuvent rendre compte des options qui ont été privilégiées en France :

- d'une part, la décision du Président Chirac annoncée en 1996 d'opérer une transition vers une armée professionnelle à compter de 1998 suscita une certaine inquiétude parmi les recruteurs, qui décidèrent de porter leur effort sur un bassin de recrutement plus vaste, incluant pleinement les jeunes femmes ;
- d'autre part, l'idée que l'État doive offrir les mêmes garanties juridiques à tous les citoyens quelles que soient leur appartenance et leurs conditions de travail. Cette tendance est ancienne et manifeste dans les conclusions du Commissaire du gouvernement (cas Martel 1993, cas Aldige 1998), qui se réfèrent aux règles de droit applicables dans la fonction publique en général et non pas à une hypothétique jurisprudence militaire.

En France, le cadre légal régissant le recrutement des femmes fut ainsi étendu presque sans restriction à la faveur d'une conjonction de deux facteurs principaux : la fin du système de conscription d'une part, une vision

universaliste du droit et de l'État d'autre part. À aucun moment les qualités spécifiquement masculines du métier militaire ou le rôle dévolu socialement aux femmes au niveau de la famille ne furent considérés devoir peser dans la balance.

RUPTURE STRATÉGIQUE VS ENJEUX STRATÉGIQUES

Les interprétations relatives à la rupture stratégique que représenterait l'intégration des femmes dans les armées sont-elles corroborées par l'analyse empirique ? Aucune d'entre elle ne l'est absolument, car l'on n'est pas face à un jeu à somme nulle. Les modalités du recrutement des femmes dans les armées, et leurs motifs, sont variables.

Dans les trois exemples considérés, le poids de l'échelon régional s'est révélé particulièrement important. Ceci étant dit, les cultures politiques nationales impriment aussi leur marque et façonnent un ordonnancement particulier de l'institution militaire par rapport à l'État, au marché du travail, à la sphère privée et à la technique, en fonction de l'histoire et des forces politiques en présence.

Ainsi l'extension des opportunités de travail militaire n'est-elle pas nécessairement liée à celle des droits démocratiques – le Royaume-Uni n'ayant jamais fait de la conscription un élément à part entière de son régime de citoyenneté, la France ayant ouvert indistinctement ses rangs aux femmes au moment, précisément, de la suspension de la conscription masculine. Le recrutement des femmes dans les armées n'apparaît pas, de ce point de vue, comme le parachèvement du modèle démocratique.

En effet, les éléments constitutifs de la citoyenneté démocratique ont été remaniés et l'exercice du métier des armes en France et en Allemagne relève désormais d'une faculté laissée à tout citoyen et non pas d'une obligation faisant pendant à certains droits. En raison du caractère volontaire de la participation militaire, l'hypothèse d'une militarisation de la société requiert elle aussi des précisions, en particulier au regard des cas où des aménagements du temps de travail ont été réalisés dans les armées afin de faciliter l'exercice de la fonction parentale aux nouvelles recrues féminines.

Enfin notons que le recrutement des femmes dans les organisations militaires n'entraîne en rien la perte des qualités guerrières des armées – du

moins le juge européen a-t-il laissé la possibilité à ceux qui le craindraient de s'en prémunir, en aménageant des exceptions raisonnables au principe d'égalité de traitement sur le marché du travail. Le Royaume-Uni a fait plein usage de cette possibilité, au nom d'une certaine virilité martiale que les femmes mettraient en danger. Nombreuses sont les voix à avoir signalé la caducité d'une telle conception du métier militaire en considération des conditions effectives d'emploi de la violence légitime sur les théâtres d'opérations.

Les femmes, en tant que membres des forces armées, n'introduisent donc pas le changement brutal dans les organisations militaires dont il est couramment fait l'hypothèse. Car les armées ne furent des sociétés parallèles masculines que sur une courte période, qui commença au milieu du XIX^e siècle et prit fin dès la Seconde Guerre mondiale, avec la constitution du Corps des Volontaires Françaises ou encore du Auxiliary Territorial Service (ATS) en Grande-Bretagne.

Ainsi les interprétations qui avancent l'idée d'une rupture, pointent-elles des changements socio-politiques récents importants, mais oublient de raconter toute l'histoire, qui est une histoire longue et compliquée. Évoquons-en, pour conclure, les caractéristiques principales :

- le recrutement des femmes dans les organisations militaires se fait progressivement depuis les années 1940 dans la sphère occidentale ;
- les ensembles institutionnels régionaux – comme le développement sur la CJCE l'a illustré – et internationaux constitués depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale se sont saisis progressivement de la question des femmes et leur action a eu un effet d'harmonisation de la norme juridique ;
- les femmes ne sont pas un facteur de « rupture stratégique », mais elles sont progressivement devenues un « enjeu stratégique mondial », ce que Capitolina Diaz a désigné comme un « objet-monde social ». Les femmes sont aujourd'hui au cœur des débats sociétaux issus de la recomposition des ensembles politiques en différents niveaux de gouvernance – local, national, régional, international. Les organisations militaires, désormais multinationales par destination, sont elles aussi concernées par l'émergence de cet « objet-monde » et sa déclinaison à chaque niveau de gouvernance.

LE FAIT TECHNOLOGIQUE COMME DÉTERMINANT DES RUPTURES

Frédéric COSTE

Chercheur à la Fondation pour la recherche stratégique

De nombreuses avancées technologiques sont intégrées aux équipements militaires, plus particulièrement aux systèmes d'armes. Les armées qui parviennent à les exploiter efficacement peuvent en effet améliorer leur performance opérationnelle. La technologie est susceptible de conférer un avantage concurrentiel significatif à un acteur sur ses adversaires dans la réalisation des missions. L'histoire des relations internationales et des guerres est ainsi marquée par les écarts de développement technologique et économique entre belligérants : celui qui disposait des technologies militaires les plus sophistiquées parvenait généralement à avoir une supériorité décisive⁷⁰, souvent au niveau tactique, mais également au niveau stratégique.

Étudiant spécifiquement la période de la Guerre froide, Schrooer a ainsi défendu l'idée que le principal moteur de la production des équipements militaires était l'ensemble des avancées réalisées sur les plans scientifique et technologique (Scrooer, 1984). Il évoquait ainsi l'existence d'un « impératif technologique » conduisant spontanément à l'adoption de projets auxquels il est impossible de se soustraire tant ils sont séduisants. Lapp est même allé plus loin dans le raisonnement en affirmant qu'il existe une « tyrannie de l'innovation » technologique, qui a pour effet de limiter les choix qui s'offrent aux autorités politiques et aux militaires (Lapp, 1970).

Les conflits armés ont d'ailleurs souvent constitué des périodes au cours desquelles la volonté de vaincre a eu pour conséquence de stimuler la recherche de solutions permettant d'obtenir un avantage sur son adversaire. Certains d'entre eux ont ainsi été des moments intenses d'innovation technologique. Ce lien entre technologie et guerre s'est sans doute accen-

⁷⁰ Pour les pays qui sont parvenus à intégrer une innovation technologique modifiant en leur faveur les rapports de force, l'objectif est souvent de conserver le plus longtemps possible l'avantage. Préserver indéfiniment un monopole est cependant devenu difficile dans un monde où la circulation de l'information rend le phénomène de diffusion très ardu à contrôler.

tué avec les conflits industriels. Ceux-ci ont été propices à la mobilisation des scientifiques et des ingénieurs – certains au profit de programmes de long terme aux répercussions multiples. Régulièrement cité, l'exemple de la Seconde Guerre mondiale est ici éclairant. Si les années 1930 ont été particulièrement riches en découvertes scientifiques, le second conflit mondial est directement à l'origine du développement de leurs applications et de l'industrialisation de celles-ci. Certaines de ces découvertes sont devenues stratégiques, influençant le cours de la guerre. Dans le domaine de la détection, les recherches sur la réflexion des ondes ont permis le développement du radar et du sonar. L'essor des télécommunications par ondes hertziennes et de la radionavigation, les besoins croissants en capacités de calcul pour la balistique ainsi que pour la cryptologie expliquent, entre autres applications, la naissance des premiers ordinateurs. L'importance prise par l'aviation au cours du conflit a également favorisé les recherches sur les turbines à gaz...

Certains historiens ont donc clairement mis en avant le caractère déterminant de la technologie en matière militaire. Fuller est probablement l'un de ceux qui a le plus insisté sur l'importance de l'innovation technologique (Fuller, 1998). Plus récemment, d'autres auteurs (historiens, politologues et sociologues) ont cherché à produire des cadres pour analyser les évolutions dans ce domaine. Parker a ainsi tenté de définir la notion de « révolutions militaires » (Parker, 1988). Il a repris une notion esquissée dans les années 1950 et suscité des controverses parmi les spécialistes de l'Europe occidentale et centrale à l'époque moderne⁷¹. Krepinevich a produit un travail d'identification de ces périodes de changements radicaux dans l'art de faire la guerre et la technologie militaire au cours de l'histoire (Krepinevich, 1994)⁷². Van Creveld, comme d'autres, a proposé un découpage en grandes périodes historiques (Van Creveld, 1989). Chacun des « âges » qu'il identifie s'ouvre par des ruptures technologiques fondamentales, qui entrent en conjonction avec des innovations militaires – les unes n'allant pas sans les autres.

⁷¹ Sur la genèse du concept, voir Henninger, 2003 : 87-94. L'un des points de la controverse concerne l'emploi du terme « révolution ». Les changements décrits par les auteurs recouvrant des périodes de temps s'étendant sur plusieurs siècles, celui-ci semble assez largement inapproprié. Il s'agit sans doute plus de mutations ou de transformations.

⁷² Explorant environ sept siècles, il en distingue ainsi à peine une dizaine.

En réalité, ces différents auteurs – qui ne sont bien évidemment pas tous présentés ici – ont des définitions différentes des « révolutions militaires »⁷³. Lorsqu'ils repèrent des périodes de mutations, ils n'identifient pas nécessairement les mêmes dynamiques et les mêmes facteurs de changement. Selon la définition retenue de la révolution militaire, ils ne proposent d'ailleurs pas les mêmes découpages historiques et les mêmes datations⁷⁴. L'apport de la technologie semble cependant être l'interprétation principale des évolutions, son rôle moteur dans la façon de penser et de conduire la guerre étant noté par tous.

Il ne s'agit pas nécessairement de l'apparition d'une nouvelle arme, mais parfois d'innovations permettant l'amélioration parallèle de plusieurs systèmes. Dès 1913, Fuller avait par exemple pressenti que les évolutions techniques des outils au niveau tactique – fusil à répétition avec plusieurs centaines de mètres de trajectoire rasante, mitrailleuse à cadence de tir élevée, canon à tir accéléré avec goniomètre, modification de la chimie de la poudre... – allaient bousculer l'art de la guerre. Chacune des périodes décrites par les différents auteurs est en réalité caractérisée par une conjonction d'innovations technologiques complémentaires. Considérée indépendamment, aucune n'est généralement suffisante pour engendrer un changement majeur. C'est le cumul des progrès qu'elles représentent qui permet une « révolution » ou, sur un plus long terme, une rupture.

RÉSISTANCES INTERNES À L'INSTITUTION

L'histoire militaire est cependant riche d'exemples d'innovations technologiques, a priori capables de provoquer des ruptures, qui n'ont pas eu d'effets véritables lors de leurs premiers emplois du fait d'une inadéquation des choix tactiques et/ou organisationnels devant permettre de les exploiter. En effet, l'introduction d'une nouvelle technologie, notamment d'un nouveau type d'armes, n'est en elle-même pas suffisante pour qu'elle puisse engendrer des transformations majeures. À elle seule, la supériorité technologique n'est d'ailleurs pas une garantie de succès lors d'un conflit.

⁷³ Sur les débats concernant le concept de « révolution militaire », voir notamment Rogers, 1995, en particulier l'introduction de l'ouvrage.

⁷⁴ La terminologie n'est d'ailleurs pas fixée : « âges », « vagues de guerre » et « générations de conflits » ont notamment été employés.

Pour qu'une rupture puisse avoir lieu, des modifications doivent être décidées et appliquées dans de nombreux domaines.

Si le changement le plus évident semble être le renouvellement des équipements, il doit nécessairement être accompagné du développement d'une nouvelle façon de penser et de réaliser les opérations. Cette transformation, qui se matérialise généralement par la réécriture des cadres d'emploi (doctrines et concepts), doit permettre d'imaginer les différentes utilisations des nouveaux matériels. Des modifications organisationnelles sont aussi nécessaires pour mettre en application ces cadres renouvelés et donc pour utiliser pleinement la nouvelle génération d'outils. Elles peuvent notamment avoir des conséquences sur la composition et les missions des unités. Enfin, l'intégration de l'innovation technologique oblige très souvent à une évolution des formations et des entraînements, parfois même des méthodes pédagogiques.

Comme le résumait Marshall, le terme « révolution » n'est « pas destiné à insister sur le fait que le changement sera rapide – ainsi les révolutions du passé [se sont] étalées sur des périodes de plusieurs décennies –, mais seulement à signifier que ce changement sera profond, que les nouvelles méthodes de guerre seront plus puissantes que les anciennes. Les innovations dans le domaine technologique rendent possible une révolution militaire, mais la révolution elle-même ne se produit que dès lors que de nouveaux concepts d'opérations sont développés et, bien souvent, que de nouvelles organisations militaires sont créées. La réalisation de ces changements organisationnels et doctrinaux [étant] un long processus »⁷⁵. La « révolution militaire », constituée d'une série de changements radicaux dans les techniques et les technologies guerrières, signifie donc avant tout « la fin d'une époque », sans possibilité de retour en arrière.

Ce processus est d'autant plus long et complexe que l'intégration des innovations technologiques aboutit à une modification des manières de concevoir et de faire la guerre. La véritable rupture oblige à créer de nouveaux référentiels pour appréhender les pratiques de la conflictualité et même parfois les conditions de la victoire. Elle peut ainsi obliger à un renouvellement des objectifs des missions militaires et, plus globalement, du rôle des armées. Enfin, l'ensemble de ces changements a souvent comme consé-

⁷⁵ Cité dans Joxe, 2000.

quence de transformer la perception que les militaires ont de leur métier et même du rapport qu'ils entretiennent avec lui (voir supra).

Ces changements sont à mener conjointement dans un climat de relative incertitude. Même si des expérimentations sont réalisées, il est souvent difficile de pleinement évaluer à l'avance les conséquences de nouveaux équipements et de nouvelles doctrines sur l'art de la guerre. C'est finalement les premiers emplois opérationnels qui viendront confirmer ou infirmer les espoirs placés en eux. En dépit de la capacité de séduction que peut opérer l'innovation technologique, de nombreuses résistances vont par ailleurs s'exprimer, parfois mécaniquement.

En ces temps de fortes contraintes budgétaires, les limites financières sont bien évidemment les premières qui viennent à l'esprit. Dans le domaine militaire, elles sont d'autant plus prégnantes qu'elles rencontrent le phénomène d'inertie des programmes d'équipement. Ceux-ci s'étendent sur plusieurs décennies et il est extrêmement complexe de les abandonner ou de les modifier significativement lorsqu'ils sont dans une phase relativement avancée. La mobilisation des budgets permettant d'intégrer les innovations technologiques risque quasiment toujours d'être limitée par les dépenses nécessaires à des programmes plus anciens, mais déjà lancés. Plus largement, les choix dans le domaine de la défense sont, comme dans de nombreux autres secteurs de l'action publique, plus ou moins touchés par le phénomène « de dépendance au sentier emprunté » (Path Dependency) : les décisions sont souvent réalisées en fonction des politiques publiques antérieures. Une fois établies et stabilisées, les règles du jeu institutionnel, les conventions organisationnelles et même les grilles de lecture utilisées pour interpréter les événements et les situations sont difficiles à modifier. Elles peuvent largement déterminer les projets et les réformes futurs (notamment en limitant le champ des possibles)⁷⁶.

L'évolution du format, du fonctionnement, mais également des équilibres institutionnels des armées rencontre par ailleurs le phénomène de bureaucratisation⁷⁷. Les organisations militaires n'ont bien évidemment

⁷⁶ Sur le concept, voir Palier, 2010.

⁷⁷ Weber est probablement l'un des premiers à avoir produit une description de la bureaucratie. Pour lui, il s'agit d'un mode d'organisation fondé sur des règles abstraites, impersonnelles et rationalisées. Le pouvoir ne peut plus être personnel : il est fondé sur la compétence et non sur la coutume, le charisme ou la force.

pas échappé à ce processus qui a concerné l'ensemble des structures de l'État⁷⁸. Comme Huntington l'a montré, la bureaucratisation des armées s'est d'ailleurs réalisée en parallèle de la professionnalisation des personnels militaires, en particulier du corps des officiers (Huntington, 1968). Or, les systèmes bureaucratiques ont été présentés par nombre de sociologues comme des modes d'organisation assez largement inefficaces. Merton a ainsi décrit la « personnalité bureaucratique » que ce modèle tend à produire (Merton, 1940 : 560-568). Il s'agit d'individus qui adoptent un comportement routinier et se « moulent » dans les règles (dans une attitude quasi ritualiste). Ils les appliquent à la lettre plutôt que dans l'esprit dans lequel elles ont été édictées. Surtout, cette intégration psychologique des objectifs et des modes de fonctionnement de l'organisation se traduit par des phénomènes de « déplacement des buts » : les membres de la bureaucratie ont tendance à interpréter les règlements comme des fins plutôt que comme des moyens, et à user des règles comme un élément protecteur. Ces prédispositions psychologiques qui encadrent leurs comportements les amènent notamment à ne pas chercher d'alternatives aux réponses déjà proposées par les règlements.

Prolongeant les apports de la sociologie américaine, Crozier a mis en évidence l'existence de dysfonctionnements qualifiés de « cercles vicieux bureaucratiques », qui ont tendance à s'auto-entretenir (Crozier, 1971). Ces dynamiques, relativement stables, se développent « à partir d'un climat d'impersonnalité et de centralisation ». Le modèle d'organisation bureaucratique se traduit ainsi par une multiplication des réglementations, au détriment des initiatives individuelles et des possibilités d'autorégulation de la communauté. Les changements sont initiés par le haut (dans une logique top-down), alors même que celui-ci est souvent le moins bien renseigné sur les situations. Chacun cherche d'ailleurs à préserver ses informations et les zones d'incertitude sur lesquelles il dispose d'un pouvoir de contrôle. Les membres des organisations bureaucratiques semblent ainsi avoir beaucoup de mal à s'adapter lorsque les conditions changent. Leur

Les agents sont ainsi sélectionnés en fonction de leur qualification professionnelle (attestée par un diplôme) et leur carrière réglée par des critères objectifs. Ces éléments limitent les possibilités de clientélisme. Surtout, leurs tâches sont divisées en fonctions spécialisées, dont les limites ont été définies avec méthode, et qui sont réglementées. Voir Weber, 1995.

⁷⁸ Pour Weber, l'apparition de la bureaucratie est l'un des traits distinctifs des formes modernes d'administration.

attachement aux règles est souvent un handicap dès qu'ils doivent modifier leurs comportements, leurs manières de penser et de pratiquer leur métier. Ainsi, parmi les auteurs ayant analysé la question de la capacité d'adaptation des institutions militaires, beaucoup constatent qu'en raison notamment de leur degré élevé de bureaucratisation, elles ne sont pas intrinsèquement conçues pour permettre le changement⁷⁹.

Weber avait noté que les rigidités bureaucratiques sont particulièrement engendrées par la pluralité des rationalités mises en œuvre par des acteurs aux intérêts contradictoires. Si les phénomènes de concurrence au sein des organisations militaires peuvent éventuellement jouer un rôle stimulant pour l'innovation (technologique, doctrinale...)(Sapolsky, 1996), les luttes entre administrations et services rivaux (spécialement pour l'attribution des budgets) peuvent également freiner les changements. Les ruptures stratégiques amènent des redistributions symboliques, matérielles et de pouvoir au sein de l'institution. Elles constituent des moments où les équilibres internes sont revus et engendrent donc des compétitions au cours desquelles les différents acteurs tentent de ménager au mieux leurs intérêts personnels, ceux de leur organisation (par exemple de leur armée d'appartenance) ou des groupes sociaux dont ils se sentent solidaires (par exemple le corps des officiers). En plus du poids des « routines », ces oppositions peuvent être de nature à freiner les changements.

Les organisations militaires ont ainsi souvent été décrites comme des ensembles conservateurs, en particulier dans les domaines organisationnel et intellectuel⁸⁰, qui ont tendance à adapter les innovations technologiques aux doctrines et pratiques existantes plutôt que de transformer ces

⁷⁹ Voir par exemple Grisson, 2006. Soeters *et al.* ont toutefois constaté que les organisations militaires étaient caractérisées par la coexistence en leur sein de plusieurs formes organisationnelles. Les deux principales sont différentes (voire antagonistes) autant que complémentaires. La première, que l'on retrouve dans les garnisons et les quartiers généraux en temps de paix, est effectivement marquée par des activités de préparation, de logistique..., dont certaines sont typiques des bureaucraties modernes. La seconde concerne l'activité opérationnelle sur les théâtres. Les traits bureaucratiques sont beaucoup moins présents. Voir Soeters *et al.*, 2003:237-254.

⁸⁰ Huntington indiquait par exemple que, parmi les composantes de l'éthique professionnelle des militaires, se trouvent le pessimisme, un refus de l'individualisme et un attachement aux enseignements de l'histoire – traits que l'on retrouve dans la pensée conservatrice (Huntington, 1968).

dernières. Ces rigidités peuvent éventuellement être renforcées par les caractéristiques de la culture organisationnelle de l'institution militaire⁸¹. De manière un peu abrupte, on peut affirmer que les armées (comme les différentes composantes qui constituent, en leur sein, des sous-ensembles culturels relativement autonomes⁸²) sont ainsi plus ou moins technophiles. Comme il existe toujours des « manières différentes » de se sentir militaire⁸³, l'introduction de la technologie au sein des communautés militaires qui la valorisent le moins peut entrer plus ou moins en conflit avec l'image que le soldat se fait de lui-même, avec son identité socio-professionnelle – la culture militaire étant singulièrement constituée de modèles de représentation de soi, de modes de vie et de pensée (Rivière, 1999: 332-333).

LA « RENCONTRE » DE LA RUPTURE AVEC LA SOCIÉTÉ

« Si l'innovation prend un aspect révolutionnaire, c'est à travers sa diffusion massive et sa capacité à déstabiliser les anciennes relations entre l'individu, le monde matériel et la société, et à en faire émerger de nouvelles. [...] Une révolution dans les affaires militaires se caractérise, du point de vue militaire, par la nécessité de changements radicaux dans la structure et la posture des forces, dans la nature du système économique et social assurant le soubassement de ces forces armées, enfin dans le rapport entre offensive et défensive, et la nature de la corrélation générale des forces. La révolution dans les affaires militaires se situe donc fondamentalement à l'intersection entre l'innovation technique, l'innovation sociale et l'innovation organisationnelle. Elle ne traduit nulle application mécanique du

⁸¹ Par culture organisationnelle, on entend ici l'« ensemble de présuppositions, valeurs, normes, croyances et connaissances formelles basiques qui transforme les compréhensions collectives. La culture d'une organisation façonne la perception de ses membres et affecte ce qu'ils relèvent et interprètent : elle filtre certaines parties de la "réalité" tout en en magnifiant d'autres » (Kier, 1996 : 202). L'application du concept de culture aux communautés militaires pose de nombreuses questions, dont certaines sont présentées dans Thiéblemont, 2005 : 15-26.

⁸² *Ibid.*, p. 20 et suivantes.

⁸³ Vennesson a notamment montré que, depuis la fin de la guerre d'Algérie, ces manières de se sentir militaire avaient eu tendance à se multiplier (Vennesson, 2000).

domaine technique sur les autres car l'innovation technique est naturellement une résultante, à la fois, des progrès économiques et scientifiques, et des transformations qui affectent les sociétés et les organisations » (Sapir, 2000). Certains auteurs ont ainsi insisté sur le fait que les révolutions militaires constituent une modification incontrôlée, et souvent difficilement prévisible, du corps social, notamment de ses règles de fonctionnement⁸⁴.

Comme Sapir le proposait (Sapir, 2000), la véritable « révolution militaire » – et donc la rupture stratégique qu'elle peut éventuellement engendrer – doit être considérée comme un fait social total⁸⁵. Elle peut en effet mettre en jeu, en mouvement, l'ensemble de la société et de ses institutions. Lors des ruptures stratégiques, les changements militaires qui se succèdent et se complètent apparaissent liés aux bouleversements que les sociétés expérimentent au même instant. La relation est d'ailleurs à double sens : si les innovations majeures (technologiques, organisationnelles, culturelles, opérationnelles...) nées dans la sphère militaire peuvent avoir des répercussions, directes ou indirectes, sur l'ensemble de la communauté, les dynamiques économiques, politiques, sociales, culturelles et axiologiques qui traversent l'environnement civil influencent les transformations à l'œuvre dans les armées, en les stimulant ou, au contraire, en les freinant.

La constitution des armées de masse au XIX^e siècle constitue un exemple intéressant. Fondé dans nombre de pays sur la conscription universelle et la mobilisation générale en cas de crise (Feld, 1977), ce modèle organisationnel a obligé la Prusse – qui fut la première à le développer – à de profondes mutations politiques et sociales au sein de l'institution militaire (fin de l'affermage des unités à leurs officiers et ouverture du recrutement du corps des officiers) comme dans la société (abolition du servage). Son développement ne fut possible que grâce à l'apparition du concept de soldat-citoyen (se substituant au militaire subordonné à son souverain par un lien personnel quasi féodal) et à l'affirmation de l'idée patriotique. Il a rencontré également des améliorations administratives : afin de mettre en œuvre la conscription, l'État s'est doté des outils pour connaître relativement précisément sa population, notamment d'un point de vue démo-

⁸⁴ Voir notamment Macgregor, Williamson, 2001.

⁸⁵ Pour une définition du concept, voir l'article « Fait social total », dans Géraud M-O., Leservoisier O., Pottier R., *Notions-clés de l'ethnologie*, Armand Colin, 1998, p. 179-191.

graphique et sanitaire⁸⁶. De même, la constitution des armées de masse n'a été possible que grâce aux effets des révolutions industrielles, qui ont permis une production massive d'armements standardisés. Van Creveld précise également que cette transformation n'aurait pas été pleinement efficiente en Europe si la seconde révolution industrielle ne s'était pas bâtie sur le développement du chemin de fer (Creveld, 1989). Celui-ci pouvait, seul, constituer l'outil indispensable aux transferts à longue distance de troupes extrêmement nombreuses. Ces changements ont rencontré, dans le domaine des armements, des innovations techniques multiples auxquelles nous avons fait référence : pièces d'artillerie se rechargeant par la culasse, poudre de nouvelle génération produisant peu de fumée, pièces d'artillerie et fusils à canon rayé, télégraphe électrique pour les communications militaires...

Il est donc fondamental de considérer que le changement permettant une rupture stratégique n'est jamais un processus mono-causal. Si les avancées technologiques jouent toujours un rôle important, elles doivent susciter des transformations organisationnelles, doctrinales, intellectuelles, et même culturelles au sein de l'institution militaire, parfois longues et complexes, et rencontrer des dynamiques sociétales diverses. Pour être capable d'appréhender dans toute sa complexité une rupture stratégique, il est nécessaire de prendre en compte tous les facteurs d'évolution et d'analyser les interactions entre eux. Surtout, il faut se placer sur le long terme, de manière à éviter de ne percevoir que les éléments de changement les plus saillants. À défaut de ces précautions, la focalisation sur le seul déterminant technologique - qui peut tourner à la myopie - risque notamment de conduire à discerner des « révolutions militaires » et même des ruptures stratégiques à chaque apparition d'une nouvelle arme. Enfin, il faut avoir à l'esprit qu'en toute époque, les modes de conflictualité sont toujours divers et que les permanences doivent également être intégrées à la réflexion.

⁸⁶ Pour la France, voir Duval, 1997:224 et suivantes.

BIBLIOGRAPHIE

CREVELD (van) Martin, *Technology and War – From 2000 B.C. to the Present*, The Free Press, 1989.

CROZIER Michel, *Le Phénomène bureaucratique*, Seuil, 1971.

DUVAL Eugène-Jean, *Regards sur la conscription. 1790-1997*, Fondation pour les études de défense, 1997.

FELD Maury D., *The Structure of Violence: Armed Forces as Social Systems*, Sage Publications, 1977.

FULLER John F. C., 1946, *Armament and History: The Influence of Armament on History from the Dawn of the Classical Warfare to the End of the Second World War*, Da Capo Press, 1998.

GRISSEON Adam, “The Future of Military Innovation Studies”, *Journal of Strategic Studies*, 5:29, 2006, p. 905-934.

HENNINGER Laurent, « La “révolution militaire”. Quelques éléments historiographiques », *Mots. Les langages du politique*, 73, 2003, p. 87-94.

HUNTINGTON Samuel P., *The Soldier and the State. The Theory and Politics of Civil-Military Relations*, Harvard University Press, 1968.

JOXE Alain, « Révolution dans les affaires militaires (concept américain de) », dans KLEIN Jean, MONTBRIAL (de) Thierry, *Dictionnaire de la stratégie*, PUF, 2000.

KIER Elizabeth, “Culture and French Military Doctrine Before World War II”, dans KALZENSTEIN P. J., *The Culture of National Security, Norms and Identity in World Politics*, Columbia University Press, 1996, p. 186-215.

KREPINEVITCH Andrew F., “Cavalry to Computer: The Pattern of Military Revolutions”, *National Interest*, 37, 1994, p. 30-42.

LAPP Ralph E., *Arms Beyond Doubt. The Tyranny of Weapons Technology*, Coles Book, 1970.

MAC GREGOR KNOX, WILLIAMSON Murray, *The Dynamics of Military Revolutions 1300-2050*, Cambridge University Press, 2001.

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

MERTON Robert K., “Bureaucratic Structure and Personality” dans Merton Robert K., *Social Theory and Social Structure*, Free Press, 1957, p. 195-206.

PALIER Bruno, “Path Dependence [dépendance au chemin emprunté]”, dans BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie *et al.* (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po, 2010.

PARKER Geoffroy, *The Military Revolution: Military Revolution and the Rise of the West, 1500-1800*, Cambridge University Press, 1988.

RIVIÈRE Claude, « Postface », dans THIÉBLEMONT André (dir), *Cultures et logiques militaires*, PUF, 1999, p. 331-340.

ROGERS Clifford J. (ed.), *The Military Revolution Debate – Readings on the Military Transformation of Early Modern Europe*, Westview Press, 1995.

SAPIR Jacques, « Révolution dans les affaires militaires », dans KLEIN Jean, MONTBRIAL (DE) Thierry, *Dictionnaire de stratégie*, PUF, 2006.

SAPOLSKY Harvey M., “The Interservice Competition Solution”, *Breakthroughs*, 1:5, 1996.

SCHROEER Dietrich, *Science, Technology and the Nuclear Race*, Wiley, 1984.

SOETERS Joseph L., *et al.*, “Military Culture”, dans CAFORIO Giuseppe (ed.), *Handbook of the Sociology of the Military*, Elgar Reference Collection, 2003, p. 237-254.

THIÉBLEMONT André, « Approche théorique de la notion de culture militaire », dans GRESLE François (dir.), *Sociologie du milieu militaire. Les conséquences de la professionnalisation sur les armées et l’identité militaire*, L’Harmattan, 2005, p. 15-26.

VENNESSON Pascal, *La Nouvelle armée : la société militaire française en tendances, 1962-2000*, Les documents du C2SD, 2000.

WEBER Max, *Économie et société*, tome 1, Plon, 1995.

DÉMOGRAPHIE ET RUPTURE STRATÉGIQUE

Par le Recteur Gérard-François DUMONT

Professeur de démographie politique à l'Université Paris IV-Sorbonne

Dans les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale, avec l'existence de l'arme nucléaire, l'analyse stratégique s'est largement référée à ce critère. Elle avait tendance à se réduire à une dichotomie consistant à distinguer les pays possédant le feu nucléaire, les seuls considérés comme puissants, et les autres. Et, parmi les premiers, deux, les États-Unis et l'URSS, possédaient un armement nucléaire particulièrement développé, avec un nombre considérable de têtes nucléaires : c'étaient les « deux grands ». D'un point de vue stratégique, les autres pays semblaient ne guère compter, et de facto, contraints de se ranger derrière l'une ou l'autre des deux grandes puissances nucléaires. Privilégiant le facteur militaire, l'analyse stratégique se résumait à une dualité. Aussi négligeait-elle l'importance des autres variables stratégiques, comme les ressources exploitables du sol ou du sous-sol, les structures institutionnelles, les paramètres politico-sociaux, la géographie culturelle et religieuse ou les réalités et les évolutions démographiques.

Or, les faits ont balayé la pertinence de cette tendance à limiter l'examen stratégique à la possession de l'arme nucléaire. L'histoire ayant montré, à la fin des années 1980, qu'un pays pouvait posséder cette arme tout en se décomposant de l'intérieur, chacun a réalisé que la compréhension des réalités stratégiques passait par la prise en compte de tous ses paramètres explicatifs. Parmi ceux-ci, les paramètres démographiques sont-ils incontournables ? Pour répondre à cette question, montrons d'abord que ces derniers ont exercé des effets contribuant à des ruptures stratégiques⁸⁷ dans le passé. Pourraient-ils toutefois devenir neutres dans le futur ? Certainement pas. Bien au contraire, ils permettent de porter l'éclairage sur de probables ruptures stratégiques futures, comme nous le verrons dans une seconde partie.

⁸⁷ Nous choisissons ici de définir une rupture stratégique comme un renversement de rapports de force par rapport à la situation qui aurait été constatée si les tendances lourdes initiales s'étaient prolongées, donc vérifiées.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'HISTOIRE : LA DÉMOGRAPHIE CO-ACTRICE DES RUPTURES STRATÉGIQUES

L'histoire enseigne que les ruptures stratégiques sont plurifactorielles. Cela signifie que les réalités et évolutions démographiques ne peuvent, à elles seules, les expliquer. Mais cela n'exclut nullement la démographie comme l'un des éléments de causalité des ruptures stratégiques. Présentons d'abord des exemples historiques montrant combien la démographie est co-actrice de ruptures stratégiques. Nous montrerons ensuite que la négliger conduit à l'incapacité d'anticiper les ruptures stratégiques.

Parmi les nombreux exemples historiques, référons-nous, en nous limitant à l'histoire contemporaine, à certaines des dix lois de la démographie politique que j'ai pu théoriser (Dumont, 2007a) : « loi du différentiel », « loi de repoussement » et « loi des groupes humains ».

L'une des ruptures stratégiques majeures est venue de la décolonisation. Or, toutes les décolonisations du XX^e siècle s'éclairent par la loi du différentiel, c'est-à-dire des différences d'évolution démographique entre des pays ou des territoires, en l'espèce entre le peuplement des pays impériaux et celui de leurs colonies.

Différentiel principalement naturel et rupture stratégique

L'Algérie, dont l'historienne américaine Gillian Weiss a montré comment l'esclavage d'Européens au Maghreb a finalement conduit la France à la coloniser (Weiss, 2014), fournit une illustration. Après des siècles d'affrontements en Méditerranée, en 1830⁸⁸, la France de Charles X envoie une flotte en Méditerranée qui, pour contenir la piraterie, doit aller s'assurer le contrôle du port d'Alger, a priori sans volonté de colonisation. Mais cette dernière se trouve finalement mise en œuvre dans un contexte démographique différencié.

Lors du premier dénombrement de la population de l'Algérie dans les années 1840, les effectifs des musulmans, donc non compris les juifs, présents depuis des siècles, ni les Européens, à la présence récente, sont

⁸⁸ Un monument présent sur la plage des Morillons à Toulon commémore ce départ.

estimés à 2,028 millions d'habitants, alors que la France métropolitaine compte 36 millions d'habitants. Cette population musulmane de l'Algérie n'augmente guère, en raison d'une forte mortalité, d'une médecine qui n'a pas évolué et de mauvaises conditions sanitaires, tandis que l'accroissement démographique de la France, même s'il est modeste par rapport à celui des autres pays européens, est positif.

Dans les premières décennies de la colonisation, l'accroissement démographique naturel de l'Algérie est quasi nul. Certes, dans certains territoires, les techniques transmises par la France permettent le recul de la mortalité et une croissance du mouvement naturel, mais différents événements jouent en sens contraire. Ainsi l'Algérie connaît-elle, comme au fil des siècles précédents, une série de calamités entre les dénombrements de 1866 à 1872 : épidémie de choléra en 1867, famine en 1868, typhus en 1869 et 1872. Ces importantes surmortalités se trouvent complétées par celles dues à la résistance et aux révoltes, comme le soulèvement de 1871, suivi d'une répression. Dans les trois premiers quarts du XIX^e siècle, l'accroissement naturel de l'Algérie est donc, au mieux, très faible, même s'il est parfois significatif sur telle ou telle partie du territoire où la France installe des aménagements propices aux conditions sanitaires et au progrès économique. Par exemple, les grands travaux entrepris dans la Mitidja (drainages et aménagements, assèchement de marais), réalisés à des fins de production agricole, concourent localement, en assainissant les terres, à un début de baisse de la mortalité.

Puis, dans le dernier quart du XIX^e siècle, en dépit de la surmortalité due à certains épisodes meurtriers de la conquête coloniale et à des réactions militaires aux insurrections, la population musulmane commence à croître. Cette augmentation s'explique par l'amélioration des conditions sanitaires, en partie grâce à l'aménagement du territoire, même si l'écart d'espérance de vie avec les populations d'origine européenne demeure élevé, notamment en raison de pratiques hygiéniques différentes. Puis la baisse de la mortalité des musulmans devient générale. D'une part, l'administration coloniale assure la « paix civile », le déroulement normal des transactions courantes, et facilite en conséquence la croissance de la production agricole des régions potentiellement excédentaires en assurant des débouchés. La nutrition et la régularité des approvisionnements s'améliorent : la dernière famine algérienne connue date de 1867. D'autre part, à partir de 1890, l'administration française multiplie les vaccinations et forme des sages-femmes qui remplacent les matrones.

Au XX^e siècle, la France accentue la diffusion des techniques médicales. Certes, la mobilisation des Algériens dans la Première Guerre mondiale provoque une surmortalité : 26 150 Algériens musulmans et 12 000 Français d'Algérie. Ensuite, dans ces années 1920, le taux d'accroissement naturel de l'Algérie s'installe continûment au-dessus de 1 % puis dépasse 2 % dans les années 1930. Sur l'ensemble du territoire algérien, les famines chroniques comme les grandes épidémies disparaissent et la baisse des taux de mortalité se poursuit. L'Algérie s'installe dans la transition démographique⁸⁹. Comme dans les autres pays du Sud, les causes de la baisse de la mortalité sont, pour l'essentiel, exogènes. En effet, la conception, la décision, et une bonne part de l'exécution des actions à l'origine de la baisse de la mortalité sont le fait de Français. Dans le même temps, pour les musulmans algériens, la scolarisation, le travail des hommes, et encore moins celui des femmes, n'évoluent guère. Les déterminants du lien entre baisse de la mortalité et de la fécondité ne peuvent donc exercer d'effets et la fécondité reste au niveau élevé de l'ancien régime démographique, soit environ 6 à 8 enfants par femme. En outre, le comportement des populations musulmanes et européennes entretient l'isolement de la première, comme l'illustre, par exemple, le régime de l'indigénat, conséquence du fait que les musulmans algériens, contrairement aux juifs algériens, ont refusé dans les années 1860 la naturalisation française qui leur était proposée.

En raison de la baisse de la mortalité, le taux de natalité des musulmans algériens s'accroît mécaniquement sous l'effet d'une meilleure fertilité permise par la fin des épidémies et d'une augmentation du pourcentage des femmes en âge fécond dans la population totale, compte tenu des moindres mortalités maternelle et infanto-adolescente. Le différentiel entre l'Algérie, plus précisément les musulmans algériens, et la France s'inverse. Au milieu du XIX^e siècle, l'Algérie était en stagnation démographique alors que la France profitait de la baisse de la mortalité – et d'apports migratoires – pour accroître sa population malgré une fécondité moindre. Dans cette première moitié du XX^e siècle, les musulmans d'Algérie, installés dans la première étape de la transition démographique⁹⁰, enregistrent

⁸⁹ Période de durée et d'intensité variables (elle multiplie les effectifs de la population de deux à plus de sept), pendant laquelle une population passe d'un régime démographique de mortalité et de natalité élevées à un régime de basse mortalité, puis de faible natalité.

⁹⁰ Au cours de laquelle le taux de mortalité baisse tandis que le taux de natalité

une forte croissance naturelle tandis que la France, sous les effets de la Première Guerre mondiale et d'une faible fécondité, connaît une langueur démographique.

Ensuite, au fil des décennies, le différentiel, après s'être inversé au profit de l'Algérie, devient un élément favorable à la marche vers l'indépendance. Or, le maintien des départements algériens dans la République française aurait supposé des investissements publics encore plus massifs privilégiant les départements algériens. Alfred Sauvy, rappelant ses analyses de l'époque, précisait qu'il avait souhaité exposer au général de Gaulle, dès le printemps 1954, donc avant le déclenchement de la guerre d'Algérie (novembre 1954), le dilemme suivant : « ou bien nous élevons les Africains du Nord à notre niveau (ce qui suppose des efforts considérables à entreprendre), ou bien nous devons leur rendre la liberté » (Sauvy, 1972 : 199).

Dans les années 1950, un double différentiel démographique ne cesse de s'accroître : l'un entre le croît naturel des musulmans et des Européens d'Algérie, l'autre entre le croît naturel en Algérie et en France métropolitaine. À la même période, la population musulmane de l'Algérie s'approche des dix millions. Elle enregistre un taux annuel de croissance de 2 %, annonçant un doublement en trente-cinq ans, et sans doute davantage en raison des progrès en cours contre la mortalité⁹¹. Sa croissance est le triple de celle de la France métropolitaine. Avec des différentiels démographiques aussi importants, l'indépendance s'inscrit dans les courbes démographiques.

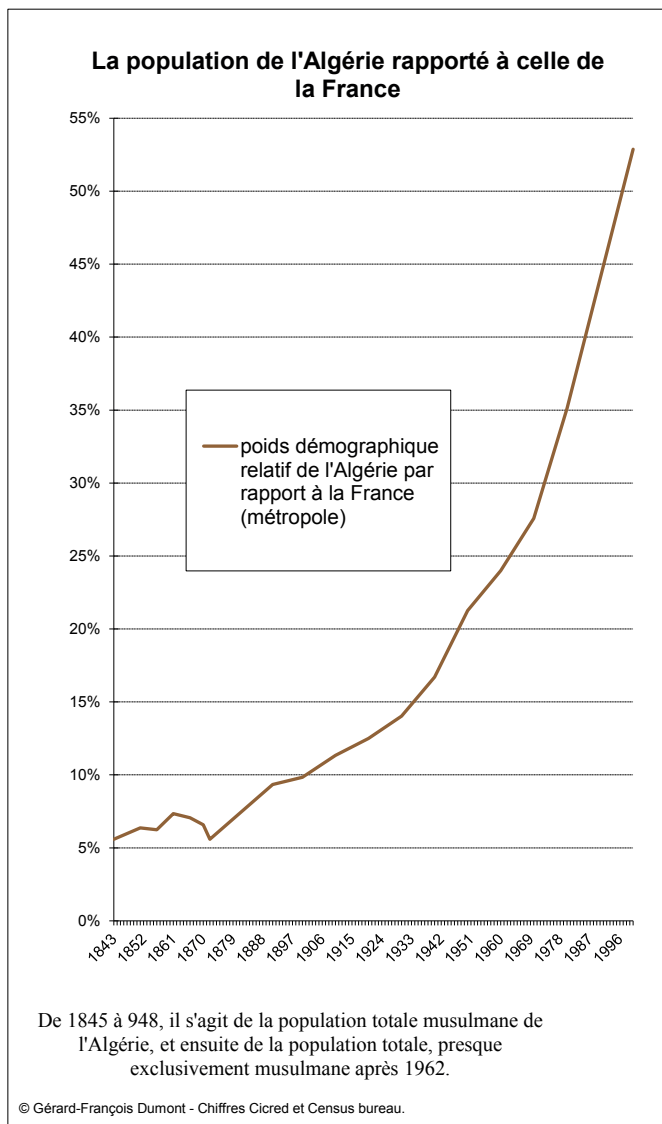
Au XIX^e siècle, la différence démographique entre la France et l'Algérie, largement défavorable à cette dernière, a facilité la colonisation, dans un rapport de nombre d'habitants de 18 à 1 (en ne comptant que les musulmans) à l'origine. S'inversant à compter de la fin du XIX^e siècle, le différentiel de croissance démographique est devenu ensuite de plus en plus favorable à l'Algérie. Le rapport des populations a été divisé par quatre, passant de 4,7 à 1 en 1950, tandis que les indicateurs des régimes démographiques annonçaient la poursuite de cette baisse.

demeure élevé.

⁹¹ Effectivement, la population musulmane de l'Algérie a presque triplé en trente-cinq ans, passant de 10,9 millions d'habitants en 1960 à 28,4 millions en 1995.

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

Ainsi, un différentiel de dynamique démographique participe d'une rupture stratégique : rendre inéluctable la décolonisation et l'indépendance de l'Algérie, même si la date précise de cette rupture dépend d'autres éléments. Un processus semblable est constaté de par le monde dans toutes les anciennes terres coloniales⁹².



⁹² Même s'il faut citer l'exception mahoraise ; cf. Dumont, 2005b.

Outre la décolonisation, l'histoire contemporaine a enregistré une autre rupture stratégique avec l'arrivée d'une nouvelle puissance auparavant inexistante : les États-Unis d'Amérique.

Double différentiel et naissance d'une nouvelle puissance

La naissance de cette puissance au XIX^e siècle tient notamment à ses différentiels naturel et migratoire avec l'Europe. En 1800, la population des États-Unis est estimée à moins de 5,3 millions d'habitants, selon le deuxième recensement décennal. Ce chiffre, équivalent à la population de l'Irlande, est nettement inférieur au nombre d'habitants de chacun des pays les plus peuplés de la moitié occidentale de l'Europe, soit, dans l'ordre décroissant, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni⁹³. Avec moins d'un demi pour cent de la population dans le monde, les États-Unis sont un nain démographique. Et personne n'envisage que la jeune démocratie américaine puisse un jour devenir une « république impériale », selon la formule de Raymond Aron, ce qui va pourtant arriver, sous le double effet d'une croissance naturelle supérieure à celle de l'Europe et d'un accroissement migratoire inverse.

En effet, au XIX^e siècle, l'émigration européenne s'oriente essentiellement vers les États-Unis. Le pourcentage des habitants des États-Unis nés à l'étranger dépasse 10 % dans les années 1850 et reste au-dessus de ce pourcentage jusque dans les années 1930⁹⁴. Un différentiel migratoire considérable existe donc entre les États-Unis, pays d'immigration, et une région d'émigration, l'Europe.

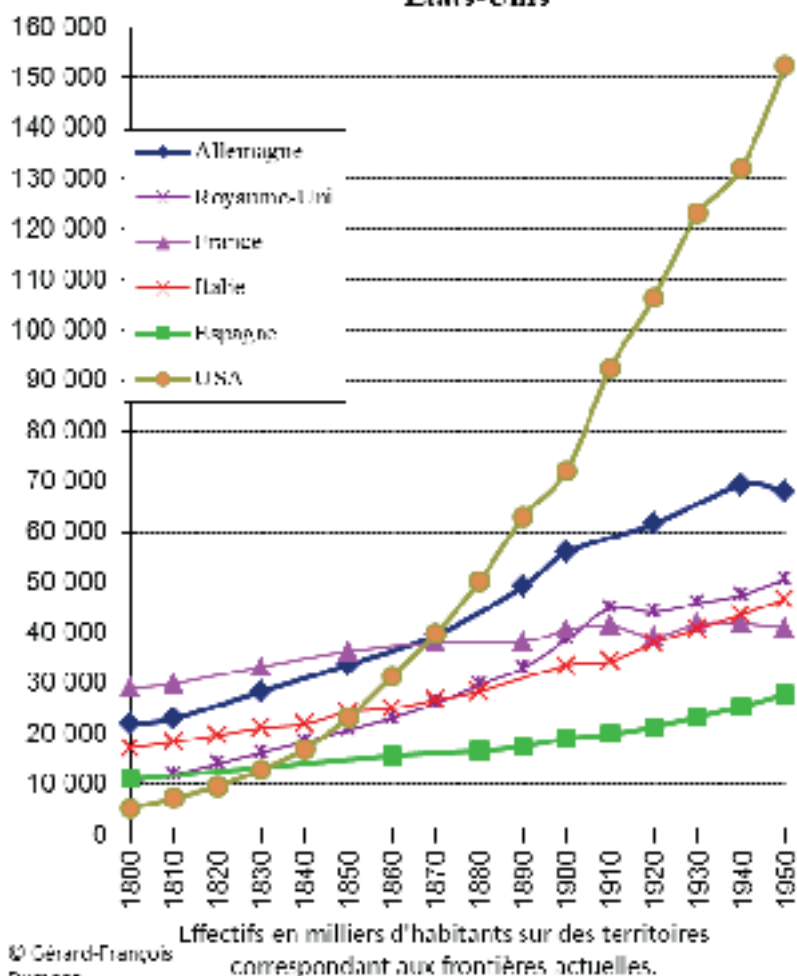
Dans le même temps, les États-Unis profitent de la transition démographique. La croissance naturelle de ces populations d'origine anglo-saxonne demeure importante sous l'effet de deux facteurs complémentaires. La fécondité est relativement élevée, compte tenu des comportements procréateurs des couples, mais aussi d'un bon niveau de fertilité, cohérent avec des taux de survie généralement supérieurs à ceux de l'Angleterre. En effet, la mortalité aux États-Unis est relativement faible car l'espérance de

⁹³ Considérés dans leurs frontières actuelles.

⁹⁴ Elizabeth M. Grieco, Eric Jensen *et al.*, *The Size, Place of Birth, and Geographic Distribution of the Foreign-Born Population in the United States: 1960 to 2010*, 96, United States Census Bureau, octobre 2012.

vie y est supérieure à celle des Européens pour diverses raisons, comme l'existence de sources plus généreuses d'eau potable (sauf dans certaines colonies, comme le Chesapeake, où peut se développer la malaria) et une alimentation en général meilleure. En outre, les immigrants aux États-Unis sont des populations sans doute plus résistantes parce que les personnes les plus faibles n'entreprennent pas un voyage transatlantique ou même décèdent au cours de la longue traversée. En définitive, bien que l'Europe ait un taux d'accroissement naturel élevé, celui des États-Unis l'est encore plus.

Les populations de cinq pays européens et des États-Unis



Sous l'effet de leur croissance naturelle et de flux migratoires devenant intenses, en 1850, avec 23,2 millions d'habitants, les États-Unis deviennent plus peuplés que le Royaume-Uni, après avoir dépassé l'Espagne dans les années 1830. Mais ils demeurent toujours moins peuplés que la France, l'Allemagne ou l'Italie.

Puis, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les différentiels migratoire et naturel s'accroissent et la croissance démographique des États-Unis est particulièrement haute, cumulant les effets des vagues migratoires, de la transition démographique et de la fécondité élevée des populations. À la fin des années 1870, les États-Unis relèguent derrière eux l'Allemagne et la France. En 1900, la population des États-Unis dépasse celle du pays européen le plus peuplé, la Russie. Au cours du seul XIX^e siècle, la population des États-Unis s'est multipliée par 14, contre 4 pour le pays européen à la plus forte croissance, le Royaume-Uni, et seulement 1,4 pour la France malthusienne.

Sans leur extraordinaire double différentiel démographique, naturel et migratoire, avec l'Europe, les États-Unis seraient restés un géant par leur territoire, mais un nain politique qui n'aurait pu ni rivaliser avec, ni encore moins se substituer aux puissances européennes.

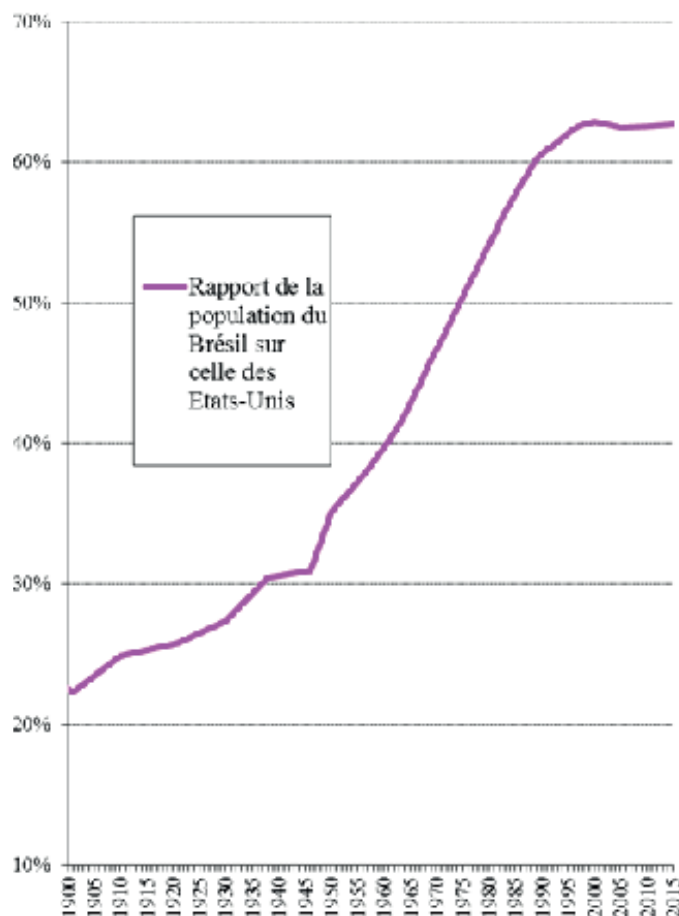
Mais, devenu le troisième pays du monde par le nombre de ses habitants, les États-Unis ont acquis les moyens démographiques leur permettant cette rupture stratégique les promouvant au rang de puissance. Puis, au cours du XX^e siècle, cette puissance s'est trouvée contrariée par un autre différentiel qui a contribué à une rupture stratégique au sein du continent américain.

La fin de la doctrine Monroe, rupture stratégique en Amérique latine

En 1823, le président des États-Unis James Monroe énonce une doctrine selon laquelle l'ensemble de l'Amérique latine, y compris son plus vaste pays, le Brésil, doit être considéré de facto sous protectorat des États-Unis, comme une « arrière-cour » du grand voisin du Nord. À cette date, les États-Unis comptent près de 11 millions d'habitants, le Brésil (Dumont, 2005a) 4,9 et le Mexique encore moins. L'Amérique latine est moins peuplée que l'Amérique du Nord et le reste pendant la première moitié du XX^e siècle. La doctrine Monroe s'applique réellement et l'Europe laisse

faire, d'autant plus que les principaux pays européens qui pourraient se sentir concernés sont le Portugal, avec 3 millions d'habitants en 1830, et l'Espagne, qui se voit démographiquement dépassée par les États-Unis dès

Le poids démographique du Brésil par rapport aux États-Unis



les années 1830. À la fin du XIX^e siècle, les États-Unis sont plus de quatre fois plus peuplés que le Brésil.

Puis, au XX^e siècle, les rapports démographiques évoluent. La croissance démographique de l'Amérique latine, comme de son pays le plus peuplé, le Brésil, devient supérieure à celle des États-Unis et le rapport de la population du Brésil à celle des États-Unis augmente. Au milieu du XX^e siècle, la population de l'Amérique latine devient plus élevée que celle de l'Amérique du Nord. À la fin du XX^e siècle, le Brésil est au cinquième rang dans le classement démographique des pays du monde et son nombre d'habitants équivaut presque aux deux tiers de celui des États-Unis. La doctrine Monroe finit de mourir : les États-Unis ne peuvent plus dicter leur loi à une Amérique latine (Dumont, 2007b) désormais plus peuplée qu'eux. Le Brésil, fort de son poids démographique, peut s'émanciper.

Le 25 septembre 2003 le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud, demandent officiellement une réforme des Nations unies et des institutions multilatérales, justifiant leur attitude par le fait qu'ils sont trois démocraties de trois continents et, donc, que leurs dirigeants s'expriment au nom des populations qu'ils représentent. Ils affirment clairement qu'« il est impensable de maintenir le Conseil tel qu'il est, sans représentation des pays en développement » (Amorim, 2003). Le Brésil demande officiellement un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Les États-Unis se taisent car l'éventuelle opposition qu'ils pourraient afficher ne pourrait se justifier. La mort de la doctrine Monroe est donc définitivement actée en 2003. Et, lors de chaque rencontre diplomatique bilatérale, des pays comme la France déclarent qu'ils soutiennent cette demande.

La « loi du différentiel » n'est pas la seule loi de démographie politique montrant que la démographie est co-actrice des ruptures stratégiques. C'est aussi le cas de la « loi du repoussement », liée aux personnes se sentant rejetées de leur territoire d'origine.

Loi du repoussement et rupture stratégique en Europe

Parmi les régimes communistes européens qui ne se sont pas effondrés, examinons le cas de l'Allemagne de l'Est. Dès son installation en 1949 sous le nom de RDA (République démocratique allemande), ce pays a été miné par le « vote avec les pieds », le fait que nombre de ses habitants le fuyaient

pour échapper à son régime liberticide. Or, ce « vote avec les pieds » a fini par contribuer à le faire s'effondrer. En dix ans, de 1949 à 1958, plus de trois millions d'Allemands de l'Est ont fui vers la RFA, la plupart via Berlin. Puis, à la suite de la construction du mur de Berlin (Dumont, 2009), pendant 28 ans, le nombre de personnes parvenant à fuir a considérablement diminué, sans jamais interrompre complètement le flux, en dépit du risque d'être tué par la police de RDA.

En 1989, prisonniers derrière le rideau de fer et le mur de Berlin, les Allemands de l'Est ne peuvent toujours plus fuir en masse pour l'Allemagne de l'Ouest, comme avant août 1961. Alors, des milliers d'entre eux se mettent en route dans leur voiture Trabant, traversent la Tchécoslovaquie, et se présentent à la frontière austro-hongroise. Ne parvenant pas à enrayer la marée des Trabants est-allemandes et refusant de recourir à des moyens militaires qui ne pourraient que provoquer de nombreux morts, les autorités hongroises décident, le 2 mai 1989, d'ouvrir, pour la première fois depuis 1948, la frontière austro-hongroise, d'abord au poste de Hegyeshalom. À cette date, le rideau de fer est condamné car il fonctionne comme une chaîne : il suffit qu'un maillon saute pour qu'elle ne tienne plus. Le 10 septembre 1989, la Hongrie suspend donc ses accords avec la RDA puis les ministres autrichien et hongrois des Affaires étrangères coupent ensemble symboliquement le rideau de fer. Une boutade fait alors florès à Bonn : « la réunification allemande est en marche... en RFA, par le transfert des dix-sept millions d'Allemands de l'Est vers l'Ouest ».

Du fait de l'importance de son émigration, la RDA n'est plus viable : elle perd ses actifs et ne peut plus arrêter son hémorragie démographique. Elle a beau avoir une puissante armée et disposer de nombreuses forces de police, une seule solution s'avère possible : l'ouverture de la frontière avec la RFA, en espérant que les Allemands de l'Est se contenteront de la liberté de circulation entre l'Est et l'Ouest sans demander davantage, d'autant que l'afflux record des réfugiés pose également beaucoup de problèmes à l'Allemagne de l'Ouest. Et, dans le même temps, les dirigeants de l'URSS espérant gagner leur survie en lâchant la RDA, le 9 novembre 1989, le mur de Berlin s'ouvre à son tour. La RDA termine son agonie pour mourir officiellement à la date de la réunification, le 3 octobre 1990 (Dumont, Verluise, 2014).

Ainsi, plusieurs lois de démographie politique, comme celles du différentiel ou de repoussement, montrent combien la démographie est co-actrice des ruptures stratégiques. Mais, pour approfondir cette question, nous devons

montrer que la négligence des paramètres démographiques peut conduire à un aveuglement total face à une rupture stratégique dont la révélation dans les chancelleries n'apparaît que lorsqu'elle est déjà réalisée, et dont la prise en compte dans les politiques des États n'intervient qu'a posteriori, justement par méconnaissance de la démographie qui, seule, aurait permis d'éclairer suffisamment tôt les responsables sur la probabilité de ladite rupture stratégique qui, alors, ne les aurait pas « surpris ».

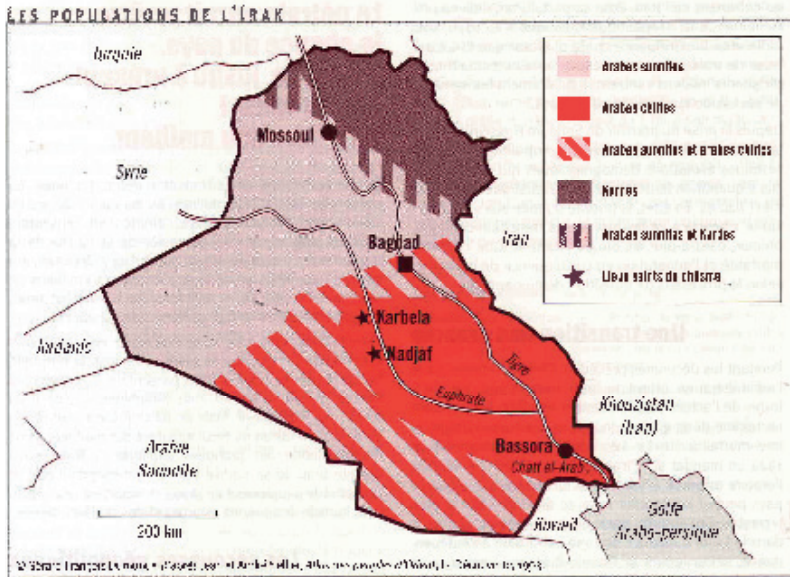
Dans l'exemple ci-après, la négligence concerne ce que j'ai appelé la « loi des groupes humains », c'est-à-dire le fait de ne pas prendre en compte, dans un État, l'existence sur son territoire de groupes humains différenciés. Puisqu'un groupe humain se définit comme un ensemble de personnes attachées au territoire où elles résident depuis longtemps, et ayant des caractéristiques qui les singularisent dans le pays où elles habitent, un tel oubli est une erreur stratégique.

IGNORANCE DE LA LOI DES GROUPES HUMAINS ET INCAPACITÉ À ANTICIPER UNE RUPTURE STRATÉGIQUE

La déclaration de Daech, le 29 juin 2014, selon laquelle cette organisation prend, dans ses communiqués, le nom d'« État islamique » et annonce le rétablissement du califat, son chef, Abou Bakr al-Baghdadi, se proclamant calife, successeur de Mahomet, sous le nom d'Ibrahim, résonne comme un coup de tonnerre. Elle atteste d'une modification incontestable des rapports de force au Moyen-Orient et témoigne d'une rupture stratégique. À cette date, ce califat contrôle effectivement de larges pans de l'Irak et de la Syrie. L'analyse stratégique aurait-elle pu anticiper cette rupture, que les médias ont largement présentée comme un événement nouveau non anticipé ? Cette rupture aurait-elle pu ne pas avoir lieu si la « loi des groupes humains » avait été prise en compte ? Pour répondre à ces questions, analysons la distribution ethnico-religieuse de la population de l'Irak selon une carte que nous avons publiée en 2002 (Dumont, Montenay, 2002), donc au moment où le régime de Saddam Hussein était toujours en place. Il importe d'insister sur la date de publication de cette carte, à une période où la méconnaissance de cette région était assez générale. Le fait que le journal *Le Monde* ait considéré cette carte comme novatrice en la repro-

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

duisant montre bien quelle était cette méconnaissance à l'époque⁹⁵. Que montre donc cette carte de 2002 ? Elle indique clairement combien l'Irak, comme d'ailleurs la plupart des pays, connaissait une géographie spécifique de ses groupes humains, une géographie qui, en cas d'ignorance durable, ne pouvait qu'engendrer des conséquences.



En commentaire de cette carte, nous écrivions en 2002 : « les extrémités Nord des déserts de la péninsule Arabique et la partie irakienne du désert de Syrie, donc l'Ouest de l'Irak, sont habitées par des Arabes sunnites⁹⁶. Les plaines et les marais du Sud-Est sont peuplés d'Arabes chiites. Enfin, au Nord, le versant des chaînes de montagnes séparant la Turquie du croissant fertile, puis ce dernier de l'Iran, constitue le peuplement kurde, utilisant une langue qui lui est propre. »

Les vastes espaces intermédiaires entre ces zones relativement homogènes du point de vue religieux connaissent des peuplements divers. La zone séparant le Sud-est de l'Ouest, où se trouve la capitale Bagdad, est peuplée à la fois d'Arabes sunnites et d'Arabes chiites. Au Nord, le peu-

⁹⁵ *Le Monde*, 18 février 2003.

⁹⁶ Rappelons que les musulmans sunnites reconnaissent dès l'origine comme successeur de Mohamed les quatre premiers califes, alors que les chiites se reconnaissent dans la succession d'Ali, cousin, fils adoptif et beau-frère de Mahomet.

plement séparant les espaces kurdes des espaces sunnites comprend ces deux types de populations, d'autant que Saddam Hussein a installé des populations pour arabiser les territoires regorgeant de pétrole du piémont kurde. Enfin, l'Irak comporte un certain nombre de minorités religieuses, dont la population chrétienne, environ 700 000 personnes (soit 3 % de la population totale) en 2002. Cette population est doublement dispersée : d'une part entre une douzaine de confessions chrétiennes⁹⁷ dont la plus importante est catholique chaldéenne, d'autre part, sa géographie est dispersée presque sur l'ensemble du pays, contrairement à la minorité des Yézidis, surtout présente sur les monts Sinjar.

Cette géographie linguistique, ethnique et religieuse, a priori relativement complexe, explique sans doute la méconnaissance en France des données humaines de l'Irak, que l'on peut illustrer par cette réflexion de Clemenceau rapportée par Robert de Caix, du *Journal des débats* : « les Anglais m'ont parlé des Kurdes toute la journée. Je n'ai rien compris. Dites-moi de qui il s'agit ».

Certes, la vieille histoire mésopotamienne et le passé de l'empire arabe de Bagdad peuvent renforcer le sentiment national en Irak. Mais la géographie humaine de ce pays comporte aussi des tendances centrifuges, susceptibles d'être attisées par des puissances extérieures ou des idéologies. En 2002, le régime de Saddam Hussein est encore en place, imposant d'une main de fer son pouvoir par la force. Mais comme il gouverne en s'appuyant presque exclusivement sur les Arabes sunnites, il exaspère les Arabes chiites, poussant par exemple certains de leurs chefs religieux à s'exiler en Iran pour échapper aux prisons ou aux meurtres organisés par le régime.

En 2003, les États-Unis renversent Saddam Hussein. La dictature écartée, les chiites, légèrement majoritaires parmi les Irakiens, et très largement majoritaires dans certaines régions, ainsi que les Kurdes, très largement majoritaires au nord du pays, revendiquent un rôle politique alors qu'ils ont été brimés auparavant, et même davantage : assassinats de dignitaires chiites, interdiction de pèlerinages chiites, destruction de quelques 4 000 villages à peuplement majoritairement kurde entre 1980 et 1988,

⁹⁷ Gérard-François Dumont, « La longue histoire des chrétiens d'Orient », *Le Figaro Histoire*, 16, octobre-novembre 2014, p. 8-14.

meurtres de Kurdes à l'arme chimique, le tout causant la mort de plus de 100 000 Kurdes, etc.

Or, l'avenir de l'Irak est inscrit dans cette carte publiée en 2002 : soit le régime post-Saddam Hussein s'avère capable de concrétiser une indispensable réconciliation nationale, soit le risque de forces centrifuges pouvant déboucher sur une rupture stratégique est réel. Les États-Unis, qui gouvernent l'Irak à compter de 2003 comme un protectorat, rêvent au mythe de la nation building, de la construction d'une nation effectuée par une puissance extérieure. Mais en fait, en 2003, les États-Unis mettent en place une réorganisation politique fondée sur des critères ethno-confessionnels.

Ensuite, parallèlement au retrait progressif du protectorat américain, la majorité des gouvernements irakiens ne sait ou ne veut pas s'engager sur la voie de la réconciliation. En dépit de la Constitution de 2005 qui, tout en affirmant que « l'islam est la religion officielle de l'État », reconnaît le caractère pluri religieux, plurilinguistique et pluriethnique de l'Irak (Al Yaqoobi, 2012), le confusionnisme politico-religieux est incontestable pendant la période où al-Maliki est Premier ministre (2006-2014). Dès 2006, le nouveau pouvoir irakien refuse de mettre en œuvre une « réconciliation nationale » (mousalaha wataniyya), pourtant officiellement lancée. D'ailleurs, « lors de la campagne électorale de 2010, Nouri al-Maliki n'a pas hésité à récuser le plan de réconciliation qu'il avait lui-même lancé en juin 2006, en gelant des travaux du ministère pour le dialogue national » (Benraad, 2011). En particulier, sachant que le Président irakien Jabal Talabani, un Kurde sunnite, se trouve souvent à l'extérieur du pays pour des raisons de santé, le Premier ministre, Nouri al-Maliki, chiite, pense qu'il a les mains plus libres pour défavoriser les Irakiens non chiites. D'où la radicalisation de certains musulmans sunnites. Tout se passe comme si le pouvoir irakien considérait qu'il devait se venger des vexations infligées aux chiites sous Saddam Hussein en réduisant, parfois en ignorant, la place politique que méritent les autres Irakiens. Le pouvoir connaît donc une dérive communitariste ; la déconstruction nationale de l'Irak est en marche.

Pour éclairer le processus, qui va conduire à la rupture stratégique internationalement constatée en 2014, il faut comprendre à quel point nombre d'Irakiens sunnites ont été discriminés par le nouveau gouvernement de Bagdad et écartés des postes administratifs ou militaires, ce qui les a conduits à s'opposer de plus en plus au pouvoir central, pour se retrouver en conséquence dans le même combat que celui d'un Conseil consultatif réunissant différents groupes djihadistes. C'est seulement quelques

mois après la nomination de Nouri al-Maliki comme Premier ministre que s'instaure, à l'automne 2006, un « État islamique d'Irak », ses dirigeants se considérant comme les vrais représentants politiques de l'Irak. Le pays connaît alors attentats meurtriers, assassinats et enlèvements. Puis, le 9 avril 2013, après avoir profité du soutien de fait de certaines monarchies du Golfe et de la Turquie pour s'implanter en Syrie, l'« État islamique d'Irak » se proclame « État islamique en Irak et au Levant » (EIL), soit, en arabe, Daech : « D » pour État, « a » pour islamique, « e » pour Irak et « ch » pour Levant. Le 11 juin 2014, cet EIL prend Mossoul, s'emparant de gisements pétroliers, après avoir conquis Falloujah en janvier 2014, face à une armée irakienne mal organisée, essentiellement chiite et dont des officiers sunnites semblent être passés à l'ennemi. Dans les jours suivants, l'organisation islamiste prend d'autres villes, poussant au sud vers Bagdad, puis annonce, le 29 juin 2014, le rétablissement du califat qu'elle intitule « État islamique » (EI).

Ainsi la carte de 2002 est prémonitoire de la rupture stratégique actée en juin 2014 : au nord, un État kurde qui n'est plus potentiellement un État fédéré ou associé à Bagdad, mais un État de fait, exerçant lui-même ces missions régaliennes que sont la défense, la sécurité intérieure ou la justice ; au centre et au sud, le gouvernement irakien internationalement reconnu, mais dont la souveraineté ne s'exerce que sur cette partie du territoire. À l'ouest, des provinces majoritairement sunnites que l'absence de réconciliation nationale a conduites dans les bras de l'« État islamique », dont il faut rappeler qu'il est né en Irak.

Cette rupture stratégique tient aussi à la terreur mise en œuvre contre les Irakiens chrétiens et qui contribue à mettre la nation irakienne en péril. Mossoul, où une présence chrétienne existait depuis vingt siècles, et qui en comptait encore 35 000 en 2003, est « nettoyé » de ses derniers chrétiens ; seulement environ 3 000 chrétiens ayant échappé aux massacres dans cette ville ont pu fuir. En effet, la diminution du nombre de chrétiens en Irak s'est accentuée depuis la chute de Saddam Hussein en 2003. Environ 1,2 million de chrétiens vivaient en Irak durant les années 1990 et beaucoup ont émigré à cause de la série d'attaques dont leur communauté a été victime. Leur nombre, déjà réduit à environ 636 000 en 2005, est estimé à 250 000 à la fin de 2014. Une diminution mise en évidence par l'essor des diasporas chrétiennes d'Irak, apparues par exemple ces dernières années en Suède. C'est la survie du christianisme en Irak qui se pose, avec des conséquences potentiellement désastreuses.

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

En effet, la présence chrétienne en Irak ne peut se limiter à une dimension symbolique ou être considérée comme anecdotique. Elle a souvent exercé un rôle de liant. Elle a participé – désormais plus modestement, du fait des exodes – à une diversité utile à la nation irakienne, ne serait-ce que pour contribuer à enrayer les risques d'un face-à-face marqué par l'incompréhension entre Irakiens chiites et sunnites, en offrant une pédagogie de l'altérité. Tout le contraire d'un poids pour la nation irakienne, elle en est une condition, d'où les violences qu'elle a subies de la part de ceux qui veulent détruire cette nation.

La rupture stratégique qu'a représentée l'annonce de l'installation d'un califat par Daech au Moyen-Orient a largement surpris. Pourtant, cette éventualité se lisait dans les risques propres à la géographie de la population de l'Irak, risques que la carte de 2002 mettait en évidence. D'ailleurs, cette carte est toujours valable en 2015, mais désormais pour expliquer l'éclatement du territoire irakien. Cet exemple est loin d'être unique tant aujourd'hui qu'hier. Quand des pays ne savent pas ou refusent de mettre en place des modes d'inclusion pour des groupes humains qui les composent, ces derniers peuvent prendre des orientations centrifuges.

La démographie ne doit pas être conçue comme l'étude d'une avalanche de chiffres plus ou moins indigestes. Elle est aussi une science qui permet de mieux comprendre les ruptures stratégiques parce que les paramètres démographiques sont co-acteurs de ces ruptures. Puisqu'elle est utile, et même indispensable pour comprendre les ruptures stratégiques passées, la démographie peut-elle aider à anticiper d'éventuelles ruptures stratégiques futures ? Effectivement, cette discipline conduit à mettre en évidence la possibilité de ruptures stratégiques au XXI^e siècle, dues par exemple à l'évolution du poids respectif des puissances dans le monde ou au sein de l'Union européenne.

DÉMOGRAPHIE ET PROSPECTIVE DES RUPTURES STRATÉGIQUES

Pour éclairer d'éventuelles futures ruptures stratégiques, considérons d'abord les projections démographiques moyennes des deux seuls pays milliardaires en nombre d'habitants : la Chine et l'Inde.

Loi du différentiel et éventuelle rupture stratégique au sommet

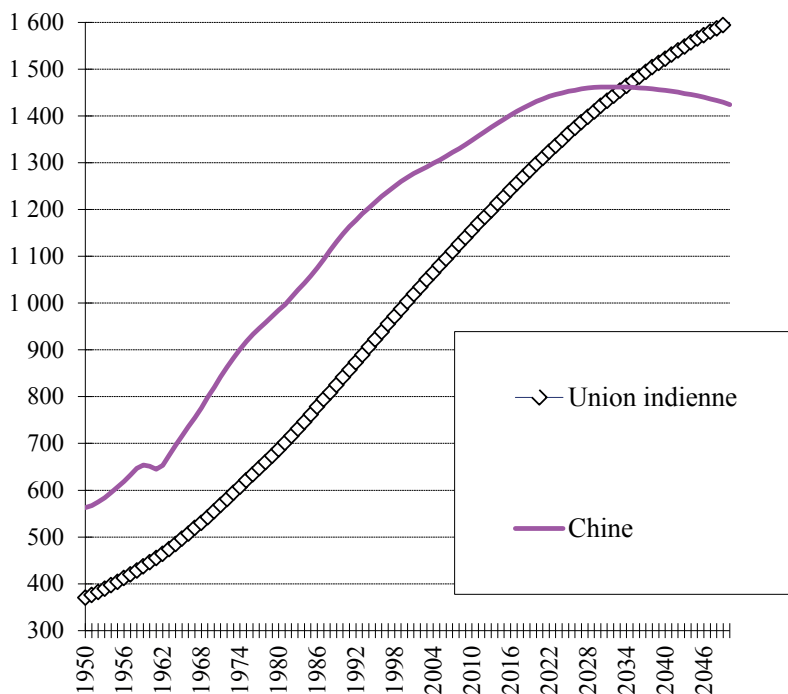
Selon les projections moyennes effectuées au début des années 2010, les rangs pourraient s'inverser entre ces deux pays qui sont les plus peuplés de la planète.

En effet, côté chinois, la décélération de la croissance démographique est nette. Sous l'effet de sa politique démographique coercitive, dite « politique de l'enfant unique », le taux de fécondité de la Chine a accentué sa baisse. Mais, et surtout, cette politique a engendré un déficit de femmes (Dumont, 2008b) en raison de la préférence pour les garçons, ce qui minore la capacité reproductive du pays. La population chinoise des années 2010 ne continue de croître que du fait de ce que l'on appelle l'inertie démographique : bien que sa fécondité soit devenue très faible, les naissances sont encore relativement élevées en raison des effectifs de femmes en âge de procréer, qui correspondent aux naissances féminines des années 1980. En outre, l'amélioration de l'espérance de vie limite le nombre de décès. Mais, si la fécondité ne remonte pas très fortement, la situation pourrait s'inverser dans les années 2030, sous le triple effet d'un nombre amoindri de femmes en âge de procréer et du vieillissement de la population entraînant une hausse des décès. La Chine pourrait alors entrer dans une phase de dépeuplement par suite d'un nombre de naissances devenant inférieur à celui des décès.

En revanche, la population de l'Inde, devenue milliardaire au début du XXI^e siècle (Dumont, 2006), est caractérisée par une fécondité plus élevée que celle de la Chine et par un déficit de filles nettement moindre, même si la diffusion de l'échographie engendre, dans certains États, la possibilité de concrétiser le choix préférentiel pour les garçons. Les projections moyennes laissent donc envisager une poursuite de la croissance démographique de l'Inde, même si son rythme ralentit.

L'évolution inverse entre une Inde en croissance démographique continue, bien que ralentie, et une Chine atteignant un maximum de 1,462 milliard d'habitants en 2033 avant de décroître, donnerait à l'Inde la première place démographique dans le monde. Or, l'Inde a déjà commencé à valoriser son importance démographique en déposant en 2003 une demande officielle pour devenir membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Cette demande est d'ailleurs approuvée par différents pays comme la France, dont les gouvernements, quelle que soit leur tendance politique, rappellent périodiquement leur position, par exemple lors de

La population de la Chine et de l'Inde



En millions d'habitants : données estimées depuis 1950 et projections moyennes jusqu'en 2050.

© Gérard-François Dumont - Chiffres IDB.

visites officielles de ministres français en Inde. Ainsi, l'Inde, évoluant vers le premier rang démographique dans le monde, pourrait-elle disposer d'un atout supplémentaire pour se valoriser, atout qu'elle peut en outre mettre en valeur par ses diasporas, comme elle a su le faire depuis deux décennies (Dumont, 2008a). Sa montée démographique pourrait se traduire par une rupture stratégique dans le concert des nations car elle joue un rôle de co-acteur à côté d'autres éléments nécessaires, comme la consolidation de sa construction étatique, plutôt réussie à ce jour. En effet, qui aurait pu assurer avec certitude, en 1947, que l'Inde n'aurait pas éclaté sous l'ef-

fet de forces centrifuges durant les 70 premières années de son indépendance ?

Parmi d'autres ruptures stratégiques que la démographie laisse entrevoir, présentons-en deux qui concernent l'Union européenne.

Différentiel au sein de l'UE et bouleversement dans les instances européennes

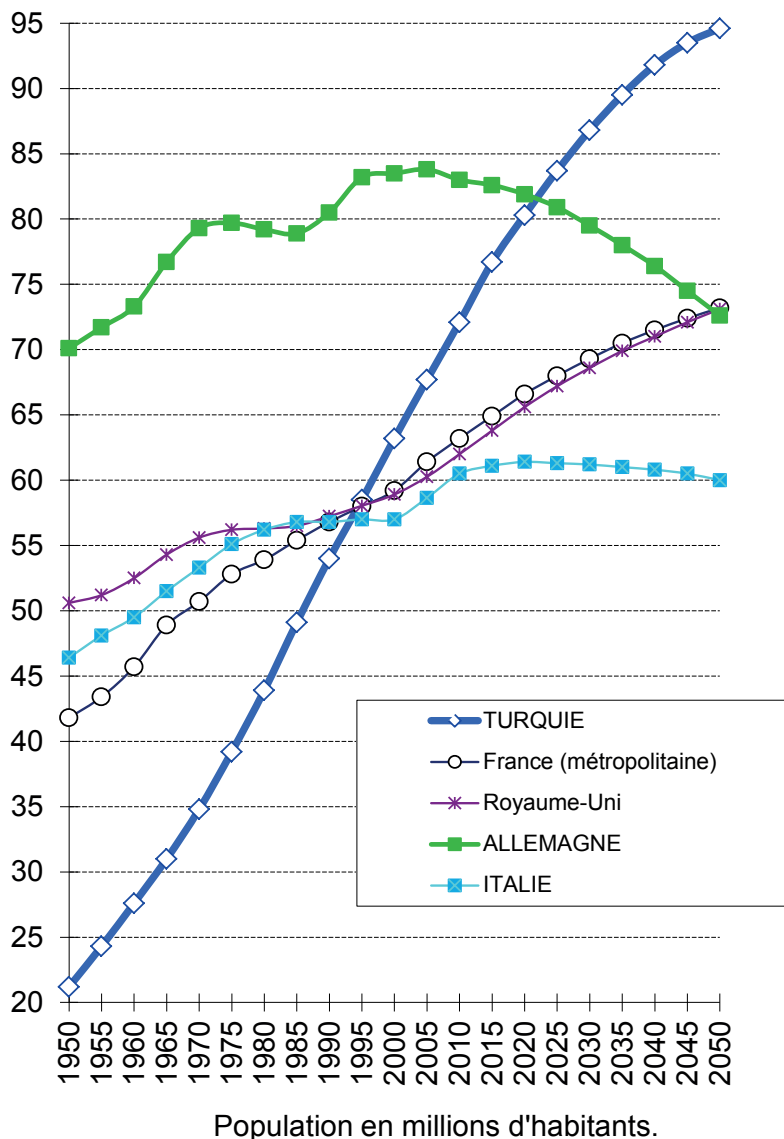
Pour les comprendre, il faut rappeler que le traité de Lisbonne organise un nombre de voix au Conseil européen, l'instance de décisions qui regroupe les gouvernements des États membres, strictement proportionnel à la population des pays. Cette règle, sans doute appliquée à compter de 2017, engendrera des modifications substantielles dans les droits de vote, en augmentation pour les quatre les plus peuplées, en diminution pour l'Espagne ou la Pologne et pour les pays les moins peuplés. Cette nouvelle répartition des droits de vote au sein du Conseil européen peut avoir des conséquences pour toutes les décisions ne relevant pas de l'unanimité, mais d'une majorité qualifiée. En effet, la majorité qualifiée correspondra alors à au moins 55 % des États représentant au moins 65 % de la population. Lorsque le Conseil ne statuera pas sur proposition de la Commission, ou du Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, les seuils de majorité seront fixés à 72 % des États représentant 65 % de la population.

Or, selon les projections moyennes, les pays de l'Union européenne connaîtront des évolutions démographiques fort dissemblables (Dumont, Verluise, 2015). Certains pourraient voir leur population augmenter, accroissant ainsi leurs droits de vote, comme la France qui additionne, en métropole, une des fécondités les moins abaissées de l'Union européenne, un solde migratoire continûment positif et, dans certains départements d'outre-mer, une très forte croissance démographique, comme en Guyane et à Mayotte, devenue région ultrapériphérique de l'UE en 2014.

À l'opposé, l'Allemagne, en dépit de ses apports migratoires, pourrait enregistrer une diminution de sa population sous l'effet de ce que j'ai appelé son « hiver démographique »⁹⁸. En conséquence, à l'horizon 2050, selon

⁹⁸ J'ai proposé à la fin des années 1970 l'expression « hiver démographique » pour

La population des principaux pays de l'Union européenne et de la Turquie : évolution et projection moyenne



© Gérard-François Dumont - Chiffres World population prospects The 2012 revision, variante moyenne.

la projection moyenne, les populations de la France et du Royaume-Uni pourraient devenir plus importantes que celle de l'Allemagne. Mais, bien avant cette date, le droit de vote au Conseil européen augmenterait tandis que celui de l'Allemagne diminuerait, sauf en cas d'accueil par ce pays de vagues migratoires massives. Dans ces conditions, le fait que l'Allemagne dispose au Parlement européen du nombre le plus élevé de députés pourrait être jugé inéquitable. Une rupture stratégique proviendrait de ce que le jeu des rapports de force au sein de l'UE pourrait s'en trouver modifié de façon significative. Mais une autre rupture stratégique pourrait concerner également l'UE.

Le différentiel démographique et la question de l'adhésion de la Turquie à l'UE

En effet, les relations entre la Turquie et l'UE ne peuvent ignorer les évolutions démographiques. Lorsque la Communauté économique européenne signe, en 1963, un accord économique avec la Turquie pour associer ce pays à son union douanière, il s'agit bien de s'ouvrir un marché turc dont le nombre de consommateurs augmente, au profit des entreprises européennes à la recherche de nouveaux clients. Toutefois, en 1963, la Turquie compte nettement moins d'habitants que chacun des trois pays les plus peuplés de la Communauté économique européenne, l'Allemagne (à l'époque seulement la RFA), la France et l'Italie. Quarante-deux ans plus tard, lorsque le Conseil européen décide, le 3 octobre 2005, de donner le statut de pays candidat à la Turquie, celle-ci est désormais plus peuplée que la France, le Royaume-Uni et l'Italie, mais encore moins peuplée que l'Allemagne réunifiée.

Supposons désormais que l'adhésion définitive de la Turquie à l'UE soit actée en 2025 : ce serait une rupture stratégique dans l'histoire de l'Union européenne. Il faut rappeler que cette organisation régionale, en dépit de ses difficultés, a pu se développer parce qu'elle ne comptait en son sein aucun pays considéré comme prééminent, facteur qui obère une meilleure synergie au sein du Mercosur (Marché commun de l'Amérique du

dénommer une fécondité nettement et durablement en dessous du seuil de remplacement des générations ; une formulation ensuite utilisée par exemple dans : Dumont *et al.*, 1986.

Sud) ou du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG). Et, depuis 1957, jamais l'UE ne s'est élargie à un pays plus peuplé que l'un des anciens pays membres : cela a toujours été sa « tendance lourde ». Même lors de l'élargissement comprenant le pays le plus peuplé, le Royaume-Uni, ce dernier, avec 56,2 millions d'habitants en 1973, était moins peuplé que l'Allemagne, précisément la RFA avec 61,8 millions, et à peine plus peuplée que l'Italie ou la France (DOM compris). En outre, la dynamique démographique du Royaume-Uni était faible puisque, à cette période, son solde migratoire était négatif.

L'adhésion de la Turquie, selon les projections démographiques moyennes (Dumont, 2011a), constituerait une rupture stratégique avec, pour la première fois, un élargissement à un pays plus peuplé que chacun des anciens membres. Tout l'équilibre des pouvoirs au sein des instances européennes s'en trouverait changé, qu'il s'agisse du droit de vote au Conseil européen ou de la répartition des parlementaires par pays. Sans oublier la possibilité pour la Turquie d'utiliser ses diasporas présentes dans d'autres pays de l'UE, si elle reste, comme un expert le constate aujourd'hui (Godard, 2015), la plus active en matière d'influence des pays d'origine des diasporas.

Au-delà des trois exemples précédents de prospective de ruptures stratégiques dues à des changements de rapports de force entre des puissances, d'autres pourraient porter sur des ruptures stratégiques susceptibles de se déclencher à l'intérieur d'un État, par exemple en Chine (Dumont, 2011b) compte tenu de la « loi générationnelle » qui résulte de l'évolution structurelle de la composition par âge d'une population, ou, en Turquie, compte tenu de la « loi des groupes humains ». Mais il importe surtout de préciser quel enseignement principal doit être retenu de l'examen de la place et du rôle de la démographie dans la prospective stratégique.

EN DÉMOGRAPHIE, « TENDANCE LOURDE » PEUT SIGNIFIER « RUPTURE »

En effet, les trois exemples ci-dessus de ruptures stratégiques possibles mettent en évidence une particularité fondamentale de la science de la population qui n'a pas d'équivalent dans les autres disciplines : en démographie, une « tendance lourde », c'est-à-dire, en langage prospectif, le simple prolongement des tendances constatées dans les dernières années précédant la réalisation d'un travail prospectif, peut se traduire par une

« rupture », c'est-à-dire une variation importante par rapport à la tendance lourde initiale. Cela est lié à deux caractéristiques fondamentales de la démographie qui créent des effets d'inertie : une longue unité d'œuvre et une logique de longue durée.

Longue unité d'œuvre

En effet, en démographie, la période élémentaire d'analyse nécessite une durée longue, c'est-à-dire qu'il faut considérer une longue unité d'œuvre. En effet, dans chaque discipline, l'étude scientifique suppose de considérer une certaine durée, fort variable selon les domaines examinés.

L'unité d'œuvre en climatologie, dans les climats tempérés, c'est au moins trois mois, c'est-à-dire une saison. L'unité d'œuvre en matière fiscale, c'est l'année civile. L'unité d'œuvre en matière politique, c'est deux, cinq, six ou sept ans, le temps qui sépare deux élections. En matière financière, maintenant, c'est souvent quelques dizaines de secondes, un temps suffisant pendant lequel le cours d'une monnaie ou d'une action peut brutalement changer.

En démographie, l'unité d'œuvre, c'est la différence entre deux générations, soit une trentaine d'années. Le nombre des naissances d'une année donnée dépend des comportements de fécondité et des effectifs des générations en âge de procréer. Or, ces derniers requièrent, pour être analysés, de prendre en compte notamment les naissances intervenues une trentaine d'années auparavant. Et, pour examiner de façon véritablement exhaustive le comportement de fécondité ou de nuptialité d'une population, il convient de se pencher sur une période entrant dans la logique de vie de cette population : comme chacun sait, la fécondité correspond à une période de la vie féminine qui est d'une trentaine d'années.

Cette longue unité d'œuvre se retrouve également dans la population mobilisable⁹⁹ ou dans la population active. Les entrées dans cette population, une année donnée, sont dépendantes des naissances intervenues une vingtaine d'années auparavant, et même davantage en ce qui concerne les personnes ayant suivi un enseignement supérieur.

⁹⁹ C'est pourquoi la France avait voté la loi des trois ans (pour le service militaire) en 1913 ; cf. Baux, 2014.

Une logique de longue durée

En démographie, au-delà de la longue période élémentaire d'analyse, il faut considérer une logique de longue durée et même de très longue durée. La loi de finances votée par un Parlement déroule une logique directe sur une année ; le vote conduisant à élire une municipalité déroule une logique sur six ans ; la décision d'une entreprise ou d'un particulier de faire un placement à court terme couvre la durée de ce placement. Mais, en démographie, les données observées à un certain moment ont des conséquences pendant de très longues périodes, puisqu'il faut pratiquement un siècle pour renouveler entièrement une population.

Cela met la science de la population dans une situation remarquable. En forçant le trait, nous pourrions la considérer comme une « boule de cristal scientifique » car la démographie permet, dans une certaine mesure, de jouer avantageusement le rôle prédictif qui est censé être celui de la boule de cristal.

CONCLUSION : LES DIX COMMANDEMENTS

Puisqu'il est incontestable que les paramètres démographiques sont des co-acteurs des ruptures stratégiques, hier, aujourd'hui, comme demain, cela justifie d'approfondir cette nouvelle discipline que j'ai appelée la démographie politique, étude des interrelations entre les questions de population et les questions de la cité, en employant, bien entendu, le mot « cité » au sens originel, discipline dont la méthode relève de l'expérimentation invoquée.

L'analyse stratégique doit donc intégrer dans son champ d'investigation les données et évolutions démographiques. Il ne s'agit pas d'appliquer à l'analyse stratégique une grille de lecture permettant de tout expliquer par les réalités et dynamiques démographiques, mais de ne pas omettre l'existence des lois de la démographie politique dans l'analyse stratégique. En conséquence, l'analyse stratégique appelle la prise en compte des dix commandements de la démographie politique que nous avons proposés :

Le nombre d'habitants des pays tu prendras en compte.

Leur géodémographie selon les groupes culturels, ethniques ou religieux tu étudieras.

Les effets de stimulation démographique tu analyseras.

Les conséquences de la longueur démographique tu considéreras.

La composition par âge des populations tu comprendras.

La composition par sexe des populations tu n'oublieras pas.

Aux différentiels démographiques naturel et migratoire tu t'intéresseras.

Les migrations d'attirance tu examineras.

Les migrations de repoussement tu observeras.

La montée du phénomène des diasporas tu approfondiras.

BIBLIOGRAPHIE

AL YAQOUBI Ali, *La Constitution irakienne de 2005. La diversité reconnue et assumée*, Éditions universitaires européennes, 2012.

AMORIM Celso, « Il faut un aggiornamento des institutions internationales », *Le Monde*, 27 septembre 2003.

BAUX Jean-Pierre, « 1914 : une France démographiquement affaiblie », *Population & Avenir*, 717, mars-avril 2014.

BENRAAD Myriam, « L'impossible réconciliation irakienne », *Revue internationale et stratégique*, 81, 2011, p. 44-53.

DUMONT Gérard-François, CHAUNU Pierre *et al.*, *La France ridée*, Hachette, 1986.

DUMONT Gérard-François, MONTENAY Yves, « L'Irak, géopolitique et populations », *Population & Avenir*, 660, novembre-décembre 2002, p. 4-7 et 20.

DUMONT Gérard-François, « Le Brésil, géant de l'Amérique latine », *Population & Avenir*, 674, septembre-octobre 2005a, p. 4-8.

DUMONT Gérard-François, « Mayotte, une exception géopolitique mondiale », *Outre-Terre. Revue européenne de géopolitique*, 11, L'Esprit du temps, 2005b, p. 515-527.

DUMONT Gérard-François, « L'Inde, le nouveau milliardaire », *Population & Avenir*, 677, Association Population et Avenir, mars-avril 2006, p. 3.

DUMONT Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Ellipses, 2007a.

DUMONT Gérard-François, « L'Amérique latine veut compter dans la stratégie mondiale », *Agir. Revue générale de stratégie*, 29, 2007, p. 112-124.

DUMONT Gérard-François, « Un nouvel acteur géopolitique : la diaspora indienne », *Géostratégiques*, 19, 19 avril 2008a, p. 39-53.

DUMONT Gérard-François, « Le déficit des filles en Chine : vers un nouvel enlèvement des Sabines ? », *Monde chinois*, 15, automne 2008b, p. 69-86.

DUMONT Gérard-François, « La longue histoire des chrétiens d'Orient », *Le Figaro Histoire*, 16, octobre-novembre 2014, p. 8-14.

DUMONT Gérard-François, « Le mur de Berlin : vie, mort et héritage géopolitique », *Diploweb.com*, 18 octobre 2009.

DUMONT Gérard-François, « La Turquie et l'Union européenne : intégration, divergence ou complémentarité ? », *Géostratégiques*, 30, 1^{er} trimestre 2011a, p. 21-68.

DUMONT Gérard-François, « Les six enjeux de la démographie chinoise », *Géostratégiques*, 33, 4^e trimestre 2011b, p. 17-43.

DUMONT Gérard-François, Verluise P., *Géopolitique de l'Europe*, Armand Colin - Sedes, 2014.

DUMONT Gérard-François, Verluise P., *Géopolitique de l'Europe. De l'Atlantique à l'Oural*, PUF, 2015.

GODARD Bernard, *La Question musulmane en France*, Fayard, 2015.

SAUVY Alfred, *De Paul Reynaud à Charles de Gaulle*, Casterman, 1972.

WEISS Gillian, *Captifs et Corsaires. L'identité française et l'esclavage en Méditerranée*, Anacharsis, 2014.

PARTIE 4
COMMENT ILLUSTRER
LE NOUVEAU CHANTIER STRATÉGIQUE ?

SI OUI, ALORS QUELLE RUPTURE ?

Bernard WICHT

Professeur de science politique à l'Université de Lausanne, Suisse

L'affirmation croissante des groupes armés sur le champ de bataille (Hezbollah, Hamas, Zetas, Negros, FARC, AUC, Daech, etc.) témoigne-t-elle d'un tournant dans l'art de la guerre ? Dans l'affirmative, leurs succès répétés face aux armées régulières traduisent-ils simplement une meilleure adaptation de leurs procédés de combat, ou faut-il y voir quelque chose de plus fondamental correspondant à une rupture de niveau stratégique ?

Mon hypothèse va dans le sens de cette dernière interrogation, c'est-à-dire une rupture fondamentale similaire à celle qui, à la Renaissance, a vu les levées féodales et la chevalerie céder le pas aux armées mercenaires ou, suite à la Révolution française, le remplacement des armées professionnelles d'Ancien Régime par les armées nationales de masse.

En évoquant ces exemples historiques, on constate combien je considère le tournant actuel non pas comme une péripétie, un épiphénomène de l'art de la guerre, mais comme une rupture de niveau stratégique, voire historique. C'est un changement paradigmatique de l'outil militaire, ceci signifiant par la même occasion celui du mode d'organisation politique qui l'a engendré. En conséquence, il faut envisager qu'un tel changement provienne des sociétés elles-mêmes, l'outil militaire étant généralement le reflet de l'organisation socio-politique. Ainsi, à la Renaissance l'effacement de la chevalerie en tant que système d'arme marque la fin du système féodal et, au XIX^e siècle, l'avènement des armées de masse celui de l'État-nation et de l'ère industrielle.

De même, pour les spécialistes qui se sont penchés sur le phénomène contemporain des groupes armés et qui ont notamment mis en exergue le concept de « complexes politiques émergents » (Duffield, 2004 ; Duffield, 2005 ; Jean, Rufin, 1996), ceux-ci sont une des résultantes de la globalisation économique, financière et commerciale. Ils trahissent le fait que beaucoup de sociétés n'ont pas réussi à « accrocher le train de la mondialisation ». En ce sens, ils représentent la réponse de ces sociétés, une sorte d'alternative non-bureaucratique et non-territoriale à l'État-nation. Car, incapables de s'adapter à la nouvelle donne globale, celles-ci ont trouvé leurs propres solutions dans un recours à des formes d'organisation plus

traditionnelles telles que chefferies, clans, tribus où l'allégeance ne s'exprime plus dans les termes de l'État moderne. Cette allégeance prend des formes plus guerrières et plus viriles telles que le respect d'un chef, d'un code d'honneur et l'adhésion à une fraternité de combattants. Ce sentiment d'appartenance se traduit d'ailleurs par des marques physiques, des tatouages ou le port de la barbe, mais aussi par un rite initiatique exigeant des candidats soit une épreuve de courage, soit de plus en plus souvent un acte violent (meurtre, décapitation, viol, etc.). Contrairement à une opinion très répandue, dans ces milieux la violence n'est pas gratuite. Elle a un rôle d'intégration, voire de socialisation ; c'est une production de normes, de valeurs et de comportements qui n'ont pas beaucoup de difficultés à s'imposer face aux contours de plus en plus flous de la citoyenneté nationale. Tout ceci procède de ce qu'on appelle la construction du « capital guerrier ». Ce dernier intervient aux fondements des mécanismes visant à garantir la cohésion d'une troupe sur le champ de bataille : vaincre la peur par un sentiment de solidarité supérieur. Si Daech a remis toutes ces pratiques au grand jour depuis l'été 2014 – laissant penser dès lors qu'elles sont le propre des groupes islamistes – il ne faut pas oublier que les cartels colombiens de la drogue, les gangs mexicains et bien d'autres encore les ont redécouvertes depuis de nombreuses décennies déjà !

Depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, cette tribalisation de la guerre touche pleinement le monde occidental à travers les banlieues anarchiques des grandes mégapoles¹⁰⁰ : de Los Angeles à Berlin en passant notamment par Détroit, Londres, Paris, Stockholm ou Milan. Ce phénomène n'est donc pas nouveau, cette transformation paradigmatique de l'outil militaire est en cours depuis quelques temps déjà. Au-delà des attentats récents, je pense que c'est surtout l'impressionnante accélération de l'histoire depuis 2008 qui nous fait prendre conscience de l'ampleur de cette réalité. Selon le principe, « la reconnaissance précède la connaissance »¹⁰¹, nous réalisons que celle-ci n'est ni marginale, ni limitée à une sorte de sous-prolétariat urbain, ni le seul problème des pays en développement, qu'elle ne se cantonne ni à la petite délinquance ni à une frange modeste du grand banditisme. Tant la crise de l'euro et la profonde déstabilisation de l'Union européenne, la banqueroute de plusieurs États européens, le déclin du gendarme états-unien, que l'effondrement-éclair du Proche et Moyen-

¹⁰⁰ Sur la construction de ce capital au sein de la jeunesse des banlieues (Sauvadet, 2006).

¹⁰¹ Principe emprunté au prospectiviste Thierry Gaudin (Gaudin, 2001).

Orient nous ont sans doute ouvert les yeux sur cette reconfiguration de notre monde... en dehors des exigences du développement durable et des droits de l'Homme, de celles du FMI et de la Banque Mondiale, des spéculations financières de Wall Street et de la banque Goldman Sachs.

En d'autres termes et un peu en guise de provocation, je serais tenté de dire que le « gang » est devenu le nouveau paradigme en matière d'organisation militaire. Car, si on évacue son image cinématographique et médiatique, la sociologie nous rappelle que le gang est avant tout une entreprise ayant des activités aussi bien économiques, criminelles que violentes, que cette entreprise se compose d'affidés sans scrupules, qu'elle contrôle un bassin de population qui lui est soumis et dans lequel elle peut recruter de nouveaux membres (Wacquant, 1994 : 88-100). En ce sens non plus, Daech n'est pas une nouveauté, mais représente plutôt un stade plus avancé d'évolution, la maturation d'un processus à l'œuvre depuis longtemps.

Ouvrons une parenthèse. Si j'utilise le terme « gang », c'est à dessein : non pas pour ajouter un concept, une dénomination supplémentaires à un glossaire déjà fort chargé, mais en raison de sa connotation criminelle et violente. Le gang n'est pas une simple forme d'organisation militaire, c'est en quelque sorte l'équivalent terrestre du « pirate ». Dans ce sens, c'est donc un prédateur agissant dans les interstices de l'ordre international, là où les souverainetés s'arrêtent ou vacillent. Dans les périodes de désordre prolongé, de chaos systémique, d'anarchie chronique, le pirate (comme le gang) devient la norme, celui qui « fait la loi » – des Sarrasins aux Barbaresques. Cet éclairage inspiré de Charles Tilly et de la sociologie wébérienne permet de rappeler que si l'État moderne a pu s'imposer, c'est précisément parce qu'il a représenté, à un moment historique donné, la machine de guerre la plus efficace, la forme d'organisation politique la plus adaptée au conflit, « celle qui chasse les pirates » (Thomson, 1994). Il importe de conserver cette vérité à l'esprit : la lutte pour la survie n'est en rien l'unique apanage du monde des espèces végétales et animales ; les institutions humaines n'échappent pas à cette règle.

Revenons maintenant à la tribalisation de la guerre ou, pour employer un néologisme, à sa « gangstérisation ». Quelles en sont les caractéristiques militaires ? Par rapport à ce qu'on en sait à l'heure actuelle, trois traits apparaissent particulièrement saillants : la démodernisation face à

la tyrannie de la haute technologie, le primat des forces morales, et l'autonomie financière.

La « démodernisation » est un terme utilisé par l'historien Omer Bartov pour qualifier la situation rencontrée par la Wehrmacht sur le front russe, à savoir des conditions climatiques et un environnement si inhospitaliers que la technologie y a rapidement trouvé ses limites (la mécanisation notamment) et que seuls les armes et le matériel rustiques ont pu fonctionner (Bartov, 1999). Il semble, par conséquent, que ce terme soit bien adapté pour décrire un des aspects de ce tournant de l'art de la guerre. Car, d'un côté, depuis la fin de la Guerre froide les armées occidentales se sont lancées dans une course à la haute technologie au détriment des effectifs. Or, de l'autre, on constate que les groupes armés ont adopté une attitude radicalement inverse privilégiant la rusticité et le savoir-faire tactique : le Hezbollah en a fait la brillante démonstration lors de sa confrontation avec l'armée et l'aviation israéliennes en été 2006. Aujourd'hui, il est très intéressant de relever à ce propos que l'armée syrienne loyaliste est en train de se restructurer précisément selon les principes de son allié, le Hezbollah. Formée sur le modèle soviétique, elle était essentiellement mécanisée et hiérarchisée, incapable de réagir rapidement aux coups de boutoir des rebelles. Conseillée par son allié, elle se transforme en petits groupes mobiles et autonomes de quelques centaines de combattants, parfois sur une base confessionnelle ce qui leur assure une plus grande cohésion. Et elle regagne du terrain (Wicht, 2014 ; Wicht, 2015).

« Le primat des forces morales ». Avec l'avènement de l'État-nation, de la révolution industrielle et des armées de masse au XIX^e siècle, les forces matérielles ont eu tendance à dominer à la fois le champ de bataille et la pensée militaire jusqu'à l'effondrement de l'URSS. Cette importance cardinale accordée au nombre de chars, d'avions, de canons et, ensuite, de têtes nucléaires a trouvé son leitmotiv dans la fameuse phrase de Staline : « le pape combien de divisions ? ». De nos jours, plusieurs facteurs incitent à penser que l'on assiste à un renversement au profit des forces morales. Ces dernières doivent être cependant considérées dans une perspective sociale et politique. En effet, il ne s'agit pas seulement de la discipline d'une troupe ou de son esprit de corps. J'ai déjà évoqué plus haut la notion de capital guerrier et sa fonction d'intégration et de socialisation. Lorsqu'on aborde la question des forces morales à l'heure actuelle, il faut par conséquent l'étendre à la notion de « cause », celle pour laquelle on se bat, celle pour laquelle on accepte de mourir. Dans le cadre de l'État-nation, la cause était présumée : c'était l'idéal national et les valeurs de la patrie. Avec

le déclin de cette forme étatique et après à la tragédie Verdun-Auschwitz-Hiroshima, cette présupposition n'est plus valable. Carl Schmitt l'a bien saisi dans son analyse du « partisan », en le définissant comme « celui qui prend parti », « celui qui se bat pour une cause que l'État n'est plus en mesure de lui fournir » (Schmitt, 1992). De même, John Keegan dans son Anatomie de la bataille termine son analyse en disant : « les jeunes ont déjà choisi. La conscription leur paraît inutile, et l'armée, pour eux, ne sert à rien. Les plus militants d'entre eux vont plus loin : ils ne veulent se battre que pour leurs propres causes, non pour un appareil d'État flanqué de son armée. Au besoin ils lutteront contre ces derniers par les méthodes de la guérilla et de la clandestinité » (Keegan, 1993 : 313). La société de l'information ne fait qu'accroître ce décalage entre cause et institutions ; actuellement le message qui paraît le plus mobilisateur s'intitule « l'Occident est décadent, seul l'islam peut le régénérer ». Or pour l'instant, les sociétés occidentales et leurs armées n'ont, semble-t-il, pas trouvé de réponse adéquate à ce message¹⁰² ! Dès lors, ce grand retour des forces pourrait constituer la dimension principale de la rupture stratégique envisagée.

En ce qui concerne « l'autonomie financière », d'une part c'est le fruit de la mondialisation avec la libération des flux financiers et la croissance concomitante d'une économie informelle et grise à l'échelle mondiale. Celle-ci représente désormais entre 10 % et 20 % du Produit brut global. Elle permet ainsi aux groupes armés de garantir leur financement via le trafic d'armes et de drogue, la vente de minerais (diamants) ou d'autres ressources naturelles en leur possession (bois précieux, pétrole, etc.) (Bellucci, 2007). À cela vient s'ajouter la mise en place de circuits financiers à travers des fondations à but charitable, des sociétés commerciales fictives et les diasporas vivant à l'étranger, mais aussi par le biais du crime organisé dont les réseaux sont efficaces et ne connaissent généralement pas la crise financière, au contraire¹⁰³ !

D'autre part, cette autonomie financière donne aux groupes armés une liberté d'action bien supérieure à celle des armées régulières qui doivent

¹⁰² Pour une plus ample réflexion sur cette question, je renvoie à mon article, « La régénération des nations : Schwitzer werden – la voie suisse – Swissbollah » (Wicht, 2013 : 151-162).

¹⁰³ Selon certaines analyses, y compris celles du FMI et des services compétents de l'ONU, ce sont les narcodollars et les liquidités du crime organisé qui ont sauvé plusieurs grands établissements bancaires américains et européens au plus fort de la crise de 2008. (Saviano, 2014 : 300).

constamment lutter pour leur budget et leurs effectifs auprès des instances politiques de leur pays respectif. Ajoutée à la flexibilité et à la souplesse opérationnelles les caractérisant, cette liberté d'action leur assure un ascendant certain sur les forces étatiques encombrées de règles d'engagement strictes et d'une chaîne de commandement complexe.

Pour terminer ce bref survol des contours possibles d'une rupture stratégique-historique liée à l'affirmation des groupes armés comme nouvel outil militaire dominant, on peut essayer de réfléchir sur un scénario tiré de l'histoire médiévale – la mondialisation n'est-elle pas considérée comme un nouveau Moyen Âge ? –. Il s'agit de la destruction de l'Europe carolingienne aux IX^e-X^e siècles par ces gangs de l'époque qu'étaient les Vikings, les Sarrasins et les Magyars. L'Europe carolingienne représente alors la première construction politique centralisée après la chute de l'Empire romain. En termes institutionnels, son fonctionnement est relativement moderne avec un embryon d'administration impériale et une armée qui a remporté plusieurs victoires sur le terrain.

Pourtant l'Europe carolingienne va s'effondrer sous les coups répétés de ses adversaires précités. Que s'est-il passé ? Pourquoi un tel effondrement ? Écoutons l'explication qu'en donne le médiéviste Georges Duby :

« ... la cause principale des dernières invasions que devait subir l'Europe réside dans l'infériorité militaire de celle-ci. L'armée franque s'était révélée un outil d'agression très efficace contre des peuplades qui combattaient comme elle à pied, munies d'armes rudimentaires et qui se trouvaient réduites à la défensive. Elle était invincible dans des campagnes préconçues. Mais elle était lourde, lente à se mobiliser, incapable de faire face à des attaques imprévues et furtives... Or, ses nouveaux adversaires étaient tous des assaillants. Ils disposaient d'instruments qui les rendaient insaisissables : les chevaux des Hongrois, les navires des Vikings, ... Les premiers pillards surgirent sur un front de mer qui n'était pas préparé à la guerre. Ils ne rencontrèrent aucune résistance. Ils en rapportèrent la nouvelle dans leur pays ; ils revinrent plus nombreux. Ces agressions maritimes semèrent le désarroi et l'effroi. Elles précipitèrent la désagrégation de l'État, si bien que les incursions magyares trouvèrent déjà désesparées les défenses qui auraient pu les contenir. Ainsi l'aristocratie franque, qui, depuis des générations, puisait dans la guerre victorieuse la source principale de son faste, dut à son tour, pendant quelques décennies, livrer ses trésors aux pirates. L'histoire de la technologie militaire explique ce brusque retournement » (Duby, 1973 : 132).

Sans entrer dans le détail historique de cette période, on peut néanmoins interpréter l'éclairage de Duby dans un sens très proche de mon hypothèse d'une rupture liée à la mutation paradigmatique de l'outil militaire. Les éléments suivants apparaissent particulièrement significatifs vis-à-vis de mon propos : la lourdeur de l'armée franque et ses schémas préconçus face à la rapidité de ses adversaires, qui en outre, se comportent comme des pirates ; l'échec de l'outil militaire entraînant la désagrégation de l'État. Duby confirme d'ailleurs explicitement ce dernier point lorsqu'il dit : « lorsque les invasions prirent fin, ce fut bien parce que l'Occident avait enfin réussi à surmonter son infériorité militaire » (Duby, 1973 : 138).

Signalons que le souvenir carolingien est très présent dans la symbolique de l'Union européenne aujourd'hui ; un des principaux bâtiments abritant les services de la Commission européenne s'appelle d'ailleurs le Charlemagne. Hormis ces références toutefois, plusieurs facteurs plaident en faveur de l'actualité de ce scénario médiéval : la trop grande complexité et l'instabilité des sociétés européennes, ou encore le manque d'adaptation de leur organisation très hiérarchisée aux enjeux de la société de l'information. Ce scénario tendrait ainsi à indiquer la possibilité d'une transition relativement brutale et violente vers un type de société plus décentralisé, mieux articulé sur le niveau local, plus apte à renouer avec le dynamisme économique et, surtout, en mesure de délivrer un récit fédérateur à tous ceux qui l'attendent. Précisons à cet égard que, suite à la destruction de l'Europe carolingienne, la sortie de crise à laquelle Duby fait allusion, réside essentiellement dans la décentralisation féodale... source du redémarrage européen comme l'ont abondamment démontré les médiévistes.

En ce début d'année 2015, Daech est à Derna en Lybie et, au large des côtes de ce pays, cet ancien repaire de pirates qu'est l'île de Lampedusa est devenue la porte d'entrée de l'Europe !

BIBLIOGRAPHIE

BARTOV Omer, *L'Armée d'Hitler : la Wehrmacht, les nazis et la guerre*, Hachette, 1999.

BELLUCCI Stefano, *Storia delle guerre africane. Dalla fine del colonialismo al neoliberalismo globale*, Carocci, 2007.

DUBY Georges, *Guerriers et paysans VII^e – XII^e siècle. Premier essor de l'économie européenne*, Gallimard, 1973.

DUFFIELD Mark, *Guerre postmoderne. L'aiuto umanitario come tecnica politica di controllo*, Il Ponte, 2004.

DUFFIELD Mark, *Global Governance and the New Wars: The Merging of Development and Security*, Zed Books, 2005.

GAUDIN Thierry, *L'Avenir de l'esprit. Perspectives*, Albin Michel, 2001.

JEAN François, RUFIN Jean-Christophe, *Économie des guerres civiles*, Hachette, 1996.

KEEGAN John, *Anatomie de la bataille. Azincourt 1415, Waterloo 1815, La Somme 1916*, Robert Laffont, 1993.

SAUVADET Thomas, *Le Capital guerrier : concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Armand Colin, 2006.

SAVIANO Roberto, *Extra pure : voyage dans l'économie de la cocaïne*, Gallimard, 2014.

SCHMITT Carl, *Théorie du partisan*, Flammarion, 1992.

THOMSON Janice, *Mercenaries, Pirates and Sovereigns: State-Building and Extraterritorial Violence in Early Modern Europe*, Princeton University Press, 1994.

WACQUANT Loïc, « Le gang comme prédateur collectif », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 101:1, mars 1994, p. 88-100.

WICHT Bernard, « La régénération des nations : Schwitzer werden – la voie suisse – Swissbollah », dans CHALMIN Stéphane (ed.), *Gagner une guerre aujourd'hui ? De la Nation, de l'État et de ses armées*, Economica, 2013.

WICHT Bernard, « EIL : une révolution tactique ? Ou l'infanterie légère à l'âge global », *Theatrum Belli*, 13 juillet 2014.

WICHT Bernard, « Syrie – Irak – EI, premières leçons des combat : la naissance d'un nouvel art de la guerre », *Theatrum Belli*, 30 janvier 2015.

LE SOLDAT DU FUTUR*

Christopher COKER

Professeur de relations internationales à la London School of Economics

*Traduction du lieutenant-colonel Olivier Entraygues

Il existe plusieurs sortes de soldats de nos jours : les cyber-soldats récemment arrivés seulement dans le paysage ; les soldats dans des box (pilotes de drones) qui font partie du tableau depuis un petit moment maintenant, donnant la mort à des milliers de kilomètres, depuis des box munis d'air conditionné, mais souffrant de stress post-traumatique au même niveau que ceux d'autres services. Mais l'espace humain de la guerre se rétrécit. Selon un auteur, on pourrait se mettre à voir la tactique comme l'affaire de machines, la participation humaine directe pouvant devenir de plus en plus rare. (Adams, 2009 : 9) Le combat au corps à corps, écrit un autre historien militaire, n'est plus la lingua franca du champ de bataille. (Stephenson, 2013 : 7) Le poète, Shelley, a écrit à propos des soldats « embrassant le danger » : « de nos jours la distance et même la dissociation sont des aspects du conflit pour beaucoup de soldats, bien que les forces spéciales et l'infanterie soient encore confrontées à la proximité physique ». Les combattants seront encore présents dans vingt ans mais ils nous paraîtront peu familiers. C'est de leur futur dont cet écrit parle. Je commence avec un travail de science fiction non-achevé pour une raison: pour citer Italo Calvino, la science fiction « offre la connaissance de l'inconnu sur le point d'être connu ».

SCÈNES TIRÉES D'UNE HISTOIRE ENCORE INACHEVÉE

« Les guerres n'étaient plus remportées. Elles continuaient peut-être pour toujours ». (Ernest Hemingway, *L'Adieu aux armes*).

Nous sommes en 1997 et la Terre est en guerre avec une race extraterrestre lointaine appelée « Taurans ». Les 'meilleurs' ont été détachés auprès de la Force d'exploration des nations unies (FENU). L'un d'entre eux est William Mandela, un étudiant en physique avec un QI de 150. Son entraînement est très difficile et potentiellement fatal, à cause des accidents en environnements hostiles et l'usage d'armes réelles en entraînement. Les soldats

sont ensuite envoyés dans des phénomènes appelés ‘écroulement’ ou ‘trous noirs’ qui permettent aux vaisseaux de guerre de couvrir des milliers d’années lumière en une fraction de secondes. À cause de la dilatation du temps, ils ont découvert qu’une période de service de deux ans les a amenés à plusieurs dizaines d’années de distance des habitants de la Terre.

Comme dans un autre succès en librairie, *Starship Troopers* (1960) de Robert Heinlein, l’auteur a écrit dans une récente préface du livre au sujet de la guerre, des soldats et des raisons pour lesquelles nous pensons encore avoir besoin d’eux. Comme beaucoup d’autres américains, Haldeman a été envoyé au Vietnam pour se battre et la *Guerre éternelle* (1974) est une tentative claire d’accepter cette expérience, même si cela met le feu aux poudres bien des années après, au sens littéral comme figuré. Enlevez la lettre ‘h’ et Mandela est une anagramme proche du propre nom de l’auteur. Et Mandela fait face au même dilemme auquel beaucoup de vétérans du Vietnam font face en rentrant à la maison dans un pays qui ne reconnaît plus leur service.

Ce qui importe dans la science fiction, écrit Adam Roberts, un des auteurs les plus reconnus dans ce genre, c’est que la métaphore soit son essence ; elle cherche à représenter notre monde sans le reproduire. Et les métaphores en rapport avec la guerre du Vietnam sont nombreuses. Dans le *Chasseur de cerf* (1978) de Michael Cimino, la guerre est représentée par le jeu de la roulette russe. Dans *Apocalypse now* de Francis Ford Coppola de 1979, elle est représentée par un mauvais voyage, par le fait de la réduire à une indulgence contre-culturelle. Dans le cas d’Haldeman, la science fiction lui permet d’articuler une des plus anciennes littératures de guerre depuis l’époque de l’*Odyssée* : un soldat qui découvre qu’il a été profondément transformé sur le champ de bataille (Haldeman, 1999). Le fait qu’un vétéran se présente en personne ne veut pas dire que le héros est rentré à la maison. L’expérience de Mandela réfute la vieille vision anthropologique affirmant que rien d’humain ne peut être étranger au genre humain. À la fin du livre, le genre humain est devenu complètement étranger à lui-même.

Les meilleurs auteurs de science fiction tels qu’Isaac Asimov et Stanislaw Lem essayent de prendre la mesure de l’époque dans laquelle ils vivent. Et dans la « Guerre éternelle » Haldeman a fait précisément cela : il a capté les tendances qui lui semblaient les plus intéressantes. L’une d’entre elles fût l’arrivée des All-Volunteer Force en 1972 qui rendit anachronique la milice de citoyens en tant que modèle de service militaire.

Les femmes furent aussi recrutées pour la première fois, en raison du manque d'hommes volontaires. Culturellement, les droits féministes et homosexuels allaient de l'avant. La science était en train de changer les contours du corps humain. Les premiers liftings du visage se produisaient dans les années 1970. Dans le domaine de la technologie, les puces de silicium étaient présentes partout, tout comme les codes-barres, les disquettes et les écrans à cristaux liquides. Le premier bébé éprouvette était né. Toutes ces tendances apparaissent dans le roman. Mais Haldeman a aussi capté une tendance qui était à bout de souffle. L'année 1972 a vu le dernier homme envoyé sur la Lune. Ce ne fut pas l'immense changement que tout le monde voyait à l'époque ; ce n'était pas la machine à vapeur ou le microprocesseur. Et Haldeman a ignoré totalement plusieurs autres tendances, telles que le lancement du mouvement écologique ; les politiques commençaient à devenir « vertes ».

Les tendances qu'il a identifiées sont cependant discutables. Dans le futur d'Haldeman, l'armée recrute des hommes et des femmes ayant un QI supérieur à 150. Et elle recherche chez les recrues des attributs qu'elle souhaiterait développer ou réprimer. Les évaluations psychologiques remontent aux années 1920, mais dans le monde d'Haldeman elles sont à toute épreuve.

Tate était chimiste. Il pouvait obtenir un score parfait au test extra-sensoriel du rhin à chaque fois. Bohrs était polyglotte, et capable de parler 21 langues couramment. Le talent de Petrov consistait en ce qu'il ait été testé et qu'aucune molécule de xénophobie dans sa psychée n'ait été décelée (Haldeman, 1999).

Mais dans la *Guerre éternelle*, l'intelligence est aussi collective ; les soldats sont connectés. On leur a implanté des pseudo-mémoires, des images vivantes d'un ennemi que personne n'a encore vu, commettant des atrocités dans une colonie distante. Exploitant nos pulsions primaires, favorisant l'intérieur du groupe sur l'extérieur, ils cultivent l'agression humaine dans deux significations de ce terme ; ils l'encouragent et l'accroissent en même temps. Et Haldeman suggère que les scientifiques n'ont pas besoin d'aller très loin. Si les forces de guerre morales, comme Clausewitz les appelle, spécifiquement le courage et la haine, restent une part intégrante de la guerre, la haine est maintenant amorcée technologiquement à travers les mémoires implantées. Le but bien sûr n'est pas de contourner entièrement

la rationalité, mais de faire penser les soldats de façon sous-rationnelle, pour les transformer dans les faits en robots.

Au XX^e siècle ils avaient établi à la satisfaction générale que le « Je suivais juste les ordres » était une excuse inadéquate pour un comportement inhumain...mais que pouvez-vous faire quand les ordres viennent de l'intérieur, du marionnettiste qu'est l'inconscient ?

A un moment, Mandela réfléchit sur ce que l'armée a fait de lui. La loi sur la conscription de l'élite a pris un partisan de la paix, a vidé un professeur spécialiste de la chimie, et l'a reprogrammé en une machine à tuer. Dans le roman, ce procédé est appelé 'conditionnement motivationnel'. Dans ce monde cybernétique l'homme et la machine ont finalement fusionné. Mandela apprend tout ce qu'il a besoin de savoir, pas dans une salle de cours, mais via ce qu'il appelle la 'kinesthésie rétroactive' (une forme de cybernétique). « J'ai senti les armes dans ma main et regardé ma performance avec. Et je l'ai fait encore et encore jusqu'à ce que je le fasse bien ». Il fait partie d'un système d'entraînement interactif qui le connecte à tous les autres.

Pour les gourous de Google, Eric Schmidt et Jared Cohen, la connectivité est le futur. Cela rendra les organisations et les personnes plus efficaces et plus innovantes. (Schmidt, Cohen, 2013) Ces deux éléments constituent d'importantes suppositions. L'efficacité ne se traduit pas toujours par un succès (cela pourrait ne pas rendre la guerre plus utile ou plus décisive en tant qu'instrument politique). Et si nous devenons plus innovants, nous ne deviendrons pas nécessairement plus imaginatifs ou intelligents. Mais c'est certainement la direction vers laquelle nous nous dirigeons. De nombreux travaux sur la guerre du futur, regardent en direction du moment où (pas si lointain que cela) les soldats seront connectés à un système cybernétique qui pourra surveiller non seulement leurs rythmes cardiaques et leurs systèmes cérébraux, mais aussi leurs émotions et par association leurs pensées. Tout cela est alimenté par la foi de nombreux neurologues que la vie se résume au comportement, qui peut être modifié de façon externe. En d'autres mots, il n'y a rien d'autre que des impulsions et des désirs comportementaux derrière un soldat ; il n'y a aucun « continent caché » moral, ou contexte social qui vaudrait la peine d'être un objet de recherche. « Une machine peut-elle penser ? » se demande le philosophe John Searle. « La réponse est évidemment, oui. Nous sommes précisément de telles machines. » (Midgley, 2010 : 23).

Prenons une autre tendance. Dans le monde d'Haldeman, ce sont les machines faites de silicones plutôt que de carbone qui prennent les décisions difficiles sur la base de calculs mathématiques de succès ou d'échec. Un ordinateur abandonnera une bataille pour pouvoir gagner une guerre si cela est démontré par des calculs en rapport. Les ordinateurs calculent même les chances de survie : une chance de succès de 62% si l'attaque se poursuit, contre seulement 30% de chance de survivre à une mission. Les ordinateurs commençaient juste à 'laisser leur marque' en 1974 – ils existaient bien sûr depuis les années 1940 et étaient utilisés par l'armée et le milieu des affaires une dizaine d'années plus tard, mais ils avaient fait peu d'impression au public. Ce furent les départements gouvernementaux et souvent des entreprises et des laboratoires de recherche financés par des fonds publics qui ont permis « la découverte capitale » qui créa notre monde numérique. Seules des institutions telles que l'Agence pour les projets de recherche avancée de défense (DARPA en anglais), les laboratoires Bell et IBM avaient l'endurance nécessaire pour poser les fondations de la révolution que nous tenons pour acquise. Même Bill Gates a profité de l'utilisation des ordinateurs d'Harvard fournis par l'armée pour créer son logiciel BASIC (Isaacson, 2014).

Haldeman s'est trompé là où de nombreux analystes qui esquissent des tendances sociales commettent la même erreur ; en effet ils utilisent fréquemment leurs tendances pour parvenir à des conclusions illogiques. Prenons les droits des homosexuels et le féminisme. Au départ, dans l'ouvrage d'Haldeman, les hommes et les femmes sont d'importance égale dans la guerre du futur. Le sexe n'est pas seulement autorisé, mais aussi encouragé : des tableaux de service «sexuels» sont même attribués aux hommes et aux femmes. Plus tard l'homosexualité active est encouragée par l'État dans un effort désespéré pour réduire la surpopulation sur Terre. L'hétérosexualité est même considérée comme un déficit émotionnel dans les forces armées lorsque le nombre d'hommes dépasse encore une fois celui des femmes. « Seules des personnes émotionnellement stables sont détachées (au sein de l'armée). Je sais que c'est difficile à accepter pour vous, mais l'hétérosexualité est considérée comme 'un dysfonctionnement émotionnel relativement facile à soigner' ». Haldeman en est venu à regretter ce que beaucoup ont considéré à cette époque (et que certains continuent à penser) comme son homophobie ; il confesse qu'il exprimait ses préjugés, il ne les explorait pas. Mais le préjugé aussi a une place dans la science-fiction – il met souvent en relief les préoccupations sexuelles de l'époque.

En résumé, nous devons utiliser l'analyse de tendance avec précaution. Les tendances, comme Watson et Freeman nous le rappellent, sont rétrospectives, pas futuristes (Watson, Freeman, 2012 : 3). Elles révèlent des événements ou des dispositions que l'on fait remonter au pont d'initiation. Elles ne nous disent rien sur la direction, ou sur la rapidité d'événements futurs. Elles nous encouragent aussi à nous détourner des contre-tendances ou des données aberrantes, ou les jokers nous prendront toujours de court. Et même les contre-tendances n'aident pas vraiment. Le monde n'est pas binaire. Ce n'est pas une chose ou bien une autre. Le passé et le futur vivent côte à côte.

En fin de compte, Haldeman écrivait une œuvre de science-fiction. Les extraterrestres attaquent les avant-postes humains aux confins de la galaxie et doivent être repoussés. Mais il est intéressant que des drones fassent la plupart des reconnaissances, puis la plus grande partie du ciblage. Et ce sont les drones (maintenant autonomes), qui mettent finalement fin à la guerre en rentrant en contact avec l'ennemi. Opérant à un niveau de conscience assez différent, ils découvrent qu'ils ne sont pas les espèces agressives telles que l'humanité les imaginait. La guerre, en résumé, a été une erreur tragique dès le départ, un exemple typique (et très humain) de dissonance cognitive.

Ce fût Stanislaw Lem qui admit que « rien ne vieillit plus vite que le futur ». Cependant, parfois il est seulement question d'attendre qu'on le rattrape. Le roman d'Haldeman a retrouvé un second souffle après le 11 Septembre. La guerre éternelle semblait anticiper la Guerre Globale contre la Terreur. Comme les Taurans, les terroristes n'étaient que vaguement compris, et n'étaient le plus souvent que le sujet de représentations de dessins animés plutôt que d'analyses détaillées. Dans le roman d'Haldeman, l'économie mondiale est axée sur la guerre ; et si elle devait cesser, le monde s'écroulerait. À certains moments, il semblait que les États-Unis aussi s'étaient axés sur le combat permanent contre le terrorisme, nécessitant une économie de guerre : ils ont déjà dépensé entre cinq et six mille milliards de dollars. Même en tant que combattants, les Taurans, une espèce d'insectes, ont trouvé un écho dans les opérations de drones dans le ciel d'Afghanistan. « Ecraser un insecte » est le terme d'argot militaire utilisé par les pilotes de drones pour une frappe réussie qui littéralement « vaporise » une cible terroriste.

Pourquoi s'attarder aussi longtemps sur un livre ? Parce que je pense que le roman d'Haldeman fait ce que le meilleur de la science-fiction

fait ; cela met à jour des possibilités qui doivent encore se réaliser et cela nous montre un aperçu détaillé des combattants occidentaux de demain. Mandela est un des meilleurs. Certaines des possibilités ouvertes aux futurs combattants ne sont pas près de se développer très loin ou très vite ; d'autres disparaîtront peut-être comme la traînée de vapeur d'un drone. Peu s'épanouiront. En nous révélant les possibilités du présent, la science-fiction nous permet de faire l'expérience du futur bien avant de l'atteindre. Et dans La Guerre Eternelle, Haldeman a vraiment visé juste. Ses armes laser (une chose courante dans la science fiction depuis le rayon de la mort du livre de Wells de 1898, La Guerre des Mondes) sont maintenant reconfigurées en des armes lasers réelles. La Marine américaine a déployé ses premières dans le golfe persique début 2014. Même sa vision du soldat reconstruit après avoir été blessé est sur le point de se réaliser. Une vague de technologies visant à reconstruire le corps humain est en train de faire du chemin dans le monde médical – des os et du cartilage imprimés en 3D aux cellules immunitaires génétiquement reprogrammées et au tissu hépatique de synthèse. En 2016, du sang artificiel fait à partir de cellules souches humaines sera testé pour la première fois, ouvrant la voie à la production de sang à une échelle industrielle.

Et puis il y a ces armures alimentées et tenues de combat. En 1961, deux ans avant qu'apparaisse le personnage de fiction Iron Man dans une bande dessinée Marvel, le Pentagone avait déjà sollicité des propositions pour un « servo-soldat », c'est-à-dire un char d'assaut humain équipé de la direction et de freins assistés. Une telle chose a été inventée quelques années plus tard par un ingénieur de l'Université de Cornell. Le problème du premier était technique. Les ordinateurs étaient trop lents pour réaliser le traitement nécessaire afin qu'une combinaison de combat réponde aux commandes passées par celui qui la porte et les réserves d'énergie n'étaient pas facilement transportables, et les muscles électromécaniques devant faire fonctionner l'exosquelette se sont avérés être trop faibles. Mais tout a changé. Une entreprise japonaise appelée Cyberdime a développé HAL-5, qui au lieu de compter sur les contractions musculaires d'un opérateur humain pour faire bouger les membres, incorpore des capteurs pouvant intercepter des messages envoyés depuis le cerveau de l'opérateur. En théorie du moins, un exosquelette basé sur le concept du HAL-5 permettrait à l'utilisateur de faire ce qu'il voudrait sans avoir à bouger un muscle.

Et même une armure corporelle liquide faite à partir de fluide magnéto-hélio-logique (MR) pointe à l'horizon. Le passage du fluide de l'état liquide à l'état solide en une fraction de millième de seconde lorsqu'un champ magnétique ou un courant électrique lui est appliqué. Le courant permet aux particules de fer de se maintenir dans une polarité uniforme les unes au-dessus des autres, créant un bouclier impénétrable. Une fois que la charge, ou le champ magnétique est éloigné, les particules se détachent et la substance repasse à l'état liquide. L'armée américaine s'attend à posséder une telle armure d'ici 15 ans.

Le roman d'Haldeman est populaire auprès des soldats d'aujourd'hui, beaucoup d'entre eux ont commencé à entrevoir la façon dont la guerre est en train de changer ; ils peuvent voir à travers le portail l'autre côté même s'ils sont incapables d'y entrer. L'aspect le plus frappant de La Guerre Eternelle est qu'elle nous montre que la guerre continue d'évoluer. Nous n'avons plus tendance à utiliser le mot évolution ces derniers temps. Même les biologistes préfèrent utiliser des synonymes tels que « accéléré, changé, devenir, développé et surmonter ». Et nous utilisons les mêmes termes pour décrire comment le caractère de la guerre change continuellement – on parle d'accélération d'avancées scientifiques ; ou de « changer » la société de manières nouvelles et inattendues ; et les historiens préfèrent décrire comment les sociétés ont « surmonté » des problèmes et ont « trouvé » de nouvelles solutions. L'intérêt à propos de l'évolution est que la diversification d'adaptation offre une variété de possibilités à explorer. Dans le cas de la guerre, cela implique des changements évolutionnistes réciproques ou une coévolution. Les pressions sociales sélectives contraignent les sociétés à s'adapter. La majorité de l'évolution en cours de nos espèces montre que les sociétés qui réussissent à exploiter les autres évitent généralement de se faire elles-mêmes exploiter. Déclarer que la guerre « évolue » ne doit pas suggérer le fait qu'elle le fait dans n'importe quel but, c'est pourquoi les scientifiques d'aujourd'hui, ayant une aversion pour la téléologie, n'aiment pas utiliser ce mot. Mais je suggère que comme tout le reste, la guerre doit s'adapter elle-même à son usage prévu, ou elle ne survivra pas en tant que pratique sociale. Et elle continue d'évoluer dans des dimensions jusqu'ici inconnues, telles que le cyberspace, le virtuel ou le physique, ou ce que l'on appelait à un moment le « réel ». Dans son roman, Haldeman s'avance sur une guerre avec une race extraterrestre, mais avant que le moment où nous rencontrions une espèce aussi intelligente ou même plus intelligente que la notre arrive, nous continuerons à nous en prendre les uns aux autres.

LE FUTUR NUMÉRIQUE

En fin de compte le roman d’Haldeman fonctionne, car il capte le changement historique principal qui influencera le futur de la guerre. Nous savons que nous vivons des temps nouveaux : en effet, nous avons franchi un grand tournant, aussi significatif que la révolution industrielle elle-même. Aujourd’hui les intellectuels et les experts déclarent que nous assistons à la montée de la société de l’information (Castells, 1996), une troisième Révolution Industrielle (Rifkin, 2011), ou peut-être le Second Age de la Machine (Brynjolfsson, McCaffey : 2014). Notre futur – dans la mesure où il est « connu » – est numérique et inclut aussi le futur du combattant.

Laissez-moi citer une longue note de bas de page à la fin du travail en trois volumes L’Ere de l’Information de Manuel Castells :

Lors de discussions au cours de mes séminaires ces dernières années une question récurrente revient si souvent qu’il me semble utile de la transmettre au lecteur. C’est la question de la nouveauté. Qu’est-ce qui est nouveau à propos de tout cela ? Pourquoi est-ce un nouveau monde ? Je crois en le fait qu’il y ait un nouveau monde émergent à en cette fin de millénaire ... Le fait qu’il y ait des puces dans les ordinateurs est nouveau, les télécommunications mobiles omniprésentes sont nouvelles ... le fait que les marchés financiers mondiaux marchent en temps réel de façon électroniquement intégrée est nouveau ... Et l’émergence d’une société en réseau reposant sur un espace de flux, et dans un temps hors du temps, est historiquement nouvelle.

Il ajoutait ensuite, peut-être de façon surprenante : « cependant ce n’est pas le but que je recherche. Ma principale affirmation est qu’il importe peu que vous croyiez ou non en ce monde, ou dans le fait qu’aucun de ses traits soient nouveau. Mon analyse se suffit à elle-même. C’est notre monde, le monde de ‘l’ère de l’information’ » (Eriksen, 2001 : 31). Et cela marque une rupture majeure avec le passé tout en nous permettant d’avancer d’un pas dans le futur.

Nous connaissons déjà ce que les physiciens appellent « une phase de transition » (un terme utilisé au départ pour décrire un changement d’état dans un système physique tel que la transformation d’un liquide en gaz). Le concept a depuis été appliqué aux transformations sociales telles que le passage de la phase de chasseur-cueilleur à celle de l’agriculture. Un aspect intéressant de la phase de transition est qu’elle décrit un change-

ment d'état qui est sans relation avec le précédent (en effet, par analogie, en ne connaissant que l'eau en tant que liquide, qui aurait pu prédire qu'elle se transformerait en gaz via l'application de la chaleur ?).

Qui aurait pu prédire il y a trente ans le présent que nous tenons pour acquis ? Certains d'entre nous prennent une douche le matin en écoutant de la musique à l'aide d'un casque audio résistant à l'eau ; d'autres communiquent via Twitter, ou passent du temps à rencontrer de nouveaux amis sur Facebook, les enlevant de leur liste d'amis encore plus vite ; certains envoient des messages à leurs amis, ou passent la journée entière à leur envoyer des emails. Nos iPhones et nos Macbook Airs sont presque l'extension de nos corps et sont certainement l'endroit où certains d'entre nous préfèrent exposer leurs âmes. Tous – au moins au sein du monde post-industriel - nous vivons une vie aussi bien en ligne que hors ligne, et pour beaucoup la première est plus porteuse d'un message de vie que l'autre.

Nous disposons aussi d'une identité numérique. Elle est consignée dans les banques de données, à la fois en source libre ou fermée. Nous vivons dans un monde de partage via les médias sociaux, de repérage GPS et de triangulation par relai téléphonique ; nous vivons dans un monde de contrôle par capteurs sans fil, de détection par reconnaissance faciale et de mouchards électroniques dans nos navigateurs. Nous pensons que par la collecte de données le bonheur humain peut être quantifié. Nous parlons d'auto-découverte fondée sur les données. Il n'existe plus d'états figés ; l'acte même d'observation – reproduire ou « tweeter » ou amplifier certaines bribes d'expérience change la donne. « La trajectoire de l'information, la vitesse de ce savoir sur le réseau change la nature même de ce dont on se souvient, de qui s'en souvient et pour combien de temps cela restera une partie de nos archives partagées » (Brockman, 2012 : 377).

Et plus subtilement (et moins connu), internet est en train de commencer à changer l'architecture de l'expérience humaine d'une importance vitale pour le soldat, bien sûr, pour lesquels la guerre est avant tout une expérience existentielle. Dans le monde passant par le biais du logiciel, écrit Jaron Lanier, notre valeur à tous va changer. Le jour où les nano-robots pratiqueront des opérations du cœur, la chirurgie deviendra un service d'information. Les chirurgiens humains pratiqueront encore peut-être leur art, la technologie se reposera encore sur des données provenant des personnes, mais il n'est pas certain – certainement pas encore – qu'il leur sera donné la même valeur que maintenant (Lanier, 2014 : 11). Pour remettre cela

en perspective nous devrions nous rappeler comment l'industrialisation a elle aussi changé le monde. Les travailleurs sont devenus des « mains », la vie est devenue « énergie ». La productivité devint importante via la chaîne de montage. Un homme qui avait saisi cela assez tôt était Thomas Carlyle, dans un essai intitulé *L'Ère Mécanique*. « Les hommes sont devenus mécaniques dans leurs têtes et dans leurs cœurs, aussi bien que dans leurs mains, » écrivait-il avec désespoir. Aujourd'hui nous remplacerions « mécanique » par « cybernétique ».

À l'image de Matthew Arnold jusqu'à relativement tard dans l'ère moderne, nous étions capables de renvoyer nos inventions telles que la presse d'imprimerie, à de simples apparences, ou « machinerie ». Aujourd'hui nous savons que des inventions telles que la machine à écrire, le processeur word ou encore Twitter, changent non seulement la façon dont nous pensons, mais de plus en plus ce que nous sommes encouragés à penser. Prenez les moteurs de recherche sur lesquels nous comptons pour encadrer notre connaissance du monde. Ils avaient l'habitude d'attirer notre attention sur ce qui était important, ils le font maintenant à propos de ce qui est vrai. Si nous recherchons sur Google « guerre » par exemple, des sites vont nous rediriger vers ce qui est selon eux le plus pertinent ou le plus représentatif. Les moteurs de recherche ne sont pas des « experts sur la valeur » (capables de faire un bon choix comme un être humain), ils sont idiots (sans intelligence émotionnelle surtout) et ils ne nous dirigent pas vers ce qu'ils croient être le savoir le plus utile ou précieux, mais vers les sites les plus visités et les sources d'information les plus estimées. Autrement dit, le sens n'est plus seulement dans nos esprits ; il est aussi dans l'esprit des outils qui nous délivrent l'information.

Pendant ce temps, nous nous attendons non seulement à interagir avec les machines encore plus que nous le faisons maintenant ; nous savons aussi que les machines de demain communiqueront encore plus entre elles. La communication de machine à machine est déjà bien plus importante que nous le supposons. Actuellement 61,5% de tout le trafic internet est d'origine non humaine. 31% du trafic est d'origine robotique – des robots d'internet – créés par les moteurs de recherche pour explorer la toile, et encore 5% provient de « racleurs de données » qui naviguent sur internet à la recherche d'informations à analyser et à stocker (Plant, 2014 : 23). Et pendant ce temps, le nombre d'appareils continuellement connectés à internet et communiquant les uns avec les autres (vous pouvez acheter une ampoule connectée à internet qui s'allume lorsque votre voiture

signale que vous êtes à la maison) double tous les cinq ans. La fin de l'informatique omniprésente telle que nous l'appelons est une interface simple et intacte – un futur dans lequel chaque machine communiquera avec nous. Le but est que nous nous habituions à devenir une des choses connectées à et via internet. Et bien sûr avec l'augmentation de l'intelligence artificielle, des machines en communications entre elles prendront peut-être un jour des décisions sans nous consulter du tout.

La plupart des études sur le futur de la guerre se concentrent bien entendu sur la technologie, mais elles tendent à négliger le fait (s'il est jamais reconnu) que l'essence de la technologie comme Heidegger nous le disait (dans une de ses remarques les moins aphoristes) n'est pas technologique. Elle réside en sa manière de nous encourager à percevoir le monde et notre propre place en son sein. Ce fût un long voyage de la découverte du feu à l'invention du drone et le voyage, nous le supposons, va continuer. Au cours de ce voyage nous avons changé, tout comme la guerre. Qu'allons-nous penser de la guerre dans 25 ans ? Sera-t-elle matière à des histoires héroïques, ou aura-t-elle été réduite au sein de notre imagination ? Les machines nous débarrasseront-elles de nos responsabilités, et nous délogeront-elles du centre des choses ?

ÉVOLUTION CULTURELLE ET AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE

« Je ne vois aucun point final à l'évolution. Le but tout entier de l'évolution est qu'il n'y a pas de fin, il n'existe pas de trajectoire dans l'évolution, mais il y a plutôt des explosions extérieures, que la montée d'une échelle ou qu'une course le long d'une ligne » (Kevin Kelly, 2011).

Les trajectoires nous emmènent vers des terrains instables, mais les tendances sont assez réelles et unies pour que l'on puisse percevoir à travers l'histoire sa complexité croissante. Non pas que la sélection naturelle favorise nécessairement les espèces complexes. Un large nombre de formes vivantes (telles que les microbes) sont restées les mêmes depuis des millions d'années, et certaines espèces, comme les vers solitaires, ont évolué en se simplifiant, perdant en route d'importantes structures telles que des organes. En effet, si la survie est le seul critère, l'amibe est peut-être le meilleur exemple de race supérieure. Elle est restée virtuellement inchangée depuis le tout début, et comme elle se reproduit par la division, ses premiers membres sont encore présents aujourd'hui en un certain sens.

Les survivants suprêmes sont les termites, les fourmis et les requins qui ont été présents depuis 300 millions d'années. Et aucun d'entre eux n'a continué à évoluer d'une façon qui aurait pu mettre en danger sa propre existence. Les chimpanzés ne possèdent pas l'arme nucléaire, ou bien les pulsions meurtrières qui doivent tout à des instincts spécifiquement humains tels que la vengeance, ou en particulier nos « querelles » pour une « broutille » telle que l'honneur. Voyant une armée sur le point d'envahir la Pologne, Hamlet est stupéfait que l'on doive « trouver grande querelle dans un fétu de paille/quand l'honneur est en jeu ».

Le manque de compétitivité nous distingue de toute autre espèce d'hominidé, hommes de Néandertal inclus ; nous sommes les seuls à avoir succombé à ce que les Grecs appelaient *pleonexia* « vouloir plus », la maladie du progrès. Les chimpanzés sont restés dans une ornière évolutionnaire, car ils ont choisi une existence facile ; et ils ont été incapables de formuler des pensées compliquées. Et ils sont moins intéressants à cause de cela. La raison pour laquelle nous sommes au sommet de la chaîne alimentaire n'est pas le fait que nous soyons des spécialistes de la survie, mais parce que pour nous la survie n'était pas suffisante. L'évolution culturelle illustre, peut-être plus que n'importe quoi d'autre, le réveil des capacités humaines (Midgley, 2002 : 145). Nous luttons pour tirer plus de nous-mêmes. Nous sommes persévérants, coopératifs, pugnaces et avides, pas seulement intelligents. Nous sommes plus curieux à propos de notre monde, de nous-mêmes, et de notre place en son sein. C'est depuis longtemps un thème, par le biais de la philosophie depuis l'époque d'Aristote. Dans l'*Éthique*, le grand penseur néerlandais Spinoza a présenté sa doctrine du *conatus* (le terme latin pour le fait de se battre, de lutter) qui est construite autour de l'idée que toutes les entités individuelles ont une inclination innée pour la survie au travers de l'amélioration, et que les humains font preuve de cette tendance plus que la plupart des autres espèces en raison du besoin de survivre dans un futur inconnu et menaçant. Le fait de savoir qu'il y ait un futur conduit à une poursuite proactive de la puissance et de la grandeur (aussi bien que la crainte souvent inexprimée de nous retrouver inégaux à cette occasion).

Nous avons passé la durée de l'histoire humaine à devenir plus forts, physiquement et mentalement. Nous sommes passés de la puissance musculaire à la puissance chimique, et maintenant numérique. Nous avons utilisé l'outil puis la technologie pour étendre notre portée, et l'envergure de notre ambition. Achille qui aurait combattu pendant des heures, n'aurait

pas survécu une minute à la bataille de la Somme en fin de compte. Nos cybercombattants et nos pilotes de drones n'auraient pas survécu trente secondes en la présence d'Achille, mais ils sont infiniment plus puissants. Il a été estimé qu'un bombardier à réaction en 200CE avait un demi-million de fois la capacité meurtrière d'un légionnaire romain (Morris, 2011 : 634). Mettez en contraste un guerrier romain et un membre des Forces spéciales de nos jours et regardez la différence.

Et la prochaine découverte dans le domaine de l'amélioration des capacités physiques est déjà en cours de discussion. Dans *Starship Troopers*, Robert Heinlein imagine une combinaison qui répond à tous les besoins et qui prend ses ordres des muscles d'un soldat. L'armée désire une combinaison conçue pour améliorer les performances physiques du soldat. Des systèmes de chauffage et de refroidissement réguleront la température à l'intérieur de la combinaison. Des capteurs intégrés seront capables de surveiller la température corporelle interne de l'opérateur, son rythme cardiaque ainsi que son niveau d'hydratation. « Nombre de technologies individuelles actuellement en cours de développement avancent la promesse de réduire les blessures et la fatigue et d'augmenter l'endurance », déclare le Lieutenant Colonel Joseph Hitt, directeur du programme « Warrior Web » de la DARPA. « Nous avons pour but de les combiner...en un système unique que presque chaque soldat pourrait porter, et qui fournirait des avantages décisifs en conditions réelles ».

Si une telle combinaison était créée, cela laisserait l'esprit libre de manipuler les armes et d'interagir avec son environnement. Comme le remarque un personnage d'un des romans de Robert Heinlein : « le but de toutes ces améliorations est le même ... vous laisser libre d'exercer votre métier, de massacrer ». Les exosquelettes d'Heinlein pointent déjà à l'horizon. « Hollywood recruté pour fabriquer les super soldats américains » pouvait-on lire en titre du *Times*. L'inspiration : la franchise Iron Man. L'initiative : une requête de la US Special Ops Command. C'est appelé la combinaison TALOS et parmi toutes les entreprises impliquées dans le projet se trouve Legacy Effects, l'entreprise hollywoodienne qui a utilisé des techniques d'impression en 3D pour fabriquer le costume d'Iron Man. Et le but ? La réduction du risque. L'US Special Ops Command ne veut plus perdre d'autre navy seal ou de green beret au combat.

La puissance musculaire n'est pas la seule faculté humaine à avoir été améliorée au fil du temps. La vision a aussi évolué. Pendant la plus grande partie de l'histoire, nous nous sommes appuyés sur ce que la biologie nous

avait donné : la vue. Nous avons été capables de l'améliorer par le regard (raisonnement inductif) et par la prévoyance (raisonnement déductif). Les télescopes introduits sur le champ de bataille au début du XVII^e siècle n'ont pas seulement permis aux commandants de voir les mouvements de l'ennemi avec plus de précision ; ils leur ont aussi permis d'essayer de prévoir leurs intentions. Au fil du temps notre perception visuelle a cessé d'être entièrement biologique, ou basée sur les gènes. Nous avons développé le verre dépoli et la silice hydratée ainsi que la fibre optique qui nous permet de voir dans l'espace via des radars et des satellites. Nous possédons des systèmes de pistage de missiles, la technologie de reconnaissance d'empreinte rétinienne ainsi que des systèmes de reconnaissance faciale. Timothy Taylor résume tout ceci : un oiseau chasseur d'insecte peut avoir une acuité visuelle naturelle une centaine de fois plus fine que la nôtre, mais nous pouvons pister, attraper, marquer, piéger et tuer des oiseaux à notre guise. Et nous pouvons faire cela avec des humains bien sûr (après tout, c'est ce qu'effectue le département de la Sécurité Intérieure avec les terroristes) (Taylor, 2010 : 186).

Allez à Fort Benning, Géorgie et vous trouverez un programme appelé « Land Warrior » (guerrier terrestre). Mettez un écran devant vos yeux et vous verrez le champ de bataille en entier avec des capteurs GPS marquant la position de chaque chose et de chaque personne, et qui vous fournit même des informations sur le temps et sur les tactiques qui ont déjà été mises en place. Cela va bientôt être complété par des lentilles de contacts connectées à internet au travers desquelles les soldats pourront télécharger des informations sur tout, un accessoire utile si vous êtes en patrouille en zone urbaine (Kaku, 2011 : 25). Un des avantages des lentilles de contact connectées à internet est qu'elles utilisent peu d'énergie, seulement quelques millièmes de watt. Un autre est que le nerf optique est une extension directe du cerveau humain et que tous deux transmettent des informations à une vitesse dépassant une connexion internet à haut débit. En d'autres mots, une lentille de contact connectée à internet peut offrir l'accès au cerveau le plus rapide et le plus efficace à notre disposition. Et en insérant un logiciel à reconnaissance de formes, nous serons capables de reconnaître des visages préprogrammés avec un taux de précision de 90%. Un soldat en patrouille dans un environnement hostile sera capable d'accéder à toutes les informations à propos des personnes qu'il arrête et interroge – leur lieu de résidence actuel, leurs précédentes condamnations. Et bien sûr, l'information sera relayée automatiquement dans les deux sens. S'il porte des lunettes connectées à internet, ce qu'il verra peut

être diffusé au commandement central. Finalement, le commandement sera en patrouille avec lui, partageant les mêmes expériences, voyant le monde à travers ses yeux.

Et pour renchérir sur cela, il existe aussi « la réalité augmentée ». Les soldats de demain seront capables d'entrer dans un bâtiment et d'utiliser des lunettes spécialement conçues pour voir à travers le mur dans la pièce d'à côté ou à travers le plancher dans la cave sous leurs pieds. Ils seront capables d'avoir un accès direct à toute l'information dont ils ont besoin : cartes, localisation de l'ennemi, et dans quelle direction va le feu de l'ennemi. L'alternative aux lunettes sera des caméras portées autour du cou qui peuvent diffuser sur des surfaces planes. Le sixième sens est déjà un des dispositifs d'interface gestuelle ouvrant le chemin. Il est nommé ainsi car nous utilisons cinq sens naturels pour collecter des informations à propos de notre monde, mais l'information la plus utile de toutes : la donnée, le savoir accumulé collectivement avec le temps, n'est pas accessible par nos sens naturels. Dans le futur, cela le sera. Nous serons capables d'apporter des données intangibles dans le monde tangible en utilisant des gestes de la main pour lire une carte, ainsi que pour l'agrandir ou la rétrécir. C'est le futur qui est juste sous nos yeux ; et bien sûr dans un champ de bataille rempli de drones, de robots et de véhicules pilotés à distance, les seuls soldats à pieds sur le terrain seront des guerriers par définition.

Ce que nous n'avons pas encore, pour l'instant, c'est un grand aperçu de la pensée de l'ennemi, ou d'ailleurs, dans celles de nos propres soldats, mais nous travaillons à cela aussi.

LES FLUX D'INFORMATION

Dans un blog de 2012, le scientifique Stephen Wolfram, le créateur du logiciel Mathematica, suggérait que la prochaine révolution porterait sur « l'analytique personnelle ». Il démontrait son idée en dressant la carte de sa propre vie, qui collationnait un vaste éventail d'informations, dont chacun des emails qu'il a envoyé depuis 1989 ainsi que ses relevés téléphoniques sur la même période. Ainsi il était capable d'établir quelles années avaient été les plus occupées, et à quel moment de la journée il avait envoyé le plus d'emails. Son entreprise a sorti une application similaire sur Facebook, pour que les gens puissent dresser la carte de leurs propres données personnelles, afin de voir comment leurs contacts s'entremêlent

et forment un réseau. Nous sommes, suggère Wolfram, la somme des traces laissées par nos informations. Nos vies sont devenues des éventails de données à explorer, à en faire dresser une carte et collationnées, et analysées pour plus d'efficacité et d'économie (Hollis, 2013 : 42).

L'idée que nous sommes des « flux » d'information et le thème central des études de surveillance. Cela s'accorde avec la croyance en ce que nous ne sommes plus des objets solides, mais que nous nous dissolvons de la chair et du sang en paquets d'information, créatures faites de bits et d'octets. David Lyon parle « d'assemblages de surveillance » qui capturent les flux biométriques émanant de nos corps maintenant fragmentés en morceaux d'informations. Nous sommes devenus des « sujets d'information ». À la fin des années 1990, le théoricien de réseau Manuel Castells a montré que les flux d'information émanant des individus constituaient la base de modèles émergents d'organisation. Ils permettent aux institutions telles que l'armée de trouver et d'identifier des formes de comportement à partir de l'information. Les nouvelles façons de rassembler de l'information permettent d'avoir des analyses prédictives ou des prévisions ou encore du profilage comportemental plus précis. Cette « bande de frères » est devenu un flux d'information qui peut être contrôlé 24 heures sur 24 et être ainsi géré avec plus de succès.

Beaucoup au sein de l'armée croient maintenant qu'une armée n'est plus seulement une organisation, mais un champ d'information vivant que l'on doit « moissonner » ou « miner ». Il est utile de se rappeler néanmoins que ceci aussi a une histoire – nous avons mis en réseau la guerre depuis ses débuts. Nous avons essayé de percer dans l'inconscient du groupe, longtemps avant que Freud et d'autres aient identifié un inconscient collectif. Les militaires ont toujours insisté sur ce qui est appelé la cohésion du groupe premier. Plus récemment, dans une tentative de s'occuper de la réalité biologique du modèle de combat ou de vol, ils ont essayé de programmer des soldats, à recevoir une formation via la discipline et les procédures opérationnelles standard. C'est l'apprentissage réactionnel (le téléchargement de façons de penser habituelles), dans lequel nos actions sont des habitudes reproduites (ce que l'on appellera plus tard « manœuvres »). On essaye d'améliorer ce que l'on a toujours fait. Mais la limite est juste là : c'est réactionnel. Et ce n'est pas la meilleure façon de s'adapter à un environnement changeant. Des méthodes testées et approuvées, après tout, nous laissent souvent tomber. En effet, elles tendent à renforcer les vieilles visions du monde juste au moment où celui-ci est en train de changer.

Dans le futur, nous pourrions aussi être capables d'augmenter la performance sur le terrain en abordant le grand défi de la guerre : le stress. En effet, un jour nous pourrions vacciner les soldats contre la peur. Les émotions, rappelez-vous, ont au minimum trois composantes : une composante cognitive, une composante physiologique et une composante comportementale. On s'attend à ce qu'une armée entraînée sache faire face à la surprise. Une simulation sur ordinateur (et de nos jours la plupart des missions sont simulées à l'avance) est une préparation cognitive au combat. Mais cela a des effets secondaires perturbants – l'un d'entre eux est la désorientation lorsque le monde physique ne correspond pas à la réalité du virtuel. L'un des faits les plus marquants du bref bombardement des alliés sur Bagdad en 1998 fut le nombre de pilotes qui se sont plaints d'avoir ressenti de la peur, en dépit du fait d'avoir simulé la mission à de nombreuses reprises. Quelques années plus tôt dans les rues de Mogadiscio, une unité de l'armée envoyée pour capturer un seigneur de guerre renégat somalien a du faire face au même défi – c'est le thème du film de Ridley Scott, la chute du faucon noir. Lors d'une entrevue quelque temps après, les survivants ont avoué qu'ils pensaient avoir été « trahis » – ils n'avaient pas simulé ce à quoi ils ont du faire face. Assaillis par des milliers de Somaliens, dont nombre sous l'influence de la drogue, ils se sont sentis abandonnés. « Cela ne peut pas être réel », a été une plainte fréquente. Et cela capture assez bien le problème avec la répétition du futur avant qu'une opération ne soit lancée : cela peut rendre la réalité elle-même « irréaliste ». (Bowden, 1995 : 345-6)

La solution peut paradoxalement se trouver dans le monde virtuel. Dark Con est un système VR qui reproduit une mission de reconnaissance en temps de guerre, et possède toute une gamme de signaux sensoriels. Il est basé sur notre découverte que la stimulation sensorielle déclenche la formation de mémoire à long terme. Et un soldat est plus susceptible de contrôler sa peur lorsque le test réel arrivera s'il l'a déjà vécu. Il y a longtemps en 1904, on a découvert que l'anxiété pouvait être réduite si l'entraînement était incarné – en faire l'expérience directement plutôt que de l'apprendre en classe. Le problème avec la simulation, à présent, est que vous devez désapprendre ce que vous aviez appris avant. On s'y réfère sous le nom de « transfert négatif ». Et ce fut le problème auquel ont du faire face ces soldats américains dans la nuit noire et stressante du centre-ville de Mogadiscio. Dans Dark Con, les joueurs peuvent entendre les sons de la bataille et sentir la puanteur de pneus en feu. Dans vingt ans, un soldat sera capable d'habiter un système de réalité immersive.

Pouvons-nous aller plus loin ? Dans *The Future of the Mind* Michu Kaku nous rappelle que nous essayons déjà de faire correspondre certaines pensées – en visualisant la lettre «A» par exemple – à des modèles particuliers et à la décharge de neurones, détectés par un capteur dans l'espoir de compiler un inventaire de pensées corrélées et de modèles. (Kaku, 2014) Cette intention est tout à fait louable. Elle est destinée à aider les personnes ayant perdu l'usage de leurs membres, à mouvoir les prothèses les remplaçant, d'une simple pensée. Mais si un capteur peut livrer nos pensées à un écran pour qu'elles puissent parvenir à une autre personne, il devrait alors être possible de se passer de cet écran et de diriger les pensées d'une personne dans l'esprit d'une autre. Et étant donné que la DARPA est intéressée par de telles recherches, nous pouvons imaginer un casque de télépathie imagée à résonance magnétique (un casque capable de fonctionner en conditions de combat).

Voici comment cela pourrait fonctionner dans les prochaines décennies. À l'intérieur du casque, il y aurait des bobines électromagnétiques qui produiraient un champ magnétique faible, et des impulsions radio qui sonderaient le cerveau. Les signaux IRM bruts seraient ensuite envoyés à un ordinateur de poche placé dans votre ceinture. L'information serait ensuite envoyée par ondes radio à un serveur se trouvant loin du champ de bataille. Le traitement final de l'information serait ensuite effectué par un super-ordinateur dans une ville lointaine. Puis le message serait renvoyé par ondes radio à vos troupes se trouvant sur le champ de bataille. Ces troupes écouterait le message soit via un micro ou via des électrodes placées dans le cortex auditif de leurs cerveaux.

L'inspiration de Kaku pour ce scénario, nous a-t-il raconté, est un épisode de *Star Trek*. La science-fiction semble réellement exercer une influence sur nos pensées à propos du futur.

L'INTERFACE HOMME/MACHINE

« Dites-moi, docteur, suis-je un ordinateur ? »

« Quoi ? »

« Suis-je le premier ordinateur avec une conscience inventé ? »

« Non Andrew, tu es un être humain. »

« Et bien, c'est ce que vous dites. »

(Edgar Laurence Doctorow, *Andrew's Brain* (Little, Brown, 2013))

Lorsque le roman de Jim Jones *The Thin Red Line* fût pour la première fois publié, Norman Mailer l'a loué pour n'avoir délibérément pas créé un personnage, mais pour voir montré à la place la psychologie d'un groupe d'hommes – un réseau dirions-nous aujourd'hui. Chacun des deux hommes connaissait ce sur quoi il écrivait. Mailer avait servi en tant qu'employé aux archives dans le Pacifique, ne voyant jamais la bataille dont il avait soif ; Jim Jones a servi en tant que caporal-chef dans une usine d'armes à feu durant les dernières phases de la campagne pivot de Guadalcanal. Jones s'intéressait aux soldats qui étaient modelés en membres d'une unité et qui s'en étaient tirés. Dans un sens, il écrivit, dans un de ses travaux plus tardifs, que chaque soldat doit passer un contrat avec lui-même ou avec le destin, et comprendre qu'il est perdu – c'est seulement à ce moment qu'il pourra fonctionner comme il le doit sous le feu ennemi. « Il sait et accepte à l'avance qu'il est mort même s'il peut encore marcher encore quelque temps. » Chaque soldat doit prendre sa personnalité en se s'immergeant au sein d'un groupe et en acceptant l'anonymat de la mort. Et dans un de ses romans, l'archétype du soldat est l'adjudant-chef Welsh qui déclare n'avoir jamais éprouvé la torpeur du combat, car « la vie l'avait déjà plongé dans une telle torpeur il y a des années », et peut-être parce que « le combat lui-même n'a encore jamais été assez rude pour pouvoir pétrifier sa sorte particulière de personnalité ».

Tout ceci peut relever du domaine de la fiction, mais des preuves historiques le corroborent. Glen Grey dont l'ouvrage *Warriors* (1954) est toujours le texte qui fait dire à certains soldats que les soldats sous l'effet du stress fonctionnent comme les cellules d'un organisme militaire. Faire ce qui est attendu devenait automatique. « C'est sidérant de voir comment la conduite de la guerre est réalisée par des hommes qui agissent tels des automates, se comportant presque aussi machinalement que les machines qu'ils utilisent » (Holmes, 2004 : 39). Dans son propre livre *What is it like to go to war?* Karl Marlantes, un vétéran de la guerre du Vietnam très décoré, écrit à propos du fait de s'habituer à l'extrême violence des combats. C'est juste un cran au-dessus de l'entraînement de tous les jours. « Le système de circuits est en place ; avoir été relié de longues années avant que tout cela arrive est une augmentation de la tension ». (Marlantes, 2012 : 73)

Le futur de la guerre réside probablement dans le fait d’emmener cela encore plus loin en intégrant l’homme et la machine de façons qui n’avaient pas été possibles jusqu’à maintenant. L’armée n’a peut-être pas pour but de créer « la paralysie du combat » – un soldat paralysé serait sans aucune utilité de toute façon dans un terrain de combat dirigé par l’information –, mais elle peut encore être capable de changer leur système de fonctionnement. Nous sommes les métaphores que nous employons, et nous l’avons toujours été. En employant une autre machine métaphore, celle d’un rouage d’horloge Descartes a vu le corps humain comme une machine avec des nerfs, des muscles et du sang, similaire aux rouages et aux contrepoids d’une horloge. Un siècle plus tard, un maréchal français exprima la croyance que les soldats pouvaient être « transformés en une machine qui peut prendre vie seulement par la voix de leurs officiers ». Et nous utilisons encore les mêmes métaphores trois siècles plus tard. C’est juste que les métaphores ont changé : nous pensons maintenant à nous-mêmes en termes informatiques. Nous avons tendance à nous voir en tant que machines. Ray Kurtzell suggère que nous sommes des formes de comportements : nous sommes nos « circuits ». Le corps et le cerveau consistent simplement en un ensemble spécifique de particules qui changent à une vitesse surprenante. La plupart de nos cellules sont renouvelées en quelques semaines. Même nos neurones, qui persistent en tant que cellules distinctes durant un assez long moment, connaissent eux aussi le changement : les molécules les composant changent chaque mois. La moitié de la vie d’une microtubule (un filament de protéine qui fournit la structure du neurone) dure environ 10 minutes. Les filaments d’actine dans les dendrites sont reproduits toutes les 40 secondes. « Nous sommes un système de matière et d’énergie qui persiste à travers le temps. » Comme Wittgenstein l’avait remarqué, le fait que nous puissions voir les choses de cette façon ne nous apprend rien sur le monde, le fait que nous fassions nous dit tout.

La différence bien sûr entre le futur et le passé est que nous allons dépasser les métaphores. L’omniprésente informatique va bientôt devenir centrale à tout ce que nous faisons. Le destin de l’ordinateur est de devenir invisible, de disparaître dans le tissu de nos vies. Des capteurs assez intelligents pour le faire dirigeront nos vies et deviendront invisibles. Ils disparaîtront dans le tissu de la vie de tous les jours, étant à la fois partout et nulle part. Des étiquettes électroniques dans les livres nous permettront de les trouver sur les rayonnages. Les places de stationnement libres nous signaleront leur présence. Le monde intelligent correspondra à nos besoins, habitudes et

préférences spécifiques. Nous avons déjà mis un orteil dans ce futur. Nous possédons déjà la technologie tactile (les téléphones vibrant pour nous signaler que quelqu'un est sur l'autre ligne). Dans le futur, des capteurs à l'intérieur d'uniformes battront l'information- un pincement du mollet droit pourrait indiquer l'arrivée d'un hélicoptère (une forme plus sécurisée de communication de l'information derrière les lignes ennemies).

La modification de l'humeur a elle aussi un brillant avenir. Il existe déjà une campagne à l'intérieur de la psychiatrie pour que des biocapteurs puissent évaluer les émotions de base telles que l'anxiété, bien qu'il se révèle être plus difficile de mesurer des états émotionnels tels que la confusion ou le déficit d'attention. Au sein du MIT, les scientifiques ont enregistré plus d'un milliard d'expressions à partir de milliers de personnes. Ils les ont rentrées dans un algorithme informatique qui est progressivement devenu expert en interprétation d'une expression donnée sur le visage d'une personne. Comme Andy Clarke l'écrit, « nous sommes enfermés dans une danse complexe entre un changement co-évolutionnaire et l'apprentissage, chacun influençant et étant influencé par l'autre ». À un moment nous parviendrons à comprendre les contributions de ces agents autant que ceux de notre esprit conscient ; chacun d'entre eux modelant déjà le moi. Les logiciels ressembleront moins à des parties d'un environnement de résolution de problème qu'à des parties de notre « psychologie en évolution ».

DE CYBORGS ET D'HOMMES

« La vitesse possède une masse propre », affirmait Gen Tommy Franks dans ses mémoires. C'était le cas. La vitesse est la clé des opérations militaires comme l'avait Paul Virilio depuis déjà quelque temps. Et la guerre a tellement pris de la vitesse qu'elle échappe au contrôle humain. Les algorithmes de prise de décisions nous supplantent déjà. Les humains sont peu à peu retirés des circuits de décision ; ils perdent leur « utilité opérationnelle ». Dans les futurs réseaux optiques, l'information sera transmise à presque la vitesse de la lumière tout comme les circuits électroniques et les câbles qui les connectent. C'est la vitesse au-delà de notre compréhension, et certainement au-delà de notre capacité consciente à la traiter. Selon une étude récente de l'Université de Princeton, notre gestion la plus rapide, lorsque l'on évalue les motivations ou le caractère d'une autre personne, est de 100 millisecondes ou d'un dixième de seconde. Il apparaît que nous sommes équipés pour effectuer de tels jugements en tant que

mécanisme de survie (Canales, 2009). Notre capacité à formuler des jugements rapides sur la fiabilité d'une personne pourrait bien être le reflet de l'activité de la partie de notre cerveau responsable des sentiments de peur. C'est la vitesse de la conscience, le rythme auquel nous menons notre vie.

La prise de décisions par machine est d'ordre tout à fait différent. C'est ce dont parle Virilio en tant que « temps subjectif » et ce que le sociologue Manuel Castells théorise en tant que « temps hors du temps », une sorte de « non-temps ». Comme le fait remarquer Robert Hassan ; « le temps réel (est) le but final de l'interaction machine/humain, (c'est) l'extrême fin du continuum temporel qui s'étirerait du « non-temps » à la vitesse de la lumière ». Etre capable d'obtenir de véritables réponses en temps réel impliquerait la renonciation ultime à l'intermédiaire humain au profit de la technologie numérique où les latences ont été finalement éliminées et où les décalages temporels ne se produisent plus. (Hassan, 2007 : 51).

Il y a eu une tentative classique pour arriver à cela, une expérience qui avait commencé en 1986 et abandonnée seulement quelques années plus tard. The Pilot Associate Expert System était à l'origine conçu pour soulager le pilote des « tâches de niveau inférieur » qu'il avait à effectuer dans la cabine de pilotage. La DARPA lança ce projet avec l'intention initiale de produire un système d'affichage d'un ordinateur de pointe, mais son ambition à long terme était de créer un ordinateur qui pourrait « lire » les ondes cérébrales du pilote, suivre ses mouvements oculaires, et même mesurer la transpiration de ses paumes pour jauger son état mental. Et son ambition ultime était d'insérer des microprocesseurs dans le cerveau du pilote qui pourraient lui permettre de communiquer avec une machine via son système nerveux. Rien de cela n'était considéré comme de la science-fiction à l'époque ; c'était en phase avec la théorie populaire à ce moment-là de « temps partagé » de la connaissance de la cabine de pilotage qui promettait « l'augmentation de l'intellect humain » via une relation symbiotique entre le pilote et la machine qu'il pilotait. En effet, un pilote équipé d'un processeur au niveau du cerveau deviendrait un cyborg, terme inventé par Manfred Clynes.

Dans un article du *New Scientist* en 2013, Lambros Malafouris cite l'exemple de la canne blanche d'un aveugle. Dès 1907 dans son ouvrage *L'Évolution créatrice*, Henri Bergson soutient que l'intelligence humaine était à l'origine une aptitude à créer des objets artificiels. La fabrication d'outils et l'utilisation d'outils nous a fait débiter ce voyage commencé il y a des centaines de milliers d'années, lors duquel nous avons adopté

de plus en plus de prothèses. C'est pour cela qu'un bâton utilisé par un singe pour extraire des insectes d'un trou est différent de la cane d'un aveugle qui est utilisée pour la vue. Contrairement à notre proche cousin le chimpanzé, nous sommes gouvernés par une logique aristotélicienne : pour nous « voir » est intimement lié au désir de savoir. Comme Malfouris l'écrit, à l'aide du bâton l'aveugle transforme le toucher en vue, mais le bâton a sa propre fonction intéressante. Le cerveau la traite comme une partie du corps de l'homme. Il n'est pas simplement question d'étendre son espace « péri-personnel » – l'espace entourant un corps. Ce n'est pas non plus une question de substituer le toucher à la vision. Le bâton devient une interface d'une sorte de transformation particulière : ce qui pourrait être appelé, il ajoute, une interface d'artefact cérébral, ou pour utiliser un terme plus agréable, une prothèse cognitive. Le philosophe Robin Zebrowski écrit que nos cerveaux allouent un espace neural à ces outils que nous utilisons constamment (l'extrémité de la cane devient une partie du corps de la personne, à un degré que personne n'avait encore réalisé). Chacun d'entre nous est lié corporellement aux outils utilisés d'une façon profondément neurologique (Malfouris, 2013 : 28).

Tout de même je ne peux pas m'empêcher de sentir que dans le cas de la guerre la condition de cyborg pourrait être une impasse évolutionnaire. Je soupçonne que l'introduction des robots sur le champ de bataille, capables de traiter l'information plus vite que nous le pouvons et calculer les chances tout aussi rapidement, sera bien plus significative. Ils amélioreront sûrement notre performance – à la fois physique et cérébrale – de façons nouvelles et possiblement dérangeantes. Mais la robotique est le thème d'un autre de mes travaux.

CONCLUSION

« Tout le monde est humain seulement à certains niveaux. Certains le sont plus que d'autres. »

« Certains le sont très peu ? »

« C'est ainsi que cela semble être. Très peu. Défectueux. Limité. Dangereux. »

« Je pensais que tout le monde était né humain. »

« Ce n'est pas du tout un don naturel. Seule la capacité est naturelle. »

(Saul Bellow, *Mr. Sammler's Planet*, 1977, 304)

Finalement la science peut expliquer beaucoup de choses, mais peut-elle répondre à la question pourquoi un kamikaze choisit de se faire sauter ainsi que d'autres en mille morceaux ? La guerre diffère encore de façon tellement significative d'une culture à une autre que la science ne peut pas nous aider à accéder à la conscience d'une autre personne. Ni la psychologie sociale ni la science cognitive, ni d'ailleurs la neuroscience peuvent expliquer pourquoi certains d'entre nous retirent de la guerre un frisson existentiel. Vous devriez être vous-même modelé par les mêmes expériences émotionnelles, ou vivre dans le même corps. Et même si vous pouviez accéder à ces émotions, vous ne pourriez pas juger de la valeur de l'expérience, ou même de l'acte : les questions de valeur n'entrent pas dans les attributions du neurologue.

Le kamikaze est un défi important pour nous pour cette raison. Mark Pagel écrit que nous avons un « système immunitaire cognitif » qui nous évite d'avoir de très mauvaises idées. (Pagel, 2012 : 25) Tout comme notre système immunitaire corporel attaque les intrus, les étrangers, nos esprits, par analogie, ont des mécanismes qui génèrent un éventail de pensées, chacune testant l'utilité d'une idée. Nous nous disons que les attaques suicide ne peuvent pas avoir un futur à long terme, car c'est « une mauvaise idée ». Cependant c'est clairement un choix de vie pour beaucoup. Comme le remarque Mr. Slammer de Bellow, l'humanité est une construction culturelle – certains d'entre nous en possèdent plus que d'autres, ou comme du moins nous aimons à le penser.

Peut-être que la vraie tragédie est que nous sommes devant le danger de nous diviser en deux espèces – les combattants de l'ISIL plus proches d'Achille que de nos propres combattants, et qui à leur tour, sont en danger de devenir « post-humains ». Cela devient un terme presque aussi populaire ces jours-ci que le terme de post-moderne ; en effet cela pourrait bientôt le détrôner. Mais pour aller droit au but : le fait est que lorsque Achille et Hector se retrouvaient sur le champ de bataille, ils étaient capables de reconnaître leur propre humanité chez l'autre ; ils se lançaient dans de longues discussions avant le combat. Pourrions-nous continuer de penser la guerre en tant qu'expérience intersubjective où nos soldats sont confinés à une bulle cybernétique, ou, à cet égard, sous-traiterions-nous toujours la guerre à des robots ? Comme Bryan Appleyard l'avance, notre

foi en la machine et sa conscience, loin d'exulter l'humanité, menace de la diminuer. (Appleyard, 2014). Finalement, nous pourrions devenir si stupides que même de bêtes ordinateurs pourraient paraître plus intelligents que nous.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMS Thomas, "Future Warfare and the Decline of Human Decision-making", *Parameters*, hiver 2001, p. 57-71.

APPLEYARD Bryan, "Geek God", *The Spectator*, 5 juillet 2014, p. 18.

BELLOW Saul, *Mr. Sammler's Planet*, Penguin, 1977.

BONSOR Kevin, "How the Future Force Warrior Will Work", *HowStuffWorks.com*, 2 juillet 2005.

BOWDEN Mark, *Black Hawk Down: a Story of Modern Art*, Bantam, 1995.

BROCKMAN John, *This Will Make You Smarter*, Harper, 2012.

BRYNJOLFSSON Erik, MCAFEE Andrew, *The Second Machine Age*, Norton and Norton, 2014.

CANALES Jimena, *A Tenth of a Second: a History*, Chicago University Press, 2009.

CASTELLS Manuel, *The Rise of the Network Society*, Blackwell, 1996.

DOCTOROW E.L., *Andrew's Brain*, Random House, 2014.

ERIKSEN Thomas, *The Tyranny of the Moment. Fast and Slow Time in the Information Age*, Pluto, 2001.

HALDEMAN Joe, *The Forever War*, Millennium, 1999.

HASSAN Robert, "Network Time", dans Hassan Robert, Purser Ronald (eds), *24/7. Time, Temporality in the Network Society*, Stanford Business Books, 2007.

HOLLIS Leo, "The Human Network", *New Statesman*, 12-18 juillet, 2013.

HOLMES Richard, *Acts of War. The Behaviour of Men in Battle*, Cassell, 2004.

- ISAACSON Walter, *The Innovators*, Simon and Schuster, 2014.
- KAKU Michio, *The Physics of the Future*, Penguin, 2011.
- KAKU Michio, *The Future of the Mind*, Allen Lane, 2014.
- LANIER Jaron, *Who Owns the Future?*, Simon and Schuster, 2014.
- MALAFOURIS Lambros, “Mind Into Matter. Where We End and the World Begins”, *New Scientist*, 10 septembre 2013.
- MARLANTES Karl, *What Is it Like to Go to War?*, Corvus, 2012.
- MIDGLEY Mary, *Beast and Man. The Roots of Human Nature*, Routledge, 2002.
- MIDGLEY Mary, *The Solitary Self*, Acumen, 2010.
- MORRIS Ian, *Why the West Rules for Now*, Profile, 2011.
- PAGEL Mark, *Wired for Culture: the Natural History of Human Co-operation*, Allen Lane, 2012.
- PLANT Robert, “Life Is About to Get a Lot Smarter”, *The World Today*, octobre-novembre 2014.
- RIFKIN Jeremy, *The Third Industrial Revolution*, Palgrave Macmillan, 2011.
- SCHMIDT Eric, COHEN Jared, *The New Digital Age*, John Murray, 2013.
- SIRIUS R.U., “What Technology Wants. What Kevin Kelly Says. An Interview With Kevin Kelly”, *Hplusmagazine.com*, 19 janvier 2011.
- STEPHENSON Michael, *The Last Full Measure. How Soldiers Die in Battle*, Duckworth, 2013.
- TAYLOR Timothy, *The Artificial Ape. How Technology Has Changed the Course of Human Evolution*, Palgrave Macmillan, 2010.
- VINCENT Alice, “Iron Man Suit for US Military-Thanks to Hollywood Costumers”, *Telegraph.co.uk*, 9 juillet 2014.
- WATSON Richard, FREEMAN Oliver, *Future Vision: Scenarios for the World in 2040*, Scribe, 2012.

PARTIE 5
QUELS *SCENARI* POUR S'APPROPRIER
L'INTERROGATION STRATÉGIQUE ?

LA GUERRE SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN COMME ÉLÉMENT DE RUPTURE STRATÉGIQUE

Col. Philippe SIDOS

Chercheur à l'IRSEM jusqu'en juillet 2016

Tout au long de l'histoire, des grandes puissances se sont engagées de façon inconsidérée dans des aventures militaires dans des pays d'importance stratégique mineure, rien que pour découvrir qu'elles ne pouvaient pas s'extraire si facilement d'un théâtre de guerre qu'elles avaient pourtant choisi. De Rome à l'Allemagne, la fin des empires trouve aussi sa source dans des défaites militaires retentissantes, dans des conflits sans fin avec des peuples soumis ou dans la combinaison des deux. Il s'avère que la guerre conduite en Afghanistan de 1979 à 1989 exerça une influence décisive sur un système soviétique déjà fragilisé par des faiblesses intrinsèques. À cette époque, en Europe, l'influence idéologique soviétique se révélait particulièrement active. L'URSS entretenait par ailleurs une série de conflits locaux où elle affrontait indirectement les États-Unis et l'Occident dans le reste du monde. Dans le même temps, cet empire multiethnique était agité de mouvements nationaux tant en Pologne qu'au sein même de l'Union parmi les peuples conquis de plus ou moins longue date.

Cependant, l'URSS avait dans le passé démontré sa capacité et sa volonté à maintenir son emprise par la force. C'est pour cela qu'avant la guerre d'Afghanistan, les mouvements de protestation ne semblaient pas encore de nature à obtenir satisfaction et encore moins à ébranler les fondations de l'Union soviétique. Dans les années 1970-1980, s'appuyant sur de brillantes réussites technologiques, l'Union soviétique atteignait, pour la première fois, la parité militaire avec les États-Unis. Pour atteindre ce résultat, Moscou s'était lancé dans une course aux armements nucléaires avec des efforts simultanés pour développer une force classique capable de défaire n'importe quelle menace venant de l'OTAN ou de la Chine. Cependant, la politique conduite par le président Reagan constitua sans conteste un frein à l'expansionnisme de l'URSS à travers le soutien apporté aux insurrections anticommunistes de l'Afghanistan au Nicaragua. Le déploiement de missiles de portée intermédiaire en Europe participait à cette même

dynamique car comme le constatait François Mitterrand : « le pacifisme est à l'ouest et les missiles sont à l'est »¹⁰⁴.

La contre-offensive occidentale fut aussi une réponse à l'entrée de la 40^e armée soviétique en Afghanistan. Cette intervention avait radicalisé les positions prises face à l'URSS. Elle avait aussi initié une rupture des fondements, affaiblissant les structures de l'empire soviétique et finissant même par détruire l'héritage issu de la Russie des tsars. C'est d'ailleurs au moment de la signature des accords de Genève sur le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan du 14 avril 1988, que le ministre des Affaires étrangères de l'URSS, Edouard Chevardnadze, constata le bilan définitif de cette aventure politique et militaire: « C'était difficile pour moi de réaliser que j'étais le ministre des Affaires étrangères qui avait signé ce qui n'était certainement pas un accord sur une victoire. Il n'y a pas beaucoup d'exemples de la sorte dans l'histoire de l'URSS et de la Russie¹⁰⁵. »

C'est bien pour cette raison que la défaite subie en Afghanistan avait effectivement agi comme un facteur visible et déterminant qui enclencha la destruction d'un édifice déjà très instable. Cette aventure militaire décrédibilisa profondément la légitimité interne du système soviétique en particulier du fait de ses fautes de communication qui contribuèrent à détacher la société civile soviétique d'un pouvoir qui ne véhiculait plus que des slogans dépassés. Cette guerre démontra tout autant que l'armée soviétique, pilier de l'empire communiste, se révélait fragile sans que ses quelques succès tactiques n'amènent aucun résultat stratégique. Enfin, point majeur, ce conflit remodela en Asie centrale, l'échiquier politique en favorisant l'émergence du Pakistan et des forces extrémistes qu'il avait soutenues.

DE BREJNEV À GORBATCHEV, LA DIRECTION SOVIÉTIQUE RENOUVELLE SES ERREURS D'APPRECIATION

Le 25 décembre 1979, le monde découvrait que l'Union soviétique reproduisait une nouvelle fois après Berlin, Budapest et Prague, son schéma classique de l'usage de la force militaire répressive pour maintenir son

¹⁰⁴ Président François Mitterrand, 13 octobre 1983, à Bruxelles.

¹⁰⁵ *Literaturnaya Gazeta*, 18 avril 1990, cité dans Gai et Snegirev, 1991, p. 307.

influence et contrôler son empire. Mais en fait, Moscou avait cette fois-ci été trop loin dans une intervention qui se situait en plus hors de l'espace éventuellement « légitime » issu du monde de Yalta et reconnu par les accords d'Helsinki de 1975. Les tentatives de Moscou pour justifier sur un plan juridique son intervention n'empêchèrent pas sa condamnation quasi-unanime par la communauté internationale et décrédibilisèrent durablement son aura politique. Cette intervention militaire ouverte, qui ne voulait être initialement qu'un soutien aux forces afghanes pour leur permettre de réduire la rébellion transforma l'armée soviétique en force de répression particulièrement brutale dans une guerre civile. Ce que Moscou espérait n'apparaître que comme une simple opération de soutien limité dans le temps et les moyens, devenait une opportunité d'affrontement décisif pour nombre d'adversaires, bien décidés à faire reculer l'emprise communiste.

En premier lieu, s'il y eût rupture stratégique, c'est principalement parce que la direction soviétique commit l'irréparable et qu'elle démontra son incapacité à associer les conclusions de ces analyses avec les risques induits par son engagement militaire. En 1979, il était encore difficile d'imaginer l'effondrement à moyen terme de l'URSS. Pourtant, la décision prise le 12 décembre 1979 contribua à condamner le régime. Ce jour, le Politburo décidait en comité restreint d'intervenir militairement en Afghanistan après avoir régulièrement repoussé toutes les demandes de soutien direct formulées par Kaboul depuis l'insurrection d'Herat du 17 mars 1979. Cette action ouverte rompait alors avec la prudente logique d'influence et de coopération, initiée de longue date par l'empire russo-soviétique en Afghanistan. Brejnev, Andropov, Oustinov et Souzlov représentaient toutes les facettes du pouvoir soviétique : la direction politique, le KGB, les forces armées, et l'idéologie signaient un simple document manuscrit qui définissait très vaguement les objectifs de l'intervention, mais initiait de facto l'entrée des forces soviétiques en Afghanistan. Ils en étaient arrivés à cette situation car malheureusement pour sa politique d'influence, les Afghans mettaient très maladroitement en œuvre la théologie marxiste qui leur avait été enseignée à Moscou. Ils n'en avaient retenu que l'engagement brutal du peuple afghan dans une expérience socialiste, ce qui souleva contre eux des pans entiers de la société traditionnelle. C'est pour cela qu'en réponse au chaos provoqué par les communistes afghans, le Politburo se résolut à poser comme principe d'action le remplacement de la direction afghane par un coup de force.

Rompant avec les prudentes analyses antérieures, l'échelle d'évaluation soviétique fut effectivement réorientée mi-décembre 1979, et cela en fonction des ressentis et des perceptions particulières d'Andropov et d'Oustinov. Écartant l'avis des militaires et du groupe d'experts sur l'Afghanistan, la direction restreinte du Politburo s'engagea finalement sur un coup de dés, sans alliés, à la différence de ce que fut l'intervention de Prague en 1968, et de plus sur un théâtre d'opérations parfaitement identifié pour ses difficultés. Elle envoya ainsi la 40e armée, à savoir la composante centrasiatique d'un appareil militaire jusque-là invaincu, soutenir le renversement politique du 27 décembre, qui fut en revanche techniquement très bien réalisé par les services secrets.

Mais c'est aussi dans un climat exacerbé par les tensions de la Guerre froide qu'il faut inscrire les appréciations erronées d'Andropov et d'Oustinov. Ces dirigeants amplifièrent les effets potentiels du faisceau d'indices dont ils disposaient. Ils estimèrent ainsi qu'à la suite de la rupture stratégique provoquée par la chute du Shah, les Américains chercheraient à s'implanter en Afghanistan pour y trouver un point d'appui de substitution. C'est ainsi que furent analysés la présence de navires américains dans le golfe Persique, comme les préparatifs d'intervention liés à la crise des otages de Téhéran. Ces actions auraient constitué pour Moscou un prélude à une invasion potentielle de l'Iran, conduisant ainsi à un renversement de la situation stratégique au détriment des intérêts de l'Union soviétique. De plus, Andropov, le directeur du KGB, qui plus tard, comme dirigeant de l'URSS, tenta de se retirer d'Afghanistan, pensait que Kaboul tentait de réorienter sa politique vers l'Ouest selon le modèle égyptien mis en œuvre par Anouar el-Sadate. Pour soutenir l'évaluation politique, le général d'armée Varennikov, adjoint pour les opérations du chef de l'état-major général, y vit aussitôt le risque d'installation de systèmes de renseignement électronique qui remplaceraient ceux que Washington avait perdus en Iran. Les Américains obtiendraient ainsi la capacité de surveiller les essais soviétiques en Asie centrale et bien sûr d'y installer leurs propres missiles, vulnérabilisant ainsi très nettement toute défense soviétique. Cette crainte que Washington ne devienne un nouvel acteur stratégique en Asie centrale s'ajoutait au revers constitué par la décision du 14 décembre 1979 de déployer en Europe des missiles de moyenne portée Pershing 2. Pour Moscou, la crainte d'un encerclement se trouvait dès lors accentuée, quand la menace chinoise déjà existante pouvait se trouver complétée en raison du rapprochement effectué depuis 1972 avec les États-Unis. En fait, lors de l'assassinat du président Amin, le 27 décembre, les Spetsnaz du

KGB et du GRU (direction générale des renseignements militaires russes) ne trouvèrent aucun document qui pouvait démontrer l'existence d'un quelconque lien du président afghan avec les Américains.

LA FIN DE LA POLITIQUE DE DÉTENTE ENTRE L'EST ET L'OUEST

Cependant, bien plus tard en 1998, Zbigniew Brzezinski se permit de relever que la première assistance offerte à la rébellion par Washington dès le 3 juillet 1979 allait provoquer une réaction soviétique. En décembre, il avait également parfaitement saisi tout l'intérêt d'exploiter la présence de forces soviétiques comme objectif d'un affrontement indirect avec l'URSS. Il ne fut d'ailleurs pas le seul à comprendre la situation car la couverture du magazine *Time* de février 1980 montrait bien que la patte de l'ours soviétique se trouvait prise dans un piège d'acier posé sur le sol afghan¹⁰⁶. Mais si ce piège était si visible, alors pourquoi la direction soviétique n'a-t-elle pas su y échapper ?

Le plus paradoxal, c'est que l'analyse des risques fut particulièrement bien conduite par le Politburo. Ainsi, lors de la réunion du 20 mars 1979, Kossyguine¹⁰⁷, s'adressant à Taraki, mit parfaitement en relief toutes les conséquences d'une intervention : « Si nous faisons entrer nos troupes, la situation va empirer, nous devons combattre les agresseurs étrangers, mais aussi votre propre peuple et dès que nous franchirons la frontière, la Chine et d'autres agresseurs (sous-entendu, les Américains et les Pakistanais) vont se déchaîner. Nos ennemis n'attendent que le moment où nous déploierons des troupes, ce qui leur donnera une excuse pour envoyer des forces hostiles au gouvernement afghan. Ce ne sera pas seulement un conflit avec les pays impérialistes, mais aussi avec votre propre peuple, et le peuple ne pardonne pas de telles choses¹⁰⁸. »

Outre le sentiment de devoir anticiper une potentielle « menace » américaine, il s'avérait qu'en 1979, Moscou s'inquiétait du caractère islamique

¹⁰⁶ Comme illustré par la couverture du *Time Magazine*, 28 janvier 1980, "Squeezing the Soviets".

¹⁰⁷ Président du conseil des ministres.

¹⁰⁸ Cold War International History Project, "Meeting of Kosygin, Gromyko, Ustinov, and Ponomarev with Taraki in Moscow", 20 mars 1979.

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

des forces traditionnelles afghanes qui se soulevaient contre le pouvoir de Kaboul et qui relayaient l'expression d'un islam guerrier et renaissant. Quelques mois plus tôt, l'Iran venait de tomber sous la coupe des ayatollahs et l'islam d'Asie centrale soviétique apparaissait alors comme un facteur d'instabilité accentué par les proximités ethniques entre des peuples répartis des deux côtés de la frontière. S'y ajoutait le souvenir des tentatives du Shah d'Iran au milieu des années soixante-dix pour sortir l'Afghanistan de l'orbite soviétique et l'intégrer à l'influence iranienne, à travers l'instrumentalisation des groupes religieux extrémistes et cela avec la complicité du Pakistan. Cette menace de contamination fut l'un des arguments développés par Krioutchkov, le chef de la première direction générale du KGB, rejoignant ainsi le faisceau d'arguments appuyant une décision d'intervention précipitée. Finalement, le 7 avril 1980, le Comité central du parti communiste soviétique entérina la décision initiale. Il se justifia par le fait que « l'intervention avait permis d'écarter une menace militaire aux frontières de l'URSS. Elle avait mis un terme à la politique aventuriste d'Amin, qui aurait amené le discrédit sur les objectifs de la révolution, provoqué l'abandon de la coopération avec l'Union soviétique et favorisé l'établissement de relations étroites avec l'Occident ». Il déclara également que « la défense du régime révolutionnaire en République démocratique d'Afghanistan constitue la première mission des forces soviétiques ».

C'est ainsi que Moscou choisit la rupture avec la politique de détente et se trouva engagée dans un conflit de presque dix ans à cause d'erreurs d'appréciation issues de craintes et d'évaluations plus passionnelles que froidement réalistes. Par contrecoup, l'intervention déclencha une réponse occidentale et islamique qui devint rapidement ingérable pour le Kremlin. La guerre et ses bombardements répétés ne démontrèrent que l'impuissance de Moscou, comme la vanité des technologies et des méthodes employées. Enfin, le retrait de 1989 constitua de facto une victoire stratégique pour les moudjahidines et leurs soutiens. "We won" déclarait alors le chef de station de la CIA au Pakistan. Il ne resta alors plus que l'image d'un gâchis inutile entraînant la destruction d'un pays et son cortège d'atrocités, s'appuyant ainsi tout le principe de soutien aux guerres de libération.

L'AUTRE RUPTURE POLITIQUE

L'arrivée de Gorbatchev au pouvoir en 1985 développa une autre forme de rupture politique. Il avait en effet décidé de lier ouvertement le retrait

d'Afghanistan à la réussite des objectifs de relations internationales de la Perestroïka. Mais l'erreur majeure fut de rejeter toute la responsabilité du conflit sur l'armée soviétique et la gérontocratie au pouvoir jusqu'en 1985. Lors du 27^e congrès du parti de février 1986, Gorbatchev décrit la guerre d'Afghanistan comme une « blessure sanglante » et plus tard, Shevarnadze la présenta comme une « faute ». Héritier et issu d'un système qu'il condamnait, il contribua en fait à en miner définitivement la crédibilité et celle de ses représentants. Il avait aussi longtemps entretenu l'illusion d'obtenir une sortie honorable du conflit après avoir tenté dans un premier temps d'affaiblir la résistance afghane. Dans une première phase, de l'été 1985 à l'été 1986, il avait ainsi semblé suivre la ligne dure de ses prédécesseurs. Cependant, en septembre 1986, les moudjahidines bénéficièrent d'une aide accrue et visible de la CIA. Après avoir connu en 1985 une phase de déclin due aux succès obtenus par les Soviétiques, en particulier grâce au binôme hélicoptères-Spetsnaz, les moudjahidines utilisèrent pour la première fois le Stinger, qui apparût comme le « game changer » du conflit. Ils reçurent aussi en abondance les armements et les approvisionnements nécessaires à l'intensification du conflit. Empêtré dans une escalade nucléaire en Europe, dans les soubresauts d'une Europe de l'Est en révolte latente et incapable de réformer un système social et économique désastreux, le premier secrétaire du parti communiste soviétique se soumit progressivement à l'obligation de trouver une sortie de crise négociée selon les intentions de la superpuissance américaine. Le retrait d'Afghanistan devint ainsi le seul objectif à atteindre et toutes les concessions furent progressivement accordées au cours des négociations. Loin d'attirer une quelconque reconnaissance, il s'avéra que le fait d'avoir plié face aux moudjahidines et d'avoir cédé sur les conditions du retrait provoqua une crise morale et l'érosion du système de valeurs de la société soviétique.

Sur le plan de la communication intérieure, jusqu'à cette date où coïncidèrent l'arrivée de Gorbatchev et l'accélération du soutien américain, la direction soviétique avait tenté d'éviter les critiques qu'elle savait parfaitement exister de façon sous-jacente au sein de la société soviétique. Elle avait ainsi démontré son incapacité à justifier auprès de son opinion une intervention militaire hors des frontières de la mère patrie. Le « devoir internationaliste » pouvait à la limite trouver un écho favorable auprès d'une population soumise à un endoctrinement permanent, mais les destructions et les massacres de la population afghane contredisaient l'essence même de ce slogan.

La décision prise dès le début par la direction soviétique de contrôler l'information démontrait combien les vieillards qui la composaient se trouvaient éloignés de la réalité politique et comment ils percevaient mal les limites de leur autorité ainsi que la fragilité de leur société. Le retour des soldats enterrés de nuit et sans honneurs ne provoqua que du ressentiment à l'égard des autorités. Les tentatives de dissimulation se heurtaient aux interventions de dissidents, comme Sakharov qui demanda dès juillet 1980 le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan. Par ailleurs, les multiples soldats, conseillers et coopérants qui rentraient d'Afghanistan contribuaient à répandre des informations qui contrecarraient l'auto censure ou le conformisme de la société soviétique. Jusqu'en 1985, des règles très strictes furent édictées pour définir ce que les journalistes étaient autorisés à publier. Ils ne pouvaient que rapporter le décès ou la blessure d'un soldat qui remplissait son « devoir internationaliste » en repoussant des attaques ou lors de missions liées à l'assistance au peuple afghan. Mais dès que les cercueils commencèrent à revenir, il devint presque impossible de maintenir la fiction entretenue jusqu'alors grâce aux efforts du Politburo. L'opinion publique commença progressivement à s'exprimer contre la guerre et ses horreurs, mais aussi contre les soldats qui en revenaient et qui se trouvaient alors associés aux crimes commis. Quand Gorbatchev voulut se servir de ces souffrances pour obtenir un soutien de l'opinion à son projet de retrait, la presse se trouva effectivement remplie de textes très négatifs sur la guerre et sur les échecs des forces soviétiques. Il provoqua alors un autre effet et le contraste qui s'établissait entre les épreuves endurées par les soldats soviétiques et l'indifférence voire l'hostilité à leur rencontre représentait pour eux une épreuve particulièrement pénible. Près d'un million d'Afgantsy se désolidarisèrent alors du système qui les rejetait et ils contribuèrent à alimenter l'hostilité à l'encontre du régime communiste, du parti et des services de sécurité.

L'ARMÉE SOVIÉTIQUE PERD SA CRÉDIBILITÉ EN AFGHANISTAN

Si la direction politique soviétique continuait à très mal évaluer la détermination stratégique de ses divers adversaires, le conflit se révéla plus particulièrement destructeur pour l'image de l'armée soviétique. Outil d'intégration et pilier du système soviétique, elle perdit en Afghanistan le résultat de ses succès antérieurs alors que la prise de Berlin en 1945 et les interventions de Budapest et Prague en avaient fait l'instrument

d'une politique résolument conquérante. À l'extérieur, sa réputation d'efficacité et son pouvoir dissuasif étaient foncièrement atteints. Il faudra attendre les démonstrations opérationnelles de la deuxième campagne de Tchétchénie de 1999-2004 et de l'intervention en Géorgie de 2008, pour que les forces russes démontrent qu'elles pouvaient être de nouveau l'instrument très efficace de la volonté politique de Moscou. Le sentiment de la défaite et la démonstration des faiblesses du système militaire eurent aussi de profondes conséquences sur l'existence même de l'Union soviétique. Les forces de sécurité et en particulier l'armée avaient jusque-là exercé un rôle majeur dans la politique de cohésion interne de l'Union soviétique. La conduite du conflit discrédita l'armée soviétique qui était jusqu'alors le ciment maintenant ensemble les diverses républiques soviétiques et transmettant le message idéologique communiste. La corruption, le pillage et les massacres commis par l'armée soviétique détruisirent sa légitimité morale et contribuèrent à dissoudre la valeur morale induite par l'exécution du service militaire. Fin 1986, l'antimilitarisme s'était largement développé dans les républiques non-russes de l'URSS où la guerre devint également un symbole unificateur de l'opposition à Moscou.

Sur un autre plan, la perception par la direction politique soviétique de l'inefficacité de l'armée remit également en cause la validité de son emploi pour réduire des mouvements sécessionnistes dans les républiques non-russes de l'Union. Avant l'arrivée de Gorbatchev, les dirigeants soviétiques restaient persuadés qu'ils pouvaient et devaient employer l'armée pour maintenir la cohésion de l'empire. Avant ces retournements de doctrine, les mouvements antisoviétiques avaient parfaitement assimilé l'idée que toute tentative de sécession serait réduite par la force. La guerre d'Afghanistan changea cette perception en montrant qu'il n'existait plus la volonté, ni la capacité du pouvoir central à forcer la cohésion de l'Union. S'y ajouta l'idée que si l'armée soviétique avait été techniquement vaincue par une rébellion de tribus afghanes, les peuples qui s'étaient opposés dans leur histoire à la domination communiste, comme les Baltes, les Ukrainiens et les centrasiatiques, pouvaient eux aussi imposer leur volonté d'indépendance aux Russes.

Le conflit révéla un autre facteur d'importance : la fracture ethnique, accentuée en particulier parmi les citoyens issus d'Asie centrale qui démontrèrent pour beaucoup une certaine ambivalence dans leur engagement. La fiabilité des recrues d'Asie centrale fut ainsi mise en cause dès le début des années 1980, ce qui amena leur retrait fréquent des unités de combat.

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

Ils désertèrent voire se révoltèrent, et l'impression persiste encore que Moscou les exploita bien plus que les Slaves. L'antimilitarisme se répandit largement dans d'autres régions comme en Lituanie, en Géorgie où des manifestations eurent lieu. En Lettonie, des slogans affirmaient que les forces soviétiques étaient désormais des forces d'occupation.

Bien au-delà de la rupture du lien soviétique, ce qui fut baptisé le syndrome afghan eut aussi un effet géopolitique et s'exprime aujourd'hui par l'impossibilité d'envisager tout emploi sur le territoire afghan de forces issues des républiques de l'ancienne URSS. C'est ainsi, que pendant l'intervention de l'OTAN, nombre de demandes furent faites pour que des militaires du Kazakhstan soient envoyés en Afghanistan. Malgré un premier accord du gouvernement, sa seule évocation suffit à lever une vague de protestation unanime dans la presse et l'opinion publique kazakhstanaïses, qui fit immédiatement annuler un tel projet. Bien plus, le syndrome afghan agit désormais sur la décision d'emploi de forces russes officielles à l'extérieur du territoire de la Fédération de Russie et cela tout particulièrement dans l'espace centrasiatique.

L'IMPOSSIBILITÉ D'ATTEINDRE SON VÉRITABLE ENNEMI

Comme pour la deuxième guerre d'Afghanistan conduite à partir de 2001, et en particulier après la tentative d'identification du conflit conduit par les États-Unis à travers le concept d'AFPAK, la définition de l'ennemi réel du conflit se dressa comme un obstacle majeur aux efforts de réduction de la résistance par Moscou. Agissant indirectement et développant des méthodes d'influence et d'action qui ne laissaient pas prise à l'action du contingent soviétique, le rôle d'intervenant extérieur du Pakistan fut essentiel. Il peut être parfaitement mis en évidence dans la mesure où les accords de Genève de 1988 furent signés entre Kaboul et le Pakistan. Les États-Unis et l'URSS n'y participent qu'en tant que simples témoins. Il y a là une parfaite illustration d'une stratégie qui consiste à conduire une guerre par procuration et à s'écarter ainsi d'un engagement direct. Elle permet de brouiller les cartes du jeu et de laisser l'adversaire incapable de définir les contours et d'atteindre la racine effective du conflit. Sans qu'il y ait de centre de gravité atteignable, le conflit ne peut que s'enliser et laisser impuissante l'une des deux parties.

Islamabad avait défini les grandes lignes de sa politique sécuritaire en réponse à la fragilité de sa situation géopolitique, alors que le pays se trouve enfermé entre le marteau afghan et l'enclume indienne. L'islamisme militant fut ainsi instrumentalisé pour mener indirectement la lutte contre les deux ennemis voisins. Après le départ des Soviétiques, le Pakistan considéra de façon positive la domination de l'Afghanistan par des islamistes de tendance djihadiste (Chaudet, 2006). En outre, cette situation devait offrir, selon le point de vue des élites militaires, une profondeur stratégique en cas d'une attaque de l'Inde sous forme classique. Le président pakistanais Zia sut appliquer au plan de la politique étrangère un concept de Realpolitik pendant les onze années de son pouvoir, en équilibrant ses relations avec les États-Unis, la Chine, l'Inde et l'Union soviétique. Il a d'ailleurs poursuivi un dialogue permanent avec l'URSS pendant tout le conflit en sachant laisser, selon son expression, « l'eau bouillir » en Afghanistan. Ce qui signifiait qu'il entretenait le conflit de façon juste suffisante pour ne pas amener les forces soviétiques à se lancer dans des opérations de représailles contre lui, tout en leur infligeant des pertes à un niveau suffisamment douloureux. Zia appliquait à cette guerre le principe qui souligne que : « Si la guérilla ne perd pas, elle gagne. » Les zones refuges des moudjahidines implantées au Pakistan ainsi que les armes et les approvisionnements fournis par l'ISI permettaient de s'assurer que le conflit maintenait l'URSS dans une impasse donc dans une situation de victoire pour lui¹⁰⁹.

Ainsi, la guerre soviétique conduite en Afghanistan contribua dans une large mesure à saper les bases qui soutenaient l'Union soviétique. Cependant, elle s'est inscrite dans le temps de la rupture en se déclenchant au moment le plus inopportun pour Moscou. Mal initiée, et engageant ouvertement l'armée soviétique dans une zone stratégique traditionnelle de confrontation, Moscou n'a pas su définir des buts de guerre réalistes. L'affaiblissement de la rébellion et la fermeture des frontières pour isoler les sanctuaires pakistanais et iraniens constituaient des objectifs inatteignables. Les moudjahidines ne constituaient qu'une partie du problème et c'est aussi pour cela que les Soviétiques, après avoir fait la démonstration de leur puissance ont cherché à négocier avec leurs adversaires. C'est ce qui se réalisa en particulier avec Ahmad Shah Massoud qui symbolisa une résistance efficace, mais qui à l'issue d'un cycle constant de négocia-

¹⁰⁹ Bien plus tard, le vocabulaire reste identique pour admettre la réalité de la situation : Michailof, 2012 : 18.

tions posa les bases d'une alliance concrétisée à partir de 1996 dans une lutte commune avec la Russie contre l'expansionnisme islamiste soutenu par le Pakistan. Les stratèges talibo-pakistanaïes ne s'y étaient pas trompés quand ils décidèrent de l'éliminer à l'automne 2001 pour leur permettre de contrôler l'ensemble de l'Afghanistan avant d'envisager de poursuivre leur progression vers l'Asie centrale.

BIBLIOGRAPHIE

BRAITHWAITE Rodric, *Afgantsy. The Russians in Afghanistan 1979-89*, Oxford University Press, 2011.

CHAUDET Didier, « Comment peut-on être djihadiste ? Une tentative d'analyse du terrorisme islamique », *Euro-Power*, mai 2006.

CORDOVEZ Diego, HARRISON Selig, *Out of Afghanistan. The Inside Story of the Soviet Withdrawal*, Oxford University Press, 1995.

Général de division LIAKHOVSKY Alexandre, *Tragedia i doblect Afghanistan*, Édition Eksmo, 2009.

LITERATURNAYA GAZETA, 18 avril 1990, cité dans GAI David, SNEGIREV Vladimir, *Vtorzhenie. Neizvetnies stranitsi neobiavlenoi voïni*, 1991.

MICHAÏLOF Serge, « Afghanistan, reconnaître l'impasse », *Le Monde*, 31 janvier 2012.

Général de division SARIN Oleg, colonel DVORETSKY Leo, *The Afghan Syndrome. The Soviet Union's Viet Nam*, Presidio Press, 1993.

TOMSEN Peter, *The Wars of Afghanistan. Messianic Terrorism, Tribal Conflicts, and the Failures of Great Powers*, Public Affairs, 2011.

YOUSAF Mohammad, ADKIN Mark, *The Battle for Afghanistan. The Soviets Versus the Mujahideen During the 1980s*, Pen & Sword Military, 2009.

L'AFFAIRE EDWARD SNOWDEN, « UNE RUPTURE STRATÉGIQUE »¹¹⁰

Quentin MICHAUD

Diplômé de l'École de guerre économique

L'affaire Edward Snowden n'est pas simplement une fuite de documents confidentiels. Ce scandale d'une ampleur mondiale constitue, pour la première fois dans l'histoire du renseignement technique, un mouvement inédit. Il fut impulsé par un lanceur d'alerte mettant en exergue des capacités de cyberespionnage insoupçonnées. L'existence de la National Security Agency (NSA) – et de nombreux autres services de renseignement à travers le monde – étant déjà bien connue, ce n'est pas tant l'exactitude de moyens d'écoute et d'interception que la médiatisation même de ces moyens techniques qui eut le mérite de donner une texture stratégique toute particulière à l'affaire Edward Snowden.

Lorsqu'au début du mois de juin 2013, un ancien sous-traitant de la NSA, qui a auparavant exercé au sein même de la Central Intelligence Agency (CIA), planifie une stratégie avec deux journalistes américains – Glenn Greenwald¹¹¹ et Laura Poitras¹¹² – visant à publier de nombreux documents internes de la NSA, l'affaire Snowden apparaît dès lors multidimensionnelle. Edward Snowden ne révèle pas simplement le nom du programme PRISM ainsi que ses gigantesques capacités de traitement de données, ni les moyens dédiés aux autres logiciels de l'Agence de renseignement américaine à l'instar de X-Keyscore, Genie ou encore Blarney, mais il porte de façon minutieuse une quantité inédite de documents à la connaissance de médias brésiliens, britanniques ou encore allemands indiquant la clef de voûte que représente cet outil qu'est le renseignement technique pour une puissance mondiale telle que les États-Unis. On apprend alors que les courriels électroniques de la présidente Dilma Rousseff sont interceptés, les câbles sous-marins sont scannés en permanence par le GCHQ¹¹³ bri-

¹¹⁰ Olivier Kempf et Quentin Michaud, *L'Affaire Edward Snowden. Une rupture stratégique*, Economica, 2014.

¹¹¹ Glenn Greenwald est aujourd'hui journaliste pour le site de *The Intercept* continuant à publier des documents de la NSA.

¹¹² Laura Poitras est réalisatrice de documentaires dont *Citizen Four* qui délivre des images inédites d'Edward Snowden après le début du scandale en juin 2013.

¹¹³ Government Communications Headquarters (GCHQ) est le service d'écoute bri-

tannique, les communications téléphoniques de la Chancelière allemande Angela Merkel sont écoutées.

UN RENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUR TOUS LES FRONTS

Dès lors, avant même de s'interroger sur les possibles conséquences de ces révélations nourries par des informations relevant du « Secret Défense » voire du « Très Secret Défense », il convient d'analyser la nature même des données. Pour la première fois, des clefs de compréhension concrètes sur les capacités du renseignement technique, véritable verrou à la fois hautement stratégique et sensible des États occidentaux sont portées à la connaissance du grand public.

Tout au long de l'année 2013, Edward Snowden, réfugié à Hong-Kong puis à Moscou, tend à devenir une véritable icône internationale, qui a risqué sa vie aux yeux de nombreuses organisations non gouvernementales. En agissant pour la défense des libertés individuelles, il n'a pas hésité à publier des documents sur les capacités américaines massives d'interception des communications. Au cours de cette même période, ce sont plusieurs éléments qui s'ajoutent progressivement et qui permettent en définitive de dresser une cartographie inédite des moyens alloués au renseignement technique dans le monde entier. À la lumière des documents fournis par Edward Snowden, on peut comprendre que la NSA collecte en temps réel des milliards de métadonnées sur de nombreux supports de télécommunications, satellites ou câbles sous-marins. L'Agence américaine a accès en temps réel aux bases de données de nombreuses multinationales telles que Microsoft, Yahoo, Google, Facebook ou encore Verizon. Les données qui intéressent la NSA sont elles-mêmes stockées sur les serveurs de l'Agence qui dispose pour ses propres besoins de son unique moteur de recherche interne, X-Keyscore, son programme dédié aux interceptions des télécommunications, Fairview, ainsi qu'un logiciel de captation automatique, PRISM. Ce dernier constitue la cheville ouvrière des moyens techniques de la NSA et donc naturellement du scandale orchestré par Edward Snowden, puisqu'il symbolise à lui seul l'automatisation des cyberopérations menées par l'Agence, basée à Fort Meade, dans le Maryland. Avec PRISM, tout est automatique. La collecte des données se fait simplement

après avoir entré un mot clef (nom, numéro de téléphone, adresse électronique, par exemple) dans le logiciel, à l'image d'une simple recherche faite par un internaute sur Google. Cet usage simplifié d'un logiciel hautement sophistiqué résume à lui seul la banalisation faite de la captation et de l'exploitation de ces métadonnées qui ont nourri ce scandale mondial.

L'affaire Snowden se révèle très précise en apportant pour la première fois des listes de milliers de noms particulièrement ciblés par la National Security Agency (NSA). L'ancien sous-traitant de la NSA fournit des documents aux journalistes chargés de les publier, permettant de comprendre que plus de 110 000 noms figurent dans la base de données de PRISM comme étant surveillés dans le cadre de la lutte antiterroriste. Plus important encore, Boundless Informant constitue une cartographie en temps réel des activités d'interception conduites par la NSA au sein des réseaux de communication du monde entier, ceci n'incluant pas les cyberopérations offensives de l'Agence américaine. Certaines diapositives internes de la NSA, publiées par le journaliste Glenn Greenwald dans le journal américain *Guardian US*, indiquent alors qu'en 2007 la NSA était en mesure de collecter 2 892 000 000 de communications téléphoniques aux États-Unis. Au cours de ces cinq dernières années, c'est en quelque sorte une véritable « révolution du renseignement par les technologies » qui s'est produite¹¹⁴. Entre le 1er et le 31 mars 2013, ce sont 97 milliards de données qui ont pu être copiés de la même façon aux États-Unis. Depuis le début des années 2000, l'accélération du développement des technologies de collecte et de stockage de données que la NSA a connu lui attribue d'autant plus de nouveaux moyens que le scandale Snowden gagne en crédibilité face à la publication de ces chiffres qui confèrent à ce scandale une valeur hautement stratégique.

L'affaire Edward Snowden ne s'arrête pas là. Aux États-Unis, la NSA est un outil de collecte, de stockage et de partage de données pour les autres agences de renseignement américaines. Le FBI dispose d'un accès spécial aux données des internautes, au nom de la lutte antiterroriste (Greenwald, 2013). Dans le champ de la guerre économique, des métadonnées de courriels électroniques ou de communications téléphoniques sont directement fournies au Trésor américain ainsi qu'à d'autres organismes gouvernementaux compétents. Les autorités américaines cherchent ainsi à défendre

¹¹⁴ Extrait de la préface de Bernard Barbier, ancien Directeur technique à la DGSE, (Barbier, 2014).

leurs intérêts économiques et industriels vitaux face à une concurrence étrangère de plus en plus forte. Les listes des cibles sont publiées par les journalistes qui travaillent sur le décryptage des documents apportés par Edward Snowden. Il peut s'agir également de hauts responsables d'entreprises au Brésil ou au Moyen-Orient, dans les secteurs minier, pétrolier ou encore informatique.

Dans l'objectif de conquérir toutes les données numériques qui transitent aussi bien sur des câbles de fibre optique ou via des liaisons satellitaires, la NSA a également développé des capacités d'interception dédiées aux organisations internationales. À New York, les délégations étrangères à l'ONU sont mises sur écoute, leurs échanges électroniques sont interceptés par la NSA. S'ils sont chiffrés, des logiciels de la NSA - dont l'existence, les noms et les capacités précises ont été révélés par Edward Snowden – peuvent casser les clefs de chiffrement. Le déchiffrement de ces codes n'est qu'une question de temps pour les ordinateurs de l'Agence américaine. En outre, la NSA a également pu intercepter des visioconférences entre des hauts responsables étrangers onusiens, comme l'ont indiqué également les documents d'Edward Snowden. Lors des sommets internationaux, les communications des téléphones portables de plusieurs membres de délégations étrangères ont pu être littéralement « aspirées » par la NSA, comme cela a été le cas lors du sommet du climat à Copenhague en 2009 (Vidal, Goldenberg, 2014).

UNE COOPÉRATION TECHNIQUE TRÈS DÉVELOPPÉE

Par ailleurs, les documents de l'ancien sous-traitant de la NSA démontrent que l'Agence américaine partage chaque jour des milliards de données avec son premier cercle de pays alliés, à savoir la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, figurant dans le groupe des "Five Eyes". Un autre cercle de pays alliés, dont la France fait partie, bénéficie d'accords d'échanges d'informations. Pour cela, Edward Snowden n'a pas seulement copié de la documentation interne classifiée de la NSA. Il s'est également attelé à copier des documents du GCHQ britannique en franchissant des passerelles informatiques lui permettant d'accéder à des espaces de stockage de documents allant au-delà de ses accès autorisés au sein de la NSA. Pour autant, l'administrateur système a agi en parfaite conscience des risques pouvant peser sur sa personne dans le cas où il serait identifié. Edward Snowden a pu pénétrer des réseaux informatiques très protégés

de la NSA sans les pirater afin de conserver l'anonymat et la surprise de son action. À compter du mois de juin 2013, il a fallu plusieurs semaines à quelques centaines de membres de la NSA assignés à cette tâche, pour identifier le parcours effectué par Edward Snowden au sein des réseaux informatiques de l'Agence et pour déterminer la somme de documents qu'il avait ainsi emportée avec lui. Cette faille de cybersécurité interne a conduit la NSA à modifier considérablement les accès alloués à ses administrateurs systèmes, qu'ils appartiennent à une société sous-traitante ou à l'Agence même.

En termes de coopération, les révélations d'Edward Snowden vont bien au-delà de simples échanges d'informations. La NSA finance une partie des programmes d'interception du GCHQ en Grande-Bretagne. C'est ainsi que le GCHQ bénéficie de Tempora, l'équivalent du logiciel X-Keyscore mis en œuvre par la NSA, afin de centraliser un ensemble de métadonnées à travers un puissant moteur de recherche (MacAskill, Borger, et al, 2013). Tempora s'intéresse tout particulièrement aux câbles sous-marins : le programme britannique d'interception est ainsi capable d'intercepter des communications sur plus de deux cents câbles de fibre optique installés sous les mers et les océans. D'après les documents d'Edward Snowden, le GCHQ est en mesure d'intercepter simultanément les flux qui transitent sur le quart des câbles sous-marins en service dans le monde - 250 câbles sous-marins sont répartis entre les différents continents.

En contrepartie de ce soutien stratégique américain, la NSA a accès à une grande quantité de métadonnées stockées par l'Agence britannique. Elle continue à ce titre d'entretenir un site d'interception stratégique sur le sol britannique, à hauteur de la localité de Bude, lui offrant un accès direct au câble sous-marin reliant les deux pays sous l'océan Atlantique. En septembre 2013, Der Spiegel (Rosenbach, Poitras, Stark, 2013) explique même à la lumière de documents récents de la NSA, distribués par le journaliste Glenn Greenwald, que l'Agence américaine et le GCHQ se partagent la copie de métadonnées sur tous les types de smartphones en vente dans le monde. Les iPhones et Android n'y résistent pas. Ce sont toutes les données liées aux communications, aux applications, aux échanges de SMS qui sont aspirées par les agences américaine et britannique.

Même si Israël ne figure pas parmi les « Five Eyes », l'État hébreu jouit d'une excellente coopération en matière de renseignement technique avec les États-Unis. C'est le 11 septembre 2011, date symbolique, que le Guardian US publie des diapositives internes de la NSA à ce sujet, met-

tant en exergue une collaboration élaborée entre les deux pays depuis le mois de mars 2009. Au cours de ses visioconférences, Edward Snowden appuie ces révélations démontrant que les États-Unis fournissent des métadonnées brutes sur des communications de citoyens américains dont la quantité est illimitée. Les services de renseignement israéliens ont à leur disposition des données sur des citoyens étrangers dont ils conservent l'exploitation. Les informations fournies par Edward Snowden prouvent également que les données transmises à l'unité israélienne chargée des écoutes, surnommée Israeli Sigint National Unit (ISNU), ne sont pas filtrées par la NSA.

Cela n'empêche pas l'État hébreu d'espionner lui-même les États-Unis. Un autre document publié au cours de cette même période précise qu'Israël conduit des cyberopérations lui permettant de connaître la position américaine sur les conflits au Moyen-Orient. Israël est considéré par ces mêmes documents internes de la NSA comme le troisième pays le plus agressif en matière de cyberattaques. Les services de renseignement israéliens ont ainsi été en mesure de recouper des informations sur des hauts responsables américains à la fois par leurs propres moyens autant que par les métadonnées partagées par la NSA. Cependant, Israël n'est pas le seul pays étranger à espionner les États-Unis. Tels que les documents d'Edward Snowden l'expliquent, la France surveille elle aussi les communications et les échanges électroniques entre les personnels du Département de la Défense à Washington. En France, cette information n'a reçu aucun écho dans la presse nationale alors que de nombreux observateurs se sont interrogés aux États-Unis sur les principaux alliés de la NSA qui sont également ses concurrents les plus sérieux en matière de cyberopérations.

L'AFFAIRE SNOWDEN : UNE VALEUR AJOUTÉE STRATÉGIQUE

En définitive, le scandale engendré par les informations distillées dans la presse internationale par Edward Snowden a provoqué un séisme mondial pour de nombreuses raisons. Il a mis au grand jour ce qui se déroule quotidiennement dans le plus grand secret au cœur du cyberspace. Ce dernier, en perpétuelle évolution, connaît de nombreuses transformations technologiques, constituant elles-mêmes un facteur d'adaptation pour le renseignement technique mis en cause par Edward Snowden. Pour autant, cet ancien sous-traitant de la NSA n'a pas dénoncé par idéalisme des capacités de cyberespionnage devant être à tout prix abandonnées par les États

qui les développent. Bien au contraire, il rappelle leur utilité, soulignant avant tout un nécessaire contrôle de ces cyber-activités étatiques qui ont abouti aujourd'hui, selon lui, à des dérives d'interceptions massives totalement incontrôlées agissant en dehors de tout cadre légal. Aux États-Unis, le débat a considérablement modifié la perception du renseignement par les parlementaires américains du Congrès. Ceux appartenant à la commission du renseignement ont appris par les documents d'Edward Snowden publiés dans la presse américaine que leurs courriels électroniques avaient été espionnés par la NSA. Aujourd'hui, une réforme a minima doit permettre au Congrès de surveiller davantage les pratiques du renseignement américain, principalement au nom de la lutte antiterroriste.

En Europe, le débat est tout autre. Tout d'abord, le scandale Snowden n'a pas eu le même impact dans tous les pays européens, notamment parce qu'il n'existe pas d'opinion européenne sur la sécurité des données. La culture du renseignement qui prévaut en Grande-Bretagne n'est pas celle qui existe en France. En Allemagne, le scandale a touché le plus haut niveau de l'État, la chancelière Angela Merkel, mise sur écoute par la NSA. À Bruxelles, le G29, c'est-à-dire le groupe de réflexion des autorités européennes de protection des données personnelles, s'est réuni à plusieurs reprises depuis le début de l'affaire Edward Snowden afin de réfléchir à la mise au point d'une législation européenne en faveur de la protection des données des citoyens européens. Le dernier événement du G29, l'European Data Governance Forum, a permis de publier à destination des pouvoirs publics une déclaration établissant en 16 articles les limites à l'exploitation des données personnelles à des fins commerciales ou sécuritaires. Pour l'heure, une telle déclaration n'a aucune valeur législative réelle. C'est au niveau national que les applications de telles mesures doivent être concrètes. En France, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a proposé d'être responsable d'un contrôle extérieur des fichiers de renseignement. Le débat n'est désormais plus seulement entre les mains des internautes, mais il met au devant de la scène le pouvoir politique, qui devra nécessairement légiférer sur cette question cruciale de notre vie numérique.

UN CYBERESPACE EN PLEINE MUTATION

Depuis le début de l'affaire Edward Snowden, la tendance est limpide. En effet, le cyberspace crée lui-même de nouveaux lanceurs d'alerte, pouvant être considérés eux aussi comme des contre-pouvoirs, en raison des conséquences stratégiques générées par la publication de leurs informations. Julian Assange avait provoqué un séisme planétaire avec Wikileaks révélant des milliers de câbles diplomatiques mettant en cause les pratiques de la diplomatie américaine dans le monde. Face aux précédents scandales qui ont émergé au cours de la Guerre froide (Watergate, affaire Farewell), la nouvelle forme que prennent les scandales à travers les lanceurs d'alerte utilise un schéma qui aboutit aux mêmes fins. Seuls les moyens changent. Aujourd'hui, les moyens d'extraction et de diffusion de l'information ont bouleversé notre compréhension des événements. Le dévoilement d'une vérité cachée, telle que celle concernant les cyberactivités de la NSA dans le monde, prend ainsi une dimension stratégique beaucoup plus nette qu'auparavant. L'information circule en quelques minutes à travers le monde entier et l'hypermédiatisation d'une telle action met à mal un pouvoir politique affaibli par la sensibilité des informations publiées par le lanceur d'alerte. La signification stratégique de l'affaire Snowden donne de cette façon une clef de compréhension plus nette du fonctionnement du cyberspace, mais également de sa propre évolution dans le monde moderne.

En tout état de cause, cette affaire Edward Snowden a donc au moins le mérite de relativiser l'ennemi chinois régulièrement pointé du doigt aux États-Unis. À la fin de l'année 2014, l'actualité avec le piratage de données de Sony Pictures a démontré à quel point le cyberspace occupe dorénavant une place de premier plan dans la sphère médiatique. Depuis le mois de juin 2013, le scandale Snowden n'avait pas autant mis en cause l'adversaire asiatique, qu'il soit chinois ou nord-coréen. Pourtant, rappelons-nous qu'au début de l'année 2013, une campagne informationnelle américaine accusait régulièrement la Chine de détenir des secrets industriels américains dans les domaines de l'armement, de l'aéronautique ou encore de la technologie informatique de pointe. Ce discours anti-chinois atténué par l'affaire Snowden - qui a éclaté à Hong-Kong où il avait trouvé refuge en premier lieu - a ainsi ressurgi avec l'affaire Sony Pictures redynamisant un débat sur le cyberespionnage asiatique. Ce débat est ancré aussi profondément dans la conscience américaine que celui qui concerne le scandale de l'ancien sous-traitant de la NSA.

Par ailleurs, l'affaire Edward Snowden met également en exergue l'évolution que connaît le cyberspace en balkanisant son usage quotidien. Agissant comme un révélateur stratégique, le scandale nourrit une volonté politique de favoriser les mesures nationales de protection, fragmentant alors l'homogénéité du cyberspace. C'est bel et bien une fragmentation souveraine et conflictuelle du cyberspace comme espace intégré dans la vie des humains dont il s'agit ici. Ce phénomène, politique avant d'être économique ou purement technique, rend compte d'une autre conséquence stratégique de l'affaire Snowden : le cybernationalisme. L'évolution des discours politiques sur la protection des données est à elle seule un reflet des effets latents liés à cette métamorphose en cours du cyberspace. Chaque pays dispose désormais de ses propres atouts pour accroître son autonomie en matière de protection des données. Au Brésil, la présidente Dilma Rousseff, espionnée par la NSA, a lancé un vaste programme de développement de nouveaux moyens de cryptage de fibre optique. En Allemagne, les pouvoirs publics cherchent également à mieux sécuriser les données de leurs opérateurs téléphoniques. Une course à l'autonomie a été déclenchée par l'affaire Edward Snowden ; il n'est pas certain qu'elle soit financièrement viable et stratégiquement avantageuse pour des États qui demeureront quoi qu'il arrive des cibles de la NSA.

D'un point de vue technique, l'objectif de la NSA est de disposer de la capacité de collecter toutes les données. Aucune communication électronique ou téléphonique ne doit lui échapper, même si ce n'est pas tant le contenant que le contenu des communications qui intéresse la NSA et toutes les autres agences de renseignement technique. En d'autres termes, il peut être plus intéressant de connaître l'heure à laquelle est passé un appel téléphonique, le courriel électronique d'un correspondant étranger ou encore les pièces-jointes échangées entre deux adresses électroniques que de copier le contenu d'un e-mail ou de capter les échanges passés au cours d'une conversation téléphonique. À charge ensuite de faire le tri lorsque les agences de renseignement se penchent sur l'exploitation de ces données collectées. Au-delà de la prise de conscience de cet objectif que s'est fixée l'Agence américaine de renseignement, l'affaire Edward Snowden constitue une rupture stratégique à plusieurs niveaux de lecture. De par l'enchaînement et la complexité de ces révélations n'ayant pas eu le même impact dans tous les pays, il existe en réalité plusieurs affaires Snowden regroupant ensemble une dimension géopolitique stratégique. D'un scandale d'État au Brésil et en Allemagne à une affaire aux conséquences limitées en France, l'action produite par Edward Snowden

s'inscrit dans la continuité d'un débat de fond qui agite de plus en plus la société moderne sur la protection des données numériques. Ce débat rassemble des acteurs, mais il démontre la complexité d'une législation face à un cyberspace en perpétuelle transformation. L'accélération du processus technologique que nous connaissons aujourd'hui demeure précède la création d'une éthique numérique. La vie numérique prenant chaque jour davantage le pas sur la vie sociale des humains, cette affaire n'est finalement qu'une étape visant à renforcer cette prise de conscience vitale sur la vulnérabilité de nos informations numériques pouvant porter atteinte directement à notre vie réelle d'être humain. En effet, au-delà des intérêts des États à surveiller les communications au nom de la lutte antiterroriste, des opérations militaires, de la diplomatie et de la guerre économique, chaque internaute est concerné par ce débat qu'il doit absolument s'approprier, en France certainement plus qu'ailleurs.

BIBLIOGRAPHIE

BARBIER Bernard, « préface », dans MICHAUD Quentin, KEMPF Olivier, *L'Affaire Edward Snowden. Une rupture stratégique*, Economica, 2014.

GREENWALD Glenn, "Edward Snowden: NSA whistleblower answers reader questions", *The Guardian*, 17 juin 2013.

MACASKILL Ewen *et al.*, "GCHQ taps fibre-optic cable for secret access to world's communications", *The Guardian*, 21 juin 2013.

MICHAUD Quentin et KEMPF Olivier, *L'Affaire Edward Snowden. Une rupture stratégique*, Economica, 2014.

ROSENBACH Marcel *et al.*, "How the NSA Accesses Smartphone Data", *Der Spiegel*, 9 septembre 2013.

VIDAL John, GOLDENBERG Suzanne, "Snowden Revelations of NSA Spying on Copenhagen Climate Talks Spark Anger", *The Guardian*, 30 janvier 2014.

CONCLUSION

LES RELATIONS INTERNATIONALES ET LA RUPTURE STRATÉGIQUE

Georges-Henri SOUTOU

Membre de l'Institut de France, Président de l'ISC (Institut de stratégie comparée)

La relation entre les Relations internationales et la rupture stratégique est complexe. Parfois une rupture stratégique (le passage de l'armée de métier à l'armée nationale, une révolution dans les armements, l'irruption d'un pays dans un domaine militaire ou dans une zone territoriale où on ne l'attendait pas) modifie de façon profonde l'échiquier international. Parfois, au contraire, c'est une rupture dans le domaine international (renversement d'alliances, oppositions idéologiques, soulèvement de peuples colonisés, profonde modification du système international) qui conduit à une rupture stratégique. Comme la stratégie est une composante essentielle des Relations internationales, ou au moins une continuation de celle-ci en période de tension, il n'est pas étonnant qu'une rupture dans l'un des deux domaines conduise à une rupture dans l'autre. Mais on n'est peut-être moins habitué à penser le problème dans le sens Relations internationales – stratégie que dans l'autre.

Nous commencerons par rappeler quelques exemples, avant d'essayer d'en tirer des conclusions plus générales, après avoir constaté, peut-être, que nous connaissons actuellement une fusion des causalités entre rupture stratégique et rupture des Relations internationales, et qu'il n'est plus guère possible de distinguer des influences univoques.

LA RUPTURE STRATÉGIQUE ET SES CONSÉQUENCES INTERNATIONALES

Rappelons quelques exemples historiques. Le passage aux armées de service universel, initié par la Révolution française, a fait voler en éclat la stratégie de l'Europe d'Ancien Régime, et du coup l'organisation du continent européen selon les principes de Westphalie (égalité des États légitimes, respect des traités, la guerre uniquement comme ultime recours quand la diplomatie a échoué).

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

Le passage à la révolution industrielle a conduit, par les progrès des transports et des communications, à une différence considérable entre l'armée du temps de paix et l'armée mobilisée, donc à la nécessité de ne pas se laisser distancer par l'adversaire potentiel, d'où l'importance des mécanismes d'alliances et l'enchaînement très rapide de juillet 1914. La Guerre de 1914 s'explique largement par les ruptures stratégiques qui l'ont précédée.

Le passage à la motorisation et au Blitzkrieg a fait voler en éclats le système de Versailles et de la SDN, qui reposait, sur le plan stratégique, sur le primat de la défensive et d'une résistance longue permettant aux soutiens internationaux au pays agressé de s'organiser.

L'atome et la dissuasion nucléaire ont conforté une bipolarisation du monde, chacun sous la protection, mais aussi le contrôle de la puissance nucléaire dominante en son sein.

L'asymétrie des guerres de décolonisation et des guerres « hors zone OTAN » depuis 2001 a conduit à l'échec du « nouvel ordre mondial » proclamé par Washington en 1990 et qui avait paru sur le point de s'établir, sous l'égide de l'ONU.

LA RUPTURE INTERNATIONALE ET SES CONSÉQUENCES STRATÉGIQUES

Inversement, la fin de l'Europe de Westphalie et les guerres nationales ont constitué l'arrière-plan de la pensée de Clausewitz. La fin de l'Europe de Vienne en 1914, avec ses mécanismes de négociations permanentes et ses valeurs partagées, a conduit à l'escalade du conflit et à la guerre totale.

La fin du monde bipolaire en 1990 a favorisé la montée des conflits locaux, qui n'étaient plus aussi bien contrôlés par les deux supergrands, et de l'asymétrie stratégique.

Sur un plan plus étroit : la Triple Entente Paris-Londres-Saint Pétersbourg (1891, 1904, 1907) conduit au Plan Schlieffen, les Allemands se considérant comme encerclés et menacés alors que leur stratégie auparavant était défensive, et à l'offensive à outrance.

Le voyage de Nixon à Pékin en 1972 change la donne stratégique. La dissuasion est compliquée par le problème de la puissance nucléaire N+1.

L'URSS revient à une stratégie d'action (Afrique, Afghanistan). L'épuisement auquel la course nucléaire ainsi que sa stratégie d'action la conduisent provoque sa chute et la fin de la Guerre froide, avec le début de la phase, dans laquelle nous nous trouvons encore, d'association étroite entre ruptures stratégiques et ruptures internationales.

L'INTERACTION PERMANENTE DES RUPTURES DANS LA MONDIALISATION

Le monde actuel se caractérise par une mondialisation économique, intellectuelle, médiatique, mais aussi démographique, les pays dits occidentaux en particulier étant l'objet d'une modification de leur univers économique et culturel, et d'une immigration considérable, qui vont modifier leurs sociétés, leurs modes de vie et leur culture profondément et probablement de façon irréversible (que l'on pense aux hispaniques aux États-Unis, ou aux musulmans en France). Il n'est pas raisonnable de penser, d'après l'expérience historique et l'observation sociologique la plus évidente, que de tels bouleversements, y compris les déplacements des pôles économiques mondiaux, puissent rester sans conséquences. Il s'agit d'une très profonde rupture du système international occidental-centré auquel nous étions habitués. En même temps, ces ruptures au niveau international sont très étroitement associées, dans un jeu d'influences réciproques, aux ruptures stratégiques.

Du point de vue qui nous intéresse ici, on notera particulièrement la rémanence des liens de toute nature, y compris psychologiques et affectifs, entre les immigrés et leur pays d'origine ; et donc l'importation des conflits régionaux (la prégnance du conflit israélo-palestinien en France désormais en étant un bon exemple). Internet assurant l'écho mondial instantané de tout incident (une caricature de Mahomet à Paris provoque immédiatement l'incendie d'un centre culturel français à Karachi...). D'où, on va y revenir, l'apparition désormais incontestable d'un véritable continuum sécurité-défense.

Une autre caractéristique de la mondialisation étant la multiplication des acteurs : organisations internationales, grandes sociétés, religions, ONG, médias. Les États n'ont plus le monopole de l'action internationale. En même temps, les États bien organisés et sachant ce qu'ils veulent peuvent utiliser les nombreux camouflages et instruments d'influence fournis par ces nouvelles réalités (Soutou, 2011 : 93-116 ; Delmas-Marty, 2012). En

particulier, ils sauront maîtriser ruptures stratégiques et internationales par une adaptation souple, permanente, permettant de gérer en continu et de façon intégrée les deux types de rupture. Mais il faut pour cela une stratégie d'un type nouveau.

On constate également (le mouvement a commencé à la fin du XIX^e siècle avec les conférences de La Haye) la montée des normes et du droit international. Quant à la Cour pénale internationale, cour permanente prenant la suite des tribunaux internationaux ad hoc pour l'ex-Yougoslavie ou le Rwanda, sa création à partir du Statut de Rome de 1998 (même si celui-ci n'a pas été ratifié par tous les États, et en particulier pas par les États-Unis) marque le début d'une justice internationale permanente établie au-delà de la compétence territoriale des États. Bien entendu, il ne s'agit encore que de débuts timides, mais dans ce mouvement on constate que la tendance à la judiciarisation des opérations militaires extérieures, par exemple, commence à préoccuper très sérieusement les Armées françaises. Elles intègrent désormais totalement les aspects juridiques dans leurs opérations extérieures, y compris avec la présence d'officiers spécialisés dans les états-majors (Irastorza, 2011). Mais la stratégie ne disparaît pas, elle s'adapte : sur le plan défensif, par exemple, le gouvernement français négocie des « accords de statut des forces » avec l'État sur le territoire duquel se déroulera l'opération, il vise en particulier une immunité totale de juridiction sur le territoire d'accueil. Cela signifie que, quelle que soit l'infraction commise, le personnel français ne pourra être jugé que par les juridictions françaises. À ce jour, il y a près de 90 accords en vigueur et une quinzaine en cours de négociation » (Irastorza, 2011).

Mais le Droit n'est pas seulement une contrainte, c'est aussi une arme : il permet la définition d'un argumentaire condamnant, et permettant de faire condamner par les instances internationales, tel manquement à la paix ou telle atteinte aux droits de l'Homme. Des Balkans à l'Ukraine à l'atome iranien, les années récentes nous en ont fourni de multiples exemples. Cette stratégie juridique est évidemment discrète, mais elle permet de faciliter des soutiens internationaux et une adhésion interne, indispensable dans des démocraties. L'importance croissante du Droit pour les actions internationales, y compris l'action militaire, nous conduit à une nouvelle révolution à la fois politique et stratégique : le développement de la sphère civilo-militaire.

Fondamentalement la rupture internationale correspond donc à une série de ruptures stratégiques qui lui sont étroitement liées. Des moyens

anciens, comme le terrorisme, acquièrent une qualité nouvelle, équivalent à une rupture, des moyens nouveaux de toute nature se multiplient, rendus possibles par l'évolution du système international et par la mondialisation : cela va de mouvements et groupes divers, manipulables et pénétrables, comme les ONG, dont on a vu le rôle dans les « révolutions de couleur » depuis 2004 dans les anciennes républiques soviétiques, à la cyberguerre et au cyber terrorisme et jusqu'aux armes non conventionnelles et « asymétriques », mais devenues souvent très efficaces (que l'on pense au pourcentage de blessés et tués des armées occidentales en Afghanistan atteints par des mines improvisées...). Or les puissances militaires classiques elles-mêmes répondent à l'asymétrie par des mesures de camouflage, l'emploi de forces spéciales, éventuellement clandestines, des opérations secrètes, l'utilisation de clients sur place, de réseaux de tout type, etc. À cela s'ajoutent la guerre de l'information et de l'influence, le combat sur le Net (comme pour la Russie actuellement, mais aussi pour ses adversaires, à propos de l'Ukraine, mais il en va de même avec le « printemps arabe », etc.).

La mondialisation et le continuum sécurité-défense, ou la fin du primat de la politique extérieure en matière stratégique

Une des plus évidentes conséquences de la mondialisation est qu'il devient de plus en plus difficile de distinguer entre sécurité extérieure et sécurité intérieure, ou du moins, car il faut éviter toute simplification abusive (n'oublions pas que le RSHA nazi et le KGB soviétique prétendaient unifier le champ de la sécurité intérieure et celui du renseignement extérieur), il existe des liens de plus en plus étroits entre les deux. Certes, les sympathies idéologiques au temps de la Guerre froide, ou les affinités religieuses à l'époque des guerres de religion en Europe, comportaient également ce genre de liens. Elles restaient néanmoins circonscrites aux domaines concernés, et tout l'art de la politique consistait de fait à les maintenir à un niveau gérable, en évitant de solidariser davantage, par réaction à des mesures de sécurité excessives, le « parti de l'Étranger » avec ses soutiens extérieurs.

Mais avec les interpénétrations de toute nature auxquelles conduit la mondialisation, cela va désormais beaucoup plus loin, comme l'actualité le montre à l'évidence : il faut donc se résigner à reconnaître la réalité d'un continuum sécurité-défense. Et il faut prendre conscience de la fin du

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

primat de la politique extérieure, qui fondait finalement les stratégies classiques jusqu'au nucléaire inclusivement, et qui surplombait les stratégies alternatives (la première préoccupation dans un conflit révolutionnaire ou une guerre coloniale était d'éviter « les ingérences étrangères »).

Le continuum civilo-militaire

Une deuxième rupture stratégique est le bouleversement des relations entre la sphère civile et la sphère militaire. La mission de l'officier traditionnel était essentiellement militaire, au service « clausewitzien » d'une autorité politique qui fixait les missions et leur contenu ainsi que leurs objectifs. Mais maintenant le passage de plus en plus fréquent de la notion de « guerre » à celle de « crise » bouleverse tout, d'autant plus que, de plus en plus, les crises sont internationales et font intervenir un nombre considérable d'acteurs étatiques, mais aussi non-étatiques (organisations internationales, ONG, groupes armés divers). La notion de « crise » renvoie à des catégories beaucoup plus complexes, et elle fait que l'ancienne distinction claire entre les moyens militaires et les objectifs politiques, auxquels les premiers sont subordonnés, cède la place à l'imbrication des « affaires politico-militaires », pour lesquelles, à tout moment, considérations politiques et militaires s'interpénètrent. On assiste là à une modification profonde des paradigmes clausewitziens, et du rôle du chef militaire, qui désormais n'est plus seulement un soldat, mais aussi un diplomate, et également un juriste, un économiste, et de plus en plus souvent un acteur de l'aide humanitaire d'urgence.

La fin de l'après-Guerre froide et la stratégie du flou

Une troisième rupture toute récente est la mise hors jeu de la célèbre formule définissant le b-a ba de la stratégie : « un chef, une mission, des moyens ». Mais de plus en plus, de nos jours, le chef est inconnu ou imprécis, la mission est mystérieuse voire confuse, les moyens non conventionnels ou difficiles à cerner. Ce n'est pas par hasard: on est passé d'un monde conflictuel, mais structuré par la bipolarité Est-Ouest, à un monde non moins conflictuel, mais déstructuré.

D'autre part, on assiste de plus en plus à l'éclosion de mouvements sans chefs ou sans structures claires de commandement. On ne sait pas par exemple comment est organisée aujourd'hui Al-Qaïda, si elle a un chef effectif, ou si ce n'est pas plutôt une nébuleuse. Les crises actuelles en Syrie et en Ukraine en fournissent d'autres exemples. Bien entendu dans certains cas on subodore l'existence de chaînes de commandement occultes, mais leur opacité rend très difficile une évaluation objective de la situation et donc l'élaboration d'une réponse stratégique efficace.

L'OTAN qualifie le nouvel environnement de « stratégie hybride », incorporant des stratégies classiques et des stratégies « alternatives ». À mon avis, ce n'est pas faux, mais c'est insuffisant: la rupture est encore plus radicale, c'est pourquoi je suggère la formule de « stratégie du flou ». Il faut bien distinguer ici entre une stratégie imprécise, parce que les responsables sont en désaccord ou poursuivent des stratégies fluctuantes ou contradictoires, et la « stratégie du flou », qui est voulue comme telle. L'imprécision résulte d'un manque de clarté d'esprit, d'un défaut dans l'analyse et la conception de la manœuvre, ou dans son exécution. Le flou au contraire est voulu et organisé par le stratège : il fait partie intégrante de la manœuvre.

Cette évolution avait été en partie prévue : un émigré russe réfugié en Argentine, Evgueny Messner, avait publié en 1960 un livre toujours actuel, *L'insurrection*, ou le nom de la Troisième Guerre mondiale. Il prédisait que les futures guerres seraient menées par des petits groupes terroristes et des forces spéciales, qui remplaceraient la stratégie traditionnelle par la subversion et des révolutions manipulées. Il n'y aurait plus de ligne de front, il n'y aurait plus même de division nette entre les adversaires. L'objectif essentiel serait les perceptions, les émotions et l'état d'esprit des ennemis. On viserait en particulier les élites, les médias, la jeunesse, les groupes sociaux marginalisés. Des interventions extérieures, y compris sous la forme d'opérations de maintien de la paix ou d'aide humanitaire, permettraient d'éroder la souveraineté et la légitimité des États-cibles et faciliteraient la réalisation des objectifs, soigneusement dissimulés, de leurs adversaires. Comment ne pas penser à ce que l'on a vu ou que l'on voit toujours en Libye, en Syrie, en Ukraine ?

La séquence clausewitzienne paix-guerre-paix est dépassée (au sens hégélien : elle existe toujours, mais comme un cas particulier - les Falkland en 1982, ou la géométrie euclidienne par rapport aux géométries de l'espace à N dimensions - et elle est reprise dans un ensemble plus large, plus com-

plexe). Les notions mêmes de paix et de guerre deviennent elles aussi floues. Nous sommes sortis de la stratégie classique, de même que nous sommes sortis d'un système international dominé par les États, (le « système de Westphalie »).

Pour quelles raisons ? Elles paraissent multiples. Il est sûr que la mondialisation et la montée des relations transnationales de toute nature, indépendantes des gouvernements, y contribuent : les États ne sont plus les seuls acteurs des relations internationales, et en outre, car ils doivent s'adapter au monde nouveau, leurs moyens d'action ne sont plus seulement ceux qui soutiennent leur souveraineté au sens classique, comme la diplomatie et l'armée, mais comportent tous les moyens d'action indirecte et d'influence, y compris la pénétration de l'infosphère informatique.

En dehors des États, les grandes sociétés, les ONG, de nombreuses organisations internationales viennent en nombre croissant s'ajouter en parties prenantes du jeu international et même transnational, alors que certains acteurs traditionnels dans ce domaine (les religions, les groupes ethniques implantés dans divers pays...) n'ont nullement quitté la scène. La montée de pays « émergents », où l'État au sens occidental du terme n'a jamais été en fait qu'une superstructure recouvrant la réalité d'un pouvoir dévolu à des groupes claniques, religieux ou partisans, y est sans doute pour quelque chose. La Russie de ce point de vue reste d'une certaine façon l'héritière de l'URSS, où la clé de voûte était le parti et les organismes relevant de lui, pas l'État au sens français du terme.

Revenons une seconde sur la Russie. À propos du projet occidental post-Guerre froide d'un nouvel ordre mondial, géré par l'ONU, où l'usage de la force serait réservé à des interventions humanitaires ou au titre de la sécurité collective, soumises à des mandats internationaux, normées et judiciairisées, la Russie, de la Crimée à l'Ukraine, nous a montré comment on répond. Il suffit de passer en dessous du seuil de déclenchement de ce lourd appareil, avec des partisans sur place, aidés par des « soldats dont on ne peut pas prouver l'origine », selon l'expression du président Poutine. Cette « stratégie du flou » permet aux Russes de maintenir sur leurs méthodes et leurs objectifs, ou plutôt leurs gammes d'options, un flou volontaire qui a par lui-même une signification stratégique.

Mais dans le monde occidental, et en particulier aux États-Unis, en plein processus de privatisation de leurs structures depuis les années 1980, des facteurs différents aboutissent à peu près au même résultat : les centres

de décision sont multipliés, leur hiérarchie moins claire, la privatisation de bien des domaines de la sécurité contribue aussi à multiplier les acteurs et à rendre les chaînes décisionnelles moins compréhensibles (ou plus faciles à camoufler ?). On peut prendre l'exemple des compagnies privées américaines de sécurité, comme Blackwater, qui à certains moments comprenait jusqu'à 50% des effectifs américains présents en Irak. Ou encore le rôle des ONG, ou des grandes multinationales, pas toujours totalement éloignées de leurs autorités nationales.

Quant au cœur du processus de décision, il est moins clair actuellement dans les pays occidentaux que jusqu'à la fin du siècle dernier. Outre une évolution institutionnelle et politique que je ne résumerai pas ici, l'informatisation du processus de décision joue aussi un rôle essentiel : on a désormais une organisation en nuage, et non plus en réseaux hiérarchisés, l'internet permettant à de très nombreuses personnes au sein des administrations concernées d'avoir voix au chapitre, alors qu'avant, la circulation des documents internes des administrations suivait la voie hiérarchique. Il devient de plus en plus difficile de savoir exactement qui a décidé quoi.

Les objectifs aussi évoluent, ou en tout cas leur présentation : on n'imagine plus un « discours des Quatorze Points », en fait assez précis, comme celui de Wilson en 1918. Les discours actuels (Bush et le « Grand Moyen-Orient » en 2005, Obama et le « discours du Caire » en 2009) sont beaucoup moins rigoureux, on évoque la démocratie, le progrès, de façon vague. Cela donne la possibilité de s'adapter, d'évoluer, de soutenir les uns ou les autres, en fonction d'objectifs ultimes que l'on se garde de proclamer ou même de préciser. Si le discours est désormais imprécis, c'est que les objectifs sont devenus beaucoup plus flexibles. Ce sont des gammes d'options plutôt que des objectifs déterminés. Cette flexibilité est en soi une stratégie, car elle maximise liberté d'action et capacité de manœuvre dans un monde de plus en plus complexe, où les acteurs se multiplient, et où aucun État ne peut espérer imposer à long terme son point de vue sans manœuvrer et s'adapter. Au fond, de la Syrie à l'Ukraine, la Russie et l'Amérique, avec plus ou moins d'efficacité, recourent toutes deux depuis quelques années à la stratégie du flou.

Nous n'avons plus affaire à un univers relevant de la mécanique classique, un monde de forces et de contre-forces, s'exerçant autour de frontières définies, mais à un univers quantique de champs de forces, d'effets de gravitation compétitifs et de niveaux d'énergie variables... Le général Beaufre définissait la Stratégie comme : « l'art de la dialectique des volon-

tés employant la force pour résoudre leurs conflits ». Mais cette formule évoque trop l'univers de la guerre occidentale « classique » (1789-1945), celui de « Sa Majesté le canon », et pas assez l'univers actuel, incluant terrorisme, piraterie, pénétration, influence, moyens hostiles en-dessous du seuil de la force ouverte, etc. Il vaut mieux dire désormais :

« L'art de la dialectique des volontés employant aussi la force, ou la menace du recours à la force, et tous les moyens de pression, directs ou indirects, pour résoudre leurs conflits, mais en dissimulant leur organisation et leurs moyens et en poursuivant des gammes d'options plus que des objectifs déterminés. »

Les avantages de la stratégie du flou me paraissent certains. Pour les faibles, elle permet de maximiser le rendement des moyens asymétriques qu'ils sont conduits à utiliser et de passer entre les gouttes. Pour les forts, elle permet de rétablir la liberté d'action face à aux adversaires « asymétriques », et face à la montée malgré tout du rôle de l'ONU et des organisations et tribunaux internationaux, qui limitent les moyens que les États peuvent utiliser ouvertement pour imposer leurs vues. Et pour les uns et les autres, la stratégie du flou et de l'indétermination fait que c'est l'adversaire lui-même, en état de sidération, qui fait les questions et les réponses ! Ce qui est la meilleure façon de neutraliser la sphère médiatique et informatique.

CONCLUSION

Comment répondre ? Il faut reconnaître la réalité d'un continuum sécurité-défense : on ne peut plus séparer de façon tranchée sécurité intérieure et sécurité extérieure. Il faut porter la plus grande attention aux pénétrations, aux propagandes, etc. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : les Occidentaux ont construit depuis les traités de Westphalie un système international reposant sur des États, plus tard des États-nations. Ils sont structurellement moins à l'aise dans un monde de mouvements et d'organisations non-étatiques. D'autre part, ils sont tenus à un minimum de respect des normes internationales. Il faut en prendre son parti : les États occidentaux ne sont pas outillés pour définir leur stratégie et leur action en dehors du cadre international interétatique (sauf aux marges, les opérations de renseignement ou d'influence). Et ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils pourront recourir à la « stratégie du flou », même si les États-Unis,

à différentes reprises, ont tenté de s'y livrer : voilà une nouvelle asymétrie, qui les distingue de mouvements comme Daech ou de pays comme la Russie.

Mais il faut aussi garder toute la gamme des moyens, y compris conventionnels lourds et nucléaires : car l'incertitude inclut le risque d'escalade, c'est le grand danger (c'est différent de la Guerre froide, quand tout le monde savait que la guerre de Corée ou du Vietnam n'avait aucune chance de dépasser un certain niveau d'intensité). En effet, la stratégie reste l'affrontement des volontés, et toutes les ruptures, internationales et stratégiques, peuvent modifier la déclinaison du phénomène guerre, mais pas sa nature profonde, qui implique toujours la possibilité d'une ascension du conflit.

Cependant il faut admettre qu'un recours à la stratégie du flou va s'imposer de plus en plus souvent, vu l'évolution de la planète. En même temps tous les pays sont-ils également bien outillés pour recourir à la stratégie du flou ? Ne doit-on pas admettre que les pays démocratiques sont là moins à l'aise, car ils contrôlent moins bien l'information et l'opinion ? Étant donné leur nature, leur meilleure défense n'est-elle pas de réagir au flou voulu de l'adversaire par la clarté de leurs propres décisions, de leurs moyens, de leurs objectifs ? Car la stratégie de la clarté est aussi une stratégie, mais qui exige continuité et fermeté. Mais en tout état de cause ce sont les pays qui savent le mieux ce qu'ils veulent (c'est-à-dire dont les élites sont organisées et d'accord sur l'essentiel...) qui pourront le mieux jouer ce nouveau grand jeu, rendu encore plus difficile que le précédent par les ruptures internationales et les ruptures stratégiques auxquelles nous assistons.

BIBLIOGRAPHIE

DELMAS-MARTY Mireille, *Résister, responsabiliser, anticiper ou comment humaniser la mondialisation*, Le Seuil, 2012.

IRASTORZA Elrick, *Lettre d'information du chef d'état-major de l'Armée de Terre*, 1, mai 2011.

SOUTOU Georges-Henri, « Le nouveau système international », *Bulletin de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, 1, septembre-décembre 2011.



IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

LA RUPTURE STRATÉGIQUE

Sous la direction du LCL **Olivier ENTRAYGUES**

Cette étude propose une définition qui manque dans le domaine de la stratégie, celle de la notion de « rupture stratégique ». Les conflits mondiaux actuels rendent cette clarification nécessaire. La rupture diplomatique annonce souvent un changement d'état de la stratégie, empêchant ainsi le jeu des relations diplomatiques, garant de l'équilibre d'une société. La notion de rupture ajoute la variable de l'incertitude dans la pensée stratégique. Il s'agit donc d'abord de comprendre les évolutions en cours pour mieux anticiper et penser la rupture et ensuite de s'habituer à faire face à de nouvelles données dans la pensée stratégique.

Cette étude est composée des actes du colloque *La Rupture stratégique* organisé par l'IRSEM le 11 février 2015 et de l'ensemble des travaux préparatoires. Olivier Entraygues a, pendant 15 mois, dirigé une équipe de chercheurs aux profils variés venant de plusieurs universités françaises et étrangères. Ce groupe d'experts a exploré ce qui détermine une rupture stratégique, ce qu'elle provoque et comment les États y répondent. Ces travaux montrent que la rupture stratégique n'est pas un état figé, mais un processus qui transforme les relations internationales et les questions de sécurité et de défense dans le monde.

É T U D E S